



**HAL**  
open science

## Le défi Charlie. Les médias à l'épreuve des attentats

Pierre Lefébure, Claire Sécail

► **To cite this version:**

Pierre Lefébure, Claire Sécail (Dir.). Le défi Charlie. Les médias à l'épreuve des attentats. Lemieux éditeur, 2016. hal-01273505

**HAL Id: hal-01273505**

**<https://hal.science/hal-01273505>**

Submitted on 18 May 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





## Le défi Charlie

Couverture : New York, États-Unis – Une foule se recueille à Union Square le 7 janvier 2015 en mémoire des victimes de l'attaque des bureaux de l'hebdomadaire satirique *Charlie Hebdo* à Paris.  
© AFP Photo / Don Emmert

ISBN 978-2-37344-047-8

© Lemieux Éditeur, 2016

11 rue Saint-Joseph – 75002 Paris

[www.lemieux-editeur.fr](http://www.lemieux-editeur.fr)

Tous droits réservés pour tous pays

# LE DÉFI CHARLIE

Les médias à l'épreuve  
des attentats

Sous la direction de Pierre Lefébure  
et Claire Sécail

lemieux > éditeur



## Introduction

Du 7 au 9 janvier 2015, la France a connu des journées parmi les plus tragiques de son histoire récente. Au lendemain des attentats meurtriers de *Charlie Hebdo*, de Montrouge et de l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes qui ont fait 17 victimes, près de quatre millions de personnes se rassemblaient pour marcher dans la capitale et les principales villes du pays en scandant « Je suis Charlie », « Je suis policier », « Je suis juif »... Après la sidération, était venu un temps de communion perçu, sinon unanimement, du moins largement comme un moment d'unité nationale. Cette « marche républicaine » du 11 janvier s'est imposée comme la plus forte mobilisation citoyenne de l'histoire contemporaine française. « Comment oublier l'état où nous fûmes, l'escorte des stupéfactions qui, d'un coup, plia nos âmes ? On se regardait incrédules, effrayés, immensément tristes. Ce sont des deuils ou des peines privés qui d'ordinaire font cela, ce pli, mais lorsqu'on est des millions à le ressentir ainsi, il n'y

a pas à discuter, on sait d'instinct que c'est cela l'histoire<sup>1</sup> ».

Chercheur-es travaillant sur le rôle des médias dans l'espace public, nous nous sommes retrouvés soudain happés par nos objets de recherche, ces médias à l'égard desquels nous cultivons une distance critique et un usage compréhensif. Du 7 au 9 janvier, les alertes successives sur nos téléphones portables ont fait écho aux images diffusées en boucle sur les chaînes d'information continue, aux flux des commentaires lus sur les réseaux sociaux. L'espace médiatique s'est nourri jusqu'à la boursouffure de cette suspension du temps, de notre besoin naturel d'information. Toute la semaine, les médias ont bouleversé leurs maquettes et leurs grilles de programmes. Les chaînes de télévision et les radios ont multiplié les éditions spéciales afin de pouvoir informer les publics en temps réel sur l'évolution de l'enquête, conservant l'antenne pendant plus de 70 heures depuis l'annonce des attentats le mercredi 7 jusqu'à la mort des trois auteurs des attaques le vendredi 9. Les questions relatives au bon traitement de l'information n'ont pas attendu la fin des opérations antiterroristes pour être posées. Dans ce contexte à risque, comment le droit du public à l'information doit-il s'articuler aux obligations de

---

1 P. Boucheron, M. Riboulet, *Prendre dates. Paris 6 janvier – 14 janvier 2015*, Lagrasse, Verdier, 2015, p. 7.

respect des victimes et de garantie de la sécurité des personnes impliquées? Quelles limites peut-on concevoir à l'information en continu? Comment les médias traitent-ils les points de vue minoritaires? Accusées d'avoir mis en danger la vie des otages, sept chaînes de télévision et six radios ont été sanctionnées par le CSA qui leur a adressé des mises en demeure un mois après les attentats.

Au-delà du traitement factuel de l'événement, les attaques de janvier 2015 ont fait émerger et réactivé certaines problématiques dans l'espace public : liberté de la presse et droit au blasphème, place spécifique de l'Islam dans la société, modèle de la laïcité, rôle des intellectuels, sensibilité des adolescents aux théories du complot, etc. Après la sidération et la communion, les journalistes se sont saisis de ces questions et ont contribué à façonner le débat public en invitant des experts à s'exprimer et des responsables politiques à prendre des décisions.

Les journalistes, touchés directement par des attentats qui visaient une liberté dont ils sont l'expression, se sont rapidement mobilisés pour engager et prendre part au débat public. Le 13 mars 2015, plus de 400 personnes sont venues assister à l'édition spéciale des Assises internationales du Journalisme et de l'Information pour suivre l'un des quatre ateliers organisés : « Liberté d'expression, devoir d'informer et

responsabilité», «Éducation à l'information, éducation des médias», «Les leçons éditoriales de janvier 2015» et «Territoires oubliés de la République, territoires mal traités par l'information». Les écoles de journalisme, après avoir défilé sous la même bannière le 11 janvier à Paris, ont multiplié les initiatives pour encourager leurs promotions à la réflexion et renforcer les bonnes pratiques. Le 12 janvier, les étudiants de l'école de journalisme de Nice (EDJ) ont proposé de faire du 11 janvier une «Journée Internationale de la Liberté d'Expression» (en plus de la «Journée mondiale de la Liberté de la Presse» célébrée chaque année le 3 mai). Le 11 février, l'Institut Pratique du Journalisme (IPJ Paris-Dauphine) réunissait des professionnels des médias et des élus pour engager avec les étudiants une discussion autour du traitement médiatique des attentats<sup>1</sup>. Dans un numéro spécial du *Quotidien de l'école de journalisme de Toulouse* (14 janvier), les étudiants ont souhaité remettre en perspective les attentats, réalisant eux-mêmes les dessins accompagnant les articles de fond. La création de blogs-écoles, comme celui des étudiants du CFJ intitulé «3 millions 7» en référence au nombre de «marcheurs» du 11 janvier<sup>2</sup> ou celui de l'école de

---

1 [www.ipj.eu/Charlie-Hebdo-Hyper-Cacher-reflexions-autour-du-traitement-mediatique\\_a131.html](http://www.ipj.eu/Charlie-Hebdo-Hyper-Cacher-reflexions-autour-du-traitement-mediatique_a131.html)

2 <http://3millions7.cfjlab.fr/>

journalisme de Science Po interrogeant l'hypothèse d'une « Génération Charlie<sup>1</sup> », a permis de fournir l'espace éditorial nécessaire pour prolonger la réflexion par la pratique à travers la mise en ligne de nombreux reportages et enquêtes sur l'après-Charlie.

De leur côté, happés et mis au défi par les événements, les chercheurs en sciences sociales n'ont pas manqué de réagir à leur tour. En quelques semaines, les initiatives destinées à donner sens aux attentats – et plus encore à ce qui les a causés – se sont multipliées dans le milieu académique. Dès le mois de mars 2015, le Laboratoire Triangle (UMR 5206) organisait par exemple à Lyon un cycle de conférences « Réfléchir après Charlie » pour mettre en perspective les questions sociales complexes soulevées par les attentats en mobilisant les méthodes d'enquête traditionnelles en sciences sociales (historicisation, études de terrain, approches comparées, etc.). Au même moment, l'EHESS inaugurait quatre conférences-débats « Après janvier 2015 » réunissant des chercheurs et des acteurs de la société civile pour aborder les thématiques retenues (processus de radicalisation, relégation sociale, interdits religieux, sécurité nationale et libertés publiques). Partout, de nombreuses conférences ont été ponctuellement organisées par des laboratoires

---

1 [www.journalisme.sciences-po.fr/index.php?option=com\\_content&task=view&id=2676&Itemid=137](http://www.journalisme.sciences-po.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=2676&Itemid=137)

de recherche et des universités en fonction de leurs domaines de recherches respectifs. Ces manifestations cherchaient non seulement à s'adresser aux étudiants et aux chercheurs mais, au-delà, quelquefois au grand public.

Signe de l'impact de l'événement au-delà des frontières hexagonales, la communauté scientifique internationale n'est pas en reste de cet élan. Ainsi, au congrès de l'*International Association for Communication Research* (IAMCR) en juillet 2015, des chercheurs britanniques, pakistanais, finlandais ou brésiliens ont proposé diverses analyses sur la médiatisation des événements. À l'automne 2015, l'Université de Harvard lançait le projet collaboratif « The Charlie Archive at the Harvard Library » afin de constituer un fond d'archives à partir de documents variés (affiches, photographies, tweets, tracts, émissions de télévision, articles de presse, chansons, pancartes...) afin de « documenter un moment particulier du début du XXI<sup>e</sup>, où le mot Charlie prit soudain un sens tragique et devint lourd d'émotions et d'opinions ambivalentes<sup>1</sup> ».

Le présent ouvrage témoigne de cette volonté manifeste des chercheurs en sciences sociales de contribuer au débat public. Citoyens secoués nous aussi par les attentats, nous avons eu besoin de

---

1 <http://cahl.webfactional.com/>

reprendre de la distance comme l'exige notre métier, de mobiliser nos outils et nos méthodes afin de circonscrire et analyser l'événement et ses enjeux. Six mois après les attentats de *Charlie Hebdo*, de Montrouge et de l'Hyper Cacher, un groupe de chercheurs du laboratoire « Communication et politique » (LCP-IRISSO, UMR 7170) s'est ainsi constitué pour questionner la couverture médiatique de ces journées. Avec d'autres collègues invités, ils ont partagé les résultats de leurs travaux empiriques lors d'une journée d'études organisée le 9 juin 2015. Cet ouvrage, augmenté d'autres contributions complémentaires, réunit leurs éclairages. Il s'organise en trois parties distinguant les différentes temporalités de l'événement : le temps de l'attaque, le temps de la marche et le temps du débat.

La première partie examine l'effet de sidération qui s'est produit et exprimé dans les médias à partir de l'annonce de l'attentat contre la rédaction de *Charlie Hebdo*. Les contributions s'attachent en particulier à montrer comment, au-delà du choc, des opérations de mobilisation de différents régimes d'émotions ont été engagées à la télévision, dans la presse écrite et par les responsables politiques pour qualifier l'événement et le rendre intelligible auprès des publics. Les auteurs étudient autant la production d'images et leur circulation mondialisée que la production de discours

et leurs visées persuasives. Dans un contexte saturé par les émotions continues, il s'agit notamment de comprendre comment des significations concurrentes sont élaborées et plus ou moins stabilisées.

Dans la deuxième partie, les auteurs s'intéressent à l'expression du sentiment de communion nationale et internationale qui a connu son *climax* lors de la marche du 11 janvier. Ils analysent la façon dont les médias, en particulier les chaînes de télévision et les réseaux sociaux, ont été des acteurs à part entière des processus de mobilisation à l'occasion des marches. Est également examinée l'hypothèse selon laquelle les marches se sont elles-mêmes constituées en média, devenant un vecteur de diffusion des messages dans l'espace public. À partir d'analyses de contenu, les contributions permettent de repérer quelles ont été les mécanismes et les limites de cette unité et de comprendre la façon dont, sur les réseaux sociaux, ont pu émerger des positions alternatives au consensus « Je suis Charlie » largement dominant dans les médias traditionnels (télévision, radio, presse écrite).

Enfin, la dernière partie de l'ouvrage élargit la focale pour s'intéresser à la façon dont les attentats de janvier ont fait émerger ou réactivé certaines problématiques propres aux médias dans le débat public : liberté de la presse et droit au blasphème, rôle des intellectuels, responsabilité des médias et critiques

des téléspectateurs. Les médias sont alors de nouveau examinés dans leur capacité à générer, façonner et diffuser un sens des événements.

Pierre LEFÉBURE  
Université Paris 13  
LCP-IRISSO

Claire SÉCAIL  
LCP-IRISSO



# LE TEMPS DE L'ATTAQUE



# Les Unes internationales du 8 janvier 2015

## Entre uniformité et singularité<sup>1</sup>

L'attentat contre *Charlie Hebdo* a été largement relayé dans les médias et de même dans les réseaux sociaux. Ces derniers sont d'ailleurs le lieu où beaucoup de bribes d'information publiées par des amateurs paraissent afin d'être reprises (ou non) ensuite par les médias traditionnels. Le 7 janvier 2015, vers midi, ce sont d'abord les journalistes de l'agence

---

1 Cet article (comme ceux de M. Bazin et de T. Deldicque dans cet ouvrage collectif) fait partie d'une recherche commune, menée en 2015 dans le cadre du Master 2 « Médias, langages et société » de l'Institut français de presse de l'université Paris 2. C. Balayer a travaillé sur les discours de François Hollande, A. Choquet sur le rôle de l'émotion à la télévision, M. Bazin sur le slogan *Je suis Charlie*, T. Deldicque sur le rôle des intellectuels dans le débat médiatique, A. Martel sur les témoignages télévisuels, A. Minart sur les Unes du 12 janvier 2015 ainsi que moi-même sur les Unes du 8 janvier 2015. Je tiens ainsi à remercier l'ensemble de cette équipe pour leur curiosité et leur implication. Le travail commun et les discussions ont contribué fortement aux trois articles ci-présents.

Premières Lignes qui, sur le toit à proximité du siège de *Charlie Hebdo*, envoient deux vidéos enregistrées avec leur téléphone portable à i-Télé et France 2. Deux vidéos, comme d'autres, devenues virales ce jour-là. En regardant la place qu'occupe le web, tant au niveau de la présence et de la transmission de l'information, qu'au niveau du partage de cette dernière au sein des réseaux sociaux<sup>1</sup>, une analyse des Unes peut paraître parfaitement démodée. D'autant plus que les métamorphoses de la presse imprimée concernent également les Unes<sup>2</sup>. Si changement il y a, sur le plan de la production et de la réception de l'information<sup>3</sup>, la position symbolique de la Une continue à persister de par son statut très spécifique. Sa ré-médiatisation<sup>4</sup> dans d'autres médias en fait partie ; comme, par exemple, sa présence dans les

- 
- 1 Cf. ici les articles de Romain Badouard et de Joël Gombin, Bérénice Mariau, Gaël Villeneuve dans cet ouvrage.
  - 2 M. Weldon, *Everyman News. The Chaning American Front Page*, Missouri, University of Missouri Press, 2008.
  - 3 À titre d'exemple : J. Jouët, R. Rieffel (dir.), *S'informer à l'ère numérique*, Rennes, PUR, 2013 ; R. Le Champion (dir.), *Journalisme 2.0. Nouvelles formes journalistiques, nouvelles compétences*, Paris, La Documentation française, 2012.
  - 4 Formule librement inspirée de la notion de « remediation » (voir J.D. Bolter et R. Grusin, *Remediation. Understanding New Media*, Cambridge, MA, London, MIT Press, 2000). Dans le cas de la Une, il ne s'agit pas uniquement d'une reprise des codes de la presse imprimée, mais d'une reproduction complète de la Une au sein d'autres formes médiatiques.

journaux télévisés qui les montrent au sein de leur dispositif sous forme de mise en abyme.

La Une est une source pour d'autres récits médiatiques et participe ainsi à une condensation, désignation et qualification de l'actualité en cours et en train de se faire. Elle témoigne également du changement de la production journalistique à l'ère du numérique en reproduisant des captures d'écran du web et des vidéos, par exemple. Depuis un certain temps, mais plus spécifiquement observable sur le web, une pré-médiatisation (effet d'annonce), est également à constater : à savoir de montrer en ligne certaines Unes la veille de leur publication imprimée<sup>1</sup>. La Une impose une présence énonciative et matérielle particulière. Elle est l'espace visuel permettant de saisir sur une surface relativement stable et non modifiable en aval (contrairement aux pages d'accueil des sites d'information) les premières réactions et interprétations de ce qui arrive. La Une occupe ainsi la place intermédiaire entre les interventions médiatiques immédiates, « en direct » (émissions spéciales, vidéos amateurs réactions sur les réseaux sociaux etc.) et les analyses tentant d'expliquer et de narrer en détail le déroulement des faits et ses possibles conséquences durant les jours qui suivent. Étant un point d'ancrage

---

1 Par exemple : [www.revues2presse.fr](http://www.revues2presse.fr) (dernière consultation : 8 octobre 2015).

temporel, spatial et matériel, la Une, comme celle du 8 janvier, tente de saisir ce que l'on connaît déjà d'autres événements : une « expérience historique du temps présent<sup>1</sup> ». Suspendue dans l'air, tenant en elle ce qui a été et de ce qui adviendra ou de ce qui est déjà en train de se dérouler en direct dans d'autres médias au moment de sa publication.

La Une correspond donc à une temporalité plutôt contemplative de l'information, induite par sa matérialité et sa forme. En comparaison avec d'autres formes médiatiques, la Une impose un arrêt artificiel à l'accélération apparente du temps, une sorte de « danse lente de l'information<sup>2</sup> ». Si la page du journal est donc un « support signifiant<sup>3</sup>, la Une l'est d'autant plus. Allant des réactions émotives à chaud à une esthétique et réflexion particulière, se composant d'éléments graphiques variables en fonction de la ligne éditoriale et de l'agenda médiatique tout en reflétant également le climat économique de l'industrie de la presse et l'horizon d'attente des lectrices et lecteurs, la Une ne fait pas que communiquer des nouvelles. Elle peut participer à la formation des mémoires collectives et ou

- 
- 1 K. Niemeyer, *De la chute du mur de Berlin au 11 septembre 2001. Le journal télévisé, les mémoires collectives et l'écriture de l'histoire*, Lausanne, Antipodes, 2011.
  - 2 M. Weldon, *Everyman News...*, p. 1.
  - 3 M. Mouillaud, J.-F. Tétu, *Le Journal quotidien*, Lyon, PUL, 1989, p. 42.

encore faire fonction de source historique de première main. Elle peut même devenir un objet matériel de la mémoire, une sorte de référent personnel et collectif historique tangible qui se laisse collecter, toucher et regarder. L'analyse des Unes de la presse quotidienne internationale<sup>1</sup> du 8 janvier 2015 se veut ainsi comme une première lecture, une vue d'ensemble critique afin de dégager des types de Unes tout en discutant la question dans quelle mesure l'attentat du 7 janvier fait partie des événements à envergure mondiale dont la médiatisation se caractérise souvent par une prédominance de sources uniformes.

## Méthodologies et limites

Le Newseum, musée américain<sup>2</sup> situé à Washington DC, publie chaque jour la première page des quotidiens du monde entier et sauvegarde par la suite les Unes renvoyant à des événements historiques importants. Ce choix éditorial n'est pas anodin. Sous la désignation *Charlie hebdo attacks*, les Unes du 8 et du 12 janvier 2015 se trouvent parmi d'autres occurrences ou événements d'importance nationale

- 
- 1 Nous avons occasionnellement inclus des hebdomadaires ayant publié un numéro le 8 janvier.
  - 2 URL : [www.newseum.org/about](http://www.newseum.org/about) (dernière consultation : 10 octobre 2015).

et/ou internationale comme l'ouragan Katrina, la légalisation du mariage homosexuel, la disparition de Ronald Reagan, le 11 septembre 2001, la guerre en Irak ou encore les Jeux Olympiques de Londres en 2012. Les événements de janvier 2015 sont insérés dans une chronologie de l'histoire nord-américaine récente et se glissent ainsi dans une continuité post 11 septembre 2001<sup>1</sup>. Cet article s'appuie principalement sur les données du Newseum tout en tenant compte du fait que ce dernier, malgré son caractère public, est politiquement orienté au regard de ses donateurs<sup>2</sup>. L'initiative du Newseum se base néanmoins sur une approche non sélective : tous les journaux qui le souhaitent peuvent participer au projet.

Ainsi, les 995 Unes du 8 janvier provenant de ce site ainsi que 22 autres Unes<sup>3</sup> rassemblées ont été téléchargées et classées. Plusieurs éléments n'ont pas été pris en compte pour la totalité des 1 017 quotidiens, notamment certaines précisions concernant les orientations éditoriales, les tirages ou le nombre d'exemplaires vendus. Ces lacunes ont été comblées pour certains titres lors des études de cas. Sur le total

- 
- 1 D'ailleurs, 22 Unes du 8 janvier 2015 reviennent explicitement sur cet événement.
  - 2 [www.newseum.org/about/founding-partners/](http://www.newseum.org/about/founding-partners/) (dernière consultation : 9 octobre 2015).
  - 3 Dont 19 titres de la presse quotidienne régionale française et 12 titres européens.

des Unes, 685 proviennent d'Amérique du Nord, 120 d'Europe (incluant les non-membres de l'UE), 112 d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud, 49 des pays d'Asie, 31 du Moyen Orient, 9 de l'Océanie, 5 d'Afrique et 6 des Caraïbes. La répartition des quotidiens est assez inégale, s'expliquant par le caractère local du Newseum (prédominance des quotidiens nord-américains) et d'autre part, même si les chiffres sont en baisse depuis 1940, par le grand nombre de quotidiens (1 331 en 2015)<sup>1</sup> publiés aux États-Unis.

L'analyse de contenu ne propose pas de rééquilibrage statistique des proportions car il ne s'agit pas d'une étude ayant pour objet un comparatisme statistique poussé. Dans le cadre de cet article, il nous intéressait plutôt de répartir les titres de façon homogène dans des catégories spécifiques permettant ainsi de saisir le type de Une choisi de la part des rédactions respectives. Une autre difficulté méthodologique principale ne concernait pas seulement la collecte d'autres Unes<sup>2</sup>, mais notamment la compréhension des titres étrangers.

---

1 URL : [www.naa.org/Trends-and-Numbers/Circulation-Volume/Newspaper-Circulation-Volume.aspx](http://www.naa.org/Trends-and-Numbers/Circulation-Volume/Newspaper-Circulation-Volume.aspx) (dernière consultation : 11 octobre 2015).

2 Sur beaucoup de sites d'information en ligne, il a été possible de trouver des Unes du monde entier, mais elles étaient quasiment toutes présentes sur le site du Newseum. Il a été difficile cependant – même pour une collègue russe – de trouver davantage de Unes provenant de Russie.

Dans la mesure du possible, des collègues et amis ont pu participer à la traduction<sup>1</sup>, pour d'autres cela n'a pas été réalisable mais à partir des photographies ou encore des logiciels de traduction il a été possible de voir si le journal faisait mention des attaques à Paris ou non. Finalement, et à nouveau sur la base des 1 017 Unes ont été créées les catégories et sous-catégories suivantes :

- Rien, la Une ne mentionne pas l'événement ;
- *Je suis Charlie* en pleine page ou comme titre principal (typographié ou dessiné – donc non par la mise en abyme via une photographie. Ont ensuite été créées deux sous-catégories « Je suis Charlie » et « Nous sommes Charlie ») ;
- Photographie (sous-catégories selon la photographie dominante : « Je suis Charlie » sur pancarte, « suspects » à travers une photographie des frères Kouachi), « victimes » à travers des photographies des caricaturistes de *Charlie Hebdo*, « *not afraid* » sur

---

1 Je tiens à remercier celles et ceux qui m'ont aidée à traduire en français, allemand ou anglais les Unes que je n'arrivais à déchiffrer toute seule : Muhammad Asghar (urdu), Ela Fischer (polonais), Thomas Fourquet (persan), Ekaterina Kalinina (russe et suédois), Dounia Mahlouy (arabe), Tuân Nguyen (japonais), Gilad Padva (hébreux), Meheli Sen (bengali).

différentes pancartes, « sauvetage » à travers la vision des ambulances et/ou policiers et parfois victimes, « deuil » à travers la mise en avant des bougies, parfois croisée avec *Je suis Charlie* ou « militaire ») ;

- Captures d'écran de la vidéo amateur montrant les frères Kouachi armés, sortant de la voiture ou encore Ahmed Merabet, policier par terre (afin de répertorier l'ensemble des Unes montrant la capture d'écran ont également été répertoriées les Unes où cette capture d'écran ne domine pas l'ensemble, mais où elle était également présente) ;
- Reproduction des caricatures de *Charlie Hebdo* (reproduction d'une Une ou d'une caricature de *Charlie Hebdo*) ;
- Dessin spécifiquement réalisé en lien avec l'attaque (ici nous avons séparé ensuite les dessins/caricatures réalisés par des caricaturistes provenant du quotidien même ou de la reproduction d'un dessin provenant d'un autre caricaturiste) ;
- Texte (uniquement du texte ou quand la photographie/dessin présente moins que 1/3 de l'ensemble de l'espace accordé à l'événement) ;

- Brève (petit encart / titre-bandeaux / petite colonne sous forme de brève (texte et/ou photo) qui n'est pas au centre de la Une mais en périphérie (en bas ou en haut de la page), occupant moins que 1/8 de la Une).

## Dominances visuelles

Les premiers résultats ont permis de situer et de chiffrer le contenu présent sur l'ensemble des Unes. Sur 363 Unes (35,7 %) il n'y a pas de traces de l'attaque contre *Charlie Hebdo*, tandis que 654 quotidiens (64,3 %) la mentionnent sous diverses formes. Calculé ainsi sur l'ensemble des Unes traitant le sujet, 48,8 % montrent une ou plusieurs photographies, 16,3 % signalent l'attaque sous forme de brève, 13,8 % choisissent la mise en avant du texte et 10,7 % montrent des captures d'écran de la vidéo amateur précitée. Les caricatures réalisées en réponse à l'attaque occupent 5,8 % des Unes, seulement 1,7 % des Unes choisissent d'y reproduire en prédominance les caricatures de *Charlie Hebdo*. 2,6 % des Unes affichent un « Je suis Charlie » ou encore ses variations en pleine page. Le visuel, sous forme photographique, capture d'écran ou dessin domine ainsi avec 73 % les Unes mentionnant l'attentat. Sur cette base, il a été possible

de mieux cerner l'espace accordé à l'attaque, à savoir donc sa place dans l'agenda médiatique ainsi que son cadrage et son statut d'événement, d'occurrence ou de non-événement sur les Unes respectives : « C'est la surface que telle information occupe, par rapport aux autres informations, qui transforme cette information en événement<sup>1</sup> ».

L'analyse de l'agencement interne de chaque Une, à savoir la mise en relation narrative, les relations tissées entre éléments visuels et textuels, mérite un regard particulier et s'est trouvée facilitée par cette analyse de contenu préalable et l'ajout des sous-catégories mentionnées. Ainsi, les Unes se laissent classer selon les typologies suivantes : celles qui jouent le rôle du relayeur d'information, du relayeur d'émotion et de spectacularisation ou encore celui du répondant et agissant. Parfois, ces caractéristiques sont imbriquées, mais sur l'ensemble du corpus la plupart des quotidiens choisissent une ligne éditoriale assez claire. Une analyse de discours très pointue et comparative des Unes à prédominance textuelle manque ici malheureusement et notamment pour des questions liées à l'impossibilité de traduire l'ensemble du corpus. C'est la raison pour laquelle une attention particulière a été portée à l'utilisation

---

1 M. Mouillaud et J.-F. Tétu, *Le Journal...*, p. 56.

de la photographie et des captures d'écran, aux caricatures ainsi qu'aux productions textuelles prenant la forme d'un éditorial.

## Brèves et absences

L'absence de l'attentat sur les Unes est intéressante à observer car hormis pour l'Océanie<sup>1</sup>, celle-ci n'est pas liée aux décalages horaires mais à des contraintes techniques (le journal était déjà en impression) ou à des choix éditoriaux. Parmi les 363 Unes en question figurent 301 quotidiens nord-américains (dont 4 canadiens) et notamment des titres régionaux ou locaux qui mettent en avant les conditions météorologiques extrêmes, le sport, la politique locale, des faits divers ou encore la région en tant que telle<sup>2</sup>. 16,3 % des quotidiens, comptés sur l'ensemble des Unes mentionnant l'attaque, ont fait le choix de la présenter sous forme de brève factuelle, fréquemment à tendance émotionnelle : « Paris sous le choc », « Terreur à Paris. 12 morts »,

---

1 Neuf heures de plus par rapport à la France.

2 On note ici principalement les titres du Wisconsin, d'Alaska, d'Alabama, d'Arkansas, du Colorado, du Connecticut, de la Floride, de Georgia, d'Iowa, d'Illinois, du Kansas, ou encore du Michigan, Texas, mais également certains de l'État de Washington, de New York et de la Californie.

« Un acte de barbarie » ou encore l'évocation du slogan « Je suis Charlie » servant à désigner les événements. Ces quotidiens n'accordent donc pas une place prioritaire à l'événement sur la Une, même si un renvoi existe la plupart du temps vers l'intérieur du journal en question. Pour la catégorie de la brève figurent uniquement 7 quotidiens européens et 13 extra-européens. Ce sont encore la plupart des quotidiens américains (87 titres) qui sont concernés ici. Cet aspect montre que les autres titres du corpus et notamment ceux de provenance européenne placent l'attaque la plupart du temps au premier plan. Autrement dit, sur les 685 Unes nord-américaines, 388 (presque 57 %) ne parlent pas ou peu de l'attentat. Il peut être question ici d'une volonté de distinction avec d'autres quotidiens régionaux ou nationaux<sup>1</sup> ou encore de la mise en avant de l'agenda local ou régional suivant l'idée d'une domestication des nouvelles internationales<sup>2</sup>. Reste que ce choix éditorial montre que la question du terrorisme ne prédomine point la totalité de l'actualité régionale et locale en Amérique du Nord. On aurait pu penser le

- 
- 1 A. Reiser, « The News Conference : How Daily Newspaper Editors Construct The Front Page », *Journalism Quarterly*, vol. 69, n° 4, Hiver 1992, p. 971-986.
  - 2 L. Clausen, « Localizing the Global : “Domestication” Process in International news Production », *Media, Culture and Society*, 26, 1, 2004, p. 25-44.

contraire à l'égard de l'importance des événements du 11 septembre 2001, leurs conséquences (géopolitiques mais également leurs latentes manifestations dans la vie quotidienne (*Neighbourhood Watch, Homeland Security Act, etc.*)).

Les 62 Unes ne mentionnant pas l'événement proviennent de tous les autres continents, notamment d'Amérique Centrale et du Sud<sup>1</sup>. Certaines Unes colombiennes ou mexicaines, par exemple, mettent en avant la guerre des bandes ou la mort d'un membre de ces dernières. Pour la plupart de ces quotidiens, les raisons du silence sont certainement similaires à celles des Unes nord-américaines concernant tout au moins la différenciation avec d'autres quotidiens, mais également l'orientation politique et l'agenda médiatique. Cependant, certains quotidiens du Moyen Orient occupent ici un statut particulier. Dans sa version persane, par exemple, le quotidien iranien *Keyhan*, un de plus anciens quotidiens du pays, ne mentionne pas l'attentat sur la Une, mais le délègue dans les faits divers sur les dernières pages du journal : « des tirs dans Paris font 12 morts et 10 blessés<sup>2</sup> ». En revanche,

---

1 21 titres provenant d'Amérique Centrale et Sud, 22 de l'Océanie et d'Asie, les autres d'Europe, d'Afrique, de Russie et du Moyen Orient.

2 Information traduite par T. Fouquet sur [www.radiofarda.com](http://www.radiofarda.com) (dernière consultation : 17 octobre 2015).

la version internationale du même quotidien, écrite en langue anglaise, mentionne en Une les attentats en titrant « attaque scandaleuse au cœur de Paris<sup>1</sup> », sans pour autant qualifier cette dernière comme étant terroriste. Le mot terreur paraît uniquement dans les déclarations citées dans l'article, dont celles de François Hollande et David Cameron. L'absence sur la Une peut donc également indiquer un refus de qualifier l'attentat comme étant un événement terroriste majeur.

Parfois, une fausse absence est annoncée dans d'autres médias. Le soir du 8 janvier 2015<sup>2</sup>, *Courrier International* déplore sur son site que le quotidien pakistanais *Daily Jang* ne mentionne pas l'attaque. Pourtant, le plus ancien quotidien pakistanais en fait la mention en Une<sup>3</sup> : « Paris, coups de feu sur la rédaction d'un magazine politique. 14 personnes tuées, incluant la personne qui a réalisé les caricatures blasphématoires<sup>4</sup> » et publie des captures d'écran

---

1 <http://kayhan.ir/en/publication/203/1604> (dernière consultation : 16 octobre 2015).

2 [www.courrierinternational.com/article/2015/01/08/attentat-contre-charlie-trop-de-tolerance-a-l-egard-de-l-intolerance](http://www.courrierinternational.com/article/2015/01/08/attentat-contre-charlie-trop-de-tolerance-a-l-egard-de-l-intolerance) (dernière consultation : 17 octobre 2015).

3 [webmedia.newseum.org/newseum-multimedia/tfp\\_archive/2015-01-08/pdf/PAK\\_DJ.pdf](http://webmedia.newseum.org/newseum-multimedia/tfp_archive/2015-01-08/pdf/PAK_DJ.pdf) (dernière consultation : 10 octobre 2015).

4 Traduit par M. Asghar (de l'urdu).

de la vidéo amateur<sup>1</sup> virale sur le web montrant les frères Kouachi abattant d'une balle le policier Ahmed Merabet.

## Captures et boucles

La question de la mise en boucle de certaines images et phrases n'est plus une nouveauté, surtout quand il s'agit d'interroger les événements à envergure mondiale<sup>2</sup>. Les images télévisées du 11 septembre 2001 en sont peut-être un des exemples majeurs avant l'arrivée du web 2.0. Concernant les événements du 7 janvier 2015, nous pouvons observer deux mises en boucle ayant influencé les Unes du lendemain. D'une part, le slogan « Je suis Charlie » a rapidement fait le tour de la toile<sup>3</sup>, se transformant en formule au

- 
- 1 Publiée sur Facebook vers 13 h 15 le 7 janvier 2015, Jordi Mir, auteur de la vidéo, s'est ensuite excusé d'avoir filmé et posté la scène sur Facebook (source : *Associated Press*).
  - 2 À titre d'exemple : l'article de C. Sécaïl dans cet ouvrage ; G. Truc, « Le 11-Mars comme un nouveau 11-Septembre. Le traitement photographique des attentats de 2004 à Madrid », *Études photographiques*, 2011, URL : <http://etudesphotographiques.revues.org/3176> (dernière consultation : 1 novembre 2015) ; K. Niemeyer, *De la chute du mur de Berlin ...* ; C. Cheroux, *Diplopie. L'image photographique à l'ère des médias globalisés. Essai sur le 11 septembre 2001*, Paris, Le Point du Jour, 2009, p. 99.
  - 3 Cf. l'article de Maëlle Bazin dans cet ouvrage.

sens d’Alice Krieg-Planque<sup>1</sup> durant les jours à venir – à savoir en une polysémie d’interprétations mais également d’adhésion ou de non-adhésion au slogan. Sur les Unes analysées, il se décline en différents spectres, allant d’une solidarité éditoriale clairement énoncée à une reproduction photographique des pancartes. D’autre part, la vidéo amateur précitée a été rapidement relayée sur le web. Sur la totalité des 654 Unes on note que 70 (10,7 %) publient une capture d’écran de cette vidéo en la mettant au premier plan<sup>2</sup>. Sur 41 Unes on voit un des frères Kouachi pointer son arme sur le policier, sur les autres 29 Unes, la capture du moment de leur départ en voiture a été choisie. Jordi Mir, auteur de la vidéo, n’est jamais mentionné sur les Unes. La source attribuée aux captures est l’AFP, Reuters, l’AP ou encore est-il indiqué « capture d’écran ». Le *New York Times* précise en légende « via Reuters » et est d’ailleurs un des rares quotidiens américains à envergure internationale à publier la capture d’écran avec le policier à terre. Le seul quotidien français est *le Figaro*, mais le journal montre uniquement la capture de leur départ en voiture. Comme beaucoup d’autres quotidiens,

---

1 A. Krieg-Planque, *La Notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Presses universitaires de Franche-Comté, coll. « Annales littéraires », 2009, 144 p.

2 Sur 39 autres elle y paraît en périphérie.

*Anandabazar*, publié en bengali à Kolkata touchant environ 5 millions de lecteurs<sup>1</sup>, utilise ces captures pour proposer un récit sensationnel : « Paris en sang. Des balles en réponse à la satire<sup>2</sup> ». Hormis le caractère spectaculaire et leur publication déontologiquement discutable, ces captures d'écran sont souvent plus floutées sur les Unes que dans leur version originale audiovisuelle.

Il est intéressant de s'attarder sur la Une du quotidien conservateur colombien *El Tiempo*, comptant plus d'un million de lecteurs en 2012<sup>3</sup>. Comme l'édition spéciale de *Paris Normandie*<sup>4</sup>, la Une colombienne est entièrement publiée en noir et blanc pour montrer la solidarité avec *Charlie Hebdo* (« *En protesta por el ataque terrorista [...] esta primera plana se publica en blanco y negro*<sup>5</sup> »). Cependant, le titre montre trois captures d'écran de la vidéo en essayant de recréer les images en mouvement : le policier par terre levant les mains, se tournant ensuite vers le sol et le départ des

1 Indian Readership survey : [web.archive.org/web/20131126051927/http://mruc.net/images/irs2012q2-topline-findings.pdf#page=11&zoom=auto,-175,590](http://web.archive.org/web/20131126051927/http://mruc.net/images/irs2012q2-topline-findings.pdf#page=11&zoom=auto,-175,590) (dernier accès : 16 octobre 2015).

2 Traduit du bengali par Meheli Sen.

3 [www.eltiempo.com/archivo/documento/CMS-11783445](http://www.eltiempo.com/archivo/documento/CMS-11783445) (dernier accès : 14 octobre 2010).

4 Qui ne garde que le mot *Normandie* en bleu.

5 [webmedia.newseum.org/newseum-multimedia/tfp\\_archive/2015-01-08/pdf/COL\\_ET.pdf](http://webmedia.newseum.org/newseum-multimedia/tfp_archive/2015-01-08/pdf/COL_ET.pdf) (dernier accès : 12 octobre 2015).

frères Kouachi après avoir tiré sur lui. À droite de ces captures suit l'annonce d'une chronique qui décrit la mentalité délirante des acteurs du crime. Ce choix éditorial peut donc s'exprimer par ce biais, à savoir de mettre en exergue la brutalité des auteurs et le renvoi vers leur dénonciation sur la page 12 du journal. Dans un encart, le quotidien annonce également la couverture télévisuelle du soir de *El Tiempo* télévision via le slogan «Je suis Charlie» et l'expression d'un deuil partagé à travers cette émission.

La présence des captures d'écran sur de nombreuses Unes donne l'illusion d'une proximité avec ce qui est arrivé. Cependant, elles ne font sens qu'en connaissance de leur contexte car une telle scène a été vue et revue à la télévision et au cinéma. Le fait de savoir que ces images ne relèvent point de la science-fiction innerve leur potentiel de signification. Faisant ainsi preuve d'existence malgré ou grâce à leur caractère du flou, ces captures ne font pas que signifier l'événement mais également sa manière de se faire dans l'histoire du temps présent. Autrement dit, les images amateurs participent à l'événement en train de se faire et seront peut-être même l'objet ou source d'une future histoire qui reste à écrire.

## Photographies et dessins en (ré-)action

Presque la moitié des quotidiens évoquant l'attentat contre *Charlie Hebdo* (48,8 %) a fait le choix de publier des photographies provenant principalement de l'AFP, de l'AP et de Reuters<sup>1</sup>. Ces Unes montrent les personnes rassemblées sur la place de la République le soir du 7 janvier (64 %) le plus souvent en proposant un plan général ou plan d'ensemble en vue plongée, mais également à travers des plans plus rapprochés (plan poitrine ou gros plan) de personnes portant la pancarte « Je suis Charlie », des bougies, stylos ou autres objets. 32,6 % de ces Unes montrent d'ailleurs cette mise en abyme de « Je suis Charlie » en se servant des photographies. Par exemple, le quotidien suédois *Dagens Nyheter*<sup>2</sup> titre « *Vi är en tidning. Vi har sorg i dag*<sup>3</sup> » (« Nous sommes un journal. Nous sommes en deuil aujourd'hui ») avec en Une les portraits de Maris, Wolinski, Cabu, Charbonnier et de Verlhac<sup>4</sup>, suivie d'une prise de vues sur la place de la République

---

1 À l'exception de quelques titres de la PQR française.

2 Quotidien libéral et indépendant fondé en 1864.

3 Traduit par E. Kalinina du suédois.

4 Uniquement 15 quotidiens montrent les visages des victimes en Une.

montrant plusieurs pancartes avec le slogan « Je suis Charlie ».

Un seul quotidien local américain, le *Sheridan Press* de Sheridan (Wyoming), choisit de publier une image de sa propre rédaction avec les pancartes « Je suis Charlie<sup>1</sup> », en forme de solidarité explicitement restituée par la présence visuelle du corps journalistique. Un seul quotidien reproduit la photographie de la rédaction de l'AFP tenant les pancartes « Je suis Charlie » : il s'agit du bolivien *Pagina Siete*, créé en 2010 et traitant principalement des questions politiques et économiques. 23,5 % des quotidiens publient les moments de sauvetage et d'évacuation, notamment les images prises par Martin Bureau (AFP) et par Thibault Camus (AP). Ce dernier est également à l'origine de la photographie qui montre les personnes tenant les lettres sur des pancartes formant ensuite un « *not afraid* » dans la foule, 22,3 % des Unes montrant des photographies. À l'exception du *Aftonbaldet* (Suède), du *Buenos Aires Herald* (Argentine) et du *Haaretz* (Israël), cette photographie circule pour une majorité sur la Une des quotidiens nord-américains et rejoignant ainsi une rhétorique initiée le jour du 11 septembre et en continuité depuis : ne pas céder à la menace terroriste. Autrement dit, la majorité

1 <http://thesheridanpress.com/?p=29629> (dernier accès : 10 octobre 2015).

des rédactions ne s'approprient pas les slogans « Je suis Charlie » ou « *not afraid* » pour énoncer un positionnement éditorial explicitement engagé sur leurs Unes. Ces dernières contribuent donc à la mise en récit des événements, mais elles fonctionnent ici comme surface de médiatisation soit pour partager ou s'aligner avec la solidarité et le deuil exprimés en France, soit pour constater l'attaque à la liberté d'expression. Ces Unes se différencient clairement de celles qui engagent une véritable performativité.

Reproduit sous forme typographique ressemblant à la ligne éditoriale de la Une de *Charlie Hebdo* et la plupart du temps en nuances grises et blanches sur fond noir, le slogan « Je suis Charlie » ou le « Nous sommes (tous) Charlie » (sans mise en abyme via une photographie et sans l'utilisation des guillemets<sup>1</sup>) couvre l'ensemble ou le quasi-ensemble de seulement neuf Unes provenant de pays de l'Union européenne et une du Canada<sup>2</sup> (1,4 % sur 654). Les quotidiens

---

1 Sur une dizaine de Unes on trouve le slogan « Je suis Charlie » en titre sur la Une, mais avec les guillemets, indiquant ainsi la parole d'autres personnes et non le slogan au nom du quotidien en question.

2 « Je suis Charlie » en français : *El Punt Avui*, *LeDroit* (Canada) et *taz* (Allemagne) ; « Nous sommes (tous) Charlie » : *ara* (Espagne, en espagnol), *Jornal de Noticias* (Portugal, en portugais), *HetParool* (Pays-Bas, en néerlandais), *Libération* (France), *Neue Vorarlberger Zeitung* (Autriche, en français et allemand), *Kleine Zeitung* (Autriche, en français et allemand).

allemand, autrichien et néerlandais<sup>1</sup> affichent ce slogan en l’accompagnant d’un commentaire journalistique transformant la Une en une prise de position éditoriale. La chronique accompagnant le « Je suis Charlie » de la *taz*<sup>2</sup>, écrite par le rédacteur en chef Andreas Rüttenauer, dénonce clairement les actes et salue le courage des caricaturistes qui ont résisté et n’ont pas cédé après l’attaque précédant celle du 7 janvier 2015 : « C’est aussi pour cette raison que la *taz* dit aujourd’hui : Je suis (*ich bin*) Charlie ». Sur la Une de *Het Parool*<sup>3</sup>, le chroniqueur Theodor Holman parle d’une attaque contre la liberté d’opinion, la culture, l’État de droit mais également contre les Néerlandais tout en soulignant qu’elle ne « fermera pas notre bouche ». Dans la *Kleine Zeitung*<sup>4</sup> (Autriche) il n’y a pas d’auteur mentionné mais le journal souhaite s’associer à la solidarité pour souligner l’importance de la liberté d’opinion. La prise de position éditoriale est donc clairement énoncée et la Une ne montre pas seulement l’ambiance de « Je suis Charlie » : elle se

- 
- 1 *Le Droit* (Canada) annonce une chronique de Patrick Duquette en page 2, les autres quotidiens ne publient pas de chronique sur la Une.
  - 2 Quotidien allemand d’orientation gauche.
  - 3 Quotidien néerlandais majeur, connu pour sa position de résistance durant la Seconde Guerre Mondiale.
  - 4 Le plus grand quotidien régional autrichien avec environ 800 000 lecteurs.

l'approprié et l'incorpore. La Une va donc au-delà de l'information ou de la solidarité : elle devient une surface de dénonciation.

Sur les 654 Unes mentionnant l'attentat, 10 quotidiens reproduisent des dessins de *Charlie Hebdo*<sup>1</sup>, 33 quotidiens (5 %) publient en Une des caricatures réalisées en réponse à l'événement. Leur provenance est principalement européenne, mais on note également la présence de six quotidiens canadiens, de six quotidiens brésiliens, un seul américain et péruvien. Ces Unes mériteraient de plus longs développements. Nous soulignerons seulement ici qu'elles ont en commun un caractère dénonciateur et une défense de la caricature comme acte de résistance. *Politiken*, quotidien sociolibéral danois est le seul qui publie une Une quasi blanche<sup>2</sup>. La caricature de Roald Als se présente sous forme d'un crayon coupé en deux après un premier trait sur le papier, suivi d'un petit espace vide entre deux traits et le crayon qui s'est relevé pour continuer son trait. Ce dessin

---

1 La répartition est assez disparate. On compte le quotidien belge (*De Standard*), deux quotidiens allemands (*Der Tagesspiegel* et *Potsdamer*), un quotidien roumain (*Informatia Zilei*) deux quotidiens hispanophones publiés aux États-Unis (*La Opinión* et *El Diario*) ainsi que deux colombiens (*Q'Hubo* et *El Espectador*), un brésilien (*O Dia*) et un mexicain (*La Razon*).

2 [webmedia.newseum.org/newseum-multimedia/tfp\\_archive/2015-01-08/pdf/DEN\\_POL.pdf](http://webmedia.newseum.org/newseum-multimedia/tfp_archive/2015-01-08/pdf/DEN_POL.pdf) (dernière consultation : 12 octobre 2015).

minimaliste en comparaison avec les autres Unes condense plusieurs récits possibles : celui de l'attentat menant à la solidarité ou encore l'attaque à la liberté d'expression et sa résistance – deux récits soulignés dans la chronique du rédacteur en chef Bo Lidegaard insérée sur la droite.

Autre exemple, l'hebdomadaire polonais *Angora* ne titre pas uniquement en rouge « Nous sommes Charlie! » avec un point d'exclamation ; et en noir « C'était une attaque sur nous tous<sup>1</sup> » (« *To był zamach na nas wszystkich* ») : il publie également une caricature signée K2/Angora inspirant l'idée que par leurs actes, les terroristes se sont surtout tiré une balle dans le pied, au sens propre comme au figuré. Accompagnée d'un commentaire assez osé, l'interprétation de cette caricature est accentuée par la parole du journaliste Michael Ogorek qui regrette que les dessins de *Charlie Hebdo* ne montrent pas l'avenir des terroristes :

S'ils arrivent au paradis selon leur désir, ils ne récupéreront ni leurs jambes, leurs bras ou autres membres. En les voyant privés de ces parties du corps, les vierges du Paradis qui s'y promènent choisiront assurément les caricaturistes français.

Ciblant un monde médiatique et politique – celui de la caricature – qui fait partie des formes

---

1 Traduit par E. Fischer du polonais.

d'expression les plus subtiles et navigue, non sans controverse, entre art, information et commentaire, les frères Kouachi n'ont pas ouvert le feu en mots ou en dessin, mais ils se sont attaqués au lieu de production des discours qu'ils critiquent. Peu nombreuses mais fortement présentes sur le web, les Unes qui affichent explicitement leur solidarité journalistique (les varia de « Je suis Charlie ») ou encore celles qui dénoncent par une chronique ou un dessin, peuvent être comprises comme un souhait de réversibilité de ce qui vient d'arriver, à savoir de tourner en arrière. Elles peuvent également être appréhendées comme un contre-feu symbolique dans une guerre des images à force déséquilibrée. Ce que Frédéric Lambert constate pour les écrits d'Albert Londres dans son article sur l'esthésie de la dénonciation<sup>1</sup> peut finalement s'appliquer aux caricatures : s'imposant comme une volonté d'agir sur et avec le monde à travers une composition spécifique d'éléments visuels et textuels, la Une peut rendre visible la dénonciation mais peut également se transformer en un espace performatif de dénonciation.

---

1 F. Lambert, « Albert Londres en Terre d'ébène, esthésie de la dénonciation », *Le Temps des medias*, n° 26, printemps 2016.

## Uniformité et singularité

Sur l'ensemble des Unes analysées la prédominance des sources « classiques » provenant des grandes agences de presse confirme donc partiellement le déséquilibre que Tristan Mattelart, entre autres, constate à propos de la circulation internationale de l'information à l'ère du numérique<sup>1</sup>. S'y ajoutent également, ce qui n'est pas nouveau concernant les événements mondialement partagés<sup>2</sup>, le prisme du regard national ainsi que les singularités en matière de réponse active sur la Une à ce qui vient d'arriver. En ce sens, les Unes type qui se dégagent permettent de saisir la coexistence de régimes visuels et textuels partagés mondialement, sans pour autant conduire à cette fausse idée d'une uniformisation totalisante de l'information et ainsi des mémoires collectives. Autrement dit, entre silence, émotion et réponses

- 
- 1 T. Mattelart, « Les enjeux de la circulation internationale de l'information », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 5, 2014, URL : <http://rfsic.revues.org/1145> (dernière consultation 12 octobre 2015).
  - 2 E. Eide, R. Kinelius, A. Phillips (dir.), *Transnational media events, the Mohammed Cartoons and the Imagined Clash of Civilisations*, Göteborg, Nordicom, 2008 ; J. Arquembourg, G. Lochar, A. Mercier (dir.), « Événements mondiaux. Regards nationaux », *Hermès*, n° 46, 2007.

clairement énoncées, les Unes sont un des épacentres de la mise en événement naviguant entre une majoritaire uniformisation « globalisée » à variations éditoriales et une singularité affichée rompant également avec certaines habitudes journalistiques.

Les Unes françaises en font partie tout en portant en elles un double épacentre de la mise en événement : elles émergent dans l'espace géographique où les faits se sont produits, menant ainsi à une énonciation de proximité avec ces derniers. L'usage du carré noir est plus fréquent en Une nationale qu'internationale<sup>1</sup>, soulignant le deuil et le choc ainsi que la journée noire pour la presse en tant que telle. Ici, sur fond noir, les mots « liberté », « liberté d'expression » ou « la presse » apparaissent majoritairement dans les titres et éditoriaux avec l'ajout « assassinée ». *Le Progrès*, par exemple, publie un dessin en noir, blanc et rouge montrant un homme cagoulé tirant visuellement dans la page du journal, tout en citant l'article 11 de la Déclaration française des droits de l'homme de 1789 (ce qui n'est le cas pour aucune Une internationale), avant de constater la liberté exécutée en pied de Une. Du côté de la PQR, on observe des photographies plus variées des rassemblements. Ce qui se dégage cependant du contenu linguistique des Unes françaises

---

1 Sur les 24 Unes françaises analysées (dont des titres nationaux et régionaux, payants et gratuits), 11 choisissent le carré noir.

peut être comparé aux réactions immédiates à d'autres événements similaires, comme le 11 septembre 2001 ou encore le 11 mars 2004 : ne pas céder à la menace terroriste et se montrer résistant. Cette tendance est encore plus forte en Une nationale qu'internationale, la reproduction de la photographie « *not afraid* » sur les Unes nord-américaines faisant ici exception. Le 8 janvier 2015, on constate une intertextualité et intericonicité explicite avec les événements du 11 septembre 2001. Le dessin de Ruben L. Oppenheimer montrant deux crayons pointés dans le ciel en forme de tour ressemblant aux WTC et un avion s'approchant de la droite est la seule référence visuelle explicite. Par contre, elle est uniquement présente sur la Une du gratuit *Métro* brésilien et évoquée textuellement dans l'*Orient-Le Jour*, quotidien libanais en langue française. Cependant, même si les attaques contre *Charlie Hebdo* font résonner le 11 septembre 2001, elles le font dans une moindre mesure<sup>1</sup> que pour les attentats de Madrid<sup>2</sup>.

---

1 « 11 septembre 2001 », « 911 » ou « September 11 » ne paraissent que sur 3,4 % des Unes ; calculé sur l'ensemble du corpus mentionnant les attaques.

2 G. Truc, « Le 11 Mars comme un nouveau 11 Septembre. Le traitement photographique des attentats de 2004 à Madrid », *Études photographiques*, 2011, URL : <http://etudesphotographiques.revues.org/3176>. (Dernière consultation : 1<sup>er</sup> novembre 2015).

Quand Clément Chéroux note dans son ouvrage sur les Unes du 11 Septembre que « les spécificités propres à chaque événement historique, comme les particularités de leur perception dans chaque pays, sont ainsi soumises au même processus d'uniformisation », ajoutant qu'« il en va, en somme, des mémoires comme des territoires, ils sont pareillement solubles dans la globalisation<sup>1</sup> », demeure le risque d'oublier les singularités existantes pour toute forme d'événement majeur à dimension globale ou locale dont il ne faut pas négliger les traces, telles que les Unes qui peuvent devenir un espace éditorial de dénonciation et de résistance. En imposant une singularité, certaines Unes du 8 janvier 2015 créent en ce sens une rupture dans l'uniformisation.

Katharina NIEMEYER  
Université Paris 2,  
CARISM

---

1 C. Chéroux, *Diploplie. L'image photographique à l'ère des médias globalisés. Essai sur le 11 septembre 2001*, Paris, Le Point du Jour, 2009, p. 99.

# Rire malgré tout

## Comment les humoristes d'actualité font face au choc

S'il est vrai que l'humour est la politesse du désespoir, s'il est vrai que le rire, sacrilège blasphématoire que les bigots de toutes les chapelles taxent de vulgarité et de mauvais goût, s'il est vrai que ce rire-là peut parfois désacraliser la bêtise, exorciser les chagrins véritables et fustiger les angoisses mortelles, alors oui, on peut rire de tout, on doit rire de tout. De la guerre, de la misère et de la mort. Au reste, est-ce qu'elle se gêne, elle, la mort, pour se rire de nous<sup>1</sup> ?

En septembre 1982, Pierre Desproges énonce ces considérations dans un « réquisitoire » qui va connaître une forte postérité autour de l'idée qu'on doit pouvoir « rire de tout » mais probablement pas de manière plaisante « avec tout le monde ».

Dans son raisonnement, il convoque longuement la figure d'un chauffeur de taxi raciste anti-arabe

---

1 INA, *Tribunal des flagrants délires*, France Inter, 28 septembre 1982 ; P. Desproges, *Les Réquisitoires du Tribunal des flagrants délires*, tome I, Paris, Seuil, 2003, p. 129-130.

mais sans tisser de lien avec l'actualité toute récente du terrorisme qui, selon l'expression usitée, importe les conflits du Proche-Orient sur le territoire français<sup>1</sup>. Néanmoins, le contexte est suffisamment marqué par ces actes sanglants pour que le regard de Desproges les embrasse dans le grand ensemble des « angoisses mortelles » auxquelles il fait référence. C'est pourquoi la proximité entre ces attentats de 1982 et le propos de Desproges trouve un écho puissant dans le contexte des attentats de janvier 2015, ce d'autant plus qu'ils ont commencé par frapper la rédaction de *Charlie Hebdo* et ses membres considérés parmi les plus emblématiques de l'activité satiriste en France (Cabu, Charb, Wolinski). Ces dessinateurs sont justement prêts à provoquer le rire sur tout sujet comme moyen d'activer les consciences plutôt que de les laisser en repos.

Dans ces conditions, quand les satiristes sont assassinés précisément au motif qu'ils se sont donnés de faire rire, la question soulevée par Desproges s'avère soudainement mise à l'épreuve : que ce soit par un acte de volonté ou que ce soit par un naturel qui s'émancipe phénoménologiquement du sentiment d'horreur,

---

1 Attentat à l'explosif dit « du Capitole » (train Paris-Toulouse) le 29 mars (5 morts, 28 blessés), attentat à la voiture piégée de la rue Marbeuf à Paris le 22 avril (1 mort, 63 blessés) contre le journal satirique libanais anti-syrien *Al Watan Al Arabi* (La Nation arabe), attentat antisémite par mitraillage dans la rue des Rosiers à Paris le 9 août (6 morts, 22 blessés).

peut-on rire même quand ces meurtres suscitent individuellement et collectivement la sidération et l'affliction ? Ce questionnement s'inscrit dans le sillage de celui sur la possibilité et les objets de l'humour sur le crime génocidaire<sup>1</sup>. L'analyse que nous allons développer à ce sujet n'a pas tant pour objet de clarifier conceptuellement la question que d'observer empiriquement comment des humoristes d'actualité à la télévision ont appliqué leur activité à ce contexte morbide. Depuis le courant des années 2000, a été noté l'essor du nombre des artistes développant ce registre de « l'humour d'actualité », notamment à la radio et à la télévision, par distinction d'une « bouffonnerie de contestation » dominante dans les années 1970 et 1980 puis d'une tendance privilégiant un « humour de situation » dans les années 1990<sup>2</sup>. Cela a conduit à poser l'hypothèse que, tout en traitant de sujets et d'acteurs politiques, cet « humour d'actualité », parce que soumis à une urgence d'écriture quotidienne ou hebdomadaire et devant contribuer à la fidélisation des publics transversaux de grandes chaînes généralistes, tendrait à faire l'économie d'un point

- 
- 1 A. Lauterwein, C. Strauss-Hiva (dir.), *Rire, Mémoire, Shoah*, Paris, Editions de l'Eclat, 2009.
  - 2 N. Quemener, « Une bouffonnerie désengagée ? Du comique anti-système à la critique hyperpersonnalisée », in P. Charaudeau (dir.), *Humour et engagement politique*, Limoges, Lambert-Lucas, 2015, p. 87-109.

de vue engagé. Si ce raisonnement peut déjà en lui-même être discuté, le contexte spécifique des attentats de janvier 2015 est susceptible, a contrario, d'avoir suscité une forme d'engagement qu'il s'agirait donc d'identifier et d'interpréter.

### Une mise à l'épreuve de la possibilité totale du rire

Avant d'engager une telle analyse, il convient de relever que, dans le cadre posé par Desproges pour assumer la possibilité totale du rire, un facteur n'est pas pris en compte : la temporalité et, par conséquent, la contextualisation. L'humoriste avait posé une question de principe à laquelle il fournissait une réponse de principe dont la valeur tient à sa cohérence interne plutôt qu'au fait d'être (in)validée selon telle ou telle logique de situation. C'est d'ailleurs là son intérêt : poser la possibilité du rire comme une véritable question conceptuelle, de portée générale. C'est parce que le principe est ainsi constitué qu'il peut ensuite être confronté à un contexte spécifique. En l'occurrence, quand le fait terroriste dérègle le fonctionnement ordinaire de la collectivité et que l'essentiel de notre attention est suspendu à la déploration des morts et au suivi de la traque des terroristes qui ne s'y dérobent

pas tant qu'ils s'apprêtent à un affrontement final (lui-même dédoublé par un complice se mettant à son tour en action de manière meurtrière), la question se pose bien en contexte de savoir si la possibilité de rire, et plus particulièrement *d'en* rire, est elle aussi suspendue dans l'attente de mécanismes de normalisation. Et, si le rire est ainsi temporairement empêché, soit qu'on n'y parvienne pas, soit qu'on s'en prive par une discipline de décence vis-à-vis de son environnement social, quand et par quel procédé revient-il, notamment pour pouvoir s'appliquer à ce sujet qui l'a inhibé?

Des réponses à ces questions dépend en partie la capacité d'une société donnée à résister à l'acte terroriste si on admet, en suivant Desproges, qu'on doit pouvoir rire de tout (quoique pas avec tout le monde) et, en prolongeant sa proposition, qu'on doit pouvoir rire de tout sans en être jamais empêché. Cette possibilité d'un rire inconditionnel constituerait la preuve d'une liberté de jugement totalement préservée a contrario de l'empêchement momentané du rire qui attesterait la capacité des terroristes à contraindre cette liberté<sup>1</sup>. Le cas des attentats de janvier 2015 cristallise d'autant plus cet enjeu que les terroristes ont ciblé en

---

1 Un questionnaire voisin consiste à examiner les conditions du «rire prescrit» et du «rire proscrit» en contexte totalitaire : M.-A. Matard-Bonucci, «Rire sans éclats. Esquisse d'une histoire politique et sociale du rire en régime fasciste», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 45, n° 1, 1998, p. 170-195.

premier lieu une entreprise satiriste comme institution ennemie, s'écriant « on a tué Charlie » (capté par l'enregistrement vidéo de la société de production documentaire Premières lignes) après le meurtre des onze personnes dans les locaux du journal. Le « devoir de rire de tout » énoncé de manière existentielle par Desproges et sa traduction sous la forme de l'enjeu normatif du non-empêchement du rire face à l'idéologie des terroristes se trouve d'ailleurs reformulé à leur manière par les acteurs politiques sous la forme du thème de la défense de la liberté d'expression comme valeur fondamentale de la démocratie<sup>1</sup>, thème repris dans les usages du slogan « Je suis Charlie<sup>2</sup> ».

Selon ces termes, le contexte des attentats de janvier constitue une mise à l'épreuve de la possibilité inconditionnelle du rire comme manifestation de la liberté d'expression. Conformément à ce cadre, l'hypothèse qui peut alors être examinée est celle de l'articulation entre travail de sollicitation du rire et travail d'exaltation et de promotion de la liberté d'expression comme facteur de la cohésion de la société française.

Pour établir quand et comment les humoristes d'actualité ont pu trouver les moyens de rire, comment

---

1 Voir dans cet ouvrage le chapitre de P.-E. Guigo et celui de T. Deldicque.

2 Voir dans cet ouvrage le chapitre de M. Bazin et celui de R. Badouard.

ils ont pu solliciter l'attention de leur(s) public(s) et en visant quels effets, nous procédons à une analyse thématique de contenu de trois programmes quotidiens (hors week-end) de télévision :

*C'est Canteloup* [CC] (TF1, 20 h 45, environ sept minutes), créé en octobre 2011 (sous le nom *Après le 20h, c'est Canteloup* jusqu'en 2013), est une parodie de journal télévisé. L'imitateur Nicolas Canteloup y interprète en plateau ou sous la forme du détournement sonore d'images d'actualité des personnalités, principalement politiques, sur des sujets très liés à l'agenda informationnel du jour ou de la semaine. L'animateur et ancien journaliste Nikos Aliagas occupe la fonction d'un présentateur candide. Ce programme par lequel TF1 a opéré un retour au genre satirique délaissé depuis l'arrêt du *Bébête Show* en 1995, réunit une audience moyenne d'environ 8 millions de téléspectateurs et connaît des pics très supérieurs à 9 millions, ce qui en fait régulièrement le programme le plus regardé d'une journée donnée, toutes chaînes confondues. Le ton, déjà pratiqué avec les mêmes auteurs pour la rubrique quotidienne « La revue de presque » dans la tranche matinale d'Europe 1 depuis 2005<sup>1</sup>, est principalement celui de

---

1 Ce ton est également celui de la rubrique de quelques minutes tenue de 2005 à 2011 dans le programme hebdomadaire *Vivement dimanche prochain* présenté par Michel Drucker (France 2). Enfin,

la raillerie ou de la moquerie sur les traits de caractère et les comportements des personnalités traitées, leur propension au ridicule involontaire, à la confusion et aux contradictions.

*Les Guignols de l'info* [GI] (Canal+, 19 h 55, environ 8 minutes), créé en août 1988 (sous le nom *Les Arènes de l'info* jusqu'en juin 1990), est une autre parodie de journal télévisé où des marionnettes représentant des personnalités en vue dans l'actualité interviennent dans des interviews de plateau ou en duplex avec le présentateur PPD directement inspiré de Patrick Poivre d'Arvor, présentateur vedette du journal télévisé de 20 h sur TF1 de 1987 à 2008, ou dans des séquences de reportage ou de parodie de publicité<sup>1</sup>. Le ton est virulent, essentiellement ironique, pour dénoncer les travers des décideurs (démagogie, égoïsme, incompetence, incohérence) et des grands intérêts économiques aux dépens de la population. Les médias sont également ciblés quant à la qualité du journalisme et des programmes de divertissement. Les

---

Nicolas Canteloup a été de 1995 à 2011, une des principales voix des marionnettes dans *Les Guignols de l'info* (Canal+).

- 1 En juillet 2015, la nouvelle direction de Canal+ décide que ce programme jusqu'alors diffusé en clair sera désormais réservé aux abonnés tout en étant disponible gratuitement sur un site internet de vidéos appartenant au groupe. La ligne éditoriale devrait être significativement moins en lien avec l'actualité politique et sociale et le personnage de PPD devrait disparaître.

auteurs entretiennent une fibre moralisatrice autour des vertus de vérité, de solidarité ou de générosité avec parfois un pessimisme profond face au cours des événements. L'audience est relativement élevée pour la chaîne (en moyenne quotidienne un peu en dessous de 2 millions de personnes en 2012, 2013 et 2014) et sensiblement plus jeune que celle des journaux télévisés de 20 h des chaînes généralistes historiques dont ce programme concurrence l'ouverture.

*La Revue de presse de Catherine et Liliane* [CL] (Canal+, 20 h 50, environ 2 minutes), créé comme hebdomadaire en septembre 2012 et devenue quotidienne un an après, est une rubrique du programme hybride d'humour et d'information *Le Petit journal*. Les deux personnages féminins interprétés par Alex Lütz et Bruno Sanches sont les assistantes fictives du véritable présentateur. Filmées à leur insu, elles sont censées lui préparer des fiches techniques mais passent l'essentiel de leur temps à feuilleter des magazines féminins, people ou d'information et à consulter leurs ordinateurs tout en commentant leurs lectures de manière naïve et loufoque, parfois poétique ou acerbe. Le ton oscille entre absurde, moquerie, grivoiserie et ironie en couvrant des personnalités nationales ou étrangères du monde du spectacle et des médias, moins souvent de la politique. Les saynètes s'enchaînent à un rythme rapide, chacune

sous l'intitulé d'une rubrique traditionnelle d'une rédaction d'information (culture, international, people, politique, etc.). La rubrique est régulièrement le pic d'audience du programme au-dessus de 1,5 million de personnes.

### Dérèglement des dispositifs et ajustement de l'humour d'actualité

Un premier point doit être factuellement éclairé. Continue-t-on à inviter les publics à rire au rythme quotidien de la programmation habituelle de ces émissions? Le constat est variable d'un programme à l'autre. Seul GI ne modifie en rien sa programmation en offrant une édition le soir même du mercredi 7 janvier dans son format habituel. Ce soir-là, le journal de 20 h de TF1 est une édition spéciale allongée pour couvrir les événements et tous les horaires des programmes de la soirée sont décalés tandis que CC est déprogrammé jusqu'à la fin de la semaine, tout juste après avoir fait sa rentrée deux jours plus tôt et avant de reprendre le lundi 12. Ce choix éditorial de suspendre le programme d'humour est d'abord celui de la chaîne tandis que Nicolas Canteloup et ses auteurs assument dès le lendemain matin leur

chronique à la radio<sup>1</sup>. Le même humoriste est donc tenu en retrait sur une antenne tandis qu'il travaille sur l'autre. Enfin, Le soir du 7 janvier, comme sur TF1, *Le Petit journal* fait une édition spéciale où n'apparaît pas CL qui est de nouveau programmé le lendemain. Puis, le vendredi 9, jour des prises d'otage, CL est de nouveau déprogrammé et ne reprend véritablement que le lundi 12. Notre corpus est donc constitué d'émissions qui n'ont pas toutes la même chronologie et sur une période un peu plus longue

---

1 [Imitant la voix du présentateur Marc-Olivier Fogiel] « Bien sûr que, 24 h après l'horreur, nous sommes encore sous le choc de l'assassinat de ces douze victimes. On pense à ces deux policiers, Ahmed et Franck. On pense aussi à ces cinq anonymes qu'on ne cite pas ; la douleur de leur famille est pourtant la même. On pense à Charb, à Tignous, à Wolinski, à Honoré, à Cabu qui étaient des dessinateurs de talent, des sales gosses mais qui sont surtout, ce matin, des hommes libres et, ça, pour toujours. Alors, que faire quand on n'a pas le cœur à rire ? *Charlie Hebdo* a toujours essayé de se moquer de la bêtise et de l'horreur alors, la meilleure façon de leur rendre hommage, c'est de tenter de le faire aussi. Alors, les gars, on va faire des blagues horribles sur vous, un peu à la *Charlie Hebdo*, hein. Alors, oui, Julie, ça va grincer, ça va glacer, mais c'est la meilleure façon de dédier cette émission. Les gars, plus que jamais, vous êtes nos héros » (*La Revue de presque*, Europe 1, 8 janvier). Cohérent, Canteloup annonce à la reprise de CC le 12 janvier : « On est des courageux. On a des convictions, de l'engagement donc on y va, du rire qui balance, on freine pas, on y va à fond. Alors, bien sûr, on tient à vous prévenir, ça va grincer dans les mosquées, dans les églises, dans les synagogues mais on est solidaire donc on y va ».

pour CL qui ne procède pas avec une réactivité aussi immédiate à l'actualité<sup>1</sup>.

Outre ce constat descriptif sur le dérèglement de la programmation ordinaire, on observe aussi des modifications substantielles de positionnement éditorial. Si GI est bien à l'antenne dès le 7 janvier, c'est en arborant dans le coin supérieur gauche de l'écran le visuel « Je suis Charlie » qui signifie, au premier degré, l'esprit de deuil et d'hommage. Délaié le lendemain, le visuel est repris le 9 janvier après les prises d'otage et les meurtres de l'Hyper Cacher. CL du 8 janvier opère une rupture exceptionnelle avec son fonctionnement ordinaire : en ouverture, les deux comédiens apparaissent sans costume ni maquillage, lisant chacun un numéro de *Charlie Hebdo* puis exprimant avec gravité leur sentiment d'identification au journal. Cette séquence est très abondamment reprise et valorisée sur les sites internet spécialisés dans le suivi des personnalités ou de la télévision<sup>2</sup>. Un indice supplémentaire du premier degré dénué d'humour de cette séquence réside dans le choix des couvertures

---

1 Huit GI : du 7 au 9 et du 12 au 16 janvier. Cinq CC : du 12 au 16 janvier. Onze CL : le 8, du 12 au 14, le 16, du 19 au 23 et le 26 janvier. En complément, ont été considérés les émissions de Nicolas Canteloup sur Europe 1 du 8 et du 9 et du 12 au 16 janvier ainsi que les n° des 14 et 21 janvier du *Canard enchaîné*.

2 [www.purepeople.com](http://www.purepeople.com), [www.jeanmarcmorandini.com](http://www.jeanmarcmorandini.com), [www.telestar.fr](http://www.telestar.fr), [www.ozap.com](http://www.ozap.com), [www.closermag.fr](http://www.closermag.fr)

des numéros de *Charlie Hebdo* tenus par les deux comédiens. Ce sont des éditions qui remontent à trois et quinze mois (n° 1112, 9 octobre 2013 ; n° 1165, 15 octobre 2014) dont le trait commun est de présenter chacune un dessin critique sur Marine Le Pen (seule ou avec son père et Éric Zemmour), ce qui manifeste la volonté de s'associer au premier degré à cet engagement critique du journal. Enfin, à sa reprise le 12 janvier, CC commence par un dialogue au premier degré entre Aliagas et Canteloup empreint de gravité et de deuil et se clôt sur le même ton (« Je vous remercie de votre fidélité. Nous sommes tous Charlie et nous sommes tous des enfants de la République. Bonsoir ») avant un générique de fin exceptionnel de 50 secondes durant lequel se succèdent en silence sur fond noir les noms des 17 morts par ordre alphabétique et le visuel « Je suis Charlie ». Le lendemain (13 janvier), CC commence par un renoncement de Canteloup à traiter quoi que ce soit : « Ben, j'ai envie de vous parler... ben, de rien. [...] Non, j'ai... j'ai pas envie. Vous croyez que l'actu elle donne envie, en ce moment ? ». L'émission se finit de nouveau sur un ton solennel au premier degré du deuil et de l'engagement :

ALIAGAS. – Et comment ne pas avoir une pensée pour Cabu qui aurait eu 77 ans aujourd'hui donc, plus que jamais, ce soir, on est tous Charlie.

CANTELOUP. – Oui, et demain, surtout, pressez-vous d'aller chercher *Charlie Hebdo*. Ils ne tirent qu'à trois millions d'exemplaires.

ALIAGAS. – Allez, on va l'acheter, on va les soutenir jusqu'au bout. À demain, même heure, même chaîne, salut.

Ainsi les humoristes d'actualité ont-ils chacun à leur manière sollicité l'attention de leur public par des procédés de matérialité du discours signifiant la primauté des faits sur l'activité de distorsion humoristique qu'ils ont cependant continué à leur appliquer. Un premier constat est donc celui d'un régime d'exceptionnalité, que ce soit en termes de programmation ou en termes d'usage du premier degré. Le fonctionnement des programmes étudiés a été dérégulé par le terrorisme, GI faisant preuve d'une plus grande résistance que CL et surtout que CC.

Outre l'organisation et le fonctionnement, c'est l'impact sur le contenu humoristique des programmes qui mérite d'être éclairé. S'applique-t-on à rire des attentats ? C'est chez CL que l'évidence d'une absence d'interdit sur la mort se fait le mieux ressentir. La veille de l'attentat contre la rédaction de *Charlie Hebdo*, s'agissant du décès de « Framboisier » (membre du groupe musical Les Musclés, lié au programme pour la jeunesse *Le Club Dorothee* dans les années 1980-1990), l'invitation au rire est même totalement décomplexée.

Les deux personnages en larmes déplorent qu'on puisse partir « trop tôt », entonnent en hommage des paroles de la chanson « Merguez party » et concluent en total décalage avec l'effet prosaïque visé par cet extrait : « salut l'artiste ». Le surlendemain, après les douze premiers morts, les comédiens tournent sans costume ni maquillage la séquence de deuil évoquée précédemment. La valeur relative de la mort et de ce que l'humour peut en faire apparaît de manière saisissante dans ce contraste total à deux jours d'écart. Néanmoins, après son ouverture poignante au premier degré, l'émission du 8 janvier se poursuit de manière assez déconcertante par trois sketches drolatiques sur le ton habituel du programme sans lien avec les attentats. Tout juste la conclusion du dernier sketch peut-elle résonner comme un hommage au courage satirique des dessinateurs assassinés :

CATHERINE, à propos d'un jeu de mots tendancieux. – Oh, non, ça c'est raciste. On peut pas dire ça, c'est raciste... Oh, ça va, dis... pisse-froid! On peut plus rien dire?  
 LILIANE. – On n'a plus le droit de rien dire, hein?  
 CATHERINE. – On n'a plus le droit de rien dire, non...

Au-delà de ce cas de rupture de registre et de sujet, l'examen des deux autres programmes qui, eux, fonctionnent en lien direct avec l'actualité quotidienne, révèle une emprise assez totale du thème des attentats

sur leur contenu (tableau 1). Ainsi en est-il de 92 % des sujets traités dans GI et 77 % de ceux traités dans CC. À titre de comparaison, dans *Le Canard enchaîné*, ce sont 100 % des dessins du numéro du 14 janvier (hors cahier central de réédition de dessins de Cabu) et 71 % de ceux du 21 janvier.

Date	<i>Les Guignols...</i>		<i>C'est Canteloup</i>	
	Nbre de sujets	dont attentats	Nbre de sujets	dont attentats
07/01	10	10	/	/
08/01	10	10	/	/
09/01	11	11	/	/
12/01	12	11	5	4
13/01	11	11	6	5
14/01	10	8	6	4
15/01	9	7	7	7
16/01	8	8	8	3
TOTAL	83	76	30	23

TABLEAU 1. – Nombre total de sujets par émission et nombre de ces sujets en lien avec les attentats.

Dans ce traitement intensif des attentats et de leurs suites, GI et CC opèrent sans détour discursif en usant de signifiants très explicites : « cet attentat ignoble :

trois terroristes islamistes [...] ont sauvagement assassiné des journalistes. [...] cet attentat ignoble [...] la tuerie, les meurtriers [...] les meurtres [...] 12 morts» (GI 7 janvier); «les drames sanglants de la semaine dernière [...] prendre une Kalachnikov pour vous flinguer [...] “C’est dur d’être tué par des cons”» (CC 12 janvier). Moins en lien avec l’actualité quotidienne et avec un temps d’antenne beaucoup plus court, CL opère avec une plus grande distance dans la désignation des faits tout en s’y référant : «les attentats [...] tout ce qui s’est passé» (12 janvier), «ce qui s’est passé la semaine dernière» (16 janvier), «terroriste» (23 janvier).

Si l’implacable réalité des assassinats s’impose au régime discursif des programmes d’humour d’actualité et les faits converger thématiquement, les procédés pour solliciter le rire restent cependant propres à chacun selon le travail de leurs auteurs respectifs : l’antagonisme politique ou médiatique par l’ironie chez GI ; le sarcasme par l’imitation caricaturale et la moquerie personnalisée chez CC ; la loufoquerie burlesque et les confrontations incongrues chez CL. Les registres d’humour sont donc maintenus face au contexte des attentats plutôt que celui-ci ne les dérègle ou les inhibe.

## L'affirmation d'une visée spécifique des invitations à rire

Enfin, dans ce cadre thématique qui s'impose mais n'infléchit pas les procédés d'écriture humoristique, quelle visée peut-on associer à l'invitation à rire ? Trois orientations sont identifiables.

La première orientation est celle d'un rire « routinier » au sens d'un mécanisme de connivence avec le public régulier du programme qui peut anticiper par accoutumance le registre et le motif à rire qui lui est soumis et d'autant mieux en profiter qu'il sait, par expérience, en avoir déjà éprouvé le plaisir qu'il est donc disposé à rééditer. C'est en quelque sorte une routine confirmatoire de la relation tissée avec le programme : dénonciation de l'inanité des émissions de divertissement de Cyril Hanouna (12 janvier) chez GI, détournement cocasse d'une interview de Bernadette Chirac (14 janvier) ou moquerie des querelles de couple de François Hollande (16 janvier) chez CC, quiproquo et confusion de langage absurde (13 janvier) ou grivoiserie au sujet des crèmes cosmétiques (14 janvier) chez CL. C'est dans ce dernier programme que cette orientation est la plus développée tandis qu'elle reste marginale chez GI et CC tant ils

sont en lien avec l'actualité en raison du dispositif parodique de journal télévisé.

Une deuxième orientation est celle de l'invitation au rire avec une visée cathartique, expression plus ou moins explicite du besoin existentiel de compenser la douleur psychique par le détournement émotionnel que peut procurer le rire. Cela peut s'opérer en lien direct avec les événements comme le fait la rubrique « Paradis Hebdo » (les dessinateurs assassinés font des blagues avec Dieu dans les cieux) développée par GI (8, 9, 12, 13, 14 et 16 janvier). De même, CC produit un propos réflexif sur la difficulté à produire de l'humour face aux événements mais qui, par un sursaut final, intègre une chute elle-même humoristique (12 et 13 janvier). Enfin, CL procède par le ridicule involontaire ou la moquerie (12 et 16 janvier), selon un procédé consistant littéralement à divertir ou dérouter l'attention du public à partir d'une évocation initiale des attentats mais dans une logique de situation qui la dépasse ensuite très largement. Ainsi, le 12 janvier :

CATHERINE. – Vous êtes tous miroirs dans cette rédaction?! J'ai fait une couleur, j'ai désépaissi la nuque. Je suis rayonnante. Depuis les attentats, je me suis dit : « un peu de soleil dans tout ça, il faut de la vie » : je suis allée chez le coiffeur. Tu l'as pas remarqué. C'est fou. C'est fou. Toi, tu... tu perds un kilo, t'en prends deux, je le vois, enfin. On vit presque ensemble. Je suis terriblement vexée.

LILIANE. – Pardon, c'est vrai, tu as raison.

CATHERINE. – Trop tard.

LILIANE. – Non, mais parce que...

CATHERINE. – Trop tard! Trop tard...

Quoique présente dans chacun des trois programmes, cette orientation cathartique y reste modérément développée.

Enfin, une troisième visée, la plus développée, peut être appelée « rire de cadrage normatif ». Elle consiste à associer l'invitation à rire à un effort d'interprétation des événements et/ou à une préconisation de comportement ou d'opinion à adopter face aux événements. Il s'agit donc d'une forme d'engagement, expression plus ou moins explicite d'une attente ou d'une exigence envers le fonctionnement de la société. Cette visée est principalement mise en œuvre par des procédés de caricature (amplification) et de parodie (détournement) plutôt que par ironie, satire ou absurde, donc frontalement et explicitement contre les dérèglements du monde.

L'importance de cette visée aux yeux des auteurs est révélée par sa capillarité quand elle investit et reconvertit ce qui aurait pu ne s'apparenter qu'à la visée du rire « routinier ». Ainsi, la moquerie régulièrement développée envers le club de football du PSG chez GI est-elle poussée vers le projet particulier de mobiliser Zlatan pour « éradiquer » Daesh, suggérant

la nécessité de soutenir un effort puissant de mobilisation contre l'ennemi terroriste (8 janvier). De même, toujours chez GI, le procédé régulièrement utilisé de la parodie musicale ou publicitaire est appliqué à la dénonciation de l'enrôlement des jeunes par les ultras radicaux islamistes pour commettre des attentats-suicides (8, 9 et 16 janvier). Chez CC, la moquerie régulièrement développée envers des personnalités âgées des arts et du spectacle s'applique ici aux cas de Charles Aznavour, Gérard Depardieu et Johnny Halliday pour constater que seules quelques personnes n'ont pas eu la capacité de participer aux marches de recueillement des 10 et 11 janvier (13 et 15 janvier), suggérant le caractère massif et unitaire de ces rassemblements. Chez CL, le procédé régulièrement utilisé du quiproquo suscitant querelle ou incompréhension entre les deux personnages est appliqué au nom d'une personnalité médiatique intellectuelle pour dénoncer le caractère insidieux que peut prendre le radicalisme islamiste, suggérant la nécessité de refuser la politisation du religieux (19 janvier).

## Les déclinaisons du rire de cadrage normatif

Plus précisément, trois thématiques principales nourrissent la récurrence du rire de cadrage normatif de manière transversale dans les trois programmes. La première thématique est celle de l'entretien de ce qui a été appelé « l'esprit Charlie » comme affirmation de l'attachement à des valeurs. Chez GI, c'est l'accueil de Cabu au Paradis par Mahomet pas rancunier (8 janvier) ou la sympathie pour la confusion de l'énoncé complexe de ce en quoi consiste « être Charlie » (15 janvier). Chez CL, c'est le retournement de la symbolique des crayons brandis dans les marches républicaines (13 janvier) ou le ridicule par sentiment de culpabilité de s'être dérouté de la Marche pour aller faire les soldes (CL 19 janvier). Chez CC, c'est le ridicule de Hollande accolant à « Je suis Charlie » un improbable « Je suis Michou » pour associer l'humour à l'esprit d'unité nationale (12 et 16 janvier).

La deuxième thématique du rire de cadrage normatif est celle de la tolérance et du rejet des amalgames. Chez GI, cela se traduit par Mahomet se désolidarisant des terroristes (8 janvier), un détournement de slogan publicitaire (« *United colors of Police* ») marquant le caractère « black-blanc-beur » des victimes policières

des terroristes (13 janvier) ou le succès de librairie du *Traité de la tolérance* de Voltaire qui désespère un djihadiste (14 janvier). Chez CC, l'anecdote de la fiente de pigeon maculant le costume de François Hollande durant la marche républicaine donne lieu à un sketch sur une enquête antiterroriste contre « l'aile dure d'aile Quaida » tout en affirmant : « pas d'amalgame » contre l'ensemble des pigeons (13 janvier) et l'affirmation du respect des religions fournit matière à jeux de mots (14 janvier). Chez CL, c'est le registre de l'offuscation et des raisonnements absurdes quant à l'intention supposée des musulmans de vouloir supprimer les porcs des récits pour enfants tels que « Les trois petits cochons » ou le film *Babe* (20 janvier) ou quant à l'expression « islam modéré » (« Écoute, t'es musulman, bon musulman comme tu veux. Un peu, beaucoup, voilà. Ou alors t'est complètement taré, t'es terroriste, ça n'a rien à voir », 26 janvier).

Enfin, la troisième thématique récurrente est celle de la figure ridicule de l'anti-Charlie malgré lui appliquée à Nicolas Sarkozy après qu'il a cherché à se porter au premier rang de la participation des chefs d'État et de gouvernement et des personnalités politiques lors de la marche républicaine du 11 janvier à Paris. Initialement positionné par le protocole au troisième rang, l'ancien président de la République a en effet été remarqué pour sa volonté d'occuper une position

plus avancée, ce qui a suscité un motif particulier de moquerie à son égard. Chez GI, le ridicule s'exprime par la justification de ce comportement au motif de sa petite taille formulée par son épouse (12 janvier), lui-même coupant la file des personnes patientant au kiosque à journaux pour acheter le nouveau numéro de *Charlie Hebdo* (14 janvier). Chez CC, le thème de la petitesse est aussi exploité (12 janvier), la performance de remontée du cortège est traitée sous la forme d'une parodie de commentaire sportif (15 janvier) et la question de savoir « où est Sarkozy? », par analogie avec la collection de livre de jeunesse *Où est Charlie?*, trouve une réponse cinglante : « toujours devant ». Enfin, si CL ne traite pas directement ce cas sous forme de sketch, le compte Twitter du programme *Le Petit Journal* les met en scène avec une photo où Nicolas Sarkozy semble s'être introduit subrepticement dans leur bureau (12 janvier)<sup>1</sup> à la manière de très nombreux montages photographiques facétieux qui ont alors été diffusés sur les réseaux sociaux numériques sous l'intitulé #JeSuisNico.

Déjà moqué tant par GI que par CC pour son irritation supposée à voir François Hollande crédité par les médias d'un comportement à la hauteur des événements, Nicolas Sarkozy se retrouve comme

---

1 <https://Twitter.com/LPJofficiel/status/554766521655123969>

l'incarnation de l'exception qui confirme la règle du sentiment d'unité nationale et de confraternité. Mais il en va ici d'une certaine dialectique : précisément parce que le traitement humoristique qui lui est appliqué l'institue négativement comme la figure de celui dont l'individualisme forcené est en contradiction avec la portée collective des marches républicaines, sa négativité permet de conforter l'interprétation positive qui est faite des marches. C'est en cela que le traitement, en première instance de simple caricature sur la taille de Nicolas Sarkozy et sur le caractère grotesque de son comportement, relève en dernière analyse d'un rire de cadrage normatif : un rire associé à la valorisation des marches républicaines. L'ouverture de l'édition de GI du 12 janvier atteste bien de cette dynamique interprétative : « L'événement de ce lundi 12 janvier, c'est évidemment cette foule énorme, immense, grandiose [photo réelle de la foule]. 3,7 millions de personnes qui sont venues pour Charlie. Et un homme qui est venu pour lui. [Sketch vidéo : Sarkozy s'immiscant entre François Hollande et Benjamin Netanyahu] "Pardon, pardon, laissez-moi passer. J'veux qu'on m'voie, j'veux être au premier rang" ».

Telle qu'on vient d'en faire l'analyse, l'invitation au rire associé à un cadrage normatif procède par la récurrence de la promotion de « l'esprit Charlie », de l'appel à la tolérance et au rejet de l'amalgame et

de la valorisation symbolique des marches républicaines comme expression collective a contrario de la volonté particulière d'autopromotion de Nicolas Sarkozy. Cela dessine les contours d'un humour à la fois engagé mais aussi en forte conjonction avec les ressorts de la communication du président de la République<sup>1</sup> et de la couverture télévisée extensive de la journée du 11 janvier<sup>2</sup>. L'évocation de la résistance à coups de 60 millions de stylos (CL 13 janvier) en est un bon exemple. De même, quand la police belge abat deux terroristes djihadistes le 15 janvier, GI fait interpréter par Stromae une parodie d'une de ses chansons qui exalte, rapportées au « petit » pays voisin, l'unité nationale et la défense de valeurs sacrées ainsi que la répression du terrorisme<sup>3</sup>. Si l'humour d'actualité s'avère avoir une valeur intrinsèque – une visée interprétative des événements –, il semble aussi qu'il n'ait pas de valeur propre au sens où il tend à être redondant plutôt que distinct d'autres discours puissamment énoncés dans l'espace public.

---

1 Voir, dans cet ouvrage, le chapitre de P.-E. Guigo.

2 Voir, dans cet ouvrage, le chapitre de C. Sécail.

3 « Qui dit presse, dit BD / Dit personnage animé / En Belgique ça c'est sacré / T'aurais jamais dû y toucher / Qui s'attaque à Tintin / Finit une balle dans les reins / Qui veut tirer sur Milou / Finira au fond du trou / Qui touche à Gaston Lagaffe / C'est distribution de baffes / Qui veut buter Fantasio / Finit à Guantanamo / Alors on te Schtroumf / Alors on te Schtroumf » (GI, 16 janvier).

L'examen des conditions dans lesquelles les humoristes d'actualité à la télévision ont invité leurs publics à rire dans le contexte morbide des attentats permet d'établir qu'il n'y a pas eu d'empêchement de rire mais plutôt un dérèglement (programmation de certaines émissions) et un réajustement sous la forme d'un régime d'exception consistant à introduire des éléments de premier degré (deuil, hommage) dans l'espace éditorial habituellement réservé au seul décalage humoristique. Soudainement mise à l'épreuve, la possibilité totale du rire théorisée par Desproges a donc été empiriquement confirmée. En outre, notamment parce que les programmes étudiés ont pour vocation de commenter l'actualité, le rire auquel ils ont invité leurs publics portait très principalement (GI, CC) ou significativement (CL) sur les faits terroristes. Enfin, l'invitation à rire a eu essentiellement une visée qui a été ici saisie sous la dénomination de « cadrage normatif ». Cette orientation peut-être définie comme la préconisation d'un effort d'interprétation des événements et / ou de comportement ou d'opinion à adopter face à eux pour conforter un rapport au monde dont il est postulé qu'il est positivement partagé par l'humoriste et par son public.

A contrario de l'invitation au rire qui a pu être théorisée sous le nom de « connivence critique » et définie comme « dénonciation du faux-semblant de

vertu qui cache des valeurs négatives<sup>1</sup> », le rire de cadrage normatif vise l'affirmation de la possibilité d'une vertu qui actualise des valeurs positives. Dans une approche maximaliste de cette visée, on rejoindrait l'interprétation du rire comme élément de discipline et de contrôle social<sup>2</sup> : les membres de la collectivité sont implicitement sommés de réaffirmer qu'ils y appartiennent en reconnaissant les éléments de signification qui créent le décalage humoristique par contraste avec le premier degré (non pertinent) du contenu qui invite à rire. Sans nécessairement fonctionner comme un outil de propagande, à tout le moins le rire de cadrage normatif suit-il un mécanisme de mise en cohésion et de mise en relation au sein de la communauté où il vise à produire son effet. Pour compléter l'effort de catégorisation qui

- 
- 1 P. Charaudeau, « Des catégories pour l'humour? », *Questions de communication*, n° 10, 2006, p. 36. L'auteur mobilise quatre autres possibilités supposées épuiser la catégorisation des formes d'invitation à rire : la « connivence ludique », rire gratuit, qui « est un enjouement pour lui-même » (p. 36) ; la « connivence cynique », rire vache, qui cherche à faire partager une dévalorisation des valeurs que la norme sociale considère positives et universelles. Ces valeurs qui concernent l'homme, la vie, la mort s'en trouvent désacralisées » (p. 37) ; « la connivence de dérision » qui « vise à disqualifier la cible en la rabaissant » (p. 37) ; « la plaisanterie » (terme peu satisfaisant), qui vise à « ôter au propos [qui précède] son caractère sérieux » (p. 38).
- 2 H. Bergson, *Le Rire. Essai sur la signification du comique*, Paris, Flammarion, 2013 [1900].

vient d'être évoqué, on peut dire qu'il s'agit d'une « connivence idéaliste » en même temps que d'une « connivence conformiste ». Plutôt qu'il n'aurait empêché l'invitation à rire, le contexte exceptionnel des attentats en aurait donc produit une forme politisée mais rare, celle qui consiste à rire pour faire corps, se reconnaître la même intelligibilité de ce à quoi nous nous affrontons et exalter face à cela des valeurs présumées communes.

Pierre LEFÉBURE  
Université Paris 13,  
LCP-IRISSO



# L'étoffe présidentielle à l'épreuve

## La communication de F. Hollande pendant les attentats

Les attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015 constituent à n'en pas douter un moment important du quinquennat de François Hollande. En chute libre dans les sondages depuis 2012, et objet de moquerie pour la presse, les commentateurs parlent en février d'une « présidentialisation » de François Hollande. Brice Teinturier, directeur général délégué d'Ipsos, va même jusqu'à dire, qu'on ne pourra plus désormais faire à François Hollande le « procès en incompétence<sup>1</sup> ». Comprendre sa communication durant ces événements apparaît donc comme un sujet essentiel. Si les chercheurs se sont largement intéressés à la médiatisation de ce type d'événements – on ne compte plus les ouvrages américains sur le World Trade Center –, la réaction du pouvoir face à une telle crise a rarement

---

1 INA, JT de 20h, France 2, 19 janvier 2015.

fait l'objet de recherches. Outre le fait que peu de travaux ont étudié finement la communication de George Bush durant les attentats du 11 septembre, les travaux sur la communication de Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand, Jacques Chirac ou Nicolas Sarkozy durant des périodes d'attentat sont quasi inexistantes.

L'absence de réelle étude sur ce sujet (le pouvoir et sa médiatisation face à une telle crise) représente un paradoxe, alors même que la communication de crise est devenue un maître-mot, et que ces événements sont présentés comme ayant un impact lourd sur l'image des gouvernants. Faut-il rappeler que l'impact de ces crises sur la mémoire collective a été mis en valeur depuis longtemps par la psychologie sociale<sup>1</sup> ? Dans la société médiatique contemporaine, leur répercussion semble même décuplée par l'omniprésence des images. Ces attentats ne sont-ils pas d'ailleurs conçus en partie pour être médiatisés<sup>2</sup> ? Attaquer un média – *Charlie Hebdo* – peut-être aussi lu comme une volonté de terroriser largement la population par l'ampleur de l'écho. Pierre Nora qualifie ainsi les attentats d'événement « monstre » :

- 
- 1 Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, 1950 : [http://classiques.uqac.ca/classiques/Halbwachs\\_maurice/memoire\\_collective/memoire\\_collective.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/Halbwachs_maurice/memoire_collective/memoire_collective.pdf)
  - 2 M. Lits (dir.), *Du 11 septembre à la riposte. Les débuts d'une nouvelle guerre médiatique*, Bruxelles, De Boeck, 2014, p. 9.

Un surgissement de l'inattendu auquel les médias donnent une répercussion explosive. Hier la presse et la radio, aujourd'hui les chaînes d'information continue et le web qui assurent la dramatisation maximale. Une perforation brutale du tissu social d'où jaillit, comme d'un geyser, une matière lourde de significations latentes et de déchiffrements difficiles. Des événements à caractère total, dans lesquels la collectivité se contemple et se réfléchit dans un flamboiement éphémère où se joue quelque chose d'essentiel à son fonctionnement<sup>1</sup>.

La réponse, en particulier médiatique, que le pouvoir peut donner à une telle crise s'avère donc capitale à étudier. Pour François Hollande, objet de doutes<sup>2</sup> voire de moqueries sur sa capacité à présider et communiquer, l'enjeu paraissait d'autant plus difficile. Comment gère-t-il cette médiatisation ? Les médias se conforment-ils à l'agenda et aux thématiques portées par le Chef de l'État ? Ou au contraire, prennent-ils le contre-pied de la communication du Président ? Nous avons basé notre recherche sur l'étude des archives audiovisuelles conservées par l'INA. Nous avons ainsi consulté l'intégralité des interventions télévisées de François Hollande durant les événements et leur suite (du 7 janvier jusqu'à la

---

1 P. Nora, « Retour sur un événement monstre. L'avant et l'après », *Le Débat*, 3/2015, n° 185, p. 4-10.

2 On se souvient, par exemple, d'une couverture du *Point* : « Pépère est-il à la hauteur » (11 avril 2013).

fin février). Sur la même période nous avons aussi étudié les reportages et extraits de journaux télévisés qui lui sont consacrés. À l'aide de Factiva et Europress nous avons pris en compte les articles le concernant sur la période sus-évoquée. Ces données ont été complétées par un entretien avec le responsable de la communication de l'Élysée.

## Gérer la crise

### UNE RÉPONSE IMMÉDIATE

L'événement surprend tout le monde, y compris, le chef de l'État. Conscient de la situation, il décide de se rendre sur les lieux pour offrir une réponse immédiate et montrer la présence du pouvoir régalien. Comme ont pu le souligner les penseurs de la souveraineté comme Bodin<sup>1</sup> et surtout Hobbes<sup>2</sup>, l'une des principales raisons pour lesquels les individus tolèrent l'État c'est parce qu'il est capable de leur assurer la sécurité. Dans le cas d'attentats, qui remettent en cause cette fonction première, la présence sur les lieux et l'affirmation d'une réponse immédiate permettent

---

1 J. Bodin, *Les Six Livres de la République*, Paris, Classique Garnier, 2013 [1576].

2 T. Hobbes, *Le Léviathan*, Paris, Folio, 2007 [1651].

de montrer que cet État protecteur est bien présent. L'immédiateté de la réponse est rendue d'autant plus nécessaire par l'émergence de chaînes d'information en continue qui font connaître à toute la population les attentats peu après les événements, voire en même temps qu'ils se produisent<sup>1</sup>.

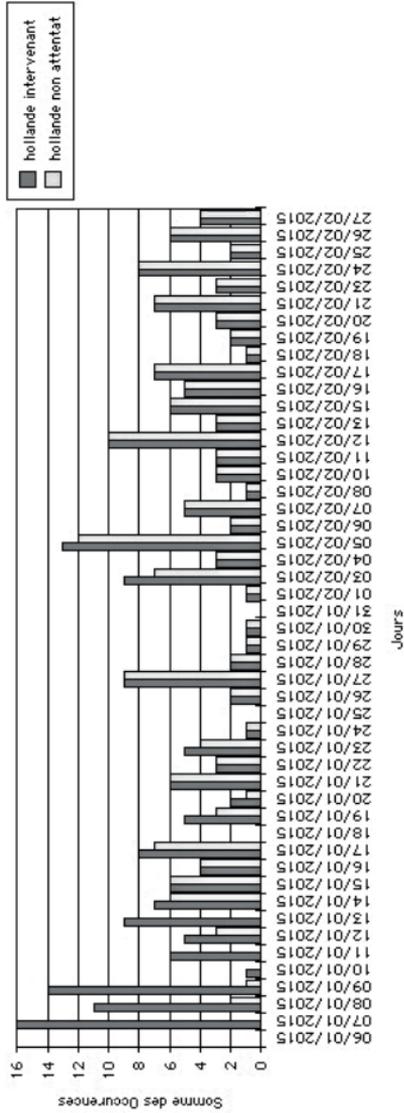
C'est la raison pour laquelle, en dépit des risques réels, le Président choisit de faire sa première intervention depuis le lieu même de l'attaque. Après le décompte des victimes, il consacre une part importante de sa courte intervention aux mesures de sécurité qu'il a déjà décidées : réunion ministérielle de crise, protection mise en place dans tous les lieux sensibles, plan Vigipirate attentat, poursuite des auteurs par d'amples moyens. Si cette intervention retransmise en direct par les chaînes d'information en continue est reprise par la plupart des chaînes de télévision pour leur journal télévisé de mi-journée, il prend de nouveau la parole le soir juste avant les journaux télévisés de 20 h, acmé de l'audimat<sup>2</sup>.

Le lendemain, il convoque à l'aurore les principaux ministres sous le regard des caméras à l'Élysée, reçoit les principaux dirigeants politiques français de la majorité et de l'opposition, puis se rend l'après-midi dans le

---

1 T. Devars, *La Politique en continu. Vers une BFMisation de la communication?*, Paris, Les Petites mains, 2015.

2 INA, Allocution du Président de la République, 7 janvier 2015.



GRAPHIQUE 1. – Nombre des interventions TV de F. Hollande en lien avec les attentats et sans lien avec les attentats (janvier-février 2015)<sup>1</sup>.

1 La barre blanche représente un pourcentage de la barre rouge. Par exemple le 12 février 100 % des interventions de François Hollande ne concernent pas les attentats.

centre de surveillance de Paris, après avoir participé à la minute de silence nationale dans la cour de la Préfecture de police de Paris<sup>1</sup>. Le vendredi 9, en fin de matinée, avant l'assaut, il clôture cette communication autour des mesures de sécurité par un discours aux préfets depuis la place Beauvau, siège du ministère de l'Intérieur. Événement rituel dont la diffusion par les médias – qui plus est en direct par toutes les grandes chaînes nationales – est inédite. Il avait d'ailleurs été précédé par la sortie à pied du Président entouré du ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve et du Premier ministre Manuel Valls, du Palais de l'Élysée jusqu'au ministère de l'Intérieur. Cet acte symbolique visait à signifier que la République et ses représentants ne cédaient à aucune peur. Une fois les terroristes « neutralisés », il conclut cette séquence communication de crise par une nouvelle allocution à 20 heures.

À cette intensité médiatique se substitue un retour à des chiffres plus proches de la normalité avec 8 à 10 prises de parole recensées parmi les chaînes télévisées « hertziennes » par jour à partir du 12 janvier (graphique 1)<sup>2</sup>.

1 INA, JT de 13h, TF1, 8 janvier 2015.

2 Pour cette étude, nous avons utilisé les logiciels Hyperbase et Mediacorpus. Nous avons ainsi composé un corpus de toutes les interventions et extraits télévisés (essentiellement des JT) consacrés à François Hollande entre le 7 janvier et fin février 2015.

Mais une série d'événements va favoriser le rappel et la référence aux attentats et à la manifestation. C'est d'abord la commémoration de la libération d'Auschwitz (27 janvier 2015) puis la profanation de tombes juives à Sarre-Union (12 février) qui rappellent l'antisémitisme de l'attaque d'Amedy Coulibaly. La publication, la semaine suivant les attentats, d'un nouveau numéro de *Charlie Hebdo* vendu à un million d'exemplaires le jour de sa sortie (réimprimé, il s'en vendra plus de 7 millions) et les réactions violentes qu'elle engendre dans le monde musulman invitent le Président et le gouvernement à rappeler l'importance de la liberté d'expression. Enfin, le 3 février, une attaque contre des soldats gardant l'entrée du Grand Consistoire de Nice contribue à rabattre la pesanteur de janvier sur la conférence de presse du chef de l'État deux jours plus tard<sup>1</sup>.

Mais le rappel des attentats n'est pas uniquement subi, il est également construit par le Président à travers des actes symboliques. Le rituel des vœux aux différents corps constitués permet, par des choix de lieu ou de public chargés de sens, de rappeler les attentats et de montrer les réponses mises en œuvre. Le 14 janvier, soit une semaine exactement après les attentats, c'est ni plus ni moins sur le fleuron de

---

1 INA, JT de 20h, TF1, 3 février 2015.

l'armée française, le porte-avions Charles de Gaulle, qu'il présente ses vœux aux armées. Peu féru des effets d'annonce d'ordinaire, il choisit d'y annoncer l'annulation de la baisse des crédits de l'armée et du nombre de postes contrairement aux décisions prises jusque-là<sup>1</sup>. Les 16 et 20 janvier, il présente ses vœux respectivement au corps diplomatique et aux corps constitués, et fait abondamment référence aux attentats dans ses discours. Le 21 janvier, il présente ses vœux au monde enseignant dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, rappelant ainsi que l'éducation est une de ses priorités depuis le début de son quinquennat et un moyen de lutte essentiel contre l'obscurantisme. Le chef de l'État se rend ainsi à l'Institut du monde arabe le 15 janvier, huit jours après les attentats. Il y rappelle que les musulmans de France n'ont rien à voir avec les attentats et qu'ils font partie intégrante de la communauté nationale<sup>2</sup>.

*Agenda de François Hollande  
en lien avec les attentats*

7 janvier : Discours à *Charlie Hebdo*; allocution télévisée à 20 h;

8 janvier : Réunit les différents leaders politiques à l'Élysée; minute de silence; visite du centre de surveillance de la ville de Paris;

1 INA, JT de 20 h, TF1, 14 janvier 2015.

2 INA, JT de 20 h, France 2, 15 janvier 2015.

- 9 janvier : Discours aux préfets; allocution télévisée à 20 h;
- 11 janvier : Marche républicaine avec les chefs d'États étrangers; cérémonie d'hommage à la Grande Synagogue de Paris avec B. Netanyahu;
- 13 janvier : Cérémonie d'hommage aux policiers tués lors des attentats (préfecture de police);
- 14 janvier : Vœux aux armées depuis le porte-avions Charles-de-Gaulle;
- 15 janvier : Discours à l'Institut du Monde Arabe; inauguration de la Philharmonie de Paris;
- 16 janvier : Vœux aux corps diplomatiques;
- 17 janvier : Vœux aux Corrégiens (à Tulle);
- 19 janvier : Vœux à la presse et 70<sup>e</sup> anniversaire de l'AFP (à l'AFP);
- 20 janvier : Vœux aux corps constitués et bureaux des assemblées;
- 21 janvier : Vœux au monde enseignant (grand amphithéâtre de la Sorbonne);
- 23 janvier : Discours au Forum économique de Davos;
- 27 janvier : Discours au mémorial de la Shoah pour les 70 ans de la libération d'Auschwitz;
- 5 février : Conférence de presse du Président de la République.

## AVEC SOLENNITÉ

On le voit à travers le détail de ses interventions, l'image du chef régalien est très importante dans sa communication durant cette période. Il entend ainsi montrer par ces discours qu'il est aux commandes

et met en œuvre toutes les mesures nécessaires. Des photos de la réunion de crise à l'Élysée préparant le double assaut du 9 janvier sont ainsi publiées en direct sur Twitter à 3 h 39. La semaine suivante, l'Élysée met en ligne des photos du Président entouré de ses principaux ministres (Valls, Cazeneuve, Taubira) prenant la décision du double assaut de Dammartin-en-Goële et de la Porte de Vincennes. Un instantané qui n'est pas sans faire penser aux photos de Barack Obama lors de l'intervention militaire américaine contre Oussama Ben Laden en mai 2011. Comme son homologue américain, le chef de l'État veut ici montrer qu'il est lui-même aux commandes.

Cette personnification de l'action gouvernementale doit permettre d'incarner et de rendre concret des processus décisionnels plus longs et complexes. La communication du Président se veut même empreinte de gravité, convoquant ses ministres pour une réunion de crise dans l'après-midi du 7 et décrétant une « journée de deuil national<sup>1</sup> ».

On le voit les formats utilisés par cette communication de crise visent à solenniser la parole présidentielle. L'allocution télévisée est ainsi le mode par excellence d'expression dans une telle situation, consacrée entre autres par le général de Gaulle au

---

1 Allocution du chef de l'État, 7 janvier 2015. [www.elysee.fr/declarations/article/allocution-a-la-suite-de-l-attentat-au-siege-de-charlie-hebdo/](http://www.elysee.fr/declarations/article/allocution-a-la-suite-de-l-attentat-au-siege-de-charlie-hebdo/)

moment de la guerre d'Algérie<sup>1</sup>. Par la rupture qu'elle génère dans le paysage médiatique, elle assure un écho sans pareil.

Cette solennité se retrouve dans la manière d'organiser son discours. Dans ses interventions, le chef de l'État se fait aussi informateur. Tant sur les lieux de l'attentat contre *Charlie Hebdo* (7 janvier), que lors de ses deux allocutions (7 et 9 janvier au soir) il rappelle le bilan humain. Il ne s'agit pas ici de s'abaisser au rôle de chroniqueur – en rappelant des faits déjà connus de tous –, mais de marquer ainsi la gravité des faits. La lenteur de l'élocution dans cette partie contraste d'ailleurs avec la suite, donnant encore plus de pesanteur à ce début<sup>2</sup>. La prise de parole, parce qu'elle prend ici beaucoup plus d'importance, voit sa préparation amplifiée et concentrée. Selon le conseiller du président de la République Gaspard Gantzer, contrairement à la méthode habituelle de préparation des discours, c'est le chef de l'État qui seul, pendant la période d'attentats, consacre une part importante de son temps à la rédaction de ses différentes allocutions<sup>3</sup>.

---

1 Voir à ce propos : Riccardo Brizzi, *De Gaulle et les médias*, Rennes, PUR, 2014.

2 Sur les usages du silence dans le discours : M. Béchet, M. Sandré, F. Hirsch, A. Richard, F. Marsac, R. Sock, « De l'utilisation de la pause silencieuse dans le débat politique télévisé. Le cas de François Hollande », *Mots. Les langages du politique*, 3/2013, n° 103, p. 23-38.

3 Entretien, 22 septembre 2015.

## ÉVITER TOUTE IMPRESSION DE RÉCUPÉRATION

La gestion politique des attentats a connu un précédent récent et encore dans toutes les mémoires : l'affaire Merah, en mars 2012. Ce terroriste avait abattu trois soldats et quatre personnes (dont trois enfants) de confession juive dans la région de Toulouse. Retranché dans son appartement, il avait finalement été abattu lors de l'assaut du RAID. Ces actes terroristes intervenant en pleine période de campagne présidentielle, avaient créé un phénomène d'apnée médiatique, presque tous les candidats ayant pris la décision de suspendre leur campagne. Nicolas Sarkozy, président en exercice et candidat, avait pour sa part choisi de se rendre à Toulouse, près de l'immeuble où s'était retranché le terroriste alors même que l'assaut n'avait pas encore eu lieu, entraînant de vives critiques<sup>1</sup>.

François Hollande choisit quant à lui de se distinguer de son prédécesseur et de ne jamais se rendre sur les lieux des assauts jugeant que « ce n'était pas la place d'un chef de l'État<sup>2</sup> ». Présent dans tous les événements commémoratifs (minute de silence le 8 janvier, marche du 11 janvier, cérémonie d'hommage aux policiers le 13 janvier), il réduit souvent ses prises de

---

1 *L'Humanité*, 21 mars 2012.

2 Entretien avec Gaspard Gantzer, 22 septembre 2015.

parole, de manière intentionnelle<sup>1</sup>. Lors de la marche du 11 janvier, il choisit même de ne pas prendre la parole. Outre la volonté d'éviter toute accusation de récupération, il s'agit de montrer la retenue du chef de l'État. Si le silence peut-être ambivalent en politique, dans une telle situation, il est « plébiscité comme un moment d'écoute et d'attention à l'autre, de réflexion, de résistance<sup>2</sup>. » L'abbé Dinouart faisait ainsi en 1771 l'éloge du Prince usant du silence, « celui d'un homme prudent, qui se ménage, se conduit avec circonspection, qui ne s'ouvre point toujours<sup>3</sup> ». Cette présence silencieuse lors de ces deux événements permet ainsi de détourner la focale du seul président vers les masses rassemblées. Le succès de la manifestation du 11 janvier s'explique en effet par sa non-politisation qui permet à tous de se réunir. C'est d'ailleurs l'image de la place de la République pleine qui sera choisie par les principaux quotidiens pour illustrer leur couverture le lendemain et non le cortège de chefs d'État<sup>4</sup>.

Le silence est en outre un excellent moyen de se faire entendre : « Ce qui n'est pas dit contribue à la

---

1 *Ibid.*

2 D. Barbet, J.-P. Honoré, « Ce que se taire veut dire. Expressions et usages politiques du silence », *Mots*, n° 103, 2013, p. 7-21.

3 Abbé Dinouart, *L'Art de se taire*, Paris, Payot, 2011.

4 *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*, *Les Échos*, *L'Humanité*, 12 janvier 2015.

mise en relief des mots du pouvoir<sup>1</sup> ». Dans un paysage médiatique marqué par l'émergence des télévisions d'information en continu, cette problématique devient d'autant plus pertinente que la parole du chef de l'État est en permanence commentée et contestée. On se souvient ainsi de l'affaire Léonarda, qui vit par l'intermédiaire de BFM TV, la jeune fille se placer à la « hauteur » du président, en direct. Au contraire, la situation de crise permet ici, par la gravité qu'elle génère et le silence qu'elle impose au jeu politique, de s'extraire du flux tendu et d'imposer une nouvelle sacralité à la parole présidentielle.

## Souder la nation

### UNIFIER POLITIQUEMENT

La recherche du rassemblement est un enjeu essentiel pour éviter tout comportement non conforme aux règles que l'État, dans sa fonction de régulateur de l'ordre social, définit et énonce. Présenter un front commun permet ainsi de marginaliser les actes terroristes. Le rassemblement sera un des principaux soucis de François Hollande. Dès le discours du 7 janvier à *Charlie Hebdo*, il rappelle que les Français doivent

1 D. Barbet, J-P. Honoré, *op. cit.*

avoir le « souci de l'unité nationale<sup>1</sup>. » Le terme rassemblement ou le verbe connexe « rassembler » sont utilisés quatre fois à la fin de l'allocution du 7 janvier<sup>2</sup>.

Pour mobiliser tout un chacun au-delà des différences confessionnelles et culturelles, c'est la France entière qu'il désigne comme victime de ces attentats et non pas seulement *Charlie Hebdo* ou la seule communauté juive après l'attentat de l'épicerie cacher. C'est par le biais de la République que cette personification de la victime va se faire :

Aujourd'hui, c'est la République toute entière qui a été agressée. La République, c'est la liberté d'expression. La République, c'est la culture, c'est la création, c'est le pluralisme, c'est la démocratie. C'est cela qui était visé par les assassins<sup>3</sup>.

Cela ne doit pas étonner, depuis les années 1960-1970, comme l'avait à l'époque montré François Furet, la République n'est plus un objet de débat<sup>4</sup>. La quasi-intégralité du champ politique s'est ralliée à elle, et même le Front national semble s'en revendiquer désormais<sup>5</sup>.

---

1 INA, JT de 13 h, TF1, 7 janvier 2015.

2 Allocution du chef de l'État, 7 janvier 2015. [www.elysee.fr/declarations/article/allocution-a-la-suite-de-l-attentat-au-siege-de-charlie-hebdo/](http://www.elysee.fr/declarations/article/allocution-a-la-suite-de-l-attentat-au-siege-de-charlie-hebdo/)

3 *Ibid.*

4 F. Furet, *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1978.

5 Tribune de Florian Philippot, « Vous avez dit républicain ? », *L'Opinion*, 2 mars 2015.

Par ailleurs, cette réaction du gouvernement rejoint l'élan collectif de milliers d'individus qui, dès mercredi soir, se rassemblent place de la République.

Pour souder les Français, le Président va mettre en avant trois valeurs relativement consensuelles au sein de la population française et les désigner comme l'objet des attentats : la liberté (et plus particulièrement d'opinion), la démocratie et la laïcité. Dès sa première intervention à *Charlie Hebdo*, le Président évoque une France menacée car « nous sommes un pays de liberté<sup>1</sup> » et lors de l'allocution du 9 il appelle à la marche du dimanche 11 « pour porter ces valeurs de démocratie, de liberté, de pluralisme, auxquelles nous sommes tous attachés et que l'Europe d'une certaine façon représente<sup>2</sup>. » Il fait également parler les victimes en les présentant comme des combattants de la liberté :

Des journalistes ont été tués parce qu'ils étaient journalistes, des policiers ont été tués parce qu'ils étaient policiers, des juifs ont été tués parce qu'ils étaient juifs. Ils étaient unis par cette même idée, toutes ces victimes, tous ces hommes, toutes ces femmes, cette idée que la France est un pays de liberté. C'est, hélas, la seule

---

1 INA, JT de 13h, France 2, 7 janvier 2015.

2 Allocution du chef de l'État, 9 janvier 2015. [www.elysee.fr/declarations/article/adresse-a-la-nation-a-la-suite-des-evenements-des-7-et-8-janvier-2/](http://www.elysee.fr/declarations/article/adresse-a-la-nation-a-la-suite-des-evenements-des-7-et-8-janvier-2/)

explication que l'on puisse trouver à leur assassinat. On a voulu assassiner la liberté<sup>1</sup>.

L'attaque de *Charlie Hebdo* est ainsi selon lui liée à un « obscurantisme » cherchant à faire taire « la liberté d'expression » du journal : « Ces hommes, cette femme, sont morts pour l'idée qu'ils se faisaient de la France, c'est-à-dire la liberté<sup>2</sup>. ». Les deux premières notions (liberté et démocratie) relèvent clairement de « causes sans adversaire<sup>3</sup>. » L'assaillant qui cherche donc à mettre en cause ces valeurs ne peut être qu'un ennemi. Quant à la dernière notion, quoi qu'elle suscite encore des désaccords, elle permet une rhétorique de rassemblement. Selon une enquête de l'IFOP pour *Sud-Ouest* du 8 février 2015, la laïcité apparaît comme la première valeur républicaine. Il a par ailleurs été montré qu'elle est enracinée dans l'opinion, où elle est très largement perçue comme « très positive et plutôt positive » (89 %), « toujours d'actualité » (87 % « tout à fait d'accord ou assez d'accord ») tandis que sa « suppression » serait considérée comme « très grave » (68 %)<sup>4</sup>.

- 
- 1 Discours de François pour les vœux aux corps diplomatiques, 16 janvier 2015. [www.elysee.fr/declarations/article/v-ux-aux-corps-diplomatiques-3/](http://www.elysee.fr/declarations/article/v-ux-aux-corps-diplomatiques-3/)
  - 2 Allocution du chef de l'État, 7 janvier 2015.
  - 3 P. Juhem, « La légitimation de la cause humanitaire : un discours sans adversaires », *Mots*, n° 65, mars 2001, p. 9-27.
  - 4 M. Barthélémy, G. Michelat, « Les représentations de la laïcité chez les Français », *Revue française de science politique* 57 (5),

Pour marquer cette unité politique des Français autour de valeurs partagées, le Président choisit de rassembler le plus rapidement possible toute la diversité politique de la France :

Enfin, nous devons être nous-mêmes conscients que notre meilleure arme, c'est notre unité, l'unité de tous nos concitoyens face à cette épreuve. Rien ne peut nous diviser, rien ne doit nous opposer, rien ne doit nous séparer. Demain, je réunirai les présidents des deux assemblées ainsi que les forces représentées au Parlement pour montrer notre commune détermination<sup>1</sup>.

Cet appel aux valeurs se double d'un recours aux événements historiques ayant eu un impact fort sur la mémoire collective. Le hasard a placé le lendemain des attentats une cérémonie d'hommage national à Robert Chambeiron, héros de la Résistance. Celle-ci constitue le plus récent moment historique valorisé dans l'imaginaire collectif<sup>2</sup>. Il suffit pour s'en convaincre de constater le nombre d'ouvrages, de films, de reportages et de séries sur la période. Le Président, loin d'annuler la cérémonie, en fait un tremplin pour associer la France actuelle menacée par le terrorisme à la France occupée par l'ennemi

---

octobre 2007, p. 649-698.

1 Allocution du chef de l'État, 7 janvier 2015.

2 O. Wieworka, « Du bon usage du passé. Résistance, politique, mémoire », *Mots*, vol. 32, n° 1, 1992, p. 67-80.

nazi. Il construit, ou contribue à construire l'image d'une France assiégée, qui doit donc se lever pour se défendre. Il renouvellera cette allusion à la Résistance lors de la cérémonie d'hommage aux policiers morts, le 13 janvier<sup>1</sup>. Par contraste, les ennemis sont délégitimés afin de prévenir l'attrait qu'ils susciteraient dans une partie de la population. Le Président présente ainsi les terroristes comme des « assassins<sup>2</sup> », « fanatiques » au geste « lâche<sup>3</sup> » et leur retire même toute raison en les qualifiant d'« illuminés<sup>4</sup> ». Lors du discours à la Philharmonie le 15 janvier, il fait même un parallèle avec le totalitarisme nazi<sup>5</sup>.

## ÉVITER TOUTE STIGMATISATION

L'unification politique ne semble pour autant pas suffire face à la réalité d'actes profondément antisémites et racistes. Une réponse visant à éviter toute stigmatisation d'une communauté apparaît encore plus importante alors qu'un cadrage émerge tendant

---

1 Discours d'hommage aux trois policiers morts pendant les attentats, 13 janvier 2015. [www.elysee.fr/declarations/article/hommage-national-aux-trois-policiers-morts-en-service-3/](http://www.elysee.fr/declarations/article/hommage-national-aux-trois-policiers-morts-en-service-3/)

2 Allocution du chef de l'État, 9 janvier 2015.

3 Allocution du chef de l'État, 7 janvier 2015.

4 *Ibid.*

5 Discours du chef de l'État pour l'inauguration de la Philharmonie de Paris, 15 janvier 2015. [www.elysee.fr/declarations/article/discours-lors-de-l-ouverture-de-la-philharmonie-de-paris/](http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-lors-de-l-ouverture-de-la-philharmonie-de-paris/)

à relier les musulmans de France aux attentats. Des actes islamophobes sont commis au Mans, à Port-la-nouvelle, à Villefranche-sur-Saône. Le lendemain la polémique s'amplifie avec les difficultés à mettre en œuvre la minute de silence dans certains établissements scolaires. Ce refus de la stigmatisation, déjà en pointillé dans les premiers discours, s'énonce clairement lors de l'allocution du 9 au soir : « nous ne devons faire aucun amalgame, refuser aucune facilité, écarter toute surenchère. Ceux qui ont commis ces actes, ces terroristes, ces illuminés, ces fanatiques, n'ont rien à voir avec la religion musulmane<sup>1</sup>. » Il aura ainsi à cœur de mettre en valeur le policier Ahmed Merabet, de confession musulmane, abattu par les terroristes le 7 janvier.

C'est dans la même logique qu'il appellera lui-même des chefs d'État africains pour les inviter à la marche du 11 janvier et choisira de placer à ses côtés son homologue malien, Ibrahim Boubacar Keïta – ce qui permet par ailleurs de rappeler l'intervention française au Mali<sup>2</sup>. Il entend ainsi court-circuiter et marginaliser tout discours visant à stigmatiser les musulmans de France. En refusant de jouer le jeu de l'anathème, et en comprenant que la recherche de bouc émissaires est un risque inévitable de ce type de

1 INA, Allocution de François Hollande, 9 janvier 2015.

2 Entretien avec Gaspard Gantzer, 22 septembre 2015.

crise, le Président bâtit un discours de rassemblement qui doit poser les bases de l'unité nationale pour le 11 janvier. En rejetant ce discours, il prend ainsi le contre-pied de la stratégie qui fut celle de George Bush en 2001, visant à montrer du doigt une population arabe présentée comme l'ennemi intérieure<sup>1</sup>.

Si l'ennemi est clairement désigné, le terrorisme, il n'est pas intérieur, il est étranger. François Hollande entend éviter toute assimilation entre lutte contre le terrorisme et guerre de religion :

Ce n'est pas une guerre contre une religion, c'est une guerre contre la haine. Les attentats qui ont été commis à Paris sont une insulte à l'islam, et dans le monde. Ce sont les musulmans, je le rappelle sans cesse, qui sont les premières victimes du terrorisme, pas les seules, mais qui sont d'abord confrontés à cette montée du fondamentalisme, de l'intolérance. Nous devons donc tout faire, et je m'y emploie, pour empêcher les amalgames, ce serait d'ailleurs faire le jeu de ceux qui veulent semer le chaos, diviser, semer la peur<sup>2</sup>.

On retrouve là une rhétorique déjà employée par le gaullisme visant à effacer toute division au sein de la nation et à proclamer la France uniformément soudée,

- 
- 1 D. Merskin, « The Construction of Arabs as Enemies : Post-September 11 Discourse of George W. Bush », *Mass Communication & Society*, 7, 2, 2004, p. 157-175.
  - 2 Discours du chef de l'État lors des vœux aux corps diplomatiques, 16 janvier 2015.

qu'elle le soit vraiment ou pas<sup>1</sup>. Après le 11 janvier, il ne cessera de vanter une France qui « a fait bloc », « a été capable de la meilleure des démonstrations, elle a été d'abord digne, elle a été unie<sup>2</sup> ».

## Le tournant du quinquennat ?

### UN CADRAGE MÉDIATIQUE PLUS FAVORABLE

Dans cette dernière partie, nous souhaitons nous éloigner un peu de l'événement dans son aspect chronologique pour nous interroger sur les conséquences que les événements ont pu avoir sur le cadrage médiatique. Avec les attentats, le Président attire l'attention des médias, environ deux fois plus qu'en temps ordinaire (graphique 1). Il se situe même loin devant le Premier ministre jusqu'au 20 janvier, où Manuel Valls déclenche une polémique en parlant « d'apartheid » qui régnerait dans certains quartiers français. D'un point de vue qualitatif, les commentaires des journalistes sont beaucoup plus favorables à François Hollande.

- 
- 1 Voir à ce propos l'étude de Jérôme Fourquet et Alain Mergier, *Charlie Hebdo : le catalyseur*, [www.jean-jaures.org/Publications/Essais/Janvier-2015-le-catalyseur](http://www.jean-jaures.org/Publications/Essais/Janvier-2015-le-catalyseur); et le polémique : E. Todd, *Qui est Charlie?*, Paris, Seuil, 2015.
  - 2 Discours du chef de l'État lors des vœux aux corps diplomatiques, 16 janvier 2015.

Ainsi, le voyage à Tulle du Président pour présenter ses vœux aux Corréziens n'est plus désigné comme le retour du Président de la République dans son fief pour « se rassurer<sup>1</sup> » (2014, en pleine « affaire » Julie Gayet<sup>2</sup>) mais comme la manifestation de sa popularité retrouvée. Les Tullais sont longuement interrogés sur son action durant les événements et peuvent exprimer toutes les qualités qu'ils lui prêtent<sup>3</sup>.

De même, la conférence de presse qui suit les attentats surprend par l'absence d'aspérité, même si, traditionnellement, c'est un moment communicationnel qui ne s'y prête guère<sup>4</sup>. Le contraste est surtout marquant avec les précédentes qui ont à chaque fois été ponctuées par des événements négatifs pour l'image du chef de l'État. La seconde conférence de presse (16 mai 2013) s'inscrivait en pleine « affaire Cahuzac<sup>5</sup> ». Lors de sa troisième conférence de presse, le 14 janvier 2014, François Hollande avait subi plusieurs questions

---

1 *Le Figaro*, 18 janvier 2014.

2 Le magazine *Closer* révèle le 10 janvier 2014 que l'actrice Julie Gayet entretient une liaison avec le Président de la République.

3 INA, JT de 20h, TF1, 17 janvier 2015.

4 C. Delporte, *La France dans les yeux*, Paris, Flammarion, 2007. Voir en particulier les chapitres sur la présidence du général de Gaulle.

5 Le ministre du Budget, Jérôme Cahuzac, est accusé d'avoir un compte en Suisse et de frauder les impôts selon *Médiapart*. Le 19 mars 2013, il est contraint à la démission, après avoir menti pendant plusieurs mois.

sur « l'affaire Julie Gayet ». Enfin, la troisième (18 septembre 2014) voyait l'aile gauche du PS faire connaître son mécontentement par la « cuvée du redressement » puis la démission de deux membres importants du gouvernement, Arnaud Montebourg et Benoît Hamon.

Ce type d'événement favorise en effet une atténuation des critiques à l'égard du pouvoir. Il a ainsi été noté que pour la guerre du Golfe et le 11 Septembre,

la presse écrite comme audiovisuelle, n'a pas échappé non plus au mouvement d'adhésion globale à la cause de « son » camp. Dès lors que celui-ci était menacé dans ses valeurs fondatrices et, a fortiori, dans son intégrité physique, les médias abandonnent pour une part plus ou moins importante leurs réflexes de mise à distance qu'ils actionnent jalousement en temps de paix. Ils font corps dans un consensus qui se donne toutes les allures d'une évidence indiscutable<sup>1</sup>.

On sort ainsi de la « sphère de controverse légitime » qui caractérise les médias depuis qu'ils ont acquis une objectivité pour entrer dans la « sphère du consensus » propre à ces crises nationales<sup>2</sup>.

Par ailleurs, outre la pesanteur des événements, ce nouveau cadrage peut s'expliquer par le suivisme

- 
- 1 J.-F. Dumont « De la guerre du Golfe au 11 septembre », in M. Lits, (dir.), *op. cit.*, p. 28.
  - 2 D. C. Hallin, *The « Uncensored War » : The Media and Vietnam*, Oxford University Press, 1986.

des médias par rapport aux évolutions des sondages<sup>1</sup>. En effet, dès le 12 janvier (Opinion Way), la cote de popularité du chef de l'État remonte et atteint même un sommet le 21 janvier avec une hausse de 21 points – 40 % des Français sont satisfaits de son action – selon un sondage de l'IFOP pour *Paris Match* (19 janvier). Ce cadrage plus conciliant à l'égard du Président marginalise ceux qui tiennent un discours antinomiques, aussitôt soupçonnés de récupération. D'ailleurs, la leader du Front national Marine Le Pen, qui est la seule avant Nicolas Sarkozy le 21 janvier à faire entendre une voix discordante, semble quasiment disparaître des médias. Bien au contraire, les leaders de l'opposition sont contraints de saluer l'action de François Hollande, qu'ils choisissent d'ailleurs de ne pas désigner par son nom<sup>2</sup>. Le chef de l'État se trouve reconnu dans sa fonction, alors que la capacité d'incarnation de la France lui avait été jusque-là refusée, notamment par l'opposition<sup>3</sup>.

- 
- 1 P. Champagne, *Faire l'opinion : le nouveau jeu politique*, Paris, Editions de Minuit, 1990.
  - 2 C'est le cas de Valérie Pécresse, Alain Juppé, Jean-Christophe Lagarde interviewés pour *C'est dans l'air* (France 5, 19 janvier 2015).
  - 3 Dès 2012, les couvertures de la presse de droite s'étaient multipliées sur l'incapacité du président à gouverner. Quelques exemples : « Fini de rire » (*Le Point*, 17 mai 2012), « On arrête avec les bêtises » (*Le Point*, 5 juillet 2012), « On se réveille » (*Le Point*, 30 août 2012), « Pépère est-il à la hauteur » (*Le Point*, 11 avril

## PROLONGER « L'ESPRIT DU 11 JANVIER »

L'état de grâce offert par l'événement est bien mesuré par le Président qui va chercher à en faire usage pour améliorer l'image de ses politiques. Toutes les prises de parole du chef de l'État durant le mois de janvier font référence aux attentats, et ce même si la thématique abordée ne semble pas avoir de rapport avec ceux-ci. Ainsi, le 15 janvier lors de l'inauguration de la Philharmonie : « J'aurais voulu inaugurer la Philharmonie dans des circonstances moins éprouvantes. Mais il se trouve qu'il y a aujourd'hui coïncidence entre des drames et une fierté. Nous sommes partagés entre émotion et deuil, malheur et beauté<sup>1</sup>... ». De même les cérémonies de vœux vont lui offrir une tribune quasiment quotidienne pour évoquer les attentats et le « peuple [qui] a montré sa vitalité [...] a exprimé aussi sa fierté dans les valeurs de la République<sup>2</sup>. »

Il va également chercher à mettre en valeur son action à en faisant référence aux attentats son action,

---

2013), « Est-il à la hauteur ? » (*L'Express*, 27 mars 2013), « Y-a-t-il vraiment un président en France » (*L'Express*, 7 novembre 2012), « Monsieur faible » (*L'Express*, 10 avril 2013), etc.

- 1 Discours du chef de l'État pour l'inauguration de la Philharmonie de Paris, 15 janvier 2015.
- 2 Discours du chef de l'État pour les vœux aux corps constitués et bureaux des assemblées, 20 janvier 2015. [www.elysee.fr/declarations/article/discours-a-l-occasion-des-v-ux-aux-corps-constitues-et-aux-bureaux-des-assemblees/](http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-a-l-occasion-des-v-ux-aux-corps-constitues-et-aux-bureaux-des-assemblees/)

en particulier dans les secteurs où il peine à attirer la confiance des Français. C'est le cas de la situation économique. Lors de la conférence de presse du 5 février, le chef de l'État souhaite une mobilisation de tous les Français pour la croissance. Intervenant au Forum économique de Davos, le 23 janvier, il réclame plus de responsabilité du système financier au risque de nourrir « une bête qui vous frappera aussi<sup>1</sup> ».

L'autre grande thématique ainsi traitée est celle de l'éducation mise à l'ordre du jour par les difficultés auxquelles furent confrontés certains enseignants dans l'application de la minute de silence du 8 janvier qu'ont particulièrement mis en valeur les médias. Le 21 janvier, François Hollande fait ainsi ses vœux au monde enseignant. Il propose une fête de la « laïcité » dans les établissements et l'amélioration de l'apprentissage du français<sup>2</sup>. Il accorde également un long moment à cette question lors de la conférence de presse du 5 février 2015<sup>3</sup>.

Après les attentats, l'évocation par les médias de possibles défaillances du suivi des terroristes, appelle le renforcement des mesures de sécurité. Le Président de la République mobilise « l'esprit du 11 janvier »

---

1 INA, JT de 20 h, TF1, 23 janvier 2015.

2 INA, JT de 20 h, TF1, 21 janvier 2015.

3 INA, France 2, Conférence de presse du Président de la République, 5 février 2015

pour inciter les parlementaires français à adopter les mesures qui seront proposées en dépassant les « vaines querelles et les polémiques inutiles<sup>1</sup> ».

Enfin, la politique internationale apparaît aussi comme une réponse à la crise de janvier 2015. Dans une mesure moindre que George Bush en 2001, François Hollande utilise les attentats comme outil de mobilisation pour l'engagement de la France contre le terrorisme dans le monde. Dans sa deuxième allocution télévisée le 9 janvier, il évoque justement l'engagement des forces françaises en Afrique contre le terrorisme<sup>2</sup> :

Nous sommes un peuple libre qui ne cède à aucune pression, qui n'a pas peur, parce que nous portons un idéal qui est plus grand que nous et que nous sommes capables de le défendre partout où la paix est menacée. Je veux une fois encore saluer nos soldats qui font en sorte que nous prenions nos responsabilités face au terrorisme.

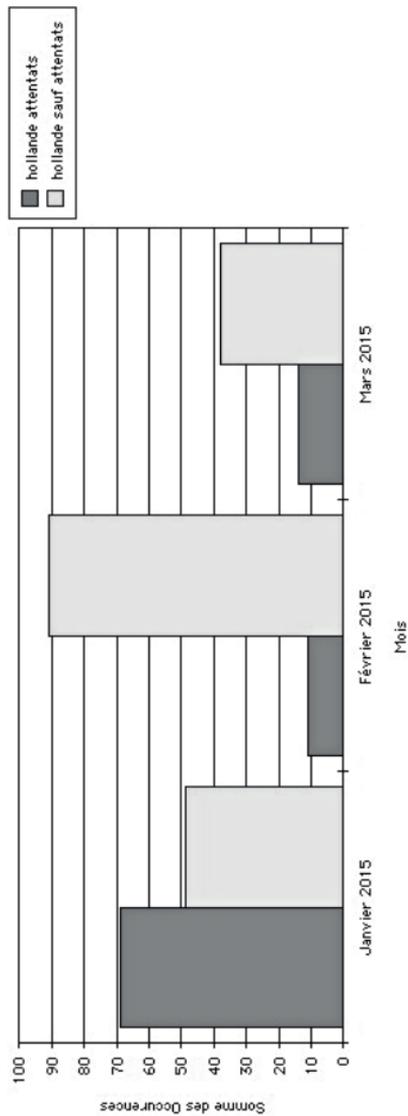
Et dans sa conférence de presse du 5 février il rappelle que c'est aussi pour éviter que le danger terroriste gagne l'Europe que la France s'est engagée au Mali et en Centrafrique<sup>3</sup>. Néanmoins, la mobilisation de ces

---

1 Discours du chef de l'État lors des vœux aux corps constitués et bureaux des assemblées, 20 janvier 2015.

2 INA, Allocution de François Hollande, 9 janvier 2015.

3 INA, Conférence de presse du Président de la République, 5 février 2015.



GRAPHIQUE 2. – Nombre des interventions TV de F. Hollande incluant l'évocation des attentats et ne l'incluant pas (janvier-mars 2015).

thématiques peine à contenter tant l'opinion que les médias. Les sondages montrent que les points de vue sur sa politique économique et sociale restent négatifs<sup>1</sup>. Par ailleurs, les questions internationales restent secondaires parmi les préoccupations des Français.

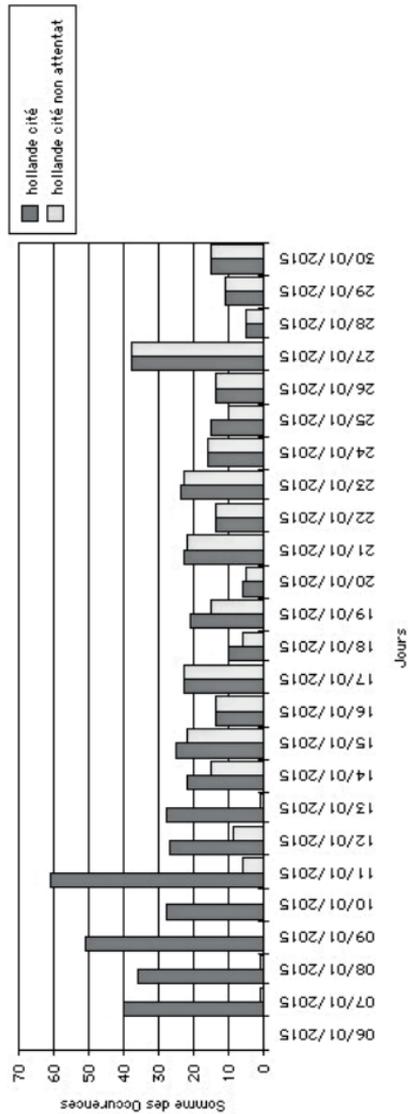
Si les médias suivent le cadrage que le Président tend à imposer des événements (communauté nationale soudée contre l'ennemi), il ne parvient pas à influencer plus loin l'agenda.

#### UN RETOUR À LA « NORMALE » DU PAYSAGE MÉDIATIQUE

La tentative de s'appuyer sur cet état de grâce pour mettre en lumière le reste de son action ne va pas connaître le succès escompté. Notre analyse se concentre sur les médias audiovisuels mais la consultation de la presse via Factiva et Europress semble la corroborer. Les résultats de la recherche dans les bases de l'INA montrent que le nom du Président est majoritairement associé aux attentats depuis le 7 janvier (graphiques 1 et 2). Cependant, après le 14 janvier, se produit un retournement : cette association avec les attaques terroristes devient secondaire. Après le

---

1 Les appréciations sur les fondamentaux de son action restent alors largement négatives, ne progressant que de quelques points, un peu au-dessus des 20 % (sondage IFOP pour *Le journal du dimanche*, 25 janvier 2015)



GRAPHIQUE 3. – Nombre des extraits TV consacrés à F. Hollande évoquant les attentats et ceux ne les évoquant pas (janvier 2015).

21, elle tend même à disparaître complètement. On voit donc que les journaux télévisés et les émissions portant sur le chef de l'État, une semaine après les événements, ne retiennent plus les extraits du discours du Président évoquant les attentats.

Si on regarde maintenant non plus seulement les prises de parole de François Hollande, mais toutes les occasions où son nom est cité dans la base de données de l'INA, la date du 14 janvier se confirme pour marquer un « retour à la normale » du traitement médiatique. À l'exception des 18 et 19 janvier, il est majoritairement évoqué en dehors de toute référence aux attentats de janvier 2015 (graphique 3).

Même les événements dans lesquels François Hollande évoque les attentats (discours à la Philharmonie, les vœux aux corps diplomatiques) ne sont pas présentés par les chaînes de télévision hertziennes comme ayant un lien avec les attentats. Quant au 19 janvier, il correspond à la publication du sondage marquant une hausse de 21 points du chef de l'État, ce qui incite les médias à rappeler son action et ses discours lors des attentats. Le Président prend alors la parole pour évoquer les manifestations dans le monde arabe contre la nouvelle couverture de *Charlie Hebdo*, lors du 70<sup>e</sup> anniversaire de l'AFP<sup>1</sup>.

---

1 INA, JT de 20h, TF1, 19 janvier 2015.

La mort de militaires dans un exercice aérien en Espagne (26 janvier), la victoire de la France à la coupe du monde de handball (1<sup>er</sup> février), la venue à Paris du tout nouveau Premier ministre grec Alexis Tsipras en pleine crise de l'eurogroupe (31 janvier), la guerre en Ukraine sont les principaux thèmes qui marquent désormais les interventions télévisées consacrées au Président de la République. Le cadrage politique habituel revient sur le devant de la scène avec la première intervention de Nicolas Sarkozy le 21 janvier au journal télévisé de 20 h, ainsi que la publication des chiffres du chômage le 28 janvier qui contribuent à remettre l'accent sur les difficultés économiques. On voit que le cadrage politique habituel semble suspendu à partir des attentats, mais reprend deux à trois semaines après. Une durée similaire « d'union sacrée » avait déjà affecté les médias américains après le 11 septembre<sup>1</sup>. Toutefois, George Bush avait réussi, les mois suivants, à imposer ses thèmes à l'agenda médiatique (et notamment l'intervention en Afghanistan)<sup>2</sup>, ce qui ne semble pas être le cas en France.

- 
- 1 M. Schudson, « L'extraordinaire retour du journalisme politique ordinaire », in D. Dayan (dir.), *La Terreur spectacle*, Bruxelles, De Bœck, 2006, p. 162.
  - 2 M. Noll (dir.), *Crisis communication : lessons from September 11*, Rowman & Littlefield, 2003.

Le 11 janvier est avant tout une grande manifestation populaire. Le peuple y communique comme dans ces grands événements historiques : l'hommage aux grands hommes<sup>1</sup>, la Libération de Paris, et plus récemment les victoires sportives d'envergure. Parce que la foule est impersonnelle, chacun peut s'y reconnaître et se sentir membre de cette communauté nationale si peu palpable d'ordinaire. L'intérêt d'un président dans un tel mouvement était donc de contribuer à l'impulser, à le canaliser. François Hollande y ajoute la volonté d'éviter tout débordement envers des boucs émissaires et de ne pas sembler la récupérer. Nous avons montré que le chef de l'État avait plutôt atteint ces objectifs. Mais, en dépit de ses tentatives pour capitaliser l'esprit du 11 janvier et orienter la mobilisation vers la relance économique et les interventions militaires françaises dans le monde, sa réussite s'est rapidement estompée.

Contrairement à ce qu'on a pu lire dans la presse, les attentats n'ont pas fait de François Hollande un chef mais ils ont montré sa capacité à répondre au besoin d'incarnation populaire, tout en conservant une discrétion dans les moments de communion. Se cristallise alors l'image du chef politique postmoderne

---

1 A. Ben-Amos, *Funerals, Politics and Memory in modern France, 1789-1996*, Oxford University Press, 2000.

telle que présentée par Catherine Colliot-Thélène et Philippe Portier :

On attend de lui qu'il évite la puissance : ni père, ni maître, il se satisferait d'énoncer un projet historique autour duquel puisse se rassembler, dans une adhésion volontaire des subjectivités, le moi collectif. On attend de lui, également, qu'il partage le pouvoir : l'attente d'un chef se fait dans le cadre d'une philosophie démocratique qui permettrait, à côté du charisme individuel, l'expression du charisme collectif<sup>1</sup>.

Pierre-Emmanuel GUIGO  
Sciences Po

---

1 C. Colliot-Thélène, P. Portier, *La Métamorphose du Prince. Politique et culture dans l'espace occidental*, Rennes, PUR, 2014, p. 29.

LE TEMPS DE LA MARCHÉ



# L'Histoire en marche (républicaine)

L'information continue  
et « l'esprit du 11 janvier »

Entre 3,7 et 4 millions de personnes ont marché en France le 11 janvier pour rendre hommage aux victimes des attentats et exprimer un attachement aux principes républicains. Or, ce même dimanche, près de 10 millions de Français étaient restés chez eux pour observer l'événement par le biais des éditions spéciales des chaînes de télévision. Après trois jours d'attaque et de traque était venu le temps de la marche, comme un point d'orgue cathartique rendu nécessaire après l'intensité du choc collectif. Du 7 au 10 janvier, les chaînes de télévision ont bouleversé leurs grilles, interrompu des programmes pour pouvoir informer en temps réel les publics sur l'évolution de l'enquête. Mais le dispositif d'édition spéciale du 11 janvier est d'une autre nature, car l'événement ne repose ni sur les mêmes enjeux d'information, ni sur les mêmes

mécanismes de mobilisation et ne débouche pas non plus sur les mêmes procédés d'écriture.

En ce 11 janvier, la dimension historique de l'événement semble faire corps avec sa saisie médiatique. Nous ne sommes pas en présence d'un de ces événements rendus « monstrueux<sup>1</sup> » sous l'effet de sa médiatisation massive, boursouflée et parasitée. L'effet de masse produit est d'abord, faut-il le rappeler, celui d'une forte mobilisation citoyenne et politique ayant pour ressort une émotion collective qui, relayée simultanément dans les médias, participe elle-même au processus de mobilisation et contribue à façonner la dimension historique du 11 janvier. Les historiens Jean-Noël Jeanneney, Michel Winock et Pascal Ory n'ont pas eu besoin de faire le patient travail de déconstruction pour affirmer le lendemain que ce dimanche de mobilisation avait bel et bien « tous les attributs de la journée historique<sup>2</sup> ». Si l'on considère avec Michel de Certeau<sup>3</sup> ou François Dosse<sup>4</sup> après lui

---

1 P. Nora, « Le retour de l'événement », in J. Le Goff, P. Nora (dir.), *Faire de l'Histoire. I. Nouveaux problèmes*, Paris, Gallimard, 1999 [1974], p. 285-308.

2 « Pour les historiens, le 11 janvier marquera l'Histoire », *Le Monde*, 13 janvier 2015.

3 M. de Certeau, *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975.

4 F. Dosse, « Événement », in C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia, N. Offenstadt (dir.), *Historiographies. Concepts et débats II*, Paris, Gallimard, 2010, p. 744-756.

que l'événement relève davantage d'un « faire » que d'un « être » et que sa compréhension passe avant tout par l'examen des traces en tout genre qui le fixent pour la mémoire et l'interprétation – que ces traces soient de nature langagières ou imagées – alors on comprend l'intérêt d'une démarche empirique pour observer comment, ce jour-là, la télévision a contribué à la fabrication de ce que l'on a appelé « l'esprit du 11 janvier » en proposant un cadre interprétatif aux 10 millions de Français installés devant leur écran.

Au-delà de l'unanimisme qui a été reproché aux médias, et en particulier aux chaînes de télévision, il importe de mettre en lumière les logiques singulières qui ont présidé à l'élaboration et au déroulement des différentes éditions spéciales du 11 janvier. Autrement dit, repérer différentes manières de produire du consensus, et finalement, interroger l'idée même de consensus à travers l'examen de ses soubassements narratifs.

L'analyse de contenu porte sur un corpus de trois éditions spéciales du 11 janvier : deux chaînes d'information continue, BFM TV et i-Télé, étudiées de 10 à 22 heures et une chaîne généraliste du service public, France 2, étudiée de 13 à 20 heures, soit au total 31 heures d'antenne. Après avoir examiné la morphologie des éditions spéciales et cherché à établir dans quelle mesure le dispositif défini par les trois chaînes a pu différemment structurer le cadre

interprétatif de l'événement, nous observerons dans un second temps la mise en scène de la mobilisation en essayant de comprendre comment s'articulent la conception journalistique de l'histoire et la saisie immédiate des émotions collectives.

## Dispositif journalistique et structuration d'un cadre interprétatif

### MORPHOLOGIE DE L'ÉDITION SPÉCIALE

Pour analyser la morphologie d'une édition spéciale, il est utile, à un premier niveau, de partir des critères professionnels pour caractériser les dispositifs mis en place par les rédactions. Du point de vue des chaînes de télévision, qu'est-ce qu'une édition spéciale et comment, à l'occasion du 11 janvier, ce dispositif a-t-il pu varier dans sa morphologie? Une édition spéciale se mesure à travers les efforts humains, techniques et budgétaires déployés par les rédactions pour couvrir en longueur et en direct un événement mais également à travers les sacrifices commerciaux consentis par les dirigeants de ces chaînes. L'interruption des écrans publicitaires est une première façon de repérer les bornes du dispositif et de mesurer la prise de risque consentie (tableau 1).

Heures	France 2	BFM TV	iTélé
10-11			
11-12			
12-13			
13-14	13 h à 20 h (7 h)	12 h à 21 h 23 (9 h 23)	10 h 47 à 22 heures (11 h 13)
14-15			
15-16			
16-17			
17-18			
18-19			
19-20			
20-21			
21-22			

TABLEAU 1. – Suppression des écrans publicitaires.

Le sacrifice commercial varie selon les rédactions. Du côté des chaînes d'information continue, iTélé a renoncé aux revenus tirés de ses espaces publicitaires sur une grille de 2 heures plus longue que BFM TV (respectivement plus de 11 h contre 9 h 23). Pour France 2, soumise à la loi du 5 mars 2009 qui interdit la diffusion de publicité entre 20 h et 6 h sur les antennes du service public de l'audiovisuel, le risque est plus lourd : aux 7 heures d'édition spéciale sans publicité s'ajoute la période de 10 heures contrainte par la loi, soit 17 heures sans écrans commerciaux.

Mais s'agit-il réellement d'un risque ? La question ne se pose pas en ces termes selon Alain Weill, président de BFM TV : « dans ces moments dramatiques et intenses, on ne peut couper le flux. Les téléspectateurs souhaitent que les écrans soient supprimés et les annonceurs sont dans le même état d'esprit. Avec leur accord, on a replacé les écrans de pub après la crise. Il n'y a pas d'enjeu économique<sup>1</sup> ». Le manque à gagner est surtout compensé par un bénéfice d'image et la suppression des écrans publicitaires s'avère judicieuse dans une perspective à moyen terme. Les chaînes d'information continue, en multipliant les éditions spéciales pour couvrir les attentats, ont connu un pic d'audience en janvier, tout aussi spectaculaire que fugace (tableau 2) :

	Décembre 2014	Janvier 2015	Février 2015
BFM TV	1,9 %	3 %	1,8 % (+ 0,1 par rapport à février 2014)
iTélé	0,8 %	1,2 %	0,8 % (+ 0,1 par rapport à février 2014)

TABLEAU 2. – Audience moyenne mensuelle des chaînes d'information continue (source : Médiametrie).

1 Alain Weill, président du groupe Nextradio TV, *puremedias.com*, 26 janvier 2015.

Le 11 janvier, les chaînes généralistes, qui ont assuré les plus fortes audiences de la marche républicaine, ont quasiment fait jeu égal : avec 7,5 millions de téléspectateurs, TF1 et France 2 ont réuni cinq fois plus de public que les deux chaînes d'information continue. Mais, à elle seule, BFM TV réalise une audience de plus d'un million de téléspectateurs.

Chaîne	Éditions spéciales	Téléspectateurs (en millions)	% PDA
TF1	13 h 40-18 h (Chazal/Bouleau)	3,8	22,6
France 2	14 h 50-20 h (Drucker/Pujadas)	3,7	20,2
M6	14 h 35-17 h 30 (Renoux/Ménage)	0,76	4,7
BFM TV	13 h-18h	1,07	6,3
iTélé	13 h-18h	0,44	2,5
TOTAL Éditions spéciales : 9,77 millions de téléspectateurs			

TABLEAU 3. – Audience des éditions spéciales  
(source : Médiametrie).

Le marquage visuel est la caractéristique la plus apparente d'une édition spéciale. Le 11 janvier, elle



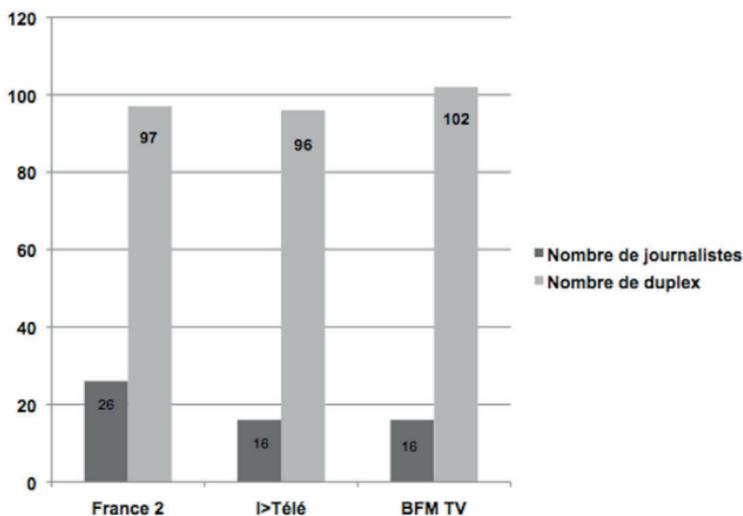
FIGURE 1. – « Affect-ation » du logo et labellisation du dispositif.

se repère en premier lieu à travers une « affectation de l'identité » des chaînes, c'est-à-dire que l'identité commerciale ordinaire est mutée en identité affective extraordinaire à travers la modification du logo (fig. 2). Le 11 janvier, les émotions véhiculées sont unanimement celle du recueillement (crêpe noire) et de l'hommage (i-Télé ayant demandé pour l'occasion à Plantu de redessiner le logo de la chaîne). Plus identifiable encore, une labellisation du dispositif « Édition spéciale » sous forme d'image animée (Gif) est affichée par les chaînes d'information continue afin de capter l'attention des publics. France 2 n'utilise pas cette technique et privilégie le marquage de l'événement lui-même (« marche républicaine ») au marquage du dispositif, comme si la dimension médiatique ne devait pas brouiller la dimension historique (BFM TV utilise les deux marquages événement/dispositif).

#### DÉPLOIEMENT DES EFFECTIFS

En observant les efforts humains fournis par les rédactions (graphique 1), la distinction se fait plus nette entre la chaîne généraliste et les chaînes d'information continue. De 13 heures à 20 h, France 2 a mobilisé 26 journalistes (hors cameramans et techniciens) sur le terrain pour 97 duplex. i-Télé et surtout BFM TV ont adopté un dispositif plus économique

avec 16 journalistes sur le terrain pour à peu près le même nombre de duplex.



GRAPHIQUE 1. – Nombre de journalistes mobilisés et duplex réalisés entre 13 heures et 20 h.

Mais la différence la plus marquante entre France 2 et les chaînes d'information continue n'est pas tant le nombre de journalistes mobilisés que leur répartition géographique. Si les trois chaînes ont martelé que la journée du 11 janvier était une mobilisation nationale et internationale, France 2 est la seule à en avoir tenu compte par une répartition géographique plus diversifiée de ses effectifs : la chaîne a déployé les deux tiers des

journalistes à Paris mais elle a aussi mobilisé ses correspondants permanents en région (Marseille, Bordeaux, Lyon, Strasbourg) ou à l'étranger (Rome, Londres, Berlin, Bruxelles), qui ont assuré ainsi ensemble 38 % du nombre de duplex. Pour i-Télé et BFM, dont les rédactions sont moins étoffées, la marche historique reste avant tout parisienne : 75 % des journalistes d'i-Télé en duplex entre 13 et 20 heures ont battu les pavés de la capitale (25 % étaient en province, 0 % à l'étranger) ; quant à BFM TV, 93,7 % des effectifs déployés sur le terrain sont restés dans Paris intra-muros (6,3 % en province, 0 % à l'étranger).

Les chaînes d'information continue, très parisiennes, ont donc échoué à rendre compte d'une particularité historique du 11 janvier : « la plupart des journées qui ont fait l'histoire de France ont d'abord été parisiennes, même si elles ont pu avoir rencontré un écho en province. Cette fois la mobilisation est nationale au plein sens du terme<sup>1</sup> ».

#### DISTRIBUTION DE LA PAROLE

Un dernier élément soutient l'existence de différences de conception des éditions spéciales du 11 janvier : la façon dont chaque chaîne s'est employée à

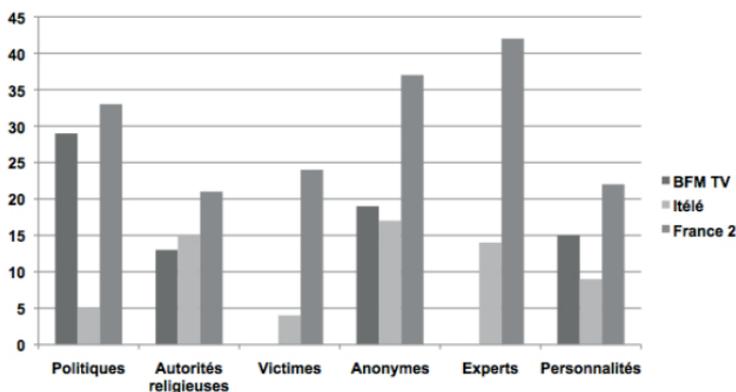
---

1 Michel Winock cité dans « Pour les historiens, le 11 janvier marquera l'Histoire », *Le Monde*, 13 janvier 2015.

distribuer la parole à d'autres acteurs (en duplex ou sur les plateaux) et à produire ainsi une parole non journalistique de l'événement, formulée par des anonymes, des experts, des responsables politiques ou religieux. Lorsque l'on examine le volume horaire de la parole non-journalistique sur les trois chaînes au cours des 7 heures d'antenne qu'elles ont en commun, l'écart entre France 2 et les chaînes d'information continue est sans appel. Moins habituée à tenir l'antenne, la chaîne généraliste est celle qui la délègue le plus auprès de différentes catégories d'acteurs (42,6 % du temps d'antenne). A contrario, avec 82 % (BFM TV) et 84,8 % (i-Télé) du temps d'antenne réservé aux professionnels de l'information, les chaînes d'information continue pratiquent davantage un « entre soi ». On peut trouver une explication à travers leur plus forte inclination à l'éditorialisation et au commentaire de l'actualité qui permet de remplir à peu de frais l'antenne.

Lorsque l'on observe la distribution de cette parole par catégorie, on remarque que France 2 choisit d'accorder un espace plus large aux anonymes (lors des duplex) et aux experts (sur le plateau) (graphique 2). La parole des victimes, résiduelle sur les chaînes d'information continue, est beaucoup plus présente sur France 2, où cette catégorie repose en particulier sur le témoignage de deux femmes invitées en plateau : Elsa Wolinski et Latifa Ibn Ziaten (mère d'une victime

du terroriste Mohamed Merah en mars 2012). Pour la catégorie « politique », France 2 distribue davantage la parole à des dirigeants européens, notamment grâce à la mobilisation de correspondants étrangers et de son journaliste accrédité à l'Élysée.



GRAPHIQUE 2. – Distribution de la parole non-journalistique entre 13 et 20 heures (en minutes).

Quant aux représentants des différentes religions interrogés en plateau ou en duplex, on observe que France 2, peut-être fidèle à l'esprit d'œcuménisme inscrit dans son cahier des charges, essaie davantage d'orchestrer le dialogue entre les trois religions monothéistes. i-Télé retient une approche mono-confessionnelle : le judaïsme représente 100 % de la parole interrogée (pour une durée de 15 minutes

entre 13 et 20 heures). BFM TV s'intéresse davantage au dialogue entre deux religions : le judaïsme (33 %) et l'Islam (67 %), pour une durée de 13 minutes. France 2 atténue non seulement cette asymétrie repérée entre les deux premières religions (41 % pour le judaïsme, 44 % pour l'Islam) mais introduit également la troisième religion monothéiste (15 % pour le christianisme), consacrant au total 21 minutes d'antenne à la parole de représentants des trois religions.

L'analyse contrastée des dispositifs d'édition spéciale montre que le levier des moyens de production de l'information oriente bel et bien le cadre interprétatif de l'événement d'une chaîne à l'autre. Reste à savoir si cette disparité des ressources matérielles repose sur de réelles différences d'interprétation de l'événement au sein des rédactions et si ces variations sont de nature à nuancer l'idée d'un consensus autour du 11 janvier. Cette question incite à interroger la mise en scène de la mobilisation et des émotions.

### Mise en scène de la mobilisation et des émotions

Les prises de parole journalistiques, expertes et citoyennes qui jalonnent les antennes du 11 janvier traduisent une volonté commune d'assigner un sens

particulier à la mobilisation républicaine. Témoins privilégiés des événements, les journalistes ne se contentent pas ici de restituer la réalité présente : ils la projettent dans un futur n'ayant d'autre fonction que de valider la nature de ce dimanche qualifié en postulat d'« historique » depuis le début de la matinée. « Une page de l'histoire *va s'écrire sans nul doute dans quelques heures maintenant* » annonce dès 10 heures Julien Launay (i-Télé) en duplex de la Place de la République. Prenant l'antenne à 13 heures, Laurent Delahousse affirme sur le plateau de France 2 qu'il s'agit d'« un jour pas comme les autres. *Un moment pour l'histoire.* [...] Les images fortes, symboliques, *seront forcément très nombreuses aujourd'hui.* » Les usages verbaux du futur ont moins valeur d'injonction que de promesses. Dilatant le temps, ils permettent de substituer narrativement l'histoire immédiate à l'immédiateté journalistique. Le dispositif de direct et le déploiement des rédactions servent alors un enjeu symbolique : évaluer heure après heure la puissance de la mobilisation citoyenne et valider si, au terme de la journée, la marche républicaine aura atteint cet objectif : celui de créer un précédent lui assurant définitivement l'obtention du label de « journée historique ». Placé au cœur de cette instance médiatique de validation, le journaliste devient le maïeuticien de cet « esprit » émergent du 11 janvier

qu'il tente de saisir au-delà de l'événement lui-même en participant à la fabrique d'un « media event<sup>1</sup> ».

L'analyse de la mise en images de la mobilisation permet de distinguer dans le discours des journalistes trois formes de promesses : celles d'un « faire nombre / faire chiffre », d'un « faire masse / faire corps » et d'un « faire puzzle ».

#### FAIRE NOMBRE / FAIRE CHIFFRE

Comme dans les meetings politiques ou les manifestations syndicales, la taille de la mobilisation est un critère majeur de réussite. Pour les observateurs, la marche du 11 janvier promet de battre tous les records et d'accéder à l'histoire par le seul exploit du chiffre. Tout au long de la journée, les journalistes égrènent donc des évaluations plus ou moins précises, d'abord localisées sur des segments du trajet ou des villes de province ayant manifesté plus tôt, avant de s'avancer sur des données parisiennes et nationales. « *Des dizaines de milliers de personnes sont déjà rassemblées. On attend plus d'un million de personnes [à Paris]* » se risque Julian Bugier (F2) à 13 h 01 depuis la place de la République. À Montpellier, le correspondant d'i-Télé Jean-Luc Thomas « attend

1 D. Dayan, E. Katz, *La Télévision cérémonielle*, Paris, PUF, 1996. Voir également dans cet ouvrage le chapitre de T. Deldicque.

maintenant 50 000... voire 100 000 personnes!». Au fur et à mesure que les heures passent, le « faire nombre » se confirme : à 16 h 10 sur BFM TV « On a un premier décompte qui a été effectué et qui concerne les manifestations hors Paris. On en est à plus d'un demi-million de personnes » (Alain Marschall, en plateau). Sur i-Télé, Laurence Ferrari se hasarde à partir de ses remontées d'informations, estimant à 16 h 28 : « On aura les chiffres un peu plus tard concernant Paris. On peut d'ores et déjà gager qu'il y a plus d'un million de personnes actuellement dans les rues de Paris ».

L'expression du « faire nombre » suppose, on le voit, le rapport à une source, souvent institutionnelle, capable de fournir, valider ou infirmer le chiffre de mobilisation. De ce point de vue, il n'est pas surprenant de constater que les marques du « faire nombre » dans les éditions spéciales émanent plus volontiers des journalistes. Les marcheurs ont d'ailleurs tellement intégré cette distribution des rôles qu'on les voit se tourner vers les envoyés spéciaux sur le terrain pour tenter d'obtenir cette information (alors qu'en réalité, les chiffres, du moins nationaux, sont d'abord annoncés sur les plateaux). Franck Genoso (France 2), en duplex de la Bastille, témoigne de la sollicitation dont il fait l'objet : « Les gens viennent *me voir* et disent "Combien on est ? Combien on est ?" Jusque-là,

il n'y avait pas de chiffre. Mais maintenant, *je peux leur dire que l'on table sur deux millions* mais que les autorités s'estiment dans l'incapacité de donner un chiffre. *Tout le monde a très envie de savoir*» (17 h 30). Idem pour Bruce Toussaint : « On est avec la foule. *Tout le monde nous demande, nous arrête, les équipes d'i-Télé, pour savoir combien nous sommes*» (duplex place de la République, 15 h 56).

Pour faire triompher le 11 janvier, le meilleur argument n'est pas celui du chiffre lui-même mais plutôt son impossibilité. En effet, vers 17 h 30, le ministère de l'Intérieur informe les rédactions qu'il n'y aura pas de comptage officiel à Paris, le périmètre de la mobilisation ayant dépassé les prédictions. Cette nouvelle est annoncée avec triomphe sur les plateaux. Ainsi, l'incapacité institutionnelle est devenue une information qui permet d'assurer la consécration de la mobilisation citoyenne. La marche parisienne a cessé de « faire chiffre » pour mieux « faire nombre ». À 17 h 29, Laurence Ferrari (i-Télé) s'enthousiasme : « Cette information absolument stupéfiante qui nous parvient : à cause de cette marche républicaine, le ministère de l'Intérieur affirme que *le comptage officiel est impossible. On n'arrive pas à dénombrer le nombre de manifestants* dans la rue de la capitale tant il y en a. *Les services officiels sont débordés. C'est une grande victoire républicaine!* »

On repère d'autres traces de réflexes journalistiques à s'en remettre aux institutions. Familiers des meetings politiques et des manifestations syndicales, les journalistes considèrent que la vérité du chiffre d'une mobilisation se situe à mi-chemin entre le chiffre des manifestants et ceux de la police. Interrogé sur l'ampleur de la mobilisation, Florian Peiffer (i-Télé) imagine qu'il en sera de même ce 11 janvier « Écoutez, je n'en sais rien. *Pour une fois, le chiffre de la police sera plus important que celui des organisateurs* » (15 h 08, place de la République). Plus étonnamment, Michael Darmon (i-Télé), qui s'attend à voir émerger l'habituelle polémique du chiffre, conclut que le renoncement du ministère de l'Intérieur « *est la meilleure manière de n'avoir aucune contestation*. Peu importe : on sait que l'on est sur une mobilisation historique » (17 h 33, plateau).

Effectivement, entre « marche » et « manifestation », une certaine confusion règne pour désigner le rassemblement. Si le 11 janvier est bel et bien une « marche » dans l'esprit des journalistes, les marcheurs sont en revanche toujours désignés comme des « manifestants ». À aucun moment, i-Télé ne lève cette équivoque. Sur BFM TV et France 2, les journalistes – en particulier des éditorialistes politiques – se sentiront le besoin de clarifier ce point : « Aujourd'hui, *ce n'est pas une manifestation. C'est une marche. Une*

*marche républicaine*, une marche citoyenne. On vient défendre une certaine conception de la vie en commun » corrige Laurent Neumann (plateau BFM TV, 12 h 16) ; « *Ce n'est pas une manifestation, c'est une marche* » insiste Nathalie Saint-Cricq après avoir évoqué la « maladresse » des partis politiques qui avaient dans un premier temps parlé d'organiser une « manifestation » (plateau France 2, 15 h 20). Quelques journalistes de terrain abondent dans le sens de leurs confrères, tel Adrien Gindre qui, accrédité pour suivre habituellement l'actualité de l'Élysée pour BFM TV, est envoyé boulevard Voltaire pour rendre compte du cortège des 44 chefs d'États : « Il y a un climat d'extrême bienveillance. *C'est très différent des manifestations politiques ou syndicales : il n'y a pas de revendications ou de déception. C'est tout autre chose. Cette manifestation n'est pas organisée par des rabatteurs, des chauffeurs, des meneurs. Et pourtant elle fonctionne, et pourtant elle s'anime* » (17 h 51).

Malgré l'absence de chiffre officiel, le réflexe de rationaliser la mobilisation revient vite : « *Il fallait un chiffre pour quantifier cette marée humaine. Le chiffre s'est arrêté sur 3,7 millions de manifestants, alors que le ministère de l'Intérieur nous avait dit, dans le courant de l'après-midi, qu'il était incapable de compter les manifestants. Disons que de concert tout le monde a choisi ce chiffre sans véritablement*

*savoir s'il mesure pleinement le mouvement* qui s'est dessiné cet après-midi. Quoi qu'il en soit, il s'agit de la plus grande mobilisation de l'histoire de notre pays » insiste vers 21 heures Christophe Hondelatte sur le plateau de BFM TV, reconnaissant que ce nombre de 3,7 millions n'est que le fruit d'un consensus. Sur i-Télé, le « chiffre impossible » cède la place au « chiffre probable », qui grossit jusqu'à atteindre le nombre de « 4 millions » à 18 h 50 (annoncé en bandeau et non en titre car, à ce moment-là, i-Télé est en opération « priorité au direct » pour la cérémonie d'hommage à la synagogue de la Victoire).

#### FAIRE MASSE / FAIRE CORPS

Proche d'un « faire nombre », le « faire masse » s'en distingue en écartant le registre quantifié du nombre pour privilégier un usage symbolique de l'estimation. Cette catégorie de promesse est la plus répandue dans les prises de paroles parce qu'elle s'affranchit d'un travail de source et conduit plutôt à une approche sensorielle de l'événement. Le « faire masse » ne repose sur aucune compétence ni aucun savoir particulier, si ce n'est celui de percevoir par l'expérience le moment de communion partagé. Ainsi, ce discours se repère autant chez les journalistes que chez les anonymes. « Foule dense », « marée humaine », « place noire de

monde » : la répétition des mêmes formules d'un duplex à l'autre contribue à faire de l'expression du « faire masse » l'écriture journalistique la plus stéréotypée de ce 11 janvier.

En physique, la masse est une énergie du corps. Et quand le « faire masse » se produit, comme c'est le cas ici, il devient un « faire corps » au sens où l'entend Emmanuel Fureix lorsqu'il analyse les cortèges funèbres sous la Restauration. Pour l'historien, le cortège funèbre est le dépassement d'un collectif organisé aux seules fins de produire l'expression publique d'un sentiment ou d'une opinion (ce qui serait plutôt la définition d'une manifestation). Comme les cortèges funèbres, la marche du 11 janvier est dotée de trois attributs repérés par Fureix, à savoir : « un appareil symbolique, un événement fondateur et la conscience de cette émergence par les acteurs<sup>1</sup> » permettant une politisation non partisane de l'événement. Les journalistes sur le terrain, plongés au cœur de l'événement, décrivent en particulier ce phénomène d'agrégation des individus pour faire corps et, en donnant la parole aux anonymes, attestent de la conscientisation de ce corps par lui-même : « Je n'ai jamais vu ça. *C'est beau* » (homme, place de la République, F2, 13 h 55), « On est

---

1 E. Fureix, « Le culte des morts sous les monarchies censitaires (1820-1834) : un mode de protestation politique », 2006. [www.afsp.msh-paris.fr/activite/2006/germmgrhispo06/txt/fureix.pdf](http://www.afsp.msh-paris.fr/activite/2006/germmgrhispo06/txt/fureix.pdf)

*tous soudés* aujourd'hui » (jeune homme musulman, place de la République, F2, 14 h 10), « Les gens qui arrivaient semblaient un peu sonnés. *Et là, on est en train de voir un tout autre visage, avec des élans qui montent à l'intérieur de la foule* » (Florian Peiffer, i-Télé, place de la République, 15 h 02), « Tous les Français ont envie de descendre de chez eux. Même à Barbès, loin du cortège, on ne peut plus passer. *Cette foule devient le visage de la France* » (Apolline de Malherbe, BFM TV, en plateau, 15 h 13), « *Les rangs sont serrés. Il y a vraiment ce sentiment d'union nationale* qui est très présent. » (Julian Bugier, France 2, Boulevard Voltaire, 16 h 43), etc.

Symbolique et sensoriel, le « faire masse » devient le registre d'expression privilégié pour évoquer les émotions et souligner la capacité de la foule à se comporter unanimement, à se mouvoir harmonieusement. De ce point de vue, le 11 janvier offre le spectacle d'un Babel d'émotions qui, au lieu de produire de la confusion, parviendrait, par le biais des sensibilités, à proposer un langage universel dans lequel chacun – ou en tout cas le plus grand nombre – pourrait se reconnaître. Des différents points de duplex et aux différentes heures de la journée, les descriptifs se multiplient pour évoquer l'atmosphère tour à tour silencieuse, triste, recueillie, joyeuse. « Je vois ce cortège incroyable *qui avance dans le silence* » témoigne Thierry Arnaud (BFM TV) place

Voltaire, face au cortège des chefs d'État (15 h 23). A contrario, Bruce Toussaint (i-Télé) rend compte du brouhaha place de la République : « Contrairement à ce que l'on a pu vivre le soir de la tuerie de *Charlie Hebdo*, c'est assez joyeux et assez sonore. Il y a beaucoup de bruit, beaucoup de chants. On a le sentiment que déjà, alors que la marche n'a pas encore commencé, que *les gens ont envie de crier quelque chose, d'exprimer quelque chose de très très fort* » (14 h 04). Ou encore Florent Peiffer (i-Télé, en duplex depuis un autre point de la place : « On voit *des gens qui sont sidérés par ce monde*, par cette foule immense. *Ça dépasse les mots*. Tout à coup, *ce sont des vagues d'applaudissements qui montent*. Il y a vraiment un monde extraordinaire et *une émotion palpable* » (15 h 54).

Cette gamme d'émotions est renforcée par l'image qui permet d'incarner ces sentiments à travers des visages tour à tour émus aux larmes ou au contraire souriants de fierté. La technique du *split screen* (fig. 2), omniprésente toute la journée, vient souligner cette perception du « faire corps » en permettant de disposer sur un même plan, sans hiérarchie, les différents cortèges de la marche, à savoir : le corps politique des chefs d'État et des élus (boulevard Voltaire), le corps martyr des familles de victimes (qui ouvrent la marche) et le corps citoyen (qui repousse l'espace délimité par les autorités).



FIGURE 2. – « Faire corps » par le *split screen* (France 2).

Le journaliste n'est pas étranger au « faire corps » qu'il contribue à mettre en scène ce 11 janvier. Tout au long de la journée, on repère des marques de subjectivité qui renseignent aussi sur la façon dont les professionnels s'approprient émotionnellement la marche républicaine quelques jours après les attentats qui ont porté atteinte à la liberté d'expression dont ils se veulent l'incarnation. Ainsi Jean-Baptiste Boursier (BFM TV) dès la fin de la matinée : « *Sincèrement, ce que je ressens, je suis très heureux d'être là et que l'on puisse vivre ça ensemble. Il faut que la presse continue de pouvoir travailler* » (11 h 59, place de la République) ; Patrick Sauce (BFM TV) quelques minutes plus tard : « L'impression, c'est d'abord *un*

*grand choc quand moi-même je suis sorti du métro. Se prendre cette foule à la face, il n'y a pas d'autre expression* » (12 h 33, place de la République) ; Adrien Gindre (BFM TV) en fin d'après-midi : « C'est une ambiance que, *personnellement*, je n'ai jamais connue en couvrant un défilé ici. *C'est très impressionnant* » (17 h 51, Boulevard Voltaire) ; ou enfin Guillaume Auda (i-Télé), plus conclusif dans le courant de la soirée : « *Moi, [la marche], je l'ai vécue à titre personnel puisque j'ai marché au côté de ce peuple de Paris, ce peuple de France.* » (21 h 34, place de la Nation)

## FAIRE PUZZLE

Au-delà du « faire nombre » et du « faire masse », qui impliquent une intégration des individus dans une entité collective valorisée, il existe une troisième promesse, celle d'un « faire puzzle », qui conduit inversement à mettre en scène la mobilisation à partir de la diversité de ses composantes distinguées en catégories. L'idée est la suivante : donner à voir un rassemblement pluriel permet de démontrer à quel point est forte l'unité ayant permis ce rassemblement. La dialectique n'a pas échappé à l'historien Pascal Ory qui estime que le rassemblement du 11 janvier a beau être massif, il faut y voir aussi le signe de l'individualisme avancé qui caractérise les sociétés

occidentales<sup>1</sup>. La perception de consciences individualisées est en tout cas une vision privilégiée par les journalistes. Julien Launay (i-Télé) égrène : « Il y a *tout le monde qui est représenté ici* : des jeunes, des moins jeunes, il y a des couples, il y a des familles » (place de la République, 11 h 01) ; Clément Le Goff (France 2) distingue : « J'ai rencontré des personnes de *tous les âges, aussi bien des ouvriers que des cadres*, et puis des gens de *toutes confessions* » (16 h 40, Boulevard Voltaire) ; jusqu'à Bruce Toussaint (i-Télé) qui n'oublie pas les animaux : « Ce qui est frappant, c'est de voir *la diversité des personnes* qui sont rassemblées. Des *personnes jeunes, des enfants, des personnes âgées, j'ai vu des chiens, aussi* » (duplex République, 14 h 04).

Influencés par une culture sondagière, les journalistes sur le terrain se donnent pour mission de restituer un échantillon représentatif de la population à travers la parole des anonymes : « Nous allons interroger le plus de gens possible pour être le plus représentatif possible » s'imagine Julien Launay sur i-Télé depuis la Place de la République (11 h 01). Évidemment, ce carottage sauvage qu'est le micro-trottoir aboutit, même quand le trottoir est achalandé, à une valorisation de catégories qui n'ont rien à voir avec la notion de représentativité de la population mais bien plus avec les

---

1 *Le Monde*, 13 janvier 2015.

Chaîne	Nombre de micros-trottoirs	Solidarités générationnelles et familiales	Solidarités nationales et internationales	Solidarités confessionnelles
France 2	66	53 %	17 %	11 %
BFM TV	38	58 %	11 %	11 %
i-Télé	34	56 %	18 %	18 %

TABLEAU 4. – Formes de solidarités mises en scène dans les micros-trottoirs (13 heures-20 h).

logiques de production de l'information. Finalement, s'ils annoncent croiser des gens de tous profils et de tous milieux, les journalistes retiennent surtout des personnes dont la fonction est d'incarner différentes formes de solidarités. L'analyse de ces micros-trottoirs permet d'en identifier trois principales (tableau 4).

Les solidarités générationnelles et familiales, très majoritaires dans les micros-trottoirs (53 à 58 %) consistent à donner la parole aux enfants, aux familles, aux personnes âgées... qui racontent comment ils ont vécu l'événement, comment un tiers le leur a expliqué ou comment ils comptent le transmettre aux générations futures. Les solidarités nationales et internationales restituent le témoignage des personnes qui ne résident pas à Paris et ont fait le déplacement de province ou de l'étranger pour venir marcher. Enfin, les solidarités confessionnelles, minoritaires dans les micros-trottoirs (11 à 18 %), émergent lorsque les journalistes privilégient les rencontres individuelles ou croisées entre juifs et musulmans attachés au dialogue entre les religions. Cette solidarité recoupe parfois la solidarité familiale quand les journalistes interrogent des couples de confession mixte. En revanche, les micros-trottoirs de France 2, i-Télé et BFM TV ne restituent que très marginalement la diversité de classe sociale dont parlait plus haut Clément Le Goff (France 2) : l'écrasante majorité des

journalistes parisiens ne cherchent pas à distinguer les ouvriers des cadres ou des chômeurs, les professions libérales des fonctionnaires, etc. Si la foule qui marche est une foule en action, elle reste, en ce dimanche chômé, socio-économiquement une foule inactive car indifférenciée aux yeux des téléspectateurs.

Il existe une autre méthode que le micro-trottoir pour faire remonter les individualités du « faire puzzle » : l'interactivité numérique. France 2 est la seule des trois chaînes à exploiter cette dimension pour mettre en scène la mobilisation. Entre 15 heures et 20 h, l'équipe de la rédaction web de F2 a ainsi diffusé 83 tweets d'anonymes, de responsables politiques et de personnalités populaires sélectionnés à partir du hashtag #JeSuisCharlie ou #MarcheRepublicaine. Le dispositif interactif, régulièrement utilisé lors des émissions politiques de France 2, joue ici un rôle non négligeable en permettant de créer un lien entre la communauté des marcheurs et celle des téléspectateurs (fig. 3).

Les tweets permettent non seulement de faire remonter la parole de marcheurs sans l'intermédiaire du journaliste de terrain mais ils offrent surtout l'intérêt de pouvoir faire parler les « non marcheurs » et d'abolir toute hiérarchie entre anonymes et personnalités (Dominique Farrugia, atteint de sclérose en plaque, écrit le tweet que diffuse France 2 « plus que d'habitude je regrette de ne pas pouvoir marcher.



FIGURE 3. – Tweets : communauté des marcheurs et communauté des téléspectateurs (France 2).

#JeSuisCharlie #MarcheRepublicaine»). Mais il ne faut pas se méprendre sur la fonction de l'outil qui n'est pas utilisé dans un souci de pluralisme des opinions en permettant l'expression de sensibilités moins consensuelles : si les « non marcheurs » apparaissent à l'antenne, on comprend à travers leur parole qu'ils se définissent eux-mêmes comme des « marcheurs de cœur ». Il n'y a pas de place pour ceux qui ne marchent pas et ne le souhaiteraient pas.

Pourtant, un sondage<sup>1</sup> qui circule depuis la veille dans les rédactions montre que si plus de 8 personnes

1 Enquête Odoxa / *Aujourd'hui – Le Parisien*, réalisé les 8-9 janvier 2015.

sur 10 se déclarent prêtes à se mobiliser en descendant dans la rue pour rendre hommage aux victimes de *Charlie Hebdo*, 18 % ne se sentent pas concernées, 4 % étant même complètement opposées à cette idée. Quelle place donner à ces Français pour ne pas leur donner le sentiment de les exclure de la communauté nationale? Ce 11 janvier, ils sont restés un angle mort des éditions spéciales. Les chaînes de télévision, soucieuses d'évaluer les marques d'unité et de solidarités générationnelles et internationales, c'est-à-dire des solidarités en partie vidées de leur dimension politique les plus clivantes, ont pleinement participé à l'expression du consensus « Je suis Charlie ».

Certes, on remarque quelques tentatives d'aborder les sujets facteurs de disputes. Mais le 11 janvier n'est pas un jour de débat. Les chaînes procrastinent en renvoyant au lendemain et à d'autres la responsabilité de fissurer l'unité du jour. Les journalistes désignent en particulier la sphère politique, qu'ils conçoivent comme l'antithèse de l'unité, comme l'espace même de la division. Ainsi Laurent Neumann (BFM TV) : « *L'après, c'est demain. Il va falloir apporter des réponses de la part du politique. Des réponses d'ordre pédagogique. Je pense à ces proviseurs dans certains lycées de banlieue parisienne qui ont eu un mal de chien à faire respecter la minute de silence* » (plateau, 12 h 16). Ou Maurice Szafran (BFM TV) à propos

des limites de l'unité nationale et de l'identité des terroristes : « Il y a une part de non dit. *Une partie du pays ne marche pas.* [...] Tout cela a été fait par des petits Français. Ce sont des gens qui étaient à l'école avec nos enfants » (plateau, 12 h 17). Quant à la marche du 11 janvier, il n'y a guère que David Pujadas (France 2) pour faire remarquer en direct qu'« il faut bien dire que l'on entend quelques sifflets aussi » à propos du cortège des chefs d'État (15 h 25).

Par son ampleur, la marche républicaine du 11 janvier relève de ces journées historiques capables de marquer les consciences et d'imprimer des émotions dont les traces sont désormais gravées pour la mémoire collective grâce, notamment, aux caméras de télévision. Assurément consensuel, le traitement télévisuel de la marche républicaine n'en est pas moins contrasté selon les chaînes, au point, il faut insister, de structurer différemment le cadre interprétatif de l'événement. D'un côté la chaîne généraliste, qui a déployé un dispositif plus large pour essayer de s'adresser à une nation tout entière ; de l'autre, les deux chaînes d'information continue qui ont peiné à élargir leur focale parisienne. Il aurait fallu étudier l'édition spéciale de TF1 pour mesurer si ce constat relève d'une spécificité du service public ou s'il est un point commun de chaînes ayant historiquement contribué à façonner le territoire.

« Il n'y a pas de chemin. Le chemin se fait en marchant » disait le poète Antonio Machado en interpellant le voyageur<sup>1</sup>. Il en va de même avec la difficulté d'écrire l'histoire en temps réel, de faire une juste place aux émotions collectives pour interpréter les événements et accepter de suspendre les certitudes que seul le temps permettra de valider ou non. Le poids des logiques de production de l'information rend l'exercice périlleux pour les journalistes. Mais, s'ils ne prétendent pas écrire l'histoire, les journalistes ont bien conscience d'écrire pour elle. Quant aux interprétations réactionnaires du 11 janvier, dont témoigne la séquence qui a suivi la publication du livre d'Emmanuel Todd<sup>2</sup>, leur succès médiatique procède autant de stratégies provocatrices d'intéressement des journalistes que du renoncement de ces mêmes journalistes à effectuer la critique de la critique du consensus. Ainsi, après avoir immortalisé en *Une l'imaginaire de résistance* ayant forgé « l'esprit du 11 janvier » (la photo iconique de Martin Argyroglou), *L'Obs* se perdait dans la publication (non critique) des « bonnes feuilles » de celui qui n'a vu dans l'élan

- 
- 1 « No hay camino, se hace camino al andar » (Proverbes et chansons XXIX). A. Machado, *Champs de Castille (précédé de) Solitudes galeries et autres poèmes (et suivi des) Poésies de la guerre*, Paris, Gallimard, 1981.
  - 2 E. Todd, *Qui est Charlie? Sociologie d'une crise religieuse*, Paris, Seuil, 2015.

collectif du 11 janvier qu'une « imposture »... Il faudra d'autres plumes et de vrais arguments pour lui porter une véritable contradiction<sup>1</sup>... La lutte pour l'interprétation de ce qui s'est passé le 11 janvier n'est donc pas tant empêchée par le consensus exprimé alors par les journalistes couvrant l'événement qu'elle n'est stimulée par le statut historique qu'ils ont pleinement contribué à lui attribuer par l'ampleur de leur couverture.

Claire SÉCAIL  
LCP-IRISSO

---

1 Citons notamment la tribune de Vincent Tiberj et Nonna Mayer, « Le simplisme d'Emmanuel Todd démonté par la sociologie des *Je suis Charlie* », *Le Monde*, 19 mai 2015 ou la note de Luc Rouban, « Qui sont les manifestants du 11 janvier ? », *Baromètre de la confiance politique du CEVIPOF*, 13 mai 2015.



# L'énonciation d'un deuil national

## Usages de « Je suis Charlie » dans les écritures urbaines

La jeune femme nous regarde, les yeux levés vers le ciel, vers l'objectif du journaliste. Elle tient à bout de bras une pancarte « Je suis Charlie ». C'est la seule participante à brandir un message. Cette photographie, prise à Toulouse lors des premières mobilisations en réaction aux attentats de *Charlie Hebdo*, est publiée en Une par le journal *Le Monde* dans l'édition du 9 janvier. Quelques jours plus tard, au lendemain des « marches républicaines », la foule est plus que jamais en pleine page<sup>1</sup> et les pancartes, elles aussi, se sont multipliées. La quasi-uniformité dans la représentation photographique des rassemblements par la presse française contribue à tisser ce qui a été désigné comme « l'unité nationale ».

Dès les premières mobilisations, on observe le surgissement de mémoriaux éphémères<sup>2</sup> où les riverains et

---

1 Voir l'article de Katharina Niemeyer dans cet ouvrage.

2 Plusieurs terminologies sont utilisées pour caractériser cette catégorie particulière de mémoriaux. Nous faisons le choix de

les touristes viennent allumer une bougie, déposer des fleurs, des crayons ou des objets plus insolites comme des peluches, des vêtements, des livres, mais aussi et surtout des messages de condoléances et de solidarité. Autant d'objets brandis lors des marches se retrouvant ici, sur ces autels laïques qui seront complétés dans les jours suivants. Trois lieux de commémoration immédiats des attentats s'auto-instituent ainsi à Paris : le siège de *Charlie Hebdo*, l'Hyper Cacher et le plus important, la place de la République. Ces mémoriaux loin de se cantonner à la capitale, émergent également dans certaines villes de province, investissant les parvis des hôtels de ville et des mairies, points de chute des rassemblements. Face à une météorologie menaçante plusieurs archivistes prennent l'initiative de récolter ces messages afin de les conserver<sup>1</sup>. « C'est un support

---

mémoriaux «éphémères», on aurait aussi pu parler de «temporaires» (Erika Doss, *The Emotional Life of Contemporary Public Memorials. Towards a Theory of Temporary Memorials*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2008). Cet adjectif a aussi ses limites, certains de ces espaces de deuil pouvant être transformés et institutionnalisés. L'expression anglaise «grassroots memorials» est particulièrement signifiante, mais s'avère difficilement traduisible en français. P.J. Margry, C. Sanchez-Carratero, «Memorializing traumatic death», *Anthropology Today*, vol. 23, n° 3, 2007.

- 1 Les archives municipales de Rennes, Toulouse et Saint-Étienne ainsi que le collectif des Balayees archivistes LGBT (dépôt au musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée de Marseille). La bibliothèque d'Harvard et l'université Paris 8 ont aussi entrepris la collecte de témoignages et de documents sur

de mémoire exceptionnel. Ces objets ont été conçus dans l'urgence et sous le coup de l'émotion, à partir d'éléments de récupération et sont destinés à être détruits une fois utilisés<sup>1</sup>. Ces archives permettent de documenter et d'analyser des pratiques de deuil et des mécanismes de célébration de valeurs par lesquelles s'éprouve l'appartenance à une communauté humaine<sup>2</sup>. Morceaux de carton, de tissu, de papier, parfois abîmés par la pluie ou la cire des bougies, ce sont autant de témoins d'une mobilisation « historique ». Des « lambeaux de phrases », pour reprendre l'expression d'Arlette Farge<sup>3</sup>, qui constituent un échantillon des milliers de messages créés pour et pendant les mobilisations post-attentats.

Le succès de la formule<sup>4</sup> « Je suis Charlie » s'est matérialisé par sa dissémination dans l'espace public

---

les attentats. En outre, un collectif français du nom de *17 plus jamais* a été créé le 13 janvier 2015 pour nettoyer, entretenir et faire « vivre l'esprit Charlie » à la place de la République. Voir : « Je suis Charlie », *Archivistes!*, rubrique « Carnet de bord », n° 113, 2015, p. 16-21 ; M. Christian, *Le Street art et Charlie. La mémoire des murs*, Montreuil, Omniscience, 2015.

- 1 « Charlie : un livre pour garder la mémoire de la rue », *leparisien.fr*, 7 juin 2015.
- 2 C. Sanchez-Carratero (dir.), *El archivo del duelo*, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 2011.
- 3 A. Farge, *Le Goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1997.
- 4 Alice Krieg-Planque désigne par « formule » un « ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et

urbain, suscitant par là même sa dimension politique. Publiée sur les réseaux sociaux, scotchée sur les vitrines, graffitée sur les murs des villes, affichée dans les abris bus<sup>1</sup>, accrochée sur le fronton des mairies, diffusée sur les panneaux autoroutiers, imprimée, écrite, traduite, brandie, elle était partout. On pourrait parler d'« événement d'écriture », expression utilisée pour qualifier les messages laissés dans la ville de New York après l'effondrement des tours du World Trade Center<sup>2</sup>. Ces écrits exposés traduisent une nécessité « de faire quelque chose » après les attaques. À l'image du « God Bless America » post-11 septembre, « Je suis Charlie » est le slogan emblématique de ces événements tragiques de janvier 2015 dont les millions de reprises ont contribué à l'énonciation d'un deuil national au niveau individuel et collectif. « Le

---

sociaux que ces expressions contribuent dans le temps à construire » (*La Notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Presses universitaires de France-Comté, 2009). On observe un processus de *dé-figement* progressif de l'énoncé « Je suis Charlie » au gré des divers détournements et réappropriations. Autrement dit, on passerait d'un énoncé identifié originellement comme slogan par son créateur à une *formule* au sens d'Alice Krieg-Planque (*Analyser les discours institutionnels*, Armand Colin, 2012, 240 p.). Cependant, nous utiliserons alternativement le terme *slogan* dès lors que cela correspond aux terminologies utilisées par les médias au cours du mois de janvier 2015.

- 1 Les sociétés Mediakiosk et JC Decaux ont apposé plus de 3 200 affiches « Je suis Charlie » sur le territoire français.
- 2 B. Fraenkel, *Les Écrits de septembre*, Paris, Textuel, 2002.

pouvoir de la formule réside donc en partie dans l'aide qu'elle apporte au pire des moments de crise. Elle donne forme à la difficulté de dire, autorise chacun à s'exprimer même s'il ne sait pas s'exprimer ou ne le peut pas (et comment le pouvoir devant un tel désastre?)<sup>1</sup> ». Le phénomène « Je suis Charlie » est intéressant par sa fulgurante diffusion, l'apparente unanimité médiatique et politique qu'il a suscitée dans un premier temps, et par sa rémanence<sup>2</sup>. De l'image numérique publiée sur un réseau social aux pancartes brandies, ce slogan a évolué de support en support, sous des modalités différentes. Comment les participants aux rassemblements post-attentats se sont-ils approprié le slogan « Je suis Charlie » ? Dans quelle mesure ces objets écrits nous renseignent sur la nature de cet élan de masse ?

Pour mener cette étude, nous nous appuierons sur un corpus de 519 documents d'archives : 102 documents des archives municipales de Saint-Étienne, 380 documents des archives municipales de Rennes et 37 documents récoltés à Paris par les Balayeuses Archivistes LGBT. Le matériel est composé de textes écrits (parfois illustrés ou intégrés dans un

---

1 *Ibid.*, p. 61.

2 Suspension des délais classiques d'intervention des sociétés de nettoyage des graffitis urbains « Je suis Charlie » sur décision des mairies, certains sont encore visibles plusieurs mois après les attentats.

dessin) de longueur variable (majoritairement limités à quelques mots ou à une phrase) sur des supports divers : essentiellement du papier (prédominance de feuilles au format A4) mais également sur des pancartes de carton, des banderoles de tissu ou d'autres matériaux, et sur des objets tridimensionnels (livres, crayons, bougies, vêtements). Afin de prendre en compte toutes les occurrences du slogan ainsi que ses déclinaisons, le corpus est composé des messages contenant « Je suis » et/ou « Charlie ». Cette sélection représente pour les trois fonds plus de la moitié des archives totales<sup>1</sup>, proportion dont on peut raisonnablement estimer qu'elle reflète une certaine réalité des écrits brandis dans le cadre de ces mobilisations collectives. Si le slogan est dans la plupart des cas l'énoncé principal, il est parfois accompagné de textes sur des thématiques diverses (hommage aux victimes, défense de la liberté d'expression, appel à la mobilisation, interpellation des politiques) mais aussi de citations de personnalités politiques et d'hommes de lettres célèbres<sup>2</sup>. Nous avons focalisé notre attention sur la variété des supports et leur fonction, l'analyse des contenus et des signatures éventuelles.

---

1 128 documents pour Saint-Étienne, une cinquantaine pour les Balayeuses Archivistes et plus de 600 pour Rennes (sans compter les objets divers).

2 On retrouve les mêmes thématiques pour les messages ne comprenant pas « Je suis » et/ou « Charlie ».

Avant de procéder à une analyse sémiologique de la formule polysémique « Je suis Charlie » nous reviendrons sur les origines de ce slogan publié pour la première fois sur Twitter par un graphiste et journaliste français. Dans un second temps, à partir du corpus, nous analyserons les processus de reprise par les participants aux rassemblements : les duplicatas exacts de l'image « Je suis Charlie » d'une part puis, en dépassant l'apparente redondance, nous serons attentifs aux variations graphiques et textuelles pour saisir les procédés de personnalisation et d'appropriation.

## À propos de « Je suis Charlie »

### GENÈSE D'UN SLOGAN

Mercredi 7 janvier, près d'une heure après les attentats visant la rédaction de *Charlie Hebdo*, Joachim Roncin, directeur artistique du magazine gratuit *Stylist*, publie sur Twitter une image simple : un rectangle format A4 paysage, fond noir, sur lequel se détachent trois mots, « Je suis », en blanc dans une typographie utilisée par sa rédaction, et en dessous, « Charlie », copiant le logo de l'hebdomadaire satirique. Alors que l'empire du dièse se couvrait du hashtag *#JesuisCharlie* – plus de 3 millions de tweets

en 24 heures –, les profils Facebook affichaient un carré noir dans un premier temps, puis se paraient de la formule lancée par le graphiste, dont « l'extrême viralité de ce comportement provoquait comme une pluie de points noirs piquant du signe du deuil les conversations les unes après les autres<sup>1</sup> ». Ces écrans de ténèbres sont autant de marqueurs d'une société en berne choquée par la violence des événements passés. L'image de Joachim Roncin dans sa sobriété et sa solennité reste conforme aux normes visuelles occidentales du deuil et de la commémoration, conformité qui peut expliquer sa facilité à circuler dans les arènes médiatiques, politiques et institutionnelles sans modification aucune. Si « le sérieux exige le noir et blanc<sup>2</sup> », on pourrait aussi voir dans ce couple une inversion du code couleur des caractères d'imprimerie. Barbara Fontar relève pour sa part une contradiction intéressante entre le jeu d'opposition fond noir, écriture blanche, similaire aux drapeaux djihadistes d'Al-Qaïda et de Daesh :

Ce paradoxe, lequel n'a semble-t-il pas été beaucoup relevé dans les médias pourrait peut-être s'expliquer par une interaction symbolique forte entre le drapeau noir

- 
- 1 A. Gunthert, « “Je suis Charlie” ou les pouvoirs de l'image de soi », *imagesociale.fr*, 22 janvier 2015.
  - 2 M. Pastoreau, *Couleurs. Le grand livre*, Paris, Panama, 2008, p. 102.

et blanc (le drapeau des pirates, largement connoté, d'un point de vue géographique) figurant – symboliquement – la peur, la barbarie, etc., et son symétrique positif en quelque sorte, comme une figure d'expiration, d'annulation<sup>1</sup>.

La création de Joachim Roncin fait partie, pour reprendre l'expression de Philippe Marion, de ces images que l'on pourrait qualifier de médiagéniques<sup>2</sup> : « elles correspondent aux récits que nous voulons nous faire des événements, elles fabriquent nos actualités, elles trouvent dans les supports médiatiques des écrans de prédilection<sup>3</sup> ».

Bien que le graphiste ait conçu image pour pallier à la difficulté de verbaliser ses sentiments suite aux événements tragiques, celle-ci est tout de même constituée d'un slogan de trois mots dont la signification est particulièrement complexe voire rétive à toute analyse linguistique.

- 
- 1 B. Fontar, « De quoi suis-je Charlie. Tentative d'interprétation socio-sémiotique du logo "Je suis Charlie" », mémoire de M2 (dir. Yann Guégen), Université de Rennes, 2015. En ligne sur Academia.edu
  - 2 Ph. Marion, « Narratologie médiatique et médiagénie des récits », *Recherches en communication*, n°7, 1997, p. 61-87.
  - 3 F. Lambert, *Je sais bien mais quand même : Essai pour une sémiotique des images et de la croyance*, Paris, Éditions Non Standard, 2013.

ÉNONCÉ À LA PREMIÈRE PERSONNE  
ET INTERPRÉTANTS FLOTTANTS

Trois mots donc. Tout d'abord le pronom « je », signe par excellence, il remplace la personne qui parle. Dire « je » implique une subjectivité assumée, une conscience de soi. Le sociologue G r me Truc parle « d'entrelacs complexes de sentiments impersonnels et personnels<sup>1</sup> ». « La r action populaire aux attentats n'aurait pas eu une telle ampleur si des milliers de personnes n'avaient pas aussi eu le sentiment d' tre personnellement touch es, d'avoir des raisons de se sentir concern es n'appartenant qu'  elles ». Un « sentiment de familiarit  » ressenti   diff rents niveaux : professionnellement, par la communaut  journalistique   l'instar de Joachim Roncin : « c'est comme si on m'avait touch  moi<sup>2</sup> » ; personnellement, par les lecteurs de l'hebdomadaire, actuels et anciens, notamment toute une g n ration dont les dessins de Cabu et de Wolinsky ont marqu  l'adolescence ; g ographiquement, pour les parisiens mais aussi pour les habitants des villes et villages d'o  les dessinateurs

- 
- 1 G. Truc, « “Je, tu, il, nous sommes Charlie” : ce que se sentir concern  veut dire » (“I, you, he, she, we are all Charlie” : what feeling concerned means) », traduit par Olivier Waine, *Metropolitics*, 2015.
- 2 A. Verdot-Belaval, « Joachim Roncin, “r cup rer mon logo pour le fric, c'est honteux” », *parismatch.com*, 10 janvier 2015.

étaient originaires ; et, enfin, universellement, car ces attentats ont rendu visibles et concrètes des valeurs habituellement considérées comme acquises. C'est bien la liberté d'expression comme fondement de la République française qu'il s'agissait de défendre.

À l'emploi du « je » succède le verbe « être » conjugué au présent de l'indicatif. Il désigne une existence, une réalité. Il définit un état. Si la confusion est possible en anglais où « *I am Charlie* » pourrait aussi s'interpréter « Je m'appelle Charlie », la langue française ne laisse ici aucune ambiguïté. De plus, littéralement une autre lecture est possible, celle que fait Jean-Luc Godard en affirmant sa préférence pour le verbe « suivre » par rapport au verbe « être<sup>1</sup> ». On ne serait plus *à la place de* mais *sur les traces de*. Cette interprétation se recentre alors sur les dessinateurs avec cette idée d'adhérer et surtout de défendre la ligne éditoriale de l'hebdomadaire.

Enfin, le nom propre « Charlie ». Qui est-il ou plutôt que représente-t-il ? En désolidarisant « Charlie » – surgissement en filigrane de la figure gaullienne<sup>2</sup> – du mot « hebdo », Joachim Roncin permet une

---

1 J.-M. Pottier, « Jean-Luc Godard aime mieux dire “Je suis Charlie”, du verbe “suivre” », *slate.fr*, 6 mai 2015.

2 L'origine du titre *Charlie Hebdo* provient d'une triple référence : à Charlie Brown, le personnage du comic strip *Peanuts*, à Charles de Gaulle et à l'ancien mensuel de bande dessinée *Charlie*.

empathie plus forte par la personnalisation. Il explique avoir pensé cette formule en référence au personnage des livres-jeux *Où est Charlie?* de Martin Handford<sup>1</sup>. Charlie y est alors un garçon binoclard arborant invariablement bonnet et marinière rouge et blanche qu'il faut retrouver dans la foule. Le peu de reprises de ce personnage dans les messages post-attentats s'explique par l'impossibilité de donner une corporéité au *Charlie* du slogan celui-ci s'incarnant dans chacun des locuteurs<sup>2</sup>. Au-delà de la référence littéraire, Joachim Roncin justifie son slogan comme synonyme de « Je suis libre<sup>3</sup> » et de « Je n'ai pas peur<sup>4</sup> ». Une réaffirmation du droit à la liberté d'expression d'une part et une réponse dirigée vers les terroristes d'autre part.

- 
- 1 Citation de Joachim Roncin : « Je n'avais pas beaucoup de mots pour exprimer toute ma peine et j'ai juste eu cette idée de faire "Je suis Charlie" parce que notamment, je lis beaucoup avec mon fils le livre "Où est Charlie", ça m'est venu assez naturellement » : « Attentat contre Charlie Hebdo. #jesuischarlie, le slogan de la solidarité et de l'émotion sur la Toile », *leprogres.fr*, 7 janvier 2015.
  - 2 Dans notre corpus quatre pancartes mettent en scène le personnage de Martin Handford, reconnaissable par ses attributs vestimentaires, dont l'une le dessinant la larme à l'œil et la mine triste avec le slogan « Je suis Charlie ».
  - 3 J. Roncin, « Comment j'ai créé "Je suis Charlie" », *liberation.fr*, 13 janvier 2015.
  - 4 Enoncé récurrent dans les messages post-attentats à l'image des pancartes illuminées formant les mots « *not afraid* » à la Place de la République le 7 janvier 2015, inscription qui a beaucoup circulé à l'international notamment dans les médias anglo-saxons.

*Charlie* est alors une entité aux contours flous. Il ne désigne pas un être mais un ensemble de sentiments et de valeurs politiques, voire idéologiques, variables en fonction des modes de lecture. Contrairement à la formule américaine « *I am Trayvon Martin* » dont le principe d'énonciation revenait à soutenir l'innocence du jeune garçon, donc une personne physique réelle, *Charlie* n'existe pas. Ou plutôt *Charlie* existe en chacun des individus qui s'y identifient. Le slogan étant performé par l'appropriation individuelle. Le processus de personnification se complexifie : à partir d'un référent identique plusieurs signifiés, plusieurs lectures sont possibles. Premièrement, le prénom *Charlie* peut désigner le périodique satirique, *être Charlie (Hebdo)* reviendrait à défendre les orientations politiques et idéologiques du périodique. Deuxièmement, *Charlie* représenterait l'équipe du journal<sup>1</sup>, c'est alors un hommage aux victimes des actes terroristes et une adresse de soutien à leur entourage. Et enfin un troisième niveau plus général où *Charlie* désigne l'activité journalistique en tant qu'incarnation du principe de liberté d'expression, une forme de défense du pacte républicain et des valeurs associées.

---

1 Le journal *Charlie Hebdo* a été fait citoyen d'honneur de la ville de Paris, qui compte dans sa liste essentiellement des personnalités plutôt que des institutions.



FIGURE 1

Les niveaux interprétatifs n'étant pas cloisonnés, certains peuvent se cumuler voir s'opposer. Il est ainsi possible de dire dans le même temps « Je suis Charlie », dans le sens où l'on rend hommage aux victimes et on condamne le terrorisme, et « Je ne suis pas Charlie », comme refus d'adhérer à la ligne éditoriale du journal. Paradoxe qui a conduit à des formules types « Je ne suis pas Charlie mais je suis son ami » (fig. 1), « Je ne suis pas Charlie mais je soutiens les victimes ». « Je suis Charlie » est une formule polysémique dont les diverses interprétations ont

dépassé le sens originellement attribué par Joachim Roncin. Le succès de ce slogan tiendrait alors peut-être à ces *interprétants flottants* auxquels chacun peut, en fonction de ses opinions, attribuer une valeur sémantique variable<sup>1</sup>.

En outre, la formule fait écho à de nombreuses phrases célèbres : en publicité avec la campagne « Je suis différent » de la marque Nikon, au cinéma avec le « Je suis Spartacus » du film de Stanley Kubrick, dans la chanson avec « *I am what I am* » de Gloria Gaynor. En politique, on trouve notamment trois slogans : « Nous sommes tous des juifs allemands » de Daniel Cohn-Bendit en mai 1968, « Nous sommes tous des enfants d'immigrés » dans les manifestations de SOS Racisme dans les années 1980-1990 et « Ich bin ein Berliner » de John Fitzgerald Kennedy, prononcé en 1963 à Berlin-Ouest – détournée en « *Ich bin ein Charlie(ner)* » dans les messages post-attentats. Gérôme Truc fait également une comparaison avec les mots d'ordre lancés par les pouvoirs publics et les journalistes lors des attentats du 11 septembre 2001 et du 11 mars 2004 : « Nous sommes tous américains »,

---

1 Après les « marches républicaines » d'autres expressions avec le terme « Charlie » ont circulé : « esprit Charlie », comme on a pu aussi parler d'« esprit d'Atocha », et « être Charlie (au quotidien) », autrement dit appliquer concrètement des principaux moraux (tolérance, entraide, *etc.*).

« Nous sommes tous madrilènes ». Il est intéressant de noter dans ces quelques exemples historiques la prégnance de la première personne du pluriel, renforçant l'usage révélateur du « je » dans le cadre des attentats de janvier. « Il n'était encore jamais apparu aussi clairement qu'un sentiment de solidarité peut naître aussi de l'exacerbation du sens du "je", et pas simplement de l'affirmation d'un "nous" englobant dans lequel les individus seraient appelés à se fondre<sup>1</sup> ».

## Bricolage et réappropriations

Michel de Certeau empruntait à Claude Lévi-Strauss sa définition du « bricolage » pour caractériser les activités de lecture<sup>2</sup>. Cette notion semble également pertinente pour qualifier les stratégies d'appropriation de la formule de Joachim Roncin par les participants aux rassemblements. Dans *La Pensée sauvage* Lévi-Strauss écrit :

La poésie du bricolage lui vient aussi, et surtout, de ce qu'il ne se borne pas à accomplir ou exécuter ; il « parle », non seulement avec les choses [...] mais aussi au moyen des choses : racontant, par le choix qu'il opère entre

---

1 G. Truc, « Je, tu, il... », *op. cit.*

2 M. de Certeau, *L'Invention du quotidien*. Tome I – *Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990, p. 252.

des possibilités limitées, le caractère et la vie de son auteur. Sans jamais remplir son projet, le bricoleur y met toujours quelque chose de soi<sup>1</sup>.

Les participants aux marches ont conçu des messages hybrides avec leurs propres compétences techniques, leurs perceptions culturelles et sociales du rassemblement et leurs projections personnelles de ce que doit être un objet militant. Lorsque l'on observe les supports d'écriture utilisés : des calendriers, des morceaux de papier cadeau, le carton d'une boîte à chaussure, des affiches de film – ces matériaux de récupération nous disent aussi les conditions d'écriture de ces messages. Les nombreuses pages arrachées d'agenda et les versos de facture ou de feuille de cours attestent que certains de ces écrits ont été faits sur le moment, dans l'urgence, avec les moyens du bord, autrement dit avec tout ce que peut contenir un sac à main. À ces *bricolages manuels* nous pourrions également ajouter les *bricolages intellectuels*. Les manifestants se sont approprié le slogan « Je suis Charlie » par des procédés graphiques multiples : écritures manuscrites, illustrations, collages, mises en page ; mais aussi par des procédés sémantiques en déclinant le slogan, modifiant les pronoms, ajoutant des mots et des ponctuations.

---

1 C. Lévi-Strauss, *La Pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962, p. 32.

## COPIER-IMPRIMER

Les archivistes ayant effectué les récoltes sur les mémoriaux ont été submergés par la quantité d'images « Je suis Charlie ». Guidés par la volonté de privilégier les messages « originaux », ils n'ont pas conservé la totalité des « impressions de documents qui circulaient sur les réseaux sociaux<sup>1</sup> ». Au sein des archives de Saint-Étienne, au milieu des feuilles A4, un document nous éclaire sur ce processus : une page internet d'un article publié le 7 janvier à 18 h 30 sur le site *temps.reel.nouvelobs.com* « Attentat à *Charlie Hebdo* : imprimez “Je suis Charlie” en poster ». En hommage aux victimes des attaques terroristes, *L'Obs* fournit des liens permettant de télécharger l'image en six morceaux afin de « les coller ensemble ». L'hebdomadaire adresse une double proposition ou plutôt incitation à ses lecteurs : se rendre aux rassemblements et ce, armé d'une pancarte grand format de l'image de Joachim Roncin. Cet article, ainsi que la présence d'autres adresses URL notamment pour les dessins, constituent un métalangage qui permet de retracer la circulation de ce slogan dans les médias jusqu'à son appropriation par les participants aux marches. Tout comme *L'Obs*, d'autres médias ont contribué à la diffusion de la formule en la publiant dans leur

---

1 *Archivistes!*, op. cit., p. 16.

version imprimée, en l'affichant sur leur site internet ou en donnant les moyens matériels à leurs publics d'en faire un outil de manifestation créant ainsi une sorte de boucle puisque ce sont ces mêmes médias qui ont immortalisé la foule manifestante. Une forme de mise en abyme médiatique dont « Je suis Charlie » serait le fil rouge.

Sur la page d'accueil du site internet de *Charlie Hebdo* on pouvait également télécharger les traductions du slogan dans plusieurs langues - procédés qui surviennent souvent comme palliatif à la banalité des messages. Ce plurilinguisme symbolise la tentative d'une universalité comme le suggère l'une des déclinaisons qui a le plus d'occurrences dans notre corpus : « Je suis Charlie » traduit dans six langues (fig. 2). Outre les variations de traduction intégrant parfois l'« Hebdo », la présence inattendue du tchèque et du suédois ne font que souligner l'absence étonnante de l'anglais. En effet, la formule française a conservé son statut et sa force dans sa langue maternelle, même dans les rassemblements à l'étranger<sup>1</sup>. Une autre variante revient régulièrement : un dessin de Jean Jullien, graphiste designer français, opposant une kalachnikov et un crayon, symboles respectifs

---

1 On trouve quelques slogans « *I am Charlie* » ou « *We are Charlie* » dans les archives mais ceux-ci sont vraiment en quantité négligeable.



FIGURE 2



FIGURE 3

du terroriste et du dessinateur (fig. 3). Un procédé d'opposition que l'on retrouve dans beaucoup de dessins post-attentats.

#### ARTIFICES DE PERSONNALISATION ET « PRISE EN MAIN »

Le recours à l'écriture manuscrite est le premier acte de personnalisation flagrant. Même dans les cas de conformisme littéral au slogan, l'acte individuel d'écriture induit un degré d'investissement différent qu'une simple impression de l'image de Joachim Roncin. « Le fait de mettre en avant le travail calligraphique (il écrit de sa main, il utilise une encre de couleur) revient à mettre en évidence une différence physique, c'est une main différente de l'autre qui a écrit<sup>1</sup> ». Le temps consacré à la réalisation du message est nécessairement plus long et le besoin de « faire soi-même » traduit une implication particulière, d'autant plus que certaines pancartes sont des reproductions fidèles du slogan. « C'est donc le tracé, le copiage qui compte comme "prise en main" de la formule. Peu importe qu'un scripteur imite son voisin et utilise le même énoncé : l'autographie suffit à faire de son message un texte individuel [...]»<sup>2</sup>. On constate deux

1 B. Fraenkel, *Les Écrits...*, op. cit., p. 63.

2 *Ibid.*, p. 62.

usages typographiques particuliers : les capitales et les majuscules. L'emploi des majuscules est « fortement signifiant quand il est intentionnel et exprime, par là même, une tendance politique (fonction expressive de majoration)<sup>1</sup> ». Il permet de concéder une valeur spécifique à certains mots par rapport à d'autres dans un même énoncé, dans notre cas à des termes à forte valeur symbolique comme « Liberté » ou « Paix ». Ceux-ci mêmes sont parfois identifiés comme mots-clés lorsqu'ils sont précédés d'un dièse, à l'instar du slogan « Je suis Charlie » qui s'affiche souvent sous cette modalité, illustrant la permanence du design communicationnel de Twitter en dehors de son territoire d'origine. D'autres procédés de mise en exergue sont utilisés par le recours à la couleur ou au soulignage<sup>2</sup>. Enfin l'emploi des capitales donne des « inscriptions en filigranes de la vocalité<sup>3</sup> ». On parle souvent de mots « criés » : « Je suis Charlie », écriture polie, calme, n'a affectivement pas la même puissance de ton que « JE SUIS CHARLIE ».

À ce travail sur l'écriture s'ajoute tout un panel de décorations et de fioritures, notamment de symboles comprenant les incontournables des messages de solidarité et de deuil : les cœurs, les soleils, les symboles

- 
- 1 L. Quesnel, « Les mots à majuscule en politique », *Communications et langages*, n° 3, 1969, p. 83.
  - 2 B. Fraenkel, *Les Écrits...*, *op. cit.*, p. 30.
  - 3 L. Rosier, « Les capitales “ton de voix” ou du cri dans l'écrit », *Estudios de lengua y literatura francesas*, n° 12, 1998-1999, p. 187.

de la paix (la colombe et le rameau d'olivier, *Peace and love*), les rubans noirs, les drapeaux nationaux. Ces dessins sont parfois insérés dans la typographie du texte, un cœur ornant le « i » de « Charlie » ou remplaçant le verbe « aimer » ; mais aussi des symboles plus spécifiques aux attentats de janvier 2015 : des signes religieux, notamment l'étoile de David, et des crayons sous des formes variées. Collés, scotchés, accrochés aux pancartes, glissés dans les pochettes plastiques ou tout simplement dessinés, ils incarnent la liberté d'expression, écho direct aux outils de travail des dessinateurs assassinés<sup>1</sup> (fig. 4, 5 et 6). Ces petits graphismes, souvent simples et maladroits, presque scolaires, teintent d'une certaine naïveté les messages produits tant par des adultes que par de jeunes enfants. On note aussi des efforts d'individualisation dans les messages dactylographiés par le choix de la typographie, de la mise en page, de l'association texte et dessin, etc. A ces variations graphiques s'ajoutent toutes les déclinaisons textuelles du slogan : si « Je suis Charlie » a été beaucoup dupliqué il a aussi été modifié, détourné, agrémenté. Ajustements qui mettent en lumière les limites de cette formule à incarner l'ensemble des émotions des participants.

---

1 M. Bazin, « Brandir un crayon : geste-emblème des rassemblements post-attentats de janvier 2015 », *Mots. Les langages du politique*, n° 110, 2016.



Figures 4, 5 et 6

## « JE SUIS CHARLIE... ET TOUS LES AUTRES »

Joachim Roncin a pensé son slogan immédiatement après la fusillade de *Charlie Hebdo*, de fait avant les attentats du 9 janvier, ce qui exclut une partie des personnes décédées. Dans une démarche d'intégration des laissés-pour-compte deux déclinaisons du modèle « Je suis » sont observables : l'énumération des prénoms des 17 victimes (fig. 7 et 8) et une identification partielle par les fonctions professionnelles, les appartenances religieuses ou géographiques, quelques exemples :

Je suis juive & musulmane, athée... Je suis policière,  
civile. Je suis... Française  
NOUS SOMMES TOUS CHARLIE CACHER  
Nous sommes tous CHARLIE blanc, rouge, noir, jeune,  
vieux, juifs, musulmans, chrétiens. TOUS  
Je suis CHARLIE Je suis JUIF Je suis MUSULMAN  
Nous sommes la France  
JE SUIS CHARLIE JE SUIS MUSULMAN ET MON  
FILS EST CHRETIEN  
Dernière révérence à l'irrévérence. Je suis française Je  
suis Charlie Je suis en deuil  
JE SUIS CHARLIE JE SUIS LA POLICE JE SUIS  
JUIF JE SUIS HYPERCACHER  
JE SUIS FRANÇAIS JE SUIS CITYOEN (sic)  
JE SUIS LIBRE LIBRE DE PENSER LIBRE DE  
M'EXPRIMER #JeSuisCharlie  
JE SUIS : - TOI – EUX – NOUS – FRANÇAIS –  
SOLIDAIRE – SANS HAINE – AMOUR – PAIX  
– EN DEUIL – SANS PEUR!

JE SUIS CHARB, TIGNOUS  
CABU, WOLINSKI, MARIS,  
FRÉDÉRIC, FRANCK, HONORÉ,  
ELSA, AHMED, MICHEL, YOHAN,  
MUSTAPHA, CLARISSA, PHILIPPE,  
FRANÇOIS-MICHEL ET YOHAN  
JE SUIS  
CHARLIE

JE SUIS  
CABU, WOLINSKI, CHARB,  
TIGNOUS, HONORÉ, BERNARD,  
ELSA, FRANCK, AHMED,  
FRÉDÉRIC, MICHEL, MUSTAPHA,  
YAOV, YOHAN, FRANÇOIS-MICHEL,  
PHILIPPE, CLARISSA...  
JE SUIS CHARLIE

Figures 7 et 8

S'agissant des policiers tués dans l'exercice de leur fonction, ceux-ci sont désignés par leur prénom, « Ahmed » et « Clarissa » ou par leur profession, « flic » et « policière », et pour ce qui est de la prise d'otage à Porte de Vincennes, c'est la confession religieuse, clairement visée par les terroristes, qui est soulignée : « Je suis juif », « Je suis juive », ou par le lieu du drame : « Je suis hypercacher ». La question des appartenances religieuses est assez présente dans les messages post-attentats dont l'énonciation de la tolérance passe par l'inventaire des religions ou des doctrines : « musulman », « chrétien », « juif », « athée », « bouddhiste », « laïque ». Enfin certaines déclinaisons font état de sentiments ou de valeurs plus générales : « Je suis en deuil », « Je suis la paix », « Je suis libre ». Les procédés d'accumulation permettent d'avoir une couverture large des événements, artifices rhétoriques observables aussi sur les panneaux de la mairie de Paris ou à travers le discours de personnalités politiques comme Manuel Valls : « Nous sommes tous des Charlies. Nous sommes tous des policiers. Nous sommes tous des juifs de France<sup>1</sup> ». On remarque l'usage de l'article « des », apportant un nouveau statut syntaxique à « Charlie », ainsi qu'un glissement du « je » vers le « nous ». L'ajout récurrent

1 Discours prononcé le 10 janvier 2015 devant la supérette Hyper Cacher.

du pronom « tous » et les très rares utilisations des deuxième et troisième personnes du singulier et du pluriel participent de cette même dynamique d'appartenance :

NOUS SOMMES TOUS FRERES  
Nous sommes libres. Nous sommes Charlie  
Chacun d'entre nous est Charlie!  
La France est Charlie  
CHARLIE INSOUMIS TOUS UNIS  
Je serais « toujours » Charlie!  
NOUS SOMMES BLÉSSÉS NOUS SOMMES  
DEBOUT NOUS SOMMES CHARLIE ET NOUS  
SOMMES LIBRE  
Nous sommes humains donc nous sommes Charlie  
JE SUIS CHARLIE ET JE SUIS LIBRE  
JE SUIS CHARLIE ET NOUS LE SOMMES TOUS  
Nous n'avons pas peur de notre monde, il est plein de  
CHARLIE

Enfin, aucun slogan n'individualise les membres de *Charlie Hebdo*, on ne trouve pas trace de formule telles que « Je suis dessinateur » ou « Je suis Cabu ». Elles sont intégrées sous le terme « Charlie ». On note à ce propos un procédé verbal particulier : la proclamation de leur immortalité. C'est une autre manière de rendre hommage aux victimes, conforter qu'ils ne sont pas morts en vain et qu'ils – individus et esprit du journal – vivront à travers toutes les personnes endeuillées :

CHARLIE EST MAINTENANT IMMORTEL  
CHARLIE NE MOURRA JAMAIS IL VIVRA  
TOUJOURS EN NOUS  
CHARLIE N'EST PAS MORT CHARLIE C'EST  
LA PENSEE ON NE PEUT PAS TUER LA PENSEE  
CHARLIE est vivant  
CHARLIE VIVRA! #Jesuisccharlie  
VOUS AVEZ VOULU TUER CHARLIE HEBDO  
VOUS L'AVEZ RENDU IMMORTEL!  
Charlie n'est pas mort Vive La plume!

Dans un livre de condoléances en hommage aux victimes, Barack Obama conclut son message par une acclamation traditionnellement usitée dans les discours politiques « Vive la France! ». Ce vivat est présent dans les messages notamment sous deux formes détournées : « Vive Charlie » et « Vive la liberté<sup>1</sup> ». Des acclamations résonnant comme « Charlie est mort, vive Charlie! » dont les milliers de nouveaux abonnements à l'hebdomadaire ont contribué à sa survie après le drame.

#### « JE » DE SIGNATURES

Si le slogan induit l'usage de la première personne du singulier, le « je » n'en est pas moins anonyme. Cependant dans certains cas les énoncés sont accompagnés d'une signature, autant d'« indicateurs

---

1 À mentionner également la répétition du mot « Charliberté ».

des éléments de son identité sociale que le scripteur choisit d'impliquer dans son message<sup>1</sup>. « Signe remarquable, elle conjoint quatre éléments : la fonction individualisante d'un nom propre, l'effet de présence d'un graphisme tracé à la main, la saillance visuelle d'un signe personnel et la force d'un acte de langage<sup>2</sup> ». Les signatures des messages post-attentats donnent plus ou moins de renseignements sur leur auteur, on trouve majoritairement des prénoms ou des pseudonymes, quelques initiales et des signatures anonymes : « Une petite chanteuse », « Une Charlie parmi tant d'autres qui pense à vous », « un inconnu ». On peut distinguer deux formes principales de signature : la signature personnalisante d'un énoncé écrit et le paraphe purement graphique, simple agencement de traits plus ou moins compliqués. Un usage variable de ces modes de signature est fait selon les supports et les contextes d'écriture. Globalement les grands formats, pancartes cartons et banderoles, ne sont pas signés, contrairement aux petits formats papier, plus intimistes. Les scripteurs sont davantage amenés à s'identifier lors d'écritures personnelles,

- 
- 1 G. Truc, « Le cosmopolitisme sous le coup de l'émotion. Une lecture sociologique des messages de solidarité en réaction aux attentats du 11 mars 2004 à Madrid », *Hermès*, n° 46, 2006, p. 190.
  - 2 B. Fraenkel, « La signature : du signe à l'acte », *Sociétés & représentations*, n° 25, 2008, p. 17.

peut-être moins visuelles, sur des écrits tenant plus du cahier de condoléances que de la pancarte militante. L'identification est presque systématique lors d'écritures collectives, la contiguïté des messages impliquant des stratégies de démarcation. Lorsqu'un dessin est l'objet central celui-ci est souvent daté et toujours signé par le nom, le prénom ou le pseudonyme de l'auteur ; de même pour les dessins d'enfant, dont la charge signataire revient alors aux parents : « JE SUIS CHARLIE – Thelma 6 ans ». La signature apparaît dans ce contexte comme un processus normé sur le modèle des droits d'auteurs. Nous pouvons faire la même observation pour les lettres et cartes postales qui se conforment aux normes épistolaires. Au-delà d'une identification par le nom propre, les signataires s'effacent parfois derrière une aire géographique liée à la ville : « Arno Saint-Étienne », « Emilie St-Étienne », « Support from Colombia », à des quartiers : « Betton Rennes », « Argentré-du-Plessis », ou à une institution : « La 5d est Charlie », « Prépa St Vincent de Rennes », « #Lycée DLS » (Lycée De La Salle de Rennes), « Les éclaireurs et éclaireuses de France sont Charlie ».

« Une signature précise semble indiquer que le scripteur assume son message en son nom propre, et qu'il est prêt à en répondre : le soutien dont témoigne ce message écrit sous le coup de l'émotion va au-delà des mots, il est durable, on ne s'en dédira pas demain. La

personnalisation du message permet de lui donner plus de poids, de portée et de force en le dotant d'une présence : ce ne sont pas que des mots. La signature joue ici le rôle d'un certificat d'authenticité<sup>1</sup>. »

Dans certains cas les scripteurs vont jusqu'à donner leur adresse postale ou leur adresse électronique. Le scripteur se montre ainsi prêt à répondre de ses écrits, c'est « une manière d'inviter le lecteur à nous contacter en retour<sup>2</sup> ». Afficher ainsi ses coordonnées authentifie l'énoncé. Enfin, certains scripteurs substituent leur prénom à « Charlie » à l'intérieur même du slogan : « Je suis Coline, Pascaline, Célestine ! », « Je suis Ali, Je suis Sarah, Je suis citoyen(ne) français(e) ». Si la première citation, située en conclusion d'un message, relève de simples signatures mimant la syntaxe du slogan, la deuxième en citant un prénom arabe et un prénom juif, se connote d'une revendication politique : afficher la mixité de la population française et lutter contre les amalgames.

Au regard de sa circulation dans les arènes publiques, l'image « Je suis Charlie », née d'un détournement d'un logotype de presse, est devenue la représentation typographique servant à identifier visuellement et de façon immédiate les événements de janvier 2015. Face

---

1 G. Truc, *op. cit.*, p. 195.

2 *Ibid.*

aux exploitations marchandes de cette image – prolifération d'objets dérivés : T-shirts, tasses, crayons et autres *goodies* associés – la consultation des archives révèle des procédés d'appropriation divers par les participants lors des différentes mobilisations. À la fois signe d'appartenance, de reconnaissance et de ralliement, les copies et détournements du slogan apparaissent sous des modes d'écriture divers : dactylographiée, manuscrite, lettrée, illettrée, enfantine, individuelle, collective. La prolifération d'objets écrits lors des rassemblements et surtout leur dépôt sur des mémoriaux illustrent l'importance et le rôle de l'écrit comme moyen de canaliser des émotions collectives dans ces situations de deuil et de revendication<sup>1</sup>. Les participants sont venus « avec des mots<sup>2</sup> » – dont le double sens de la langue française est éloquent. Ces milliers de messages bricolés attestent de l'effet cathartique de l'écriture et de la production manuelle, une nécessité de faire soi-même pour avoir le sentiment de participer concrètement à la mémoire des victimes. L'écrit et le dessin ont une valeur d'autant

- 
- 1 G. Truc, « Analyser un corpus illisible ? Le logiciel *Alceste* confronté à des registres de condoléances », *Langage et société*, n° 135, 2011, p. 29.
  - 2 Thomas B. Allen à propos des messages laissés par les visiteurs au mémorial national dédié aux soldats américains morts pendant la guerre du Viêt Nam : *Offerings at the wall*, New York, Turner Pub, 1995, p. 8.

plus symbolique qu'ils faisaient écho au travail des dessinateurs. Une manière pour les participants de défendre la liberté d'expression directement en mobilisant leurs propres crayons.

Maëlle BAZIN  
Université Paris 2,  
CARISM

## « Je ne suis pas Charlie »

### Pluralité des prises de parole sur le web et les réseaux sociaux

Le 7 janvier 2015, quelques heures à peine après l'attaque de la rédaction de *Charlie Hebdo* par les frères Kouachi, le designer et journaliste Joachim Roncin publie sur son compte Twitter une image où l'on peut lire, en lettres capitales blanches sur fond noir : « Je suis Charlie ». La phrase est instantanément reprise en « hashtag », ces « mots-dièses » qui sur Twitter, intégrés à un message, permettent de les indexer et de réunir sous une même thématique un ensemble disparate de tweets. Le hashtag #jesuischarlie devient viral, et sera le jour des attaques utilisé près de 3,5 millions de fois.

« Je suis Charlie » déborde rapidement le réseau social : dès le 7 janvier au soir, sur la place de la République où se sont spontanément réunies des dizaines de milliers de personnes, des gens scandent le slogan et brandissent l'image imprimée. Sur les plateaux de télévision comme à la Une des quotidiens, le mot d'ordre s'affiche et devient rapidement le

symbole d'une émotion nationale. Sous cette unanimité de façade, des voix discordantes cherchent à se faire entendre pour dire que, si elles condamnent sans réserve les attentats, elles ne sont pas Charlie. Dans les médias dits « traditionnels », il faudra plusieurs jours aux journalistes pour rendre compte de cette polyphonie et interroger ses ressorts. Sur le web à l'inverse, les « Je ne suis pas Charlie » se font entendre quasiment instantanément après l'annonce des attaques, à travers des hashtags, des groupes Facebook, des posts de blogs ou des tribunes de presse.

Le cas des « Je ne suis pas Charlie » permet d'interroger la place du web et des réseaux sociaux dans notre « écosystème médiatique », notamment en termes d'opportunités de prises de parole pour des populations peu visibles dans l'espace public. Il est également caractéristique des formes de participation politique propres au web, où les mouvements d'opinion et les actions collectives s'inscrivent dans les discussions informelles du quotidien.

Au début du mois de février 2015, nous avons réalisé une étude portant sur les prises de parole des « Je ne suis pas Charlie » sur le web et les réseaux sociaux. Nous avons analysé des centaines de prises de position s'exprimant à travers une grande diversité de contenus, en cherchant à comprendre qui étaient les « Je ne suis pas Charlie », et quelles étaient leurs

motivations pour affirmer des positions à rebours d'une supposée « unité nationale ». Ce sont les résultats de cette étude qui sont livrés dans ce chapitre.

## Réagir à l'événement sur internet

Dans le domaine de l'analyse des médias, il est courant d'opposer approches « naturalistes » et « constructivistes » du rapport des journalistes à l'événement<sup>1</sup>. Selon la première, les événements existent indépendamment de leurs couvertures médiatiques, et les journalistes ne font que rendre compte de manière neutre et objective des faits. Selon la seconde en revanche, les journalistes proposent des grilles d'interprétation de l'événement. Ils construisent des cadrages qui en valorisent certains aspects aux dépens d'autres, donnent la parole à certains acteurs, leur offrant une certaine légitimité pour prendre part au débat public, reléguant les autres à ses marges. Ajoutons à cela qu'ils mobilisent des ressources dans l'animation du débat, comme des études scientifiques, des statistiques ou des enquêtes d'opinion, qu'ils

---

1 À ces deux approches s'ajoute une approche « pragmatiste », qui s'intéresse aux discours de justification des journalistes concernant leurs pratiques. Voir à ce sujet les travaux de C. Lemieux, notamment *Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Paris, Métailié, 2000.

utilisent comme arguments d'autorité alors même que ces indicateurs sont eux-mêmes construits et orientés<sup>1</sup>.

La place qu'occupe aujourd'hui internet dans l'écosystème médiatique bouscule cette position centrale des journalistes dans l'animation du débat public. En premier lieu, internet favorise une prolifération des prises de parole. Parce qu'il fait chuter les coûts d'entrée dans l'espace public (il suffit de disposer d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone connecté pour pouvoir y produire et diffuser du contenu), il facilite la production de commentaires et d'analyses sur les événements d'actualité, à travers des billets de blog, sur des forums en ligne ou sur les réseaux sociaux. Le travail de sélection des informations d'intérêt général ne se joue plus entre ce qui est privé et ce qui est rendu public par les journalistes, mais entre ce qui est « simplement » public et ce qui est rendu visible par les algorithmes de classement des moteurs de recherche<sup>2</sup>.

- 
- 1 Voir par exemple les travaux de L. Blondiaux concernant les sondages (*La Fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris, Seuil, 1998), et ceux d'A. Desrosières (*Gouverner par les nombres. L'argument statistique II*, Paris, Presses des Mines, 2008) ou d'E. Didier, I. Bruno, J. Prévieux (*Statactivisme. Comment lutter avec des nombres*, Paris, La Découverte, 2014) pour les statistiques.
  - 2 Pour une analyse du rôle des moteurs de recherche dans la mise en visibilité des informations sur le web, voir notamment D. Cardon (dir.), « La politique des algorithmes », *Réseaux*, n° 177, 2013, et G. Sire, *Google, la presse et les journalistes. Analyse interdisciplinaire d'une situation de compétition*, Bruxelles, Bruylant, 2015.

Deux phénomènes découlent directement de cette généralisation des opportunités de publication. Le premier est une plus grande ouverture à des catégories de population en marge de l'espace médiatique (notamment les classes populaires, les jeunes et les populations issues de l'immigration), qui peuvent ainsi exprimer et diffuser leurs réactions quant à un événement donné<sup>1</sup>. Ce phénomène est accentué par les réseaux sociaux, qui contrairement aux blogs et aux sites web, autorisent des formes de participation qui ne nécessitent pas forcément la maîtrise de l'écrit, via notamment la place centrale qu'occupent la circulation des images et les applications *push buttons* (comme le *like* de Facebook et le *retweet* sur Twitter). Le second phénomène est celui d'un entremêlement des registres d'expression : dire son opinion, livrer son analyse, faire une démonstration ou montrer son émotion peuvent se faire de concert. Ces registres sont moins « clivés » que dans les médias dits « traditionnels », et la tolérance des récepteurs à l'égard de leur combinaison semble plus importante.

Un autre élément caractéristique du débat public sur internet est le lien entre le traitement d'un événement et sa mise en discussion. Si Dominique Cardon affirme que le grand changement produit par internet est d'avoir engendré une rencontre entre

---

1 D. Cardon, *op. cit.*

la sphère de l'information et celle de la discussion, Franck Rebillard a mis en évidence dans ses travaux qu'une des particularités des médias natifs du web (les *pure players*) était de traiter un événement en le liant directement à un débat de fond, alors même que « couverture » et « débat » constituent généralement deux séquences distinctes dans les autres médias<sup>1</sup>. Ce brouillage des frontières et des cycles de médiatisation est particulièrement important dans le cas qui nous intéresse ici. A la télévision, à la radio et dans la presse, différentes phases pourraient être distinguées concernant le traitement des attentats de janvier 2015 : celui de l'information continue, jusqu'à la fin de la cavale des frères Kouachi et de la prise d'otage de l'Hyper Cacher ; celui de l'émotion nationale, le week-end des marches des 10 et 11 janvier ; celui des débats autour des sujets de société liés à l'événement, à partir de la semaine suivante. Sur internet à l'inverse, les débats s'entremêlent avec le traitement de l'information, les prises de position accompagnent l'expression d'émotions, et cela dès l'annonce de l'attaque du 7 janvier.

Un dernier élément important à signaler concernant l'organisation du débat public sur internet a trait à l'évaluation de la pertinence et de l'autorité des

---

1 F. Rebillard (dir.), *Internet et pluralisme de l'information*, Réseaux, n° 176, 2012.

arguments échangés. Dans les médias dits « traditionnels », l'autorité d'un argument est souvent liée au statut de celui qui l'expose : les experts, quelle que soit leur nature, ont une parole qui pèse plus dans le débat que les « non-experts », dans la mesure où leur « titre » rend compte de l'acquisition de connaissances et/ou de l'accumulation d'expériences. Sur internet à l'inverse, l'autorité d'un argument est plus souvent évaluée à l'aune de sa capacité à convaincre la communauté des débatteurs. Sur Wikipédia par exemple, dans les pages « Discussion » au sein desquelles se disputent les rédacteurs, il est interdit de mentionner sa profession sous peine d'être exclu de l'échange<sup>1</sup>. Le principe selon lequel tous les internautes qui prennent part à une discussion sont sur un pied d'égalité, et ne doivent être jugés que par leurs pairs sur la base de la pertinence des arguments échangés, constitue en quelque sorte une pierre angulaire d'une « culture politique du web » qui infuse au sein de nombreux espaces de débat. Ce principe déborde aujourd'hui internet, comme en témoignent de nombreux mouvements récents de la société civile comme les Indignés, qui l'ont adopté comme règle de leurs débats internes. Il est caractéristique d'une autonomisation du jugement des individus

---

1 Sur le cas de Wikipédia, voir J. Levrel et D. Cardon, « La vigilance participative. Une interprétation de la gouvernance de Wikipédia », *Réseaux*, n° 154, 2009, p. 51-89.

par rapport aux élites politiques et intellectuelles, dans un contexte où le fossé entre les citoyens « ordinaires » et leurs représentants ne cesse de se creuser<sup>1</sup>.

## #jesuischarlie... et les autres

Les thématiques plébiscitées sur les réseaux sociaux sont régulièrement relayées par les médias dits « traditionnels » comme autant d'indicateurs de mouvements d'opinion. Parmi les différentes métriques qui permettent de quantifier ces mouvements d'opinions, les *trending topics* de Twitter font l'objet d'une attention particulière de la part des journalistes. Les *trending topics*, ce sont les « sujets à la mode », ceux qui sont l'objet de discussions à la fois denses (beaucoup de tweets sont publiés sur le sujet) et virales (les hashtags utilisés pour unifier ces discussions se propagent rapidement). Sur Twitter en effet, l'intégration d'un mot-dièse dans un tweet permet de le relier à l'ensemble des messages qui comportent ce même mot, structurant ainsi la discussion entre internautes isolés sur un même sujet. Intégrer « #jesuischarlie » à un tweet rend le hashtag cliquable et permet de consulter l'ensemble

---

1 Sur la question de l'autonomisation du jugement des individus, voir A. Ogien et S. Laugier, *Le principe démocratie. Enquête sur les nouvelles formes du politique*, Paris, La Découverte, 2014.

des tweets qui intègrent le même mot-clé. Comme nous le disions en introduction, « #jesuischarlie » a été un hashtag particulièrement populaire après les attaques, puisqu'il a été utilisé 3,5 millions de fois le jour des attaques, et près de 5 millions de fois dans la semaine qui a suivi.

Le succès de la formule peut trouver diverses explications, mais une de ses forces indéniables est de permettre aux membres du public de s'appropriier l'événement et de dire leur émotion à la première personne. Un événement comme celui de *Charlie Hebdo* présente toujours une dimension transformative<sup>1</sup> : pour les membres du public qui le vivent, il constitue une expérience qui transforme leur grille de perception du monde et influence la conception qu'ils se font de leurs possibilités d'action. Le recours à la formule « Je suis X » ou « Nous sommes X » connaît ainsi des précédents sur les réseaux sociaux, comme par exemple le groupe « Nous sommes tous Khaled Saïd » sur Facebook, qui avait joué un rôle non négligeable dans la révolution égyptienne de 2010<sup>2</sup>. Le

- 
- 1 Sur la dimension transformative des événements, voir J. Arquembourg, *L'Événement et les Médias*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2011.
  - 2 Khaled Saïd est un jeune homme torturé et battu à mort par la police égyptienne en juin 2010 à Alexandrie. Le groupe Facebook en question a été le premier à lancer des appels à manifestation sur la place Tahrir en janvier 2011. Il comptait alors 380 000 membres.

recours à la première personne correspond également à la manière dont se structurent les mouvements d'opinion et les actions collectives sur internet et les réseaux sociaux : ceux-ci présentent toujours une dimension individuelle, puisque les internautes sont seuls devant leur écran, et la mise en commun d'une émotion ou d'une indignation relève toujours d'un processus d'agrégation de prises de parole isolées<sup>1</sup>. Enfin, le nom « Charlie », prénom relativement populaire, renforce le phénomène d'identification et la charge émotionnelle du slogan<sup>2</sup>.

Pour autant, le 7 janvier, dès l'annonce des attaques, des voix discordantes vont se faire entendre sur les réseaux sociaux. Sur Twitter, on retrouve d'abord ceux qui se félicitent des attentats. Sous les hashtags « #cheh » (« bien fait » en arabe) ou « #jesuiskouachi » ils expriment leur soutien aux terroristes. Ce dernier hashtag aurait été utilisé plus de 49 000 fois le jour des attaques, le transformant en *trending topic* et assurant sa visibilité sur Twitter<sup>3</sup>. Ce cas particulier est surtout

- 
- 1 Sur les rapports entre actions collectives et pratiques individuelles de participation politique sur internet, voir R. Badouard, « Les mobilisations de clavier. Le lien hypertexte comme ressources des actions collectives en ligne », *Réseaux*, n° 181, 2013, p. 87-111.
  - 2 Pour une analyse développée de la formule « Je suis Charlie », voir L. Merzeau, « #jesuisCharlie, ou le médium identité », *Médium*, n° 43, 2015.
  - 3 Les *trending topics* sont mentionnés sur la page d'accueil de Twitter, ce qui accroît leur visibilité et incite les « twittos » à

intéressant en ce qu'il interroge les limites du recours à Twitter et ses *trending topics* comme baromètres de l'opinion. Comme l'a montré le journaliste Jean-Marc Manach dans une enquête publiée sur le site *Arrêt sur images*, le palmarès des sujets tendance ne fait que prendre en compte la quantité d'utilisation et la viralité d'un hashtag, et non son contexte d'usage. Or, dénoncer un hashtag en l'utilisant dans un message revient paradoxalement à en assurer la visibilité. Dans le cas de « #cheh » et de « #jesuisKouachi », les utilisateurs de Twitter (surnommés « twittos ») y ayant recours pour se féliciter des attaques sont peu nombreux : certainement quelques dizaines, peut-être quelques centaines. Il est difficile d'en donner une estimation précise a posteriori, dans la mesure où les messages et les comptes ont pu être supprimés par Twitter. D'autres twittos vont s'en indigner et les réutiliser pour les dénoncer (par exemple : « quelle honte ces gens qui twittent #cheh »). Jean-Marc Manach avait ainsi montré comment la popularité de #jesuis-kouachi avait été assurée par des militants de droite et d'extrême-droite qui souhaitaient dénoncer cet usage comme symbole d'une prétendue popularité des terroristes parmi les populations issues de l'immigration en France. Ces militants étant beaucoup plus nombreux

---

consulter ou à rejoindre la conversation en ayant recours au même hashtag.

que ceux qui y avaient recours « au premier degré », ce sont eux qui ont transformé #jesuiskouachi en sujet populaire (en le réutilisant dans leurs propres tweets). Le journaliste avait ainsi avancé la notion de « paradoxe réactionnel » pour décrire ce phénomène<sup>1</sup>.

Il en ressort donc que sur Twitter, la quantité d'usage et la viralité d'un hashtag dans une conversation ne constituent pas des données suffisamment fiables pour être considérées comme des indicateurs de mouvements d'opinion<sup>2</sup>. Dans le cas des twittos se félicitant des attaques, une donnée plus fiable est celle des 3 700 tweets que la police a annoncé avoir récupérés et pouvant faire l'objet de poursuites pour « actes d'apologie de terrorisme ».

Un autre type de réaction à rebours de l'émotion qui s'exprime sur les réseaux sociaux le jour des attaques est celui des « complotistes », prompts à exprimer des doutes sur les « versions officielles » des attentats relayées dans les médias. Des rétroviseurs qui changent de couleur, des journalistes avec des gilets pare-balles, des ruelles vides au moment des attaques

- 
- 1 J.-M. Manach, « #jesuisKouachi : le hashtag sulfureux peut dire merci au FN. Retour sur un « paradoxe réactionnel sur Twitter », *Arrêt sur Images*, 22/01/2015.
  - 2 Pour une critique complète du recours à Twitter comme indicateur de mouvements d'opinion, voir J. Boyadjan, « Twitter, un nouveau “baromètre de l'opinion publique” ? », *Participations*, n° 8, 2014, p. 55-74.

sont autant de signes d'un complot impliquant les plus hautes instances de l'état selon les partisans de ces théories. Un tweet posté par le compte « Les illuminati » le 8 janvier, réunissant sur une même image différentes théories du complot, a ainsi été relayé près de 3 000 fois sur le réseau social.

Là encore, pour les mêmes raisons que celles évoquées plus haut concernant le « paradoxe réactionnel » dans le cas de #chek et de #jesuiskouachi, il est impossible de distinguer la part des internautes ayant relayé ce message au premier degré et ceux l'ayant relayé de manière ironique (l'ironie étant un registre d'expression particulièrement pratiqué sur Twitter) ou pour le dénoncer. Un indicateur plus pertinent est le relais non pas d'un tweet, mais d'un article publié sur le site d'extrême droite Boulevard Voltaire intitulé « Qui a commandité l'attentat contre *Charlie Hebdo*? ». Écrit par Thierry Meyssan, auteur qui s'était fait connaître pour avoir remis en cause la « version officielle » du 11 Septembre, l'article attribuait la responsabilité des attaques aux services secrets israéliens. Nous avons trouvé sur le web, au début du mois de février 2015, près de 1 330 sites ayant relayé l'article en question via des liens hypertextes invitant les internautes à aller le consulter.

## Dire « Je ne suis pas Charlie »

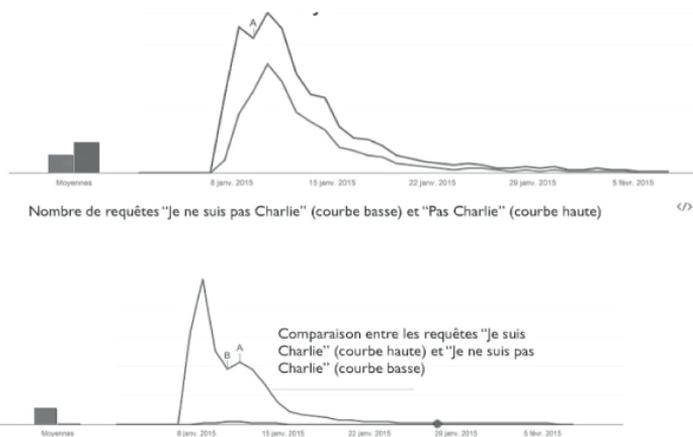
Le cas des complotistes et des soutiens aux actes de terrorisme est, comme nous l'avons montré, largement minoritaire en comparaison des témoignages de soutien à la rédaction de *Charlie Hebdo* et aux condamnations des attaques. Un autre cas de prise de parole, lui aussi minoritaire mais davantage significatif, est celui des « Je ne suis pas Charlie ». A la différence des cas précédemment évoqués, les « Je ne suis pas Charlie » condamnent unanimement les attentats et ne remettent pas en cause la manière dont ceux-ci se sont déroulés. Ils refusent cependant d'afficher, comme nous allons le voir, leur soutien à la rédaction de l'hebdomadaire, et cherchent à expliciter les raisons pour lesquelles ils ne se reconnaissent pas dans le slogan devenu symbole d'une « unité nationale ».

Pour comprendre qui sont ces « Je ne suis pas Charlie », nous avons d'abord effectué une analyse des prises de parole sur le web à travers les résultats que nous proposait Google<sup>1</sup> aux requêtes « Je ne suis pas Charlie » et « Pas Charlie ». Comme on peut le voir sur le graphique 1, les requêtes concernant ces deux

---

1 Nous avons choisi d'utiliser Google pour cette enquête, dans la mesure où il est le moteur de recherche utilisé par 95 % des internautes en France.

formules commencent dès le 7 janvier, connaissent un pic le 10 janvier, soit la veille des « marches républicaines », puis diminuent rapidement.



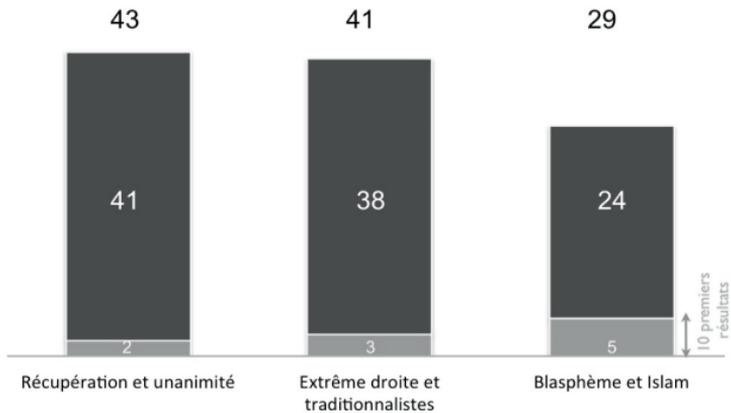
GRAPHIQUE 1. – Évolution des requêtes « Je ne suis pas Charlie » et « Pas Charlie » en janvier 2015<sup>1</sup>.

Nous avons récupéré les 100 premiers contenus proposés par Google pour ces deux requêtes

1 Ce graphique a été réalisé avec l'outil Google Trends, qui permet de comparer la popularité des requêtes sur le moteur de recherche. Les résultats sont donnés « en base 100 » ce qui signifie que le résultat le plus haut sur le graphique correspond au jour où il y a eu le plus de requêtes concernant ce terme, et les autres résultats sont exprimés en pourcentage de ce pic. Google Trends ne fournit pas d'indications sur le nombre précis de requêtes.

(200 résultats en tout), en ne retenant que les contenus qui correspondaient à des prises de position : billets de blog, tribunes de presse, vidéos YouTube ou groupes en ligne, il fallait que les auteurs s'expriment en leur nom, ou au nom d'un groupe auquel ils se sentaient appartenir, en explicitant les raisons pour lesquelles ils souhaitaient dire qu'ils n'étaient pas Charlie. Nous avons également pris en considération les articles de presse qui donnaient la parole à ces différents acteurs, mais n'avons pas retenu les articles qui n'abordaient que de façon descriptive le phénomène des « Je ne suis pas Charlie ». Nous avons ensuite recoupé les articles similaires que Google nous proposait pour les deux requêtes (en grande quantité étant donné la proximité de leur formulation), et avons ainsi constitué un corpus de 113 contenus (graphique 2).

Trois grands types de « Je ne suis pas Charlie » ont pu être identifiés. Le premier, qui correspond parfois davantage à un « Je suis Charlie, mais », relève des critiques de l'« union nationale » et de la récupération politique de l'émotion suscitée par les attaques. Il correspond à 43 des 113 contenus analysés. Ces contenus, majoritairement écrits, peuvent s'apparenter à une critique de « gauche » : les thématiques abordées ont trait à l'hypocrisie supposée des Français qui clament « Je suis Charlie » sans avoir



GRAPHIQUE 2. – Analyse des résultats aux requêtes « Je ne suis pas Charlie » et « Pas Charlie » (nombre de contenus).

soutenu le journal, aux récupérations politiques de l'événement dont la marche parisienne du 11 janvier constitue le point d'orgue (avec notamment la présence de personnalités politiques étrangères appliquant dans leurs propres pays des lois liberticides), ainsi qu'aux risques de dérive sécuritaire. Cette dernière est particulièrement présente dans les écrits sous la thématique d'un « Patriot Act à la française » : les attentats offriraient au gouvernement une opportunité de faire voter des lois liberticides et d'instituer une surveillance généralisée de la population, contre lesquelles la société doit se défendre en

prenant ses distances vis-à-vis de l'émotion nationale suscitée par les attaques. Quand la ligne éditoriale de *Charlie Hebdo* est critiquée, ces prises de position correspondent également à une critique « de gauche » : on reproche à la rédaction d'avoir stigmatisé les populations musulmanes au nom de la liberté d'expression pendant de nombreuses années. Les personnalités de Philippe Val et Caroline Fourest cristallisent un grand nombre d'attaques.

La deuxième catégorie correspond à un franc « Je ne suis pas Charlie ». Il englobe un ensemble de réactions « conservatrices », et concerne une grande diversité d'acteurs : catholiques « ordinaires » ou traditionalistes, mouvements d'extrême-droite, identitaires ou réactionnaires. Si ces différents acteurs ne constituent pas un ensemble homogène, tous partagent une prise de position commune : la critique de Charlie Hebdo sur un mode « idéologique ». Ce qui est reproché à l'hebdomadaire, c'est d'incarner la « pensée 68 », anarchiste et libertaire, qui remettrait en cause les valeurs traditionnelles de la France (la famille et la religion catholique notamment), qu'eux entendent défendre. Même si, rappelons-le, ils condamnent unanimement les attaques, *Charlie Hebdo* incarne pour eux une dérive idéologique, et ils refusent à ce titre de dire « Je suis Charlie ». Ils représentent 41 des 113 résultats analysés.

Le dernier « Je ne suis pas Charlie » est celui des « musulmans ordinaires<sup>1</sup> » de France. *Charlie Hebdo* y est critiqué comme un journal alimentant consciemment l'islamophobie, et de nombreuses craintes sont exprimées quant à un regain des discriminations visant les musulmans et leurs lieux de culte. Les critiques les plus politisées ont trait aux inégalités d'accès à l'espace public dont les « musulmans ordinaires » seraient exclus. Le cas de l'humoriste-polémiste Dieudonné, mis en garde à vue pour avoir déclaré « Je me sens Charlie Coulibaly » sur Facebook, le lendemain même d'une marche qui a fait descendre des millions de Français dans la rue pour défendre la liberté d'expression, fait couler beaucoup d'encre quant à une conception perçue comme relativiste de la liberté d'expression en France (le fameux « deux poids, deux mesures »). Enfin, certaines revendications ont trait à la reconnaissance d'un « droit à se sentir offensé » : si les Français musulmans condamnent

---

1 Par musulman « ordinaire », nous désignons ici des individus de confession islamique qui n'occupent pas de fonction de représentation d'une communauté religieuse dans l'espace public. Il ne s'agit en aucun cas de désigner un « portrait robot » des Français musulmans, d'autant plus que concernant les « Je ne suis pas Charlie », nombreux sont les musulmans qui ont souhaité apporter leur soutien à la rédaction de l'hebdomadaire. Pour une définition approfondie de la notion de « musulman ordinaire », voir N. Göle, *Musulmans au quotidien. Une enquête européenne sur les controverses autour de l'Islam*, Paris, La Découverte, 2015.

unanimement les attaques, certains se sont sentis attaqués par la ligne éditoriale de *Charlie Hebdo* et, à ce titre, ne peuvent pas dire « Je suis Charlie ». Ces prises de parole correspondent à 29 des 113 résultats.

Les trois types de position sont relativement équilibrés dans notre corpus, autour d'1/3 des contenus pour chaque. Notons cependant que leur visibilité n'est pas la même. Sur le graphique 2, la partie claire des bâtons correspond à la part des contenus que l'on retrouve dans les dix premiers résultats de Google, qui sont ceux qui sont davantage consultés par les internautes. Les prises de parole autour de l'islam et du blasphème occupent la moitié de ces résultats, ce qui indique que ce débat est plus visible que les autres sur le web, au moment où l'étude a été réalisée, au début du mois de février 2015.

## Qui parle ?

Intéressons-nous maintenant aux acteurs qui ont formulé ces prises de position. Cinq différents types ont pu être constitués : les individus, des « citoyens ordinaires » qui s'expriment en leur nom ; les personnalités de la société civile, généralement issues du monde associatif, économique, artistique ou sportif ; les intellectuels, le plus souvent écrivains, universitaires

ou personnalités des médias qui s'expriment en leur nom ; les médias, quand il s'agit de tribunes collectives exprimant des prises de position ou des éditorialistes qui s'expriment au nom d'un média ; enfin les personnalités issues du monde politique.

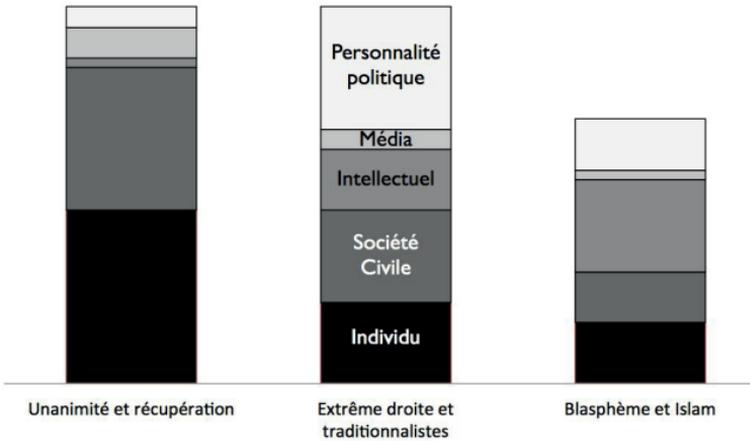
TYPES D'ACTEURS	QUANTITÉ
Individu	35
Personnalité ou organisation de la société civile	32
Personnalité politique	21
Intellectuel	18
Média	7

Sans surprise, les « citoyens ordinaires » et les personnalités de la société civile sont les plus représentés. Ces acteurs n'ont le plus souvent pas accès à l'espace médiatique, et investissent le web comme un terrain où faire connaître leurs opinions. Il se produit ainsi, en situation de controverse, un phénomène que nous avons qualifié de « vases communicants » dans d'autres cas, comme l'ont montré des études sur le référendum européen de 2005<sup>1</sup> ou comme nous l'avions constaté dans le cas de la couverture

1 G. Fouetillou, « Le web et le traité constitutionnel européen : écologie d'une localité thématique compétitive », *Réseaux*, vol. 1, n° 147, 2008, p. 229-257.

médiatique de l'affaire Dieudonné : les quantités des prises de parole des parties opposées sont inversement proportionnelles dans les médias dits « traditionnels » et sur le web. Moins un type d'acteur s'exprime à la télévision, à la radio ou dans la presse, et plus il aura tendance à se déporter dans des espaces en ligne, donnant ainsi sur internet une impression de débat « distordu » par rapport à ce qu'il est donné à voir au public dans les autres espaces médiatiques.

L'intérêt de recenser les types d'acteurs qui prennent la parole est de pouvoir comparer leur ventilation en fonction des différents types de prises de position que nous avons observées (graphique 3). On note ainsi que les individus et les membres de la société civile sont beaucoup plus présents dans le cas de la critique de l'« union nationale » et de la récupération politique (près de  $\frac{3}{4}$  des intervenants) que dans les deux autres cas (moins de la moitié pour les traditionalistes et autour de la moitié pour les musulmans « ordinaires »). Surtout, les personnalités de la société civile concernées sont très différentes selon les trois positionnements : dans le premier cas, les membres d'organisations (associations et syndicats notamment) ainsi que les artistes, sont surreprésentés lorsqu'il s'agit d'ébranler une union nationale perçue comme « de façade » et de sensibiliser aux dérives sécuritaires ; dans celui des catholiques



GRAPHIQUE 3. – Ventilation des types d’acteur en fonction des positions défendues (nombre de contenus).

traditionalistes et membres de l’extrême droite, c’est la parole religieuse qui prime, notamment quand des membres du clergé prennent la parole pour rappeler les attaques et critiques de *Charlie Hebdo* quant à la religion catholique ; enfin dans le cas de l’Islam et du blasphème, ce sont essentiellement des sportifs, eux-mêmes musulmans, qui prennent la parole pour dire qu’ils ne se sentent pas Charlie.

Concernant les médias, il s’agit dans tous les cas de médias orientés politiquement ou idéologiquement,

essentiellement des médias « de niche » qui apparaissent plutôt en milieu ou en fin de classement dans les résultats fournis par Google. Un cas plus intéressant est celui des personnalités politiques et des intellectuels. Dans le cas de ceux qui critiquent l'« union nationale », ils sont peu nombreux et s'inscrivent dans diverses mouvances d'extrême gauche. Dans le cas des traditionalistes, il s'agit d'intellectuels gravitant autour de ce que certains ont nommé « fachosphère », des essayistes, des écrivains défendant sur des sites devenus populaires des valeurs d'extrême droite. Les personnalités politiques sont des membres du Front national. Les propos de Jean-Marie Le Pen, revendiquant qu'il n'était pas Charlie, y ont ainsi fait l'objet d'un relais important. Dans le dernier cas, celui des questions autour de la religion islamique, les personnalités politiques sont exclusivement étrangères, principalement des pays d'Afrique de l'Ouest : il n'existe aucune personnalité politique, en France, qui prend la parole pour défendre le droit des musulmans à se sentir offensés par la ligne éditoriale de *Charlie Hebdo*. Ce sont, à l'inverse, des intellectuels qui endossent ce rôle. En France mais aussi en Belgique, des chercheurs et professeurs d'université prennent la parole « au nom de » cette communauté musulmane perçue comme exclue de l'espace public, pour expliquer « son » point

de vue quant aux problématiques de laïcité notamment, ce qui explique la surreprésentation de cette catégorie d'acteurs dans ce dernier type.

### Socialiser autour du « Je ne suis pas Charlie »

Au début du mois de février 2015, l'un des premiers résultats proposé par Google aux requêtes « Je ne suis pas Charlie » et « Pas Charlie » était un groupe Facebook, créé au lendemain des attaques (le 8 janvier) et qui comptabilisait, le 2 février 2015, 47 046 inscrits. À l'heure où ce chapitre est finalisé, le 21 octobre 2015, le groupe existe toujours, produit une information quotidienne et comptabilise 48 970 membres. Dans l'onglet « À propos » de la page du groupe, son fondateur décrit la raison d'être du groupe comme suit :

Je ne suis pas Charlie donc je désapprouve les publications racistes, sexistes, islamophobes décomplexées depuis ces dernières années. Mais je suis horrifié par la tuerie qui a eu lieu et je suis horrifié par la stigmatisation qui va s'abattre un peu plus sur la communauté musulmane.

Sur le bandeau en tête de la page du groupe on peut lire, en blanc sur fond noir « #JeNeSuisPasCharlie »,

avec les mots « Ne » et « Pas » écrits en rouge, puis en dessous :

Je suis la Palestine qui se fait voler... Je suis la Syrie qui se fait bombarder... Je suis l'Afrique qui meurt de faim et de massacre... MAIS je ne suis pas l'islamophobe Charlie qui a insulté ma religion, mon livre sacré et insulté mon prophète (SWS)<sup>1</sup>.

Le groupe a été créé par un français d'origine tunisienne de 47 ans, travaillant dans les domaines de l'événementiel et de la mode. Il se définit lui-même comme un musulman non pratiquant et un citoyen non politisé<sup>2</sup>. Il est à l'origine de la création de différents groupes sur Facebook, ayant trait au cinéma, à la décoration, à la mode ou à l'humour. L'enjeu de la création de ce groupe était selon lui de porter une parole « anti-blasphème » et de dénoncer les injustices dont sont victimes les musulmans en France et dans le monde. La fonction du groupe était de donner une visibilité à ces prises de parole et de position, alors même que les médias dits traditionnels

---

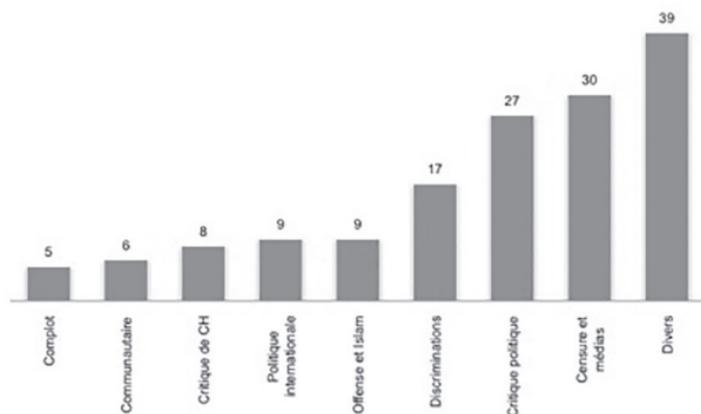
1 « SWS » est l'abréviation de « *Sallallahu 'alayhi wa sallam* », une formule que les musulmans pieux associent à l'évocation du prophète Mahomet.

2 Nous avons réalisé un entretien avec le créateur du groupe Facebook le 3 février 2015. Les informations qui suivent, concernant ses motivations pour créer le groupe, son parcours et ses activités de modération sont directement tirées de cet entretien.

les excluraient de l'espace public, comme il nous l'a expliqué lors de notre entretien :

Est-ce que vous avez vu une personne de « je ne suis pas Charlie » passer à la télé? Aucun. Et les gens qui passent à la télé, ce sont peut-être des musulmans, mais pour nous ce sont de faux musulmans, on ne les sent pas de notre côté. Ils sont tous là pour vendre leur livre, ils sont tous là pour faire leur publicité. Y en a pas un qui va dire tout simplement « y a des lois en France, on les respecte, on n'a pas le choix, mais on est contre le blasphème ».

Sur ce groupe, nous nous sommes intéressés à l'ensemble des messages et contenus postés entre le 8 et le 31 janvier 2015 et qui s'y trouvaient encore le 2 février, date à laquelle nous avons effectué notre relevé. De l'aveu même du créateur du groupe, lui et les autres gestionnaires de la page (5 à 6 personnes s'étant proposées volontairement) exercent une forte activité de modération, et suppriment tous les contenus et messages racistes ou antisémites, les appels à la haine et au djihad, ainsi que les théories du complot. Les contenus auxquels nous avons eu accès en effectuant notre relevé le 2 février étaient donc des contenus ayant déjà fait l'objet d'un travail de modération. Nous avons ainsi relevé 150 posts, que nous avons classés en fonction de la thématique qui y était abordée, ainsi que le nombre de likes et de commentaires pour chaque post. Comme le montre le



GRAPHIQUE 4. – Thématiques des contenus échangés sur le groupe Facebook « Je ne suis pas Charlie » en janvier 2015 (nombre de posts).

graphique 4, les thématiques abordées étaient variées, et les critiques de *Charlie Hebdo* (« Critique de CH » sur le graphique) n'en constituaient qu'une petite minorité. L'image tient une place centrale au sein du groupe et ce sont souvent des photographies, des montages, des caricatures, qui y sont postés. Les registres de parole mobilisés par les membres du groupe sont également variés : critique, dénonciation, témoignage, relais d'information, etc. Mais c'est l'humour qui constitue le principal vecteur d'expression, l'ironie étant omniprésente dans les posts et les commentaires.

Les thématiques des contenus postés sur ce groupe ne sont pas abordées simultanément, et se succèdent dans le temps en fonction de l'actualité qui suit les attaques : il s'agit avant tout d'affirmer une identité musulmane qui souffre de discriminations dans l'espace public français, d'où une volonté de se désolidariser de l'émotion nationale (tout en condamnant les attentats) ; vient ensuite l'expression d'un sentiment d'injustice quant à une émotion nationale sélective : les souffrances des musulmans dans le monde, comme à Gaza ou en Syrie, ne suscitent pas un tel intérêt en France (les posts relatifs au conflit israélo-palestinien reviennent fréquemment, la situation du peuple palestinien étant perçue comme archétypale des injustices dont sont victimes les musulmans dans le monde) ; la mise en garde à vue de Dieudonné le 12 janvier oriente les débats vers une liberté d'expression perçue comme étant à deux vitesses et la critique d'une « pensée unique » dont seraient victimes les journalistes en France ; l'épisode Dieudonné amène à une critique plus générale des médias et de l'exclusion des musulmans ordinaires de l'espace public ; l'affaire du jeune Ahmed, enfant de 8 ans entendu par la police pour avoir soutenu les terroristes devant son instituteur, donne un tournant plus politique aux critiques, et le gouvernement est directement pris pour cible ; enfin, la séquence se termine sur des critiques à l'encontre

de l'imam Chalgoumi, accusé de ne pas assez bien représenter les musulmans de France.

Malgré la grande diversité des thématiques abordées dans ces contenus, une dynamique récurrente traverse les prises de parole et de position au sein du groupe : le sentiment d'injustice. En France, les musulmans seraient perçus comme des citoyens de second rang, dont la parole est absente de l'espace public. Le droit de se sentir offensé par les caricatures de *Charlie Hebdo* ne leur est pas reconnu, et les discriminations dont ils sont victimes ne sont considérées comme un problème ni par le personnel politique ni par les médias. Dans ce contexte, le slogan « Je suis Charlie » est perçu comme une injonction et a valeur d'exclusion : les Français qui descendent dans la rue en scandant le slogan expriment leur soutien à un journal dont la ligne éditoriale est perçue comme profondément islamophobe. Ce sentiment d'injustice s'accompagne d'une dynamique de victimisation : quel que soit le sujet abordé dans les contenus, les musulmans sont toujours décrits comme les victimes privilégiées des autorités, des médias, ou de l'opinion. Il en ressort un fort sentiment d'impuissance et de fatalisme, dans la mesure où aucun post n'a trait à des appels à la mobilisation ou à l'action collective. Aucune revendication de nature politique n'est d'ailleurs

directement formulée. Le principal but du groupe est de socialiser autour d'une expérience partagée, et l'expression des souffrances qu'endurent ses membres en tant que musulmans constitue le ciment de la communauté. Pour autant, ce sentiment d'injustice partagé agit ici comme un puissant levier de prise de position, et la volonté de porter dans l'espace public une parole qui n'y est pas représentée constitue en soi un acte profondément politique.

### Ce que le web nous dit de l'état du débat public en France

L'opposition entre les « Je suis Charlie » et les « Je ne suis pas Charlie » est artificielle : elle relève moins d'une polarisation du débat public entre des positions antagonistes que d'une incompréhension fondamentale sur le sens de la formule. Pour les Français qui sont descendus dans la rue en scandant « Je suis Charlie » les 7, 10 et 11 janvier 2015, il s'agissait de dire à la première personne leur volonté de défendre la liberté de parole et de ton, et leur refus de la violence comme moyen de régler des conflits de valeurs. Être Charlie, c'était alors prendre la place de Charlie, se poser comme rempart à cette violence. Les « Je ne suis pas Charlie » quant à eux, ne contestent pas

cette liberté de parole, et condamnent également le recours à la violence. Ils s'opposent à la ligne éditoriale de l'hebdomadaire face à laquelle ils se sont sentis offensés ou en conflit ouvert, et ne veulent à ce titre pas dire « Je suis Charlie ».

Dans les médias dits « traditionnels », les « Je ne suis pas Charlie » ont été peu entendus dans les jours qui ont suivi les attaques. Ce n'est que la semaine suivant les marches des 10 et 11 janvier que les journalistes ont commencé à s'intéresser aux questions soulevées par ces prises de parole à rebours de l'« unité nationale ». Pendant ce laps de temps, les « Je ne suis pas Charlie » se sont tournés vers le web et les réseaux sociaux pour faire exister dans l'espace public une parole invisible dans la presse, à la radio ou à la télévision.

En situation de controverse, le web agit ainsi comme un négatif, au sens photographique du terme, du débat public tel qu'il est organisé dans les autres médias : les populations exclues de l'espace médiatique y prennent la parole pour faire valoir leurs positions ; ils produisent des contre-cadrages et proposent des grilles de lecture alternatives des événements ; ils construisent des opinions collectives à partir de critères et de méthodes de débat bien différentes de celles en vigueur dans les autres médias. Le cas des musulmans « ordinaires » décrit dans ce chapitre illustre bien ce phénomène. Comme l'ont notamment montré les

travaux de Nilüfer Göle<sup>1</sup>, alors même que l'islam est un sujet récurrent de controverses dans les médias européens, les musulmans « ordinaires » restent les grands absents de ces débats. Dans le cas des « Je ne suis pas Charlie », ils ont trouvé sur le web et les réseaux sociaux des tribunes où faire entendre leurs voix et défendre leurs positions.

Les frontières entre les médias sont poreuses : de la même manière que les extraits d'émissions télévisées et les articles de presse sont mis en débat sur les réseaux sociaux, les médias dits « traditionnels » font écho aux mouvements d'opinion qui s'organisent en ligne, comme cela a d'ailleurs été le cas pour les « Je ne suis pas Charlie ». Les connections entre des médias régis par des normes différentes, tant sur les opportunités de prise de parole que dans la circulation de ces paroles, dessinent ainsi la possibilité d'un débat public plus inclusif, qui offre davantage d'espace aux descriptions que les individus font de leur propre expérience des événements.

Romain BADOUARD  
Université  
de Cergy Pontoise,  
laboratoire AGORA

---

1 N. Göle, *op. cit.*



## Le web politique au lendemain des attentats de Charlie

La plupart des travaux traitant des contenus en présence sur les différents espaces participatifs du Web insistent sur le caractère inédit des perspectives méthodologiques et théoriques rencontrées dans cet exercice. La singularité de l'objet Internet oblige, comme le rappelle Madeleine Pastinelli<sup>1</sup>, à repenser les usages que l'on peut faire des outils ethnographiques. C'est à partir d'un même constat d'incommensurabilité du « hors-ligne » et du « en ligne » que Gersende Blanchard, Simon Gandras et Stéphanie Wojcik rappellent, dans leur chapitre du manuel d'analyse du web<sup>2</sup> consacré à l'analyse de la participation politique en ligne, que les activités traditionnelles de participation politique comme le tractage, le meeting ou le collage d'affiche n'ont

- 
- 1 M. Pastinelli, « Pour en finir avec l'ethnographie du virtuel ! Des enjeux méthodologiques de l'enquête de terrain en ligne », *Anthropologie et sociétés*, vol. 35, 2011, n° 1/2, p. 35-52.
  - 2 C. Barats (dir.), *Manuel d'analyse du web en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2013, chap. 8, p. 166-188.

pas grand-chose à voir avec les usages politiques du mail, du *chat* ou de la diffusion de photos ou de vidéos sur les plateformes. C'est ainsi que Richard Rogers estime que les campagnes électorales américaines ont changé de nature à partir du moment où des algorithmes se sont mis à s'interposer entre l'émetteur de stimuli politiques et l'internaute<sup>1</sup>, ou encore que Christine Hines<sup>2</sup> insiste sur la différence de forme, voire de nature entre les prises de parole profanes telles qu'elles ont lieu en coprésence et celles qui animent les discussions politiques sur les réseaux sociaux.

Notre veille effectuée sur Twitter et Facebook à partir du 8 janvier 2015, soit le lendemain des attentats commis à *Charlie Hebdo*, nous a également convaincus du caractère inédit des échanges politiques sur le web. Sur Twitter, nous avons suivi dès le 8 janvier plusieurs hashtags (« mot-dièse ») relatifs aux attentats et à leurs suites. À partir du 10 janvier nous avons suivi deux types de groupes Facebook (militants du Front national et jeunes amateurs de rap). Cette veille a pris fin le 14 janvier. Nous supposons que cet attentat, par sa forte dimension symbolique, a provoqué sur quelques jours une nette modification de conjoncture sur ces réseaux, par rapport à ce qui

---

1 R. Rogers, *Digital Methods*, Cambridge, MIT Press, 2013.

2 C. Hine, *Virtual Research Methods*, Londres, Sage, 2013.

y était habituellement observable. Ce chapitre part du postulat que les attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015 à Paris ont ouvert une « conjoncture fluide », au sens retenu par Michel Dobry<sup>1</sup> pour désigner « la classe particulière de conjonctures critiques qui correspond à des transformations d'état des systèmes complexes lorsque ces systèmes sont soumis à des mobilisations multisectorielles ». D'après Michel Dobry, toute crise politique – autrement dit, toute situation où la vie politique ne fonctionne pas comme d'habitude – conduit à une interpénétration des différents univers sociaux, un brouillage des frontières et des règles du jeu, et vient affecter la valeur des ressources des uns et des autres. On a vu ainsi dans le contexte de l'attentat contre *Charlie Hebdo* à quel point, par exemple, les prêches des imams pour la prière du vendredi ont été observés comme jamais. On peut faire un parallèle entre ce concept de Dobry et la notion « d'analyse de cadre » chez Ervin Goffmann<sup>2</sup>, en particulier en ce qui concerne la gestion de la rupture de cadre. Les cadres sociaux, ceux qui donnent le sens et la valeur aux individus qui s'y meuvent, sont ainsi altérés au cours des moments de crise.

- 
- 1 M. Dobry, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
  - 2 E. Goffman, *Frame Analysis : An Essay on the Organization of Experience*, Chicago, Northeastern University Press, 1986.

Nous analyserons dans un premier temps la manière dont cette conjoncture fluide a pu affecter les échanges sur Twitter : ce réseau, volontiers agonistique, s'est fait unanime sur quelques hashtags. On y lit une compassion générale pour les victimes, un apaisement de la critique envers les institutions, une communion dans la haine envers les assassins. Cette quasi-unanimité fut selon nous le fruit de cette conjoncture appliquée au fonctionnement de ce réseau : échange de signes univoques et de courts messages, interconnaissance souvent faible ou nulle, temporalité rythmée par une succession d'instant. Puis nous décrirons comment, à partir du 10 janvier, un certain nombre de dissensions sont perceptibles dans l'espace en « clair-obscur<sup>1</sup> » de groupes Facebook témoin, justement choisis pour leur supposée faible adhésion au cadrage dominant des événements. Nous avons en effet observé que cette conjoncture fluide, marquée par un régime de communion sur le réseau public Twitter, était vécue sur les espaces semi-publics des groupes privés Facebook investis, sur un mode nettement marqué par la franchise. Par un phénomène que l'on suppose compensatoire, ces groupes semi-publics – habituellement consensuels puisqu'investis par des personnes aux sensibilités communes – devenaient

---

1 D. Cardon, *La Démocratie Internet? Promesses et limites*, Paris, Seuil, 2010.

des lieux de disputes alors même que l'espace agonistique de Twitter servait à communier ensemble. Cette conjoncture se referme lorsque sa composante essentielle – le signifiant « Charlie », objet de communions et de disputes – redevient un journal.

Nous expliquerons donc comment la communion publique sur Twitter, soudée jusqu'ici autour d'un « Charlie » très abstrait, vole en éclat lorsque paraît le « Charlie » réel, autrement dit lorsque le 12 janvier, les membres de la rédaction ayant survécu à l'attentat font paraître la couverture du numéro suivant. Les commentaires dissonants relevés les jours précédents sur les groupes Facebook s'engagent alors sur Twitter, en pleine lumière<sup>1</sup>.

## Dès le 7 janvier, Twitter vit Charlie comme une crise

Les réactions sur les réseaux sociaux, et sur Twitter en particulier, ont été d'une ampleur à la mesure du choc provoqué par l'attentat dans l'opinion publique. Les messages comportant *charliehebd0* (ou une variante)

---

1 Cette analyse est tirée d'une enquête effectuée sur les réseaux sociaux Twitter et Facebook pour le compte du think tank associatif IDPi (Idées, pratiques, innovations), avec le soutien financier du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Nous remercions en particulier M. Frédéric Callens pour son soutien.

publiés entre le 7 janvier à 13 h 30 et le 12 janvier à minuit ont représenté un ensemble de 3,66 millions de tweets selon le site *Inaglobal*<sup>1</sup>. L'émotion suscitée par les événements ne se limite pas à l'hexagone ; l'écho est largement international. Parmi les deux millions et demi de tweets que nous avons pu enregistrer, environ la moitié étaient écrits en langue anglaise (les autres langues, à commencer par l'espagnol, viennent assez loin derrière)<sup>2</sup>. Contrairement à ce qu'ont avancé plusieurs médias, ces attentats n'ont pas suscité un nombre inédit de tweets : la décision de jurys populaires américains, en novembre 2014, de ne pas poursuivre les policiers blancs responsables de la mort de Noirs à Ferguson, par exemple, avait généré environ 18 millions de tweets sous le hashtag #Ferguson. Néanmoins, la réaction à l'attentat sur

- 
- 1 N. Smyrnaiois et P. Ratinaud, « Twitter : ce que les graphes nous disent de #CharlieHebdo », *Inaglobal*, 5 février 2015. [www.inaglobal.fr/sciences-sociales/article/twitter-ce-que-les-graphes-nous-disent-de-charliehebdo-8099](http://www.inaglobal.fr/sciences-sociales/article/twitter-ce-que-les-graphes-nous-disent-de-charliehebdo-8099).
  - 2 La collecte des tweets a été effectuée, en temps réel, au moyen du logiciel libre DMI-TCAT (Borra et Rieder 2014), en utilisant comme critères de recherche l'ensemble des hashtags relatifs aux événements à Charlie Hebdo que nous avons pu identifier. Cette collecte utilisant l'API « stream » de Twitter, elle est limitée à 1 % de l'ensemble des tweets émis à un instant donné – une limite régulièrement atteinte durant la période étudiée ; dès lors, notre collecte n'est pas exhaustive, mais elle représente un (important) échantillon aléatoire de l'ensemble des tweets correspondant aux critères de recherche utilisés.

Twitter fut quantitativement considérable. Nos analyses se basent sur environ deux millions et demi de tweets enregistrés à partir des hashtags #charliehebdo et #jesuischarlie. Le graphique 1 indique l'évolution dans le temps du volume global de ces tweets.

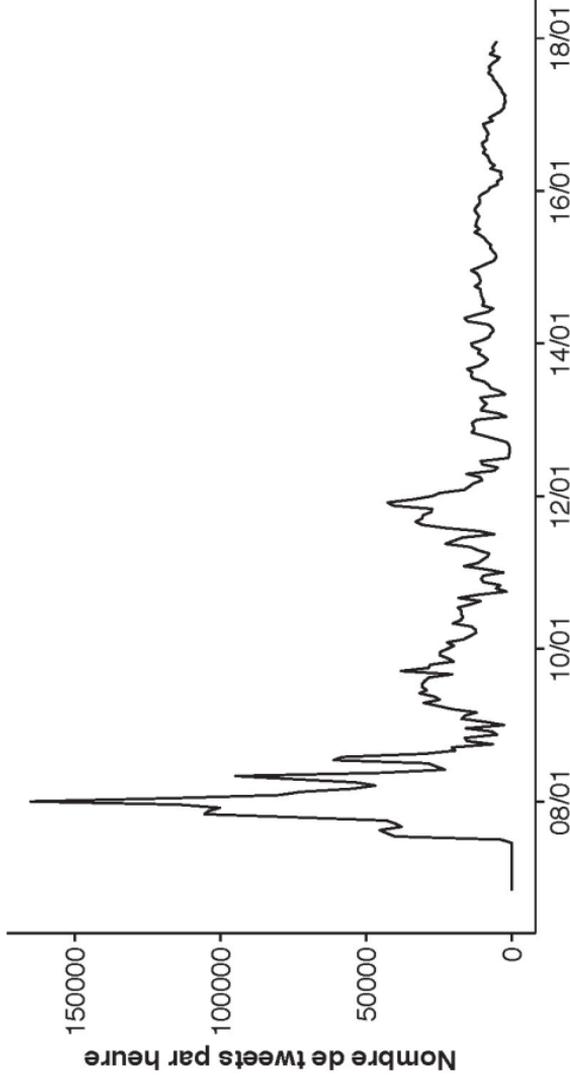
Il montre des résultats prévisibles : une soirée du 7 janvier qui marque le pic de la mobilisation numérique, une journée du 8 caractérisée par l'essor du hashtag #jesuisCharlie. Du fait des limitations techniques de notre collecte, ce graphique sous-estime sans doute les volumes de tweets effectivement échangés.

### Du 8 au 10 janvier, des tweets quasi unanimes

Du 8 au 10 janvier, Twitter communique quasi unanimement. On compatit avec les victimes des attentats, on y condamne les terroristes. Il s'agit d'une phase « post-drame », faite de prises de parole consensuelles, rassembleuses. Parmi les tweets comportant les hashtags #CharlieHebdo et #jesuisCharlie – de très loin les plus nombreux – seuls 0,2 % expriment un contenu haineux<sup>1</sup> ; 6 % environ dénoncent explicitement le

---

1 Nous avons obtenu ce chiffre en codant manuellement mille tweets prélevés aléatoirement : ont été considérés comme « haineux » les tweets se félicitant de ces attentats, ou *a minima* les justifiant.



GRAPHIQUE 1. – Volume global des tweets après les attentats à *Charlie Hebdo*.

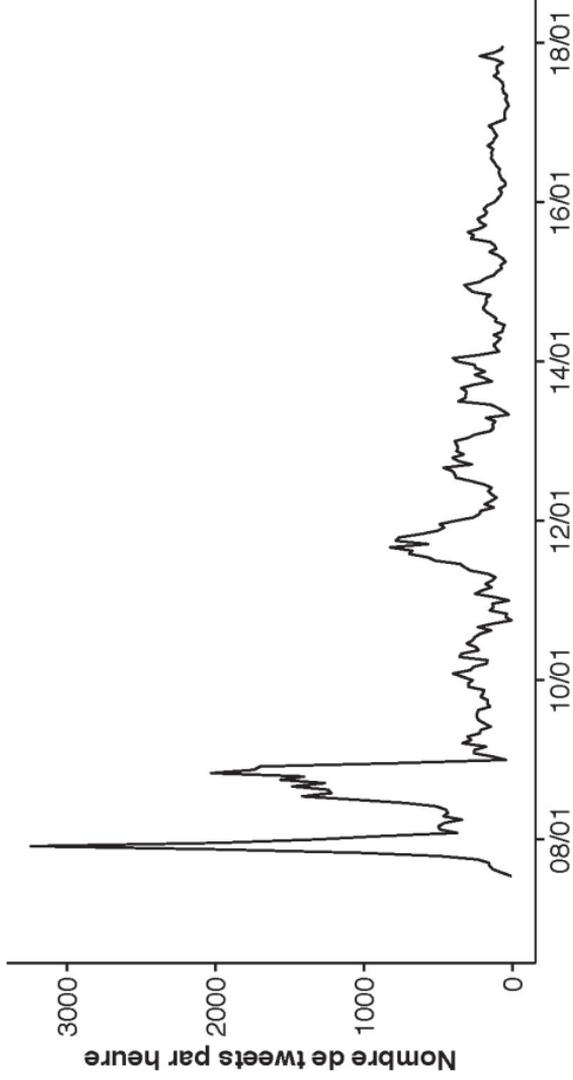
racisme, la discrimination ou la violence – violence des terroristes, violence des propos de leurs quelques soutiens. L'immense majorité des tweets qui ne se contentent pas de relayer des faits expriment une compassion, à la manière de ce tweet accompagné d'images des rassemblements du 7 janvier au soir :

@dijibe : Ils voulaient mettre à genoux la France ils l'ont mise debout. #CharlieHebdo

Ce message a été retweeté 2 641 fois en une seule heure (plus de 34 000 tweets en tout, sans compter de nombreux « copycats »). La force communicationnelle de ce type de message réside dans le partage d'un même code culturel de l'affectivité<sup>1</sup>. Les tweets plus dissonants sont extrêmement minoritaires. On en trouve pourtant certains qui refusent leur soutien à *Charlie Hebdo*, souvent en dénonçant l'islamophobie supposée du journal, tout en condamnant les attentats. Ils se réunissent autour du hashtag #jenesuispascharlie (environ 38 000 tweets), et proviennent plutôt d'une gauche critique, marquée par l'anticolonialisme, l'anti-impérialisme et une volonté de dénoncer l'islamophobie. 15 % de ces tweets peuvent être

---

1 J. Fontanille, « Ethos, pathos, et persuasion : le corps dans l'argumentation. Le cas du témoignage », *Semiotica. Les émotions : figures et configurations dynamiques*, vol. 163 – 1/4, 2007, p. 92.



GRAPHIQUE 2. – Volume des tweets avec le hashtag #jenesuispascharlie.

considérés comme haineux ; la moitié (53 %) se contentent de se distancier de *Charlie Hebdo*, généralement en pointant sa supposée islamophobie. Ce hashtag a toutefois presque disparu dès le 9 janvier (voir graphique 2).

On trouve par ailleurs des tentatives pour récupérer le mouvement au profit de thèses explicitement racistes, islamophobes et identitaires comme le hashtag #JeSuisCharlieMartel lancé par Julien Rochedy (ancien président du Front national de la jeunesse, environ 9 300 followers). L'expression sera d'ailleurs ensuite reprise par Jean-Marie Le Pen lors d'une déclaration publique. À l'arrivée, #JeSuisCharlieMartel ne récolte pourtant que 42 300 mentions : le régime de communion en cours semble empêcher en quelque sorte l'expression franche et grossière de propos racistes et xénophobes. Sur ce point, cette période unanimiste constitue une singularité remarquable : le réseau Twitter, modéré depuis les États-Unis dans l'esprit du Premier Amendement<sup>1</sup>, est un lieu notoire de publications haineuses. Pour des raisons qui tiennent sans doute à cet esprit de communion, les twittos xénophobes désertent donc les principaux hashtags relatifs à Charlie, et se réfugient dans

---

1 Même si en France, à la suite de plaintes déposées par l'UEJF, Twitter accepte parfois de supprimer certains tweets tombant sous le coup de la loi. Ce phénomène demeure cependant marginal.

le détournement de hashtags antiracistes. Ainsi, le hashtag #pasdamalgame (environ 5 000 occurrences), condensé d'une exhortation rituelle des acteurs publics à éviter l'amalgame entre musulmans et terroristes islamistes, connaît sur cette période 45 % d'usages islamophobes et xénophobes. Le hashtag #islamnoncoupable connaît une semblable fortune (environ 50 000 occurrences). La fin de journée du 9 janvier a vu apparaître les hashtags #jesuiskouachi, #nous-sommeskouachi, #jesuiscoulibaly, qui ont été mentionnés dans près de 17 000 tweets en quelques heures. De nombreux tweets rappellent les utilisateurs de ce hashtag à la loi et à la gravité de leurs propos. Ils interpellent également Twitter en réclamant la censure de ce hashtag, rappelant ainsi que, dans ce contexte de communion, toute expression dissidente ne peut qu'être sanctionnée par des rappels à l'ordre :

Avec le #Jesuiskouachi Twitter se rend complice d'apologie du terrorisme

La firme @Twitter doit réagir à la propagation de #JesuisKouachi sur sa plateforme... Le terrorisme doit être freiné.

Bon, bande de débiles sur #JeSuisKouachi, je vous ai balancé aux autorités et signalé sur Twitter. Voilà voilà.

## Le 10 janvier, la dissension s'esquisse en coulisse

Après les deux journées à très fort volume du 7 et du 8 janvier, la journée du 10 s'inscrit dans la décrue amorcée le 9 – même si on reste sur des volumes extrêmement élevés. Les hashtags #CharlieHebdo et #JeSuisCharlie ont dominé sur Twitter. Le volume des autres hashtags demeure très peu significatif comparativement.

Lorsqu'on cherche à caractériser ce régime de communion, on est conduit à estimer qu'il aura conduit des twittos d'opinion dissemblable à tweeter sur le même mode, à partager publiquement des émotions semblables. Bien sûr, Twitter n'est pas la France : l'étude de l'institut PeerReach de mai 2015<sup>1</sup>, qui porte notamment sur les 2,3 millions d'inscrits français, y pointe une surreprésentation des adolescents et des CSP+. Pour autant, force est de constater que ces usagers situés socialement se sont massivement prêtés à une action unanime sur ce réseau social.

Notre choix d'appliquer la notion de « conjoncture fluide » à ces échanges émotionnels sur Internet vise à

---

1 Source : <http://blog.peerreach.com/2013/11/4-ways-how-twitter-can-keep-growing/> (consulté le 03/11/15).

les comparer à l'état de fusion émotionnelle qui a pu prévaloir lors des crises de l'histoire politique récente, et à caractériser ce que les réseaux sociaux font à ces situations conjoncturelles. Surtout, ce concept nous a permis de caractériser ce que la situation entre le 7 et le 12 janvier pouvait dessiner d'opportunités et de risques pour les outsiders – militants d'extrême-droite, prescripteurs autoproclamés de conduites radicales ou profanes à qui une escapade rhétorique semblait soudain permise au pays du signifiant Charlie. Michel Dobry insiste en effet sur la nécessité de considérer qu'une conjoncture fluide ne signifie pas la pure et simple liquéfaction des institutions, lois, groupements et alliances qui lui préexistent. Contrairement au romantisme des postmodernes qui se figurent les mouvements de foules dans « l'opposition de la routine et de la stabilité d'une part, de la désintégration sociale et de la violence de l'autre », le concept de « conjoncture fluide<sup>1</sup> » nous semble pouvoir décrire la continuité effective du jeu social durant cette conjoncture.

---

1 M. Dobry, « Les crises en tant que transformation d'état », *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de Sciences po, 2009.

## Charlie et Twitter : une union de façade

Les commentateurs du médium Twitter insistent souvent sur le faible nombre de caractères sur lesquels est supposé reposer l'essentiel du message. Cette conception qui suppose un primat de l'écrit ne correspond pas à l'usage de Twitter : pour nombre d'utilisateurs, les 140 caractères autorisés servent surtout à légender l'image sur laquelle repose l'échange. Nous allons revenir sur les principales images qui ont circulé après l'attentat et faire ressortir, par une analyse sémiologique, leurs différentes significations.

La tendance principale des images étudiées sur Twitter est celle de l'unité nationale. L'analyse des tweets écrits, mais surtout celle des images les plus partagées sur Twitter, donne à voir cette tonalité générale, essentiellement exprimée sur le mode de la communion émotionnelle. Ainsi, l'idée de cohésion et d'union a largement été relayée à travers des images de foules et de différents regroupements organisés à travers le monde le soir même de l'attaque. Les trois tweets illustrés les plus partagés montrent des images de ces rassemblements, à l'image de ce tweet déjà cité : « Ils voulaient mettre à genoux la France, ils l'ont mise debout. #CharlieHebdo ».

Les images de foules rassemblées en France et à l'étranger symbolisent donc l'unité de la France autour du deuil de ses martyrs. Le cadrage en plongée laisse entrevoir l'étendue de la mobilisation face à l'événement traumatique survenu plus tôt dans la journée. À Paris, le mouvement est concentré autour de la statue de la République située au centre de la place, monument allégorique de la Nation et des valeurs fondamentales qui la sous-tendent. Ces images témoignent d'un besoin de cohésion, d'une recherche d'un lien national, voire international, une réparation d'un ordre symbolique bouleversé par ce drame. Ainsi, l'événement traumatique crée-t-il un désordre temporaire fécond que l'on retrouve à travers ces images d'une foule « adoucie », « justicière », en quête de réaffirmation des valeurs et droits fondamentaux. Ce consensus est généralement présent juste après le drame. L'ampleur de l'événement et de l'émotion qu'il génère réduit la variabilité des opinions et conduit souvent à l'usage d'un discours aphoristique (énoncé succinct d'une vérité fondamentale) et à la diffusion d'images témoignant d'une émotion collective. L'expression de l'émotion constitue alors une forme sociale attendue, son absence pouvant apparaître comme suspecte<sup>1</sup>. Avec

---

1 P. Paperman et R. Ogien, « L'absence d'émotion comme offense », « La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions », *Raisons pratiques*, Éditions de l'EHESS, 1995, p. 178.

ces attentats, une « désectorisation conjoncturelle de l'espace social », selon l'expression de Dobry, vient donc brouiller les repères, schèmes d'évaluation et d'interprétation routiniers des acteurs, nombreux alors à se réfugier autour des signifiants républicains. Parmi ces signifiants républicains, la notion de « liberté de la presse » occupe une place de choix. Elle est massivement représentée dans les cinquante tweets illustrés les plus partagés sur ces fils à ce moment-là. Elle regroupe des dessins, principalement satiriques, qui pointent l'absurdité de la situation et la noblesse du combat mené par les victimes qui se battaient pour la liberté d'expression. Le choix du dessin, et particulièrement du dessin satirique, constitue une forme d'hommage aux caricaturistes assassinés. Par ces caricatures, les auteurs de ces tweets semblent narguer les terroristes, et réaffirment que la caricature est encore possible en France. Le crayon est logiquement le symbole de cette forme de riposte. Il constitue une figure à la fois métonymique de la profession de caricaturiste, et métaphorique de la liberté d'expression dont ils usent. Souvent, le crayon y est opposé au fusil. Tantôt, il gagne le duel, tantôt il le perd. De manière générale, on constate que les images partagées dans les jours qui suivent le 7 janvier présentent une forme de consensus envers la valorisation de la mobilisation et de l'union ou la dénonciation des actes commis.

Ceci est certainement moins vrai des discussions se déroulant dans des cadres plus confidentiels que Twitter. Les groupes privés de Facebook auxquels nous avons pu avoir accès constituent en effet des espaces de discussion en «clair-obscur» : ouverts à quelques milliers de personnes, les échanges qui y ont lieu se situent entre la visibilité potentiellement mondiale de Twitter et la confidentialité d'un «chat», ou d'un échange interpersonnel hors ligne. Les échanges textuels y sont plus longs, mais surtout moins exposés au regard d'un tiers désapprouvateur. Nous avons étudié des groupes Facebook dédiés au rap français et au Front National, en raison de leur supposée faible adhésion au cadrage dominant des événements.

### Critiques de l'unanimité sur Facebook

Sur Facebook, les groupes privés regroupent des personnes partageant des intérêts communs. Il faut être accepté par un modérateur pour pouvoir accéder à ce qui s'y dit. Dans les faits, le contrôle à l'entrée y est très faible : nous avons été acceptés dans tous ces groupes à partir de deux comptes différents créés le jour même, sans question ni vérification.

## « CHARLIE » ET LES AMIS DU RAP

Au milieu des discussions sur le rap français d'un groupe privé très fréquenté, intéressé par le rap au sens large<sup>1</sup>, on peut lire le 9 janvier quelques prises de position très tranchées. À 17 heures, Zineb M. – une des modératrices du groupe – dit son envie de ne plus entendre parler de cette histoire, en partie parce qu'elle craint ce qui va suivre – le stigmatisme qu'elle risque de porter en tant qu'arabe musulmane, en partie aussi parce qu'elle n'apprécie pas *Charlie Hebdo* qu'elle assimile à « de la connerie ». Son message reçoit une cinquantaine de « like » – moins que les 500 « like » de moyenne qui saluent les interventions des administrateurs, mais plus que la dizaine de « like » qui revient en général aux autopromotions des usagers (chaque utilisateur publie ce qu'il veut). Dans un second groupe, moins fréquenté<sup>2</sup>, un groupe d'adolescents débute une discussion où les principaux protagonistes se considèrent comme « vraiment français » et s'opposent aux « musulmans » – l'un et l'autre défendent à la fois des positions très tranchées (« en France il y a beaucoup de musulmans français il est donc interdit

---

1 « Rap français, clash, punchline! », 122 978 membres au moment de l'étude.

2 « Actu – Rap – Punchline – Clash! », 45 906 membres au moment de l'étude.

de caricaturer le prophète » versus « la France c'est un pays catholique/laïque, donc que les musulmans s'en aillent »). Les protagonistes échangent des arguments sur le mode du « clash » (plus de 400 interventions, où le posteur et sa principale opposante totalisent la moitié environ des interventions) sans focaliser tellement l'attention du forum (25 « like » à comparer aux plus de 600 « like » qui ont salué l'assaut des forces de l'ordre sur le même forum). Là encore, les interventions critiques sont visiblement admises comme permises : elles restent publiées sur le mur du groupe, alors même que les administrateurs ont tout pouvoir pour effacer ce qu'ils considèrent comme inconvenant. Il faut bien sûr prendre au sérieux l'éventualité que les modérateurs aient eu beaucoup de travail pour supprimer des posts inconvenants, voire haineux sur le sujet ; l'intervention de Zineb M. en est un témoignage. Quoi qu'il en soit, on peut noter que les posts qui respectent la grammaire de ces groupes articulent une parole relativement critique, dans une relative indifférence.

#### LA GOUAILLE CONFUSE DES « AMIS » DU FN

Le 9 janvier 2015, ces événements sont comme on pouvait s'y attendre très commentés dans les groupes fermés de sympathisants FN. Dans l'un de ceux que

nous avons investis<sup>1</sup>, on se scandalise par exemple de l'hommage rendu aux auteurs des attentats par des miliciens d'Afghanistan. Ailleurs, un débat s'organise sur la pertinence d'un soutien à apporter à un journal qui s'est toujours présenté comme opposé au FN – un publiant présente une sélection de Unes de *Charlie Hebdo* ouvertement anti-Le Pen, s'attire 27 « like » et 32 commentaires très virulents, généralement pour défendre la liberté d'expression. Les images qui circulent le plus massivement sur les pages Facebook des sympathisants FN ou identitaires avec qui nous avons fait « ami » sont les photos esthétisantes des forces de l'ordre et des messages de remerciement, plébiscitées au même titre que les drapeaux bleu-blanc-rouge. On retrouve ainsi la faible discipline partisane et le goût pour la contradiction souvent constatés chez les militants du Front National<sup>2</sup>, couplé avec un rejet viscéral, souvent paranoïaque, des groupes extérieurs opposés au « Front » : communautés musulmanes et groupes politiques de droite comme de gauche sont généralement présentés comme des complices plus ou moins objectifs de ces attentats djihadistes.

---

1 « Marine Le Pen sauve la France! » - 9.798 membres au moment de l'étude.

2 D. Bizeul, *Avec ceux du FN*, Paris, La Découverte, 2003, 300 p.

## Lorsque « Charlie » reparaît, la communion prend fin

Le 12 janvier 2015 aux alentours de 22 h, la couverture du numéro 1178 de *Charlie Hebdo* – à paraître mercredi 14 janvier au matin – se met à circuler sur l’Internet, à l’initiative des survivants de la rédaction. Le « Charlie » symbole de l’unité nationale s’efface désormais au profit de *Charlie Hebdo*, journal satirique dont la ligne éditoriale n’a rien de consensuel. On peut ainsi parler d’un retour du réel, qui met logiquement fin à une phase émotionnelle ouverte le 7 janvier et dont les marches massives du 10 et surtout du 11 ont marqué la clôture symbolique. Face à un réel qui n’est plus une idée, il devient de nouveau possible de prendre position.

- Baisse des tweets à partir du 13 janvier

Les tweets publiés sur ces sujets se dispersent sur divers thèmes, mots-clés et hashtags. Les hashtags #CharlieHebdo et #JeSuisCharlie, qui avaient représenté l’essentiel de l’activité des jours précédents suscitent moitié moins de tweets, tandis que d’autres hashtags relient les commentaires sur ce sujet. On observe ainsi une diversification, prélude à un retour

à la normale. En effet, ce ne sont plus tant directement les événements qui dictent les réactions sur un mode émotionnel, que des formes – diversifiées – de prise de recul par rapport au mouvement collectif qui a précédé.

- Une montée des critiques des manifestations du 11 janvier

Dès le 11 janvier, on critique notamment la présence de certains dirigeants étrangers ; environ 4 500 tweets pointent la présence du Premier ministre israélien Netanyahu. D'une manière générale, de nombreux tweets mettent ironiquement en relation la violence dont ces chefs d'État font preuve, et la tonalité pacifiste de la marche :

*There they are, right in the first row in the march against terrorism, #MahmoudAbbas and #AhmetDavutoğlu.  
What a joke*

On observe un regain, même s'il reste léger, du hashtag #JeNeSuisPasCharlie le 11 janvier après-midi durant le défilé parisien. Toutefois, des critiques plus radicales des manifestations, comme celles qui s'expriment autour du hashtag #MarcheDeLaHonte, demeurent très circonscrites (moins de 600 tweets).



**BarakaCity**  
@Barakacity



Follow

Dans 10h Tweetstorm pour la défense de notre prophète, proclamons l'amour que nous lui portons:  
[barakacity.com/jaimemonprophe...](http://barakacity.com/jaimemonprophe...)



Dans 10h, il ne sera plus question de juste se résigner de supporter les insultes gratuites et les caricatures, mais de répondre intelligemment, pacifiquement et avec détermination par amour pour notre Prophète Muhammad ( Salut d'Allah et paix sur lui ).

Dans à peu près 10h départ d'une tweetstorm sur twitter pour la défense de notre prophète, pour l'amour que nous lui portons et en réponse aux prochaines caricatures tirées à plus de 3 millions d'exemplaires.

Faites parler votre cœur, et soyez à la hauteur du message qu'il nous a laissé !

Et souvenez-vous de sa parole : « Si l'un de vous voit un mal, qu'il le change avec sa main. S'il ne le peut pas, qu'il le change avec sa langue. S'il ne le peut pas, qu'il le fasse dans son cœur... et ceci est le plus bas degré de la foi. »

#jaimemonprophete : <http://barakacity.com/jaimemonprophete/>



BarakaCity - #jaimemonprophete  
[barakacity.com](http://barakacity.com)  
J'aime mon Prophète

RETWEETS  
129

FAVORITES  
59



FIGURE 1

- Des réactions aux « blasphèmes »

La publication de la Une du prochain numéro de *Charlie Hebdo*, lundi 12, a suscité de vives réactions. Elle a sans doute accéléré la sortie de l'état de communion : en effet, un certain nombre d'internautes se présentant comme musulmans s'indignent de la représentation satirique du prophète en Une de l'hebdomadaire. Ces réactions s'organisent autour de deux axes : d'une part, le hashtag #J aime Mon Prophete, qui rassemble essentiellement des tweets pieux, louangeurs à l'égard de Mahomet. Ils émanent largement du compte @Barakacity, « ONG islamique », qui entend dénoncer le blasphème de manière positive. L'audience reste toutefois faible (1 500 tweets environ). Notons également le hashtag #TouchePasAMonProphete, explicitement modelé sur « Touche pas à mon pote » et #TouchePasAMonCharlie. Il peut exprimer le même genre de sentiments pieux que le hashtag précédent, mais renvoie aussi à une panique morale qui a eu un certain écho mardi, chez des musulmans mais aussi chez des non musulmans (figures 1 et 2).

- Des prises de position illégales

Au total, on peut observer une certaine polarisation de l'opinion, en tout cas des fractions qui s'expriment. Cette polarisation peut se traduire par



FIGURE 2

de réelles tensions, notamment dans la jeunesse, qui, comme cela a déjà été souligné plus haut, vont sans doute au-delà des confrontations habituelles. Dans certains cas (limités, en tout cas en langue française), cela peut aller jusqu'à des appels à la violence, voire au terrorisme, qui relèvent de la loi pénale.

- Twitter connaît un retour du LOL

Face à ce « Charlie » réel et désormais bien vivant, on peut donc désormais haïr, prendre position,

s'invectiver... et rire. À partir de lundi, les réactions sur Twitter corrélées à ces événements connaissent un retour du « LOL ». Le LOL (de l'anglais « laughing out loud ») désigne la sous-culture propre aux réseaux sociaux qui consiste à tourner en dérision l'actualité. Si elle traduit habituellement une forme de grammaire propre aux réseaux sociaux, permettant de mettre en scène le détachement et la finesse d'esprit de ceux qui le pratiquent, on peut faire l'hypothèse que le retour du LOL sur Twitter (dont la quasi-disparition depuis le 7 janvier, à part sous la forme de caricatures semblables à celles de Charlie Hebdo, mais qu'on ne peut réellement assimiler au LOL, est un phénomène tout à fait remarquable et d'une très grande rareté) correspond à une forme de retour à la normale, à une sortie du deuil et du sentiment de communion.

- Dans les groupes Facebook, le réel ne fait pas rire

La structure en « clair-obscur » des groupes privés Facebook, où les gens sont réunis par affinité dans un espace supposé à l'abri des regards critiques, permet davantage de connivences. Ainsi, on n'a jamais cessé dans ces alcôves de tourner en dérision l'événement : les deux groupes privés que nous avons

investis apparaissaient comme des lieux de détente, où régnait un libre défoulement probablement destiné à mettre à distance les événements dramatiques qui monopolisaient dans le même temps l'attention des principaux médias. Cette situation prend fin avec la réapparition de *Charlie Hebdo*. Les thèmes abordés par Twitter que nous venons de lister sont abordés dans l'ensemble, mais sur un mode dépressif et sombre, comme si ce retour au réel sonnait la fin d'une sorte d'état d'apesanteur.

- Une violence verbale inédite entre amateurs de rap

Sur le groupe privé le plus fréquenté dédié aux discussions généralistes sur le rap, un montage exporté d'un site internet au titre éloquent, provoque une polémique très tranchée – liée cette fois au fait que le message est tout entier centré sur la personne du chef de gouvernement israélien. Il apparaît nécessaire de souligner que les échanges parmi ces groupes d'adolescents atteignaient – le temps que les modérateurs les suppriment – un niveau de violence bien supérieur à celui usité dans les confrontations ordinaires<sup>1</sup> :

---

1 Nous avons sur cette période dû user de la technique de la capture d'écran pour saisir les discussions sur le sujet ; étant donné la teneur des débats, les posts sur ces sujets étaient systématiquement supprimés dans le quart d'heure par les modérateurs.

X. – Va bien niquer ta mère sale fils de pute

Y. – [...] ta parler pour rien dire

X. – Ferme ta gueule sale pute de terroriste tu srais en face mama je sors la 30,30 et jtexplose la tête en souriant fils de pute honte à toi enculer va!!!!

Y. – Parle pas avec les cons ca pourrais les instruire vasy suce ses raciste de merde suce bien petite cervelle tu n'es q'un tout petit pions manipuler par les média ton commentaire ma montré que t'es tellement inculte qu'on pourra jamais débattre va a l'école essaie d'apprendre qq chose de nouveau parce que la c'est grave ta une tete trop vide

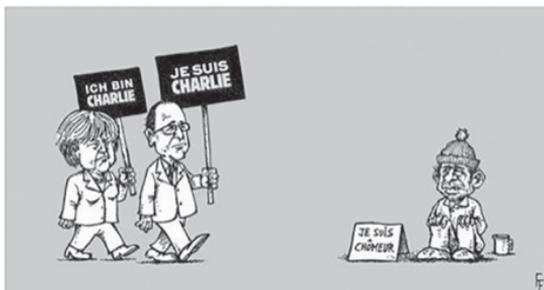
X. – Mdr jte baise enculer jsuis Charlie et jte nique enculer tes morts

Y. – c'est pas de ta faute c'est la faute a t'es parent qui ont fait grandir un gamin raciste plein de haine tu n'as que 13-14 ans tu ne connais rien de la vie, tu ne connais rien du tout la preuve ta écris que des insulte 0 argument 0 idée que des insultes va a l'école et essaie de réfléchir cesse d'écouté ce qu'on te dis et réfléchie avec ta cervelle amicalement

Cela donne potentiellement des éléments pour comprendre, rétrospectivement, les épisodes violents enregistrés dans les lycées et les collèges, et permet de rendre plausible le lien qui a été fait avec les polémiques autour des éléments terroristes.

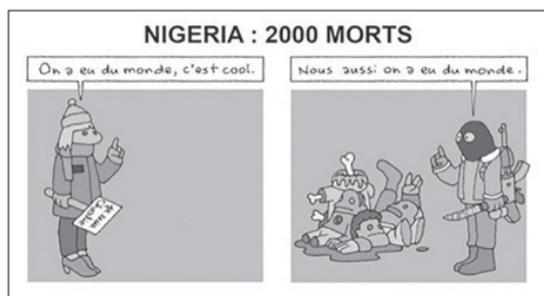


a partagé la photo de  
11 janvier, 14:33 · 🌐



J'aime · Commenter · Partager

👍 4 personnes aiment ça.



FIGURES 3 et 4

- Les sympathisants FN engagent une concurrence victimaire<sup>1</sup>

Sur tous les réseaux sociaux confondus, on oppose désormais franchement les morts des attentats à d'autres morts, de tous les coins du globe. On relativise ainsi la pertinence du deuil en cours, en opposant le deuil officiel et la souffrance de ceux qui sont – selon l'opinion manifeste des publiants – vraiment à plaindre. Les comptes Facebook Front National objets de notre veille publient plusieurs posts de ce genre, évoquant les SDF, les chômeurs, ou encore l'agent d'entretien assassiné lors de l'attentat, dans le but de délégitimer le deuil officiel (figure 3).

La forte mobilisation et l'intérêt mondial pour les récents événements font alors ressurgir d'autres conflits présents dans des pays plus éloignés. Les commentaires de certains militants FN critiquent un engouement disproportionné pour les attentats, en les opposant à un désintérêt pour des causes présentées comme ignorées par notre société. Les événements survenus au Nigeria – assassinats massifs par Boko Haram – au même moment sont alors pointés comme l'événement dont il aurait fallu célébrer le deuil (figure 4).

---

1 Les discussions au sein de ce groupe ont lieu alors que quelques jours plus tôt – le 11 janvier – le FN a été exclu de la grande marche d'hommage aux victimes.

On peut en conclure que dans ces groupes privés de militants, comme chez les jeunes amateurs de rap, ce retour du réel est vécu comme une violence. En effet, sous leurs formes de caricatures, ces dessins et ces articles véhiculent une profonde tristesse : ils signalent la permanence d'un réel haï, véritable « renversement des valeurs », un monde auquel certains avaient peut-être cru échapper un temps durant cette séquence héroïque de traque des djihadistes par les forces de l'ordre, puis de glorification des signifiants patriotiques. La fin de la séquence unanime signale donc un certain retour à l'ordre d'avant les attentats, soit précisément l'ordre social contre lequel nombre de ces militants se protègent au sein de leur communauté de sympathisants frontistes<sup>1</sup>.

---

1 D. Bizeul, *op. cit.*

## Ce que les réseaux sociaux font à la « conjoncture fluide » des attentats

Cette courte étude ne saurait prétendre à qualifier précisément la foisonnante activité qui a couru sur les réseaux sociaux autour des événements jihadistes parisiens de la deuxième semaine de janvier 2015. Nous avons circonscrit notre approche à quelques fils de discussions, à quelques groupes pour lesquels il ne nous a par ailleurs pas été possible de recueillir tous les échanges (tweets trop abondants pour que Twitter permette son enregistrement, posts effacés par les modérateurs). En revanche, par ce dont nous disposons, nous estimons pouvoir faire le constat d'une inversion des comportements en ligne, due au régime de communion dans lequel s'est retrouvé plongé l'espace médiatique à ce moment-là.

Le LOL, systématique sur Twitter, disparaît pour se réfugier dans des groupes privés habituellement davantage consacrés à des obsessions spécifiques. Le régime de communion oblige à la retenue, il faut désormais rire sous cape. Cette déviation produite par la pression sociale produit des discussions inédites : on publie des « unes » de *Charlie Hebdo* féroce-

anti-FN dans des groupes privés de soutien à Marine Le Pen. On discute politique entre adolescents mélomanes. Toutes proportions gardées, le concept de « conjoncture fluide » employé par Michel Dobry pour qualifier les crises politiques – et notamment mai 1968 – nous apparaît fécond pour décrire ce régime de communion : la nouveauté qu'introduisent les réseaux sociaux tient alors à ce que les espaces de discussion mettent en relation un très grand nombre d'individus sur un mode instantané : les phénomènes de déssectorisation étudiés par Dobry sont alors potentiellement démultipliés, puisque les groupes catégoriels de discussion peuvent immédiatement devenir le lieu de rencontres passionnées.

Notre autre conclusion concerne la fin de ce régime de communion, et de l'inversion corrélative des comportements en ligne. Comme après tout épisode de bouleversement momentané de l'ordre social, on observe que se distinguent certains individus pour lesquels le retour au réel est insupportable.

De même, au cours de l'activité qu'ont connu sur cette période les segments de réseaux sociaux que nous avons étudiés, des internautes se sont vus assigner en justice pour leurs propos violents. Les crises politiques se soldent généralement par une reprise en main de l'appareil judiciaire : le décret du 5 novembre 1870 permet de condamner les

communards, la loi du 10 janvier 1936 modifiée « sur les groupes de combat et milices privées » dissout plusieurs ligues d'extrême-droite. Le décret du 12 juin 1968 dissout onze organismes et groupements d'extrême-gauche. En 2015, si rien de tel n'est mis en œuvre, les pouvoirs publics s'appliquent à contrecarrer par des campagnes ciblées des formes d'engagement telles que la diffusion de théories complotistes ou l'enrôlement dans des forces djihadistes étrangères.

Quant aux types d'acteurs que nous avons étudiés et dont certains sont assignés en justice pour leurs propos et leurs activités dans les jours qui ont suivi le 7 janvier 2015, la nouveauté tient ici en ce qu'ils étaient le plus souvent des profanes en politique<sup>1</sup>, dépassés par la portée de l'outil de publication dont ils faisaient usage. En ce sens, le concept de « conjoncture fluide », appliqué au fonctionnement des réseaux sociaux, permet de conceptualiser un constat souvent partagé sur cette période : lorsque ce type d'événement produit un bouleversement social de cette ampleur, nombreux sont les commentateurs qui se retrouvent activistes politiques sans le savoir, du fait de l'abaissement du coût d'entrée dans cette activité permise par les

---

1 L'article « Apologie du terrorisme : déjà 54 procédures en une semaine » de *l'express.fr*, publié le 14/01/2015 à 11 h 25, relève que le seul point commun entre certains prévenus est d'être connu de la justice pour des faits de droit commun.

réseaux sociaux ; franchissant en parole une limite dont ils ne sont pas forcément conscients pour n'avoir aucune expérience en la matière, ils engrangent potentiellement les bénéfices – narcissiques – et les coûts – judiciaires – de cet « engagement sans le savoir » et dont la conjoncture bouleverse les repères.

Joël GOMBIN  
Université Picardie–Jules  
Verne, CURAPP-ESS

Bérénice MARIAU  
Paris-Sorbonne,  
GRIPIC, CELSA

Gaël VILLENEUVE  
LCP-IRISSO

# LE TEMPS DU DÉBAT



# Dessin de presse

## Limites et atteintes à la liberté d'expression (XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)

Commençons par deux citations. D'abord, celle du journaliste Jules Janin qui, en 1834, dans le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, écrivait : « Innocents ou coupables, amis ou ennemis, qu'importe à la caricature. Elle va çà et là, par bonds et par ressauts ; elle frappe à droite, elle frappe à gauche ; elle mord, elle égratigne ; elle est cruelle, elle est venimeuse mais, après tout, elle est si bonne fille qu'on ne peut guère se fâcher contre elle ». Ensuite, celle de Pierre Larousse, dans son *Grand Dictionnaire universel* de 1867 : « De toutes les armes adoptées par les Républicains, la plus redoutable, la plus cruelle et la plus efficace fut la moquerie ».

Pourquoi ces citations ? Parce qu'elles nous disent, d'une part le sens naturel de la caricature – l'impertinence –, et d'autre part combien

l'impertinence qu'elle diffusa au long du XIX<sup>e</sup> siècle contribua au développement de l'esprit républicain. Sous la République de Thiers et de l'Ordre moral, elle eut encore maille à partir avec la censure. Pensons qu'au temps d'André Gill et d'Alfred Le Petit, les grands caricaturistes de l'époque, le dessinateur devait demander l'autorisation de la personnalité qu'il voulait croquer!

Du coup, en 1881, la loi sur la liberté de la presse sonne, pour la caricature, comme une libération, avec l'idée qu'il est aussi dérisoire que ridicule de vouloir frapper l'humour. Il ne s'agit pas seulement de tolérance ou de bienveillance. La République, malgré la force de sa symbolique, s'est construite sur les mots et sur l'écrit. Elle en est devenue, sauf exception, inattentive à la force de l'image, singulièrement lorsqu'elle relève de la moquerie, même la plus grinçante, même la plus glaciale. Les élites républicaines sont composées de gens sérieux qui, contrairement à leurs prédécesseurs, ne peuvent être effrayés par un genre, au fond purement récréatif. Mais ces élites républicaines se piquent aussi d'avoir de l'esprit. Cet esprit, qui fait l'objet de bons mots savamment colportés, protège la caricature contre toute velléité d'attaque. Comment s'indigner de ce qui est dérisoire? Comment poursuivre ce qui est dérisoire sans passer pour liberticide?

Bref, quand on fait le bilan d'un siècle (ou un peu plus) de dessins de presse, ce qui domine, c'est avant tout la liberté – voire l'immunité – dont ils bénéficient. Ce qui ne veut pas dire que la caricature ne participe pas aux combats politiques du siècle, bien au contraire. Mais autant les articles de presse peuvent faire l'objet de poursuites et les journaux, dans des moments exceptionnels, être suspendus voire interdits, autant les caricatures, quel que soit leur degré de violence, y compris contre les individus, paraissent protégées. Autrement dit, faire l'histoire des atteintes à la liberté d'expression dessinée, c'est construire l'histoire des exceptions.

## La caricature dans le cadre de la loi

D'un mot, rappelons ce qu'est la caricature. La caricature est une charge : par nature, elle n'est pas consensuelle mais transgressive, clivante, et parfois violente. La caricature est une émotion : elle doit être comprise au premier coup d'œil. La caricature est aussi une connivence : celle qu'elle établit avec son lecteur par le partage d'un ensemble de codes liés à la tradition, aux habitudes, au partage de mêmes sensibilités, au regard commun porté sur la société. Autrement dit, elle ne s'adresse pas à tout le monde,

mais à ceux qui font la démarche d'acheter le journal ; elle n'a pas vocation à l'universalité. Elle épouse, par ailleurs, une ligne éditoriale : Sennep, dans les années 1930, ne proposait pas les mêmes dessins à *Candido* et au très catholique *Écho de Paris*, pas plus que Cabu ne soumettait indifféremment ses caricatures à *Charlie Hebdo* et au *Canard enchaîné*.

Au-delà, quelles sont les limites pour le caricaturiste ? Elles sont multiples : le degré de tolérance collective de la société et des groupes qui la composent ; le niveau d'acceptation des cibles (individus ou groupes) des caricaturistes ; l'autocensure, notamment suscitée par l'effet produit ou supposé par le dessin sur les lecteurs ; etc. Mais reste que la République est un État de droit et que, dans ce cadre, c'est le Législateur qui fixe les règles. Ici, pour la caricature, le socle est la loi de 1881 sur la liberté de la presse : un texte très libéral, mais qui prévoit la sanction des abus, et qui a pu cependant s'infléchir sous le coup de la conjoncture politique.

Sans revenir sur le contenu de la loi 1881, relevons juste quatre éléments utiles à notre réflexion. Premièrement, selon l'article 23, dans le cas de poursuites, seul le directeur de publication est considéré comme responsable, le dessinateur à l'instar du journaliste étant exclusivement désigné comme « complice », ce qui ne le rend pas indemne de

toute sanction judiciaire. Deuxièmement, le texte de 1881 est influencé par les lois de la République qui en modifient le contenu. En 1893-1894, sous l'effet des attentats anarchistes, ont été votées les « lois scélérates » visant la propagande anarchiste : désormais, même si elles ne sont pas suivies d'effet, les provocations aux crimes et délits tombent sous le coup de la loi. Bien plus tard, les lois visant la discrimination (notamment la loi Gayssot de 1990) ou, très récemment, la loi de novembre 2014 sur l'apologie du terrorisme, ont aussi modifié le cadre de la loi de 1881. Troisièmement, la caricature a pu être concernée par d'autres lois, notamment celles visant à protéger la jeunesse : la loi Bérenger de 1898 sur l'obscénité et la pornographie ou la loi de 1949 sur les publications destinées aux mineurs qui interdit d'exposition en kiosques et de publicité les publications « en raison de leur caractère licencieux ou pornographique » ; une loi aggravée en décembre 1958. Enfin, quatrièmement, il y a, au-delà de la loi elle-même, son interprétation par la jurisprudence. On constate que cette jurisprudence a été, ces dernières années, favorable à l'humour et, partant, à la caricature. En janvier 1992, le Tribunal de grande instance de Paris, dans un procès opposant le Front national à Guy Bedos, s'est penché sur les « conditions de la bonne foi de l'humoriste poursuivi

pour diffamation ». Or, qu'a-t-il dit ? Il a dit que, s'agissant du genre satirique et humoristique, la liberté d'expression « autoris(ait) un auteur à forcer le trait et à altérer la personnalité de celui qu'elle représente » et qu'il existait un « droit à l'irrespect et à l'insolence ».

Ce cadre général posé, et sachant qu'il faut toujours se prémunir contre l'anachronisme ou le préjugé s'agissant de l'humour et du rire, voyons concrètement à quelles limites d'expression le dessin a pu être confronté depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle, en mettant à part les deux guerres, où la censure s'est finalement très peu exercée sur la caricature : en 1914-1918, parce que la censure avait les yeux rivés sur le texte et que bon nombre de dessinateurs participaient à leur façon à l'effort, voire la propagande, de guerre ; en 1940-1944, parce que le dessin versait soit dans la propagande favorable à la collaboration, soit dans une prudence qui l'éloignait de la politique : un dessinateur comme Sennep, en zone Sud, publiait des caricatures parfois à la limite de l'insolence à l'égard de Vichy, mais gardait sous le coude des dessins bien plus virulents qu'il publia, d'ailleurs, à la Libération.

## Tolérante République

Penchons-nous donc sur les temps « ordinaires » de la République. Je distinguerai d'abord une première période, celle de la Belle Époque. Les entraves à l'expression s'exercent alors dans quatre domaines, considérés comme source de désordre public.

Le premier est celui de la propagande anarchiste. Ainsi, le tout premier almanach du *Père Peinard* (de Pouget, fin 1893) est saisi : mais ici, il l'est à la fois pour les textes et les dessins. Pouget lui-même fuit à Londres (où, du reste, il continue à faire paraître le *Père Peinard*). Deuxième domaine : l'offense ou l'outrage envers des chefs d'État étrangers, qui frappe notamment *L'Assiette au beurre*, alors que le journal s'en prend aux alliés de la France, le roi d'Angleterre ou le tsar de Russie. Les numéros ne sont jamais saisis mais, à l'initiative du préfet Lépine, ils sont interdits d'exposition, parfois temporairement<sup>1</sup>. Troisième domaine : les « obscénités ». Là, plus que la Loi elle-même, c'est la pression lobbyiste qui s'exerce,

---

1 Les numéros concernés : 28 septembre 1901 (pour un dessin montrant Britannia dont les fesses dessinent le visage du roi Edouard VII), 4 février 1905 (le « Tsar rouge », Nicolas II) et « Carlos à Paris », sur la venue en France du roi du Portugal (25 novembre 1905).

essentiellement celle de la Ligue de répression contre la licence des rues qu'anime le sénateur Bérenger. Il s'agit pour elle de faire pression sur les bibliothèques de gare pour qu'elles refusent d'exposer les journaux incriminés à tous les regards<sup>1</sup>. Quatrième et dernier domaine : l'injure à l'armée, dans le contexte colonial notamment. Prenons l'exemple des *Hommes du jour*. Dans son numéro 12, en 1908, le dessinateur Aristide Delannoy s'attaque au général Amade, le « pacificateur du Maroc », qu'il caricature en boucher sanglant. Poursuivi pour injure à l'armée par le gouvernement Clemenceau, il est condamné à 3 000 francs d'amende et un an de prison ferme (où il contracte la tuberculose qui le perd). Peut-être ne l'aurait-il pas été si, en janvier 1908, il n'avait dessiné dans le tout premier numéro des *Hommes du jour* la tête de Clemenceau au bout d'une pique ! Deux ans plus tard, en 1910, l'anarchiste et syndicaliste révolutionnaire Jules Grandjouan est condamné à 18 mois de prison pour ses dessins antimilitaristes parus dans *La Voix du peuple*, ce qui le conduit à l'exil en Allemagne.

Cet exemple est significatif de ce que nous avançons précédemment : les poursuites émanent de l'État et répondent à de grands enjeux politiques, source

---

1 Est ainsi visé le numéro de *L'Assiette au beurre*, « Graines de bois de lit », dessiné par Poulbot et publié le 21 octobre 1905.

d'émotion et de dramatisation : la peur de l'anarchie, la peur des attentats, la peur de la déstabilisation de l'Armée... En revanche, les hommes politiques, même quand ils sont violemment attaqués, a fortiori quand ils s'appellent Clemenceau et se sont battus pour la liberté d'expression, n'osent pas poursuivre les caricaturistes ni prendre le risque d'apparaître comme d'horribles liberticides, ce que ne manqueraient pas d'exploiter leurs ennemis.

Mais pour le reste – tout le reste – et quelle que soit la violence des dessins, les caricaturistes ne sont pas poursuivis : ni au temps de l'affaire Dreyfus, ni sur les thèmes de l'anticapitalisme, de l'anticolonialisme ou, a fortiori, de l'anti-religion, dans une France gouvernée par les anticléricaux.

On peut en dire autant pour l'après-1918. Sur 22 publications interdites à l'exposition en kiosque, entre avril 1929 et juin 1937, on ne relève qu'une couverture dessinée, celle du *Rire*, le 30 janvier 1931, signée par Sennep et intitulée *Un mois chez les députés*, où le Palais Bourbon était transformé en maison close, avec notamment Blum et Herriot en prostituées. Il s'agit apparemment d'une initiative isolée du préfet de Police.

Sur le plan judiciaire, la seule vraie exception est le cas de Georges de Champs, dessinateur à *L'Humanité*, dans un contexte fort d'anticommunisme. Il est

condamné à un an de prison pour un dessin paru le 14 janvier 1929 dans le quotidien communiste. Évoquant la fraternisation des mineurs grévistes du Gard avec les militaires venus les réprimer, il est considéré comme une atteinte au moral de l'Armée et provocation au meurtre. Il purge sa peine, réduite à 6 mois, à la prison de La Santé.

Mais en dehors du dessin communiste, surveillé comme l'était la caricature anarchiste avant 1914, on peut tout croquer et, dans la seconde moitié des années 1930, la xénophobie et l'antisémitisme, même dirigés contre les personnes, s'épanouissent sans entrave. La haine contre les individus ou contre les groupes peut choquer mais n'est jamais estimée suffisante pour poursuivre les journaux et les auteurs de dessins. Ce qui vaut pour l'image comme pour les textes : on rappellera que la tentative de Blum pour modifier la loi de 1881, après le suicide de Roger Salengro, s'est soldée par un échec, n'aboutissant qu'à de maigres aménagements.

## Sous la V<sup>e</sup> République, des poursuites ciblées mais exceptionnelles

On chercherait vainement, sous la IV<sup>e</sup> République, des procès retentissants contre les caricaturistes. Gassier fut bien poursuivi pour des dessins parus dans *France d'abord*, en 1948 ; mais il fut acquitté.

Néanmoins, les choses changent avec l'arrivée de De Gaulle au pouvoir. Sa volonté de resacraliser le pouvoir et les craintes de déstabilisation du régime sur fond de lendemains de guerre d'Algérie, expliquent les poursuites pour offense à chef de l'État, qui visent l'extrême droite mais aussi l'extrême gauche. Pour preuve, *Siné massacre* (1962-1963), qui connut 9 numéros et 9 inculpations : 3 pour offense au Président de la République, 3 pour injures ou diffamation envers la police, 3 pour outrages aux bonnes mœurs. En revanche, en 1968, malgré la virulence des caricatures, les dessinateurs bénéficient d'une grande liberté d'expression, y compris *L'Enragé*, de Siné.

Pompidou serre à nouveau l'étau. Ne revenons pas sur l'affaire du « Bal tragique à Colombey », en 1970. La couverture d'*Hara-Kiri hebdo*, parue le 16 novembre, ne peut être considérée comme une caricature ; en revanche, quand il est sommé de s'expliquer publiquement, le ministre de l'Intérieur

Raymond Marcellin brandit devant les journalistes réunis en conférence de presse des photocopies de dessins extraits des précédents numéros, signés par Willem et Cabu, qu'il qualifie de « pornographiques ». Or, pour la première fois, toute la presse s'insurge (de *L'Humanité* au *Figaro*). Du coup, Marcellin revient sur sa décision, le 1<sup>er</sup> décembre. Il autorise le numéro, à condition qu'il soit interdit aux mineurs. Trop tard, *Charlie Hebdo* est déjà dans les kiosques.

À l'Élysée, on s'agace de l'insolence de *Charlie Hebdo* et on attend l'occasion de le frapper. On laisse Cabu publier en épisodes *Les Aventures de Madame Pompidou*, mais on le poursuit lorsqu'elles paraissent sous forme d'album. En mai 1973, il comparait devant la XVII<sup>e</sup> chambre correctionnelle de Paris après le dépôt d'une « plainte contre X... » pour offense au Président de la République. Pas moins de 37 passages sont incriminés. Si l'ouvrage n'est pas interdit, le caricaturiste est condamné à 1 500 francs d'amende au motif qu'il a « mis en cause la personne du chef de l'État, soit pour le ridiculiser, soit pour lui prêter des sentiments d'hypocrisie, de goinfrerie, de snobisme ou de méchanceté ».

Quelques mois plus tard, en septembre 1973, c'est au tour de *Satirix* de se trouver dans le viseur de l'Élysée. Nouvelle offense au chef de l'État ! Le pouvoir est scandalisé par la couverture du journal,

signée Pino Zac, collaborateur du *Canard enchaîné*, qui montre Pompidou en client, sexe à l'air en forme de stylo-plume, et la République en prostituée, souillée par la semence du Président. Outrage aux bonnes mœurs, a estimé l'Élysée. Le numéro est saisi avant sa distribution en kiosques. *Satirix* sera jugé et relaxé en janvier 1975, mais ne s'en remettra pas.

Le « moderne » Valéry Giscard d'Estaing, lui, ne poursuit plus les dessinateurs pour offense au Président de la République. En revanche, il utilise deux armes. La première est celle de la protection de la jeunesse. Du coup, à tout moment le numéro d'un journal comme *Charlie Hebdo* peut être retiré de l'exposition en kiosque, au nom de la protection des mineurs, ce que Cavanna désigne, en 1979, comme « une censure hypocrite ».

L'autre arme est l'injure à l'Armée, motif qui traîne régulièrement Reiser ou Cabu devant les tribunaux. En 1976, Reiser est condamné à 1 500 francs d'amende pour une couverture sur le budget de l'Armée intitulée « 68 milliards de confiture aux cochons ». L'année suivante, se saisissant de l'accident d'un avion militaire dans les Cévennes, Cabu imagine les communautés hippies de la région qui « vont se régaler », en transformant les corps des victimes en « tripes de cochon ». Injure à l'Armée ! Verdict : trois mois de prison avec sursis et 1 500 francs d'amende.

Mitterrand met fin aux procès instruits par l'État, même pour « obscénité ». Les leaders politiques, eux, y ont renoncé depuis longtemps, à une exception près : ceux appartenant à l'extrême droite.

### Les procès de *Charlie Hebdo* : l'extrême droite et les religieux

Déjà, en 1971, Ordre nouveau avait vainement poursuivi *Hara-Kiri Hebdo* pour une série de graffitis qui l'assimilaient au nazisme. Mais c'est le surgissement du Front national qui change la donne. À la suite d'un dessin paru dans *Le Canard enchaîné*, en juillet 1984, Jean-Marie Le Pen assigne Cabu en justice. La caricature en cause montrait le chef du FN en uniforme de para faisant subir au célèbre palmipède la torture de la baignoire. Pour Le Pen, Cabu accrédite ainsi l'image du tortionnaire de la guerre d'Algérie. Relaxés en première instance, Cabu et le *Canard* sont condamnés en appel.

Le nouveau *Charlie Hebdo* affiche clairement son opposition au Front national, et est fréquemment poursuivi par les figures de l'extrême droite (Marie-Caroline Le Pen, en 1995 ; Jean-Marie Le Chevallier en 1996). En février 1998, Bruno Mégret, alors délégué général du FN (inéligible, il a fait élire son épouse

à la mairie de Vitrolles), demande en référé la saisie de la bande dessinée *Les Mégret gèrent la ville*, signée par Luz, au motif suivant : « Sous prétexte de caricature », cette BD le met en cause ainsi que sa femme « dans des conditions de vulgarité jamais encore atteintes à l'égard d'un homme politique ». Le tribunal en juge cependant autrement et rejette sa demande.

La nouveauté, en matière de poursuites, est qu'elles émanent de moins en moins du pouvoir ou des personnalités politiques, mais de plus en plus des groupes. Et, à cet égard, le cas de *Charlie Hebdo* est exemplaire. D'abord, depuis 1992, le journal a fait l'objet de près de 50 procès : pour des caricatures, mais aussi pour des textes (soit un rythme de 1 tous les 6 mois)<sup>1</sup>. Ils sont de plus en plus rares : l'infléchissement est net depuis 2000. Ensuite, dans 75 % des cas, ils sont gagnés par le journal. L'un des derniers perdus est celui intenté par le ministre de la Fonction publique, Renaud Dutreil, pour un dessin de Charb le représentant en officier nazi déportant des fonctionnaires. C'était en 2006. Enfin, les plaignants sont, outre des personnalités du FN, des journalistes ou des groupes divers : médias et associations. En tête se placent les associations catholiques identitaires, comme l'AGRIF (Alliance générale contre le

---

1 Voir *Le Monde*, 8 janvier 2015 (sources : AFP/*Charlie Hebdo*).

racisme et pour le respect de l'identité française) : cinq procès de 1994 à 1998.

Dès 1991, Cabu avait été traîné par l'AGRIF devant les tribunaux pour un dessin paru le 7 mars dans *La Grosse Bertha* (qui a précédé le deuxième *Charlie Hebdo*) évoquant la mort de Serge Gainsbourg (au Paradis, le chanteur sodomisait la Sainte Vierge) ; autrement dit, les poursuites contre *Charlie Hebdo* s'inscrivent dans le prolongement d'une action engagée dès le début des années 1990.

Reste que, depuis 2008 et une assignation à la suite du numéro « spécial pape », les recours des associations catholiques se sont considérablement raréfiés. En revanche, les actions des associations musulmanes, elles, se sont intensifiées. Nul besoin de rappeler le retentissant procès intenté en 2007 pour la publication des caricatures de Mahomet, conjointement par la Grande mosquée de Paris, l'Union des organisations islamiques de France et la Ligue islamique mondiale. Celles-ci n'ont pas réitéré leur action en justice en 2012, à la suite de la publication de nouvelles caricatures de Mahomet le représentant en fauteuil roulant, poussé par un rabbin, sous le titre « Intouchables 2 ». Mais d'autres associations musulmanes, plus secondaires, comme l'Association syrienne pour la liberté, l'Association des musulmans de Meaux et sa région ou le

Rassemblement démocratique algérien pour le progrès ont pris le relais.

Ces plaintes, jusqu'ici, n'ont débouché sur rien, dans un pays qui lie liberté de la presse et laïcité et où la jurisprudence admet le droit à l'irrespect et à l'insolence. C'est pourquoi une plainte a été déposée en 2013 devant le tribunal correctionnel de Strasbourg par la Ligue de défense judiciaire des musulmans, l'Alsace et la Moselle, sous le régime concordataire, reconnaissant le délit de blasphème (même s'il n'a jamais été appliqué depuis 1918). Le tout sans plus de résultat. Il faut noter, à ce propos, que les représentants des grands cultes ont demandé la suppression du délit de blasphème juste avant l'attentat du 7 janvier.

À vrai dire, les caricatures de *Charlie Hebdo* ne sont pas les seules visées par des plaintes. Juste un exemple : le dessin de Plantu représentant le pape Benoît XVI sodomisant un enfant, paru dans *Le Monde magazine*, le 3 avril 2010. Plantu est devenu l'objet d'une plainte déposée en 2011 par l'AGRIF pour « provocation à la haine et à la violence ». Le tribunal, réuni en 2014, a estimé que ce n'était pas « la personne de Joseph Ratzinger, devenu Benoît XVI, considéré individuellement au sens de loi » qui était « exclusivement visé » et a donné raison à Plantu. Mais l'affaire a une suite. Plantu voulait le voir figurer dans un album publié par l'éditeur (catholique) Bayard.

Tout s'est bien passé d'abord. Mais, au moment de l'impression, Bayard a demandé à Plantu de retirer le dessin. Le caricaturiste a refusé. 8 000 exemplaires du livre sont partis au pilon. Et le livre (complet) a été finalement publié par Actes Sud.

Il faut ajouter que les tribunaux condamnent également les auteurs de dessins quand ils contreviennent à la loi. En 1994, assignée par la LICRA, le MRAP et la Ligue des droits de l'homme, la dessinatrice de l'hebdomadaire d'extrême droite *Rivarol* Françoise Pichard, dite Chard, a été condamnée à 20 000 francs d'amende pour provocation à la discrimination à la haine et à la violence raciale envers la communauté noire. Elle avait dessiné deux femmes enceintes, dont l'une, noire, se saisissait de billets de banque qui semblaient tomber du ciel, empêchant ainsi l'autre femme, blanche, de profiter à son tour de l'argent. Récemment, *Rivarol* a été condamné pour provocation à la haine contre les juifs. Au centre de la une du 16 janvier 2014, figurait un dessin de Chard.

Terminons ce rapide état des lieux par trois remarques. La première tient au statut de la caricature en France. Sa reconnaissance, dans notre pays, tient sans doute à la tradition rabelaisienne et voltairienne du grotesque, du pamphlet, de la raillerie exercée contre les puissants ridicules. Sous

la monarchie, on la surveillait. La République, elle, a toujours regardé son impertinence avec détachement, agacement souvent, mais aussi bienveillance, comme le signe de la bonne santé de la liberté d'expression. La deuxième observation touche à la démultiplication de la caricature. Jamais, sous la République, elle a été si peu présente dans la presse. Mais, avec Internet et les réseaux sociaux, jamais sa circulation n'a été aussi dense et aussi rapide. C'est l'une des sources des pressions qui, au-delà de l'attentat du 7 janvier, peuvent s'exercer sur elle aujourd'hui. La troisième et dernière remarque tient à l'attitude face aux craintes ou à la peur que peuvent susciter les caricatures. Il n'y a pas de caricature consensuelle. Par définition, elle plaît aux uns et choque les autres. Il n'y a pas de caricature à l'encre tiède. La menace qui pèse sur elle n'est pas d'ordre législatif. Le danger est que, face aux pressions, s'insinue dans les rédactions une forme insidieuse d'autocensure, début du renoncement à la liberté d'expression.

Christian DELPORTE  
Université de Versailles –  
Saint-Quentin-en-Yvelines,  
CHCSC



# La critique des publics

## Les courriers du médiateur de l'information de France 2

« Bonjour Monsieur », « Chère rédaction », « C'est la première fois que j'interpelle un journal », « À la rédaction des infos du soir », « À l'attention de Nathalie Saint-Cricq », « Honte à toi monsieur Pujadas »... « Merci de votre attention », « Sans aucune cordialité », « S'il vous plaît, prenez-en conscience », « J'attends des excuses », « Quelle honte, quel scandale », « Je vous attends de pied ferme »... Entre l'entame et la fin de chaque courrier envoyé aux médiateurs des rédactions se joue un lien qui, au-delà même des attentats de janvier 2015, nous renseigne sur le rapport que les individus entretiennent à l'information, à leurs médias, mais également aux valeurs qui fondent le sentiment d'appartenance à une collectivité<sup>1</sup>.

---

1 A. Aubert, *La Société civile et ses médias. Quand le public prend la parole*, Lormont, Le Bord de l'eau / Ina, 2009.

Cette forme de prise de parole constitue, en effet, une réappropriation symbolique de l'espace public pour une catégorie de téléspectateurs qui se structurent autour de critères personnels ou de références à des valeurs universelles<sup>1</sup>.

La création en 1998, puis l'institutionnalisation, de la fonction de médiation à France Télévisions « peut être perçue comme la réponse “éthique” de la télévision de service public à une crise de crédibilité persistante des médias<sup>2</sup> ». Depuis 1987, en effet, le Baromètre de la confiance dans les médias (TNS Sofres / *La Croix*) enregistre l'érosion de la confiance à l'égard des médias d'information. Après la presse écrite et la radio, la télévision figure en particulier comme l'un des médias le moins crédible depuis près de trente ans. Si, en 1988, 65 % des personnes interrogées estimaient que les choses s'étaient « passées vraiment ou à peu près comme la télévision les avait montrées », ce n'était plus que de 45 à 50 % entre 2002 et 2014. Cependant, la dernière vague d'enquête réalisée juste après les attentats<sup>3</sup> marque un net regain d'intérêt pour l'actualité (+ 7 points en un an, de 69 à 76 %) et une hausse de

---

1 *Ibid.*, p. 30.

2 V. Goulet, « Le médiateur de la rédaction de France 2. L'institutionnalisation d'un public idéal », *Questions de communication*, 5, 2004, p. 281-299.

3 Enquête réalisée du 8 au 12 janvier 2015 sur un échantillon national de 1 052 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, interrogées en face-à-face à leur domicile.

confiance envers tous les médias, en particulier pour la télévision (57 %, + 7)<sup>1</sup>. Les prochaines vagues du Baromètre permettront d'apprécier ce que cette inflexion doit aux circonstances exceptionnelles des attentats de janvier 2015 ou ce qu'elle traduit d'une tendance plus durable des opinions sur les médias.

Toujours est-il que, aux premières heures des attentats, les publics n'ont pas manqué de réagir et de se plaindre des images et des propos diffusés à la télévision, à la radio ou dans la presse écrite<sup>2</sup>. Dans un contexte de défiance des citoyens vis-à-vis des institutions médiatiques et politiques, il s'agit, d'une part, de comprendre ce que la critique du traitement médiatique des attentats de janvier 2015 révèle des attentes spécifiques des publics et, d'autre part, d'établir dans quelle mesure la parole critique peut s'articuler avec l'expression d'une parole citoyenne. L'étude porte sur 1 047 courriers électroniques reçus par le médiateur de l'information de France 2 entre le 7 et le 20 janvier 2015<sup>3</sup>. Outre les éléments socio-

---

1 La radio reste en tête (63 %, + 5). Pour la presse écrite : 58 % (+ 3) ; pour Internet : 39 % (+ 2).

2 Par exemple : P. Galinier, D. Buffier (textes choisis et présentés), *Qui est vraiment Charlie ? Ces 21 jours qui ébranlèrent les lecteurs du Monde*, Paris, Bourin Éditeur, 2015.

3 Nous remercions Nicolas Jacobs et sa collaboratrice Marie-France Bertho-Vivaldini d'avoir bien voulu nous autoriser l'accès à ce corpus.

démographiques renseignés dans une majorité de courriers<sup>1</sup>, chaque message a été codé selon une grille d'analyse permettant de recenser la gamme des objets de la critique (en distinguant une critique principale et, le cas échéant, une critique secondaire), la tonalité du message (du « très positif » au « très négatif »), le(s) personne(s) et programme(s) visée(s) par la critique, les thèmes généraux relatifs aux attentats évoqués dans le message, la référence à une « séquence » particulière des attentats (attaque, prises d'otages, marche, contexte général) et enfin la nature du rapport au média (jugement spécifique, jugement général, pas de jugement direct sur un contenu).

En fonction depuis 2010, l'actuel médiateur de l'information de France 2 constate la stabilité du volume de courriers reçu par voie électronique et la diminution des lettres postales : à l'exception de l'année 2012 qui, en raison des élections présidentielles et législatives, a généré un surcroît de messages (26 618 courriels et 830 postaux<sup>2</sup>), l'année 2013 correspond aux niveaux de 2008, 2009 et 2010 avec 16 918 courriels et 420 courriers postaux<sup>3</sup>. Par rapport

- 
- 1 Pour contacter le médiateur, les téléspectateurs doivent remplir un formulaire en ligne et renseigner un certain nombre de champs pour certains obligatoires (sexe, date de naissance, ville, email, etc.) : [www.francetvinfo.fr/nous-contacter/mediateur-info](http://www.francetvinfo.fr/nous-contacter/mediateur-info)
  - 2 Rapport 2012 du médiateur de l'information de France 2.
  - 3 Rapport 2013 du médiateur de l'information de France 2.

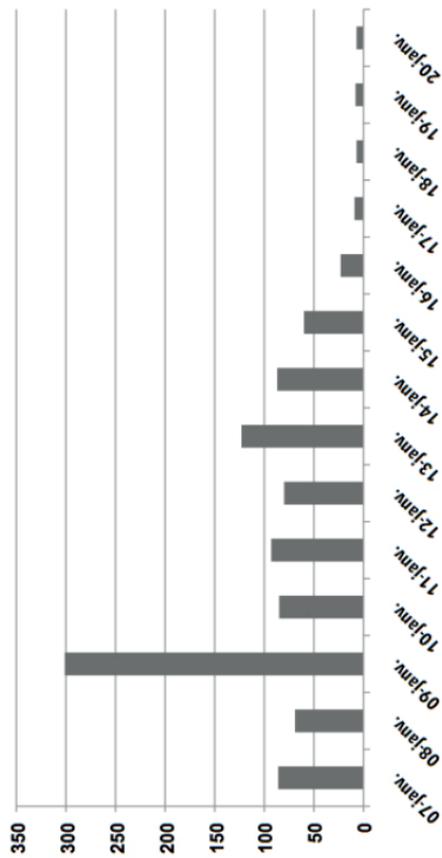
à une dizaine d'années auparavant, c'est moitié moins (environ 35 000 courriers en 2002, 2003 et 2004 dont 4 500 par voie postale<sup>1</sup>). Ce déclin s'explique en partie par le moindre usage du courrier postal mais plus encore par le déclin de l'audience elle-même dans un contexte marqué par la concurrence des nouvelles chaînes de la diffusion par TNT<sup>2</sup> et surtout par l'arrêt du magazine *L'Hebdo du médiateur* (2000-2005) qui, présentant chaque semaine une sélection de critiques adressées au médiateur autour d'un thème et en présence de quelques spectateurs invités, stimulait la production de courriers<sup>3</sup>. En l'absence de ce stimulus et malgré la généralisation de l'usage d'internet, on peut faire l'hypothèse que les écrivains constituent un vivier plus resserré et donc un spectre de spectateurs encore plus spécifiquement disposés à se mobiliser. Au moment des attentats de janvier 2015, sur les 1 048 courriers reçus, aucun n'était postal. À titre de comparaison, les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis avaient suscité plus de 1 700 courriers en

---

1 A. Aubert, *op. cit.*, p. 63.

2 L'audience moyenne annuelle de France 2 passe d'environ 20 % sur la période 2001-2005 à environ 14 % en 2013 et 2014 (population de 4 ans et plus. Source : Médiamat, Médiamétrie).

3 Le magazine de la médiatrice de la rédaction de France 3 n'est programmé dans un format de 26 minutes qu'une fois par mois en troisième partie de soirée. Il consacre ses éditions de janvier et d'avril 2015 à la couverture des attentats.



GRAPHIQUE 1. – Nombre quotidien des courriers au médiateur.

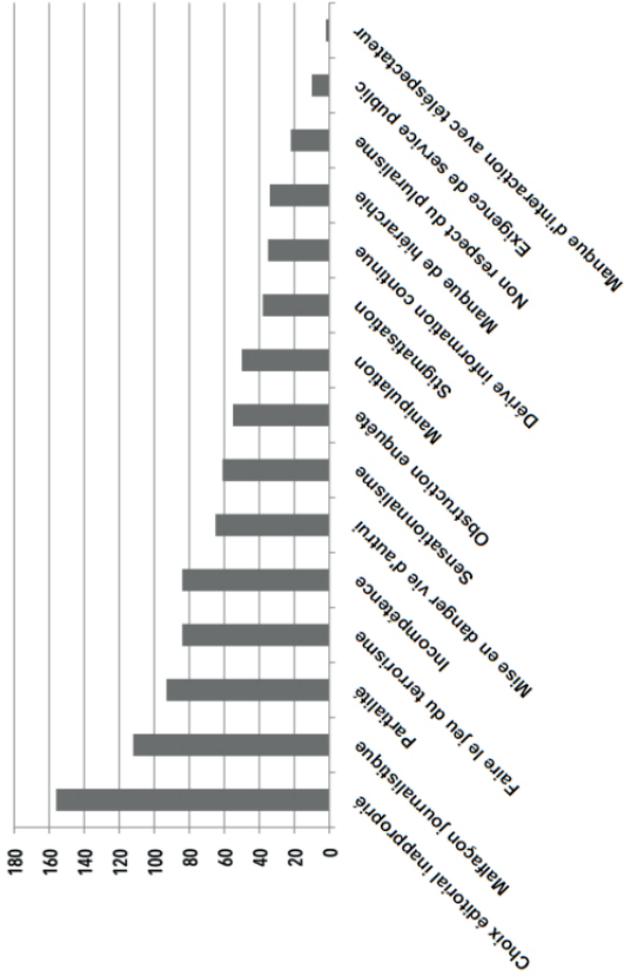
trois semaines contre 119 pour l'attentat ferroviaire du 11 mars 2004 à Madrid et 84 pour l'attentat du 12 octobre 2002 à Bali.

## Morphologie de la critique

### TEMPORALITÉ

Entre le 7 et le 15 janvier, le volume de courriers au médiateur s'élève en moyenne à 85 par jour lorsqu'on ne tient pas compte du 9 janvier (graphique 1).

En effet, la journée des prises d'otages de Dammartin-en-Goële et de l'Hyper Cacher de Vincennes, qui incitent France 2 à réaliser dès la fin de matinée une édition spéciale pour suivre les événements en direct, figure une exception en concentrant à elle seule 29 % des courriers de téléspectateurs, auxquels s'ajoutent les téléspectateurs moins réactifs qui ont envoyé leur critique relative au 9 janvier les jours suivants (76 courriers). Au total, la séquence a motivé 36,3 % (377 messages) des courriels de particuliers envoyés au médiateur entre le 7 et le 20 janvier. La tonalité de ces messages est à 90 % négative dont 39 % très négative, soit 4 points de plus que le pourcentage de messages très négatifs des autres jours de la période. Le 9 janvier concentre donc la critique et aussi l'intensité de cette critique.



GRAPHIQUE 2. – Objet principal de la critique (nombre de courriers).

Un pic secondaire intervient le 13 janvier qui voit se cumuler les critiques contre les propos tenus à l'antenne par le présentateur David Pujadas et par l'éditorialiste politique Nathalie Saint-Cricq. Après le 15 janvier, le volume de courrier quotidien retombe à une moyenne de 11. La critique des téléspectateurs à propos du traitement des attentats par France 2 est donc relativement concentrée sur la semaine consécutive à la première attaque contre *Charlie Hebdo*, la journée des prises d'otages générant à elle seule le triple de la moyenne quotidienne des autres jours de la semaine.

#### OBJETS DE LA CRITIQUE

En analysant les objets de la critique principale (graphique 2), on retrouve la gamme des reproches adressés habituellement contre les médias au médiateur de France 2.

La première des critiques principales concerne le caractère inapproprié du choix éditorial (156 courriers). Les téléspectateurs reprochent en particulier à la rédaction de ne quasiment pas traiter le massacre de 2 000 Nigériens par Boko Haram alors que les actes terroristes perpétrés sur le territoire français sont couverts en longueur (21 courriers) :

Je vous adresse ce mail parce que, ce soir, je suis scandalisée. [...] Jeudi 7/01/15, la France vivait un

terrible drame. Au même moment, au Nigeria, Boko Haram et ses hommes détruisaient 16 villages, faisant 2 000 morts et 20 000 personnes en fuite. Qui a parlé de ça? Ne serait-ce pas assez atroce pour le souligner dans vos journaux d'informations? Nous nous sommes remarquablement d'ailleurs indignés de la mort de ces 17 personnes en France et avons défendu avec ferveur la liberté d'expression. Pourtant quelle différence avec Boko Haram? Il tue également ceux qui ne partagent pas ses idées, il tue des innocents. Je n'ai cessé d'entendre de fabuleux témoignages disant que l'on était tous des êtres humains égaux, mais aujourd'hui, en voyant vos journaux télé, je m'interroge. Une vie nigériane ne semble malheureusement pas être à égalité avec une vie française. (11 janvier)

Il est également vivement reproché à l'équipe des *4 Vérités* (interview politique de *Télématin*) d'avoir maintenu, au lendemain de l'attaque contre *Charlie Hebdo*, l'invitation de Marine Le Pen, « présidente d'un parti qui a largement démontré, par son boycott contre *Le Petit Journal*, par des insultes et parfois des violences, sa vision des journalistes et de la liberté de la presse » (8 janvier).

Autre grief, les « malfaçons journalistiques » (112 courriers) exaspèrent traditionnellement les téléspectateurs. Erreurs, approximations, comportements déplacés à l'antenne (ne pas mettre un costume noir en signe de deuil, consulter son téléphone portable en plateau, etc.), usages incorrects du français, fautes

d'orthographe dans les infographies sont le lot quotidien des médiateurs successifs. Si la dénonciation des malfaçons se fait généralement sur un ton modéré (« négatif ») elles peuvent prendre la forme d'accusation en « incompétence » (84 courriers) lorsqu'elles portent sur des objets qui heurtent particulièrement les publics. Ainsi, le 7 janvier au soir, la question de David Pujadas à Maryse Burgot (duplex du ministère de l'Intérieur) à propos des terroristes en fuite (« Est-ce que ces hommes sont considérés comme dangereux ? ») relève davantage d'une incompétence que d'une malfaçon aux yeux des publics révoltés :

question insupportable... puisqu'ils qu'ils viennent de tuer 13 innocents Vous nous donner envie de gerber... Pujadas réfléchi avant de dire des conneries... pensez à la famille et aux proches... Merci. « Coup de geulle d'un soir en colère contre la liberté d'expression » (7 janvier)

Les accusations de « partialité » (93 courriers) sont un autre des blâmes les plus récurrents<sup>1</sup> : à défaut d'un examen approfondi d'une situation et d'un recoupement d'information, on suspecte une vision fragmentaire et biaisée. Lorsqu'elle touche au domaine politique (« non-respect du pluralisme », 22 courriers), l'accusation vise moins le collectif de la rédaction que des journalistes en particulier, notamment les

---

1 A. Aubert, *op. cit.*, p. 95.

éditorialistes et intervieweurs politiques (suspectés d'être partisans). L'exercice de la revue de presse n'est pas exempt de critiques régulières de la part de téléspectateurs, notamment de gauche :

Hier, 12 janvier 2015, la « une » de *L'Humanité* était singulièrement absente de la revue de presse à laquelle s'est livrée votre chaîne dans son JT de la demi-journée. Qu'est ce qui vous gênait au juste? La photo de la place de la République noire de monde, le titre « un peuple se lève [*sic*] »? Ou bien n'est-ce pas votre attitude permanente d'ostracisme politique? (13 janvier)

Trois objets de critiques sont plus exceptionnellement liés au contexte des attentats de janvier 2015. En premier lieu, on retrouve dans 84 courriers le reproche principal de « faire le jeu du terrorisme ». Ici, les téléspectateurs désapprouvent en particulier la diffusion en boucle des visages des terroristes et de leurs actions qui n'ont d'autre effet que d'assurer leur notoriété et remplir les objectifs de propagande des criminels. Dans son émission de janvier, la médiatrice de la rédaction de France 3 confirme que ce motif a aussi été massivement mentionné dans les courriers qu'elle a reçus<sup>1</sup>. Également plus inhabituels pour le médiateur, 65 courriers dénoncent la « mise en danger

---

1 [www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-3/votre-tele-et-vous/votre-tele-et-vous-du-mercredi-28-janvier-2015\\_803041.html](http://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-3/votre-tele-et-vous/votre-tele-et-vous-du-mercredi-28-janvier-2015_803041.html)

de la vie d'autrui», c'est-à-dire la vie des personnes séquestrées par les terroristes et celle des forces de l'ordre qui se préparent à l'assaut le 9 janvier. Enfin, une dernière critique liée au contexte des attentats vise la nocivité des journalistes qui font « obstruction à l'enquête » (55 courriers), soit en gênant les forces de l'ordre sur le terrain, soit en communiquant à l'antenne des informations susceptibles d'aider les terroristes.

L'accusation de sensationnalisme arrive en 7<sup>e</sup> place des critiques principales (61 courriers). Mais c'est surtout en critique secondaire qu'elle est la plus mentionnée, occupant alors la 1<sup>re</sup> place (64). En effet, le réquisitoire contre la spectacularisation de l'information et la recherche du scoop par les journalistes vaut surtout par sa corrélation avec une première critique d'abord identifiée par les téléspectateurs, à savoir principalement ici : « Faire le jeu du terrorisme » (12), « Mise en danger d'autrui » (12), « Incompétence » (11) et « obstructions de l'enquête » (10). La dénonciation de sensationnalisme est ainsi la critique secondaire qui, en volume, est articulée à la plus grande gamme de critiques principales.

La combinaison de critiques principale et secondaire la plus fréquente concerne la « malfaçon journalistique » et la « stigmatisation » (42) – ou l'inverse (20) – et vise en particulier le lancement malheureux d'un reportage par David Pujadas.

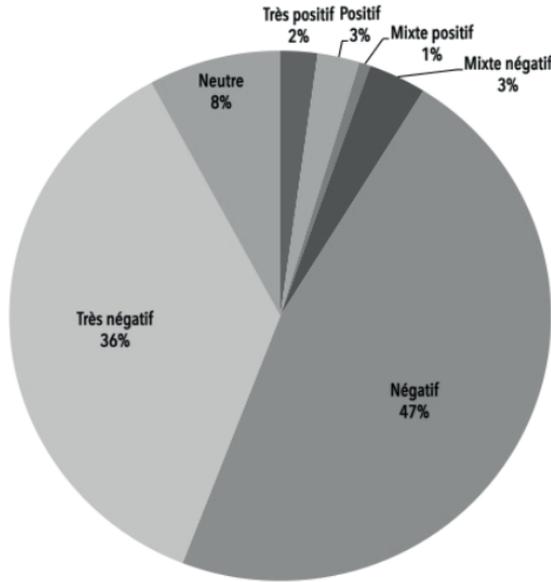
Enfin, l'ensemble des critiques principales ou secondaires qui mobilisent un sens politique sont sensiblement plus formulées par des hommes que par des femmes : « partialité » (55 contre 40), « non-respect du pluralisme » (18 contre 6), « manipulation » (36 contre 20), « faire le jeu du terrorisme » (59 contre 29). Les hommes formulent ainsi presque les deux tiers de ces critiques, ce qui suggère une sensibilité différenciée au sujet du traitement journalistique des attentats et de leurs suites.

#### INTENSITÉ DE LA CRITIQUE

À partir du codage des 1 038 courriers de particuliers selon une échelle d'intensité allant de « très positif » à « très négatif<sup>1</sup> », on observe (graphique 3) sans surprise que les critiques sont très majoritairement négatives (83 %), que les jugements positifs sont résiduels (5 %) et qu'une part minimale est mixte (4 %). Mais la tonalité critique la plus fréquente n'est pas la plus virulente : 47 % des courriers émettent un jugement négatif tout en restant « constructif » ou interrogatif tandis que 37 % émettent un jugement très négatif et exprimé avec fermeté sans aucune tolérance ou compréhension.

---

1 Ont été codés « neutres » les 82 messages ne comportant aucune critique contre les médias, ayant le statut de tribune libre à propos des événements plus que de leur médiatisation.



GRAPHIQUE 3. – Intensité de la critique.

## PROFIL DE LA CRITIQUE

Le profil des correspondants du médiateur de l'information n'est aucunement représentatif de la population mais entretient une certaine proximité au profil connu des téléspectateurs de France 2. Grâce au formulaire que certains ont rempli en envoyant leurs messages via le blog du médiateur<sup>1</sup>, il est pos-

1 [www.francetvinfo.fr/nous-contacter/mediateur-info](http://www.francetvinfo.fr/nous-contacter/mediateur-info)

sible de les caractériser par quelques informations sociodémographiques.

Sur les 99,2 % de téléspectateurs ayant renseigné leur sexe, on observe une majorité d'hommes (54,3 %) contre 45,7 % de femmes<sup>1</sup>. Un peu plus des deux tiers (68,3 %) ont indiqué leur date de naissance. Parmi eux, les 56-69 ans sont majoritaires (42 %) : ayant grandi avec la télévision, leur présence est conforme à la structure d'âge des téléspectateurs du service public dont la moyenne (à l'exception de France 4 et France Ô) s'établit à 58 ans en 2014<sup>2</sup>. Puis viennent les 40-55 ans (35 %) et les 26-39 ans (12 %). Enfin, les « 70 ans et plus » (9 %) et les « moins de 25 ans » (2 %) attestent respectivement autant d'une difficulté des « seniors » à user des nouvelles technologies (afin d'envoyer un message électronique au médiateur) que d'un désintérêt des plus jeunes pour la télévision comme moyen d'information.

Enfin, l'étude de la répartition géographique, renseignée par les correspondants à 98 %, montre que plus des deux tiers sont provinciaux (69,4 %), 16 % Franciliens (hors Paris) et 8 % Parisiens, soit

- 
- 1 Le rapport de sexe est ici beaucoup plus équilibré que la moyenne observée entre 2000 et 2005 (63 % d'hommes contre 23 % de femmes et 11 % d'indéterminés) par A. Aubert, *op. cit.*
  - 2 Rapport du groupe de travail sur l'avenir de France Télévisions (coordination : Marc Schwartz), « France Télévisions 2010 : le chemin de l'ambition », février 2015, p. 15

une surreprésentation par rapport à la répartition de la population française de plus du double pour la capitale et correcte pour le reste de l'Île-de-France (source INSEE). Enfin, 6,4 % écrivent de l'étranger (de nationalité suisse, belge, luxembourgeoise, marocaine, tunisienne ou Français expatriés en Allemagne, Corée, etc.) tandis que 0,2 % s'adresse au médiateur depuis les territoires d'outre-mer (soit quinze fois moins que leur poids démographique).

Enfin, la recherche dans le contenu des courriers des indices d'une affiliation religieuse dont les enjeux de la période (stigmatisation, amalgame, antisémitisme, islamophobie, thème du « droit au blasphème », etc.) auraient pu faire un motif d'expression aboutit au constat d'une très grande rareté de leur affichage. Seuls 38 courriers (3,7 %) en font état et c'est la revendication d'athéisme qui est la plus fréquente (20). La sollicitation du médiateur ne s'effectue donc que très marginalement sur la base de l'explicitation d'une affiliation spirituelle même s'agissant des courriers qui abordent le thème de la religion.

## Le service public : des attentes spécifiques ?

L'analyse des courriers des publics « fait apparaître les valeurs revendiquées ainsi que les idéaux auxquels il est plus ou moins explicitement fait référence par des téléspectateurs qui cherchent à rétablir des règles de bonne conduite pour la profession<sup>1</sup> ». Le médiateur<sup>2</sup> le reconnaît volontiers et son prédécesseur aussi : la notion de service public revient très fréquemment dans les messages qui leur sont adressés. Les publics « ont pris au mot les promesses de la Charte de l'antenne de France Télévisions<sup>3</sup> » qui, reprenant une résolution du Conseil européen des ministres de la Culture du 5 novembre 2001, prévoit que « La télévision publique a un rôle important à jouer “pour promouvoir la diversité des cultures de chaque État, pour offrir des programmes éducatifs et des programmes de découverte et pour informer de manière objective l'opinion publique des événements et des débats en

---

1 A. Aubert, *op. cit.*, p. 93.

2 Rapport 2013 du médiateur de l'information de France 2, p. 8.

3 J.-C. Allanic, « Préface », in A. Aubert, *op. cit.*, p. 13. Jean-Claude Allanic a été médiateur de la rédaction de France 2 de 2000 à 2005, succédant à Didier Epelbaum, premier à occuper la fonction (1998-2000).

cours, pour assurer le pluralisme, et pour fournir de manière démocratique et gratuite un divertissement de qualité<sup>1</sup>. »

Si l'exigence de service public n'est que marginalement la critique principale des réactions aux attentats de janvier 2015 (3 courriers, 1,1 %), elle figure en revanche en deuxième place des critiques secondaires (60 courriers, 12,4 %), corrélée en particulier à une accusation de « partialité » (15 courriers) ou un « choix éditorial inapproprié » (13 courriers). Du 7 au 20 janvier, deux séquences – à l'origine du « pic de critiques du 13 janvier » (graphique 1) – ont particulièrement ulcéré les téléspectateurs et écorné l'image de la chaîne en termes d'exigence de service public. Le présentateur, figure familière et incarnation du service public aux yeux des téléspectateurs, concentre traditionnellement sur sa personne les griefs qui valent parfois pour les médias en général<sup>2</sup>. Cela se vérifie largement.

Au 20 h du 13 janvier, pour introduire un reportage sur la recrudescence des actes islamophobes après les attentats, David Pujadas évoque ainsi le médecin cambrésien de confession musulmane qui a subi un outrage islamophobe (une oreille de cochon

1 Charte des antennes de France Télévisions, p. 10. En ligne : [www.francetelevisions.fr/actions/charte-des-antennes](http://www.francetelevisions.fr/actions/charte-des-antennes)

2 A. Aubert, *op. cit.*, p. 95.

déposée devant sa maison) dont il va être question : « Il est musulman, marié à une Française ». Comme le reportage le rappelle, ce médecin est tout aussi français que son épouse avant d'être de telle ou telle confession. Le propos de Pujadas provoque donc une vague d'indignation : le médiateur reçoit le soir même 61 courriers à ce sujet, et encore 14 autres le lendemain et les jours suivants. Les téléspectateurs identifient principalement une « malfaçon journalistique » et une « stigmatisation » à l'endroit d'une catégorie de la population, quelques-uns déplorant que de tels amalgames soient diffusés sur les antennes du service public :

Cette présentation est pour le moins maladroite d'autant plus que dans le reportage il est précisé que ce dernier est français. Cet écart de langage est totalement choquant et très significatif! De la part d'un journaliste du service public qui refuse les amalgames en voilà un qui mérite réflexion dans ces temps de fortes tensions. (13 janvier)

Cela participe d'un discours communautariste, que je ne supporte plus. Je suis de communauté laïque et j'aimerais que la télévision publique n'a [sic] pas à propager. (13 janvier)

Il est inadmissible qu'un présentateur du journal de 20 h d'une chaîne publique puisse (qui plus est dans le contexte actuel!) prononcer [une telle phrase]. (13 janvier)

Certains, très agacés, décèlent une grave responsabilité de la part du présentateur de France 2 et par extension de ses confrères journalistes :

« un musulman marié à une française » ??? c'est un homme qui vient de la musulmanie ? journalistes, vous êtes responsable de ce qu'il passe aujourd'hui!!!! (13 janvier)

C'est énorme et ça mérite que le journaliste rectifie voire une excuse publique quand même sinon ça entretient lamalgame [*sic*] (14 janvier)

De fait, David Pujadas reconnaîtra publiquement son erreur le jeudi 22, sur le plateau de *Des paroles et des actes*<sup>1</sup>, où il est interpellé par la présidente du Club du XXI<sup>e</sup> siècle Najoua Arduini-El Atfani : « C'est dramatique monsieur Pujadas. Ce n'est pas un musulman marié à une Française, c'est un Français musulman marié à une Française qui n'est peut-être pas musulmane ou qui est peut-être catholique. Mais le poids des mots est très très important. Ne nous ramenez pas uniquement à cela ». Le présentateur concède alors : « Dont acte. [...] Merci pour l'attention précise aux mots. Vous avez raison, ils comptent beaucoup. Et ce n'était pas très heureux. »

Une deuxième séquence concerne une autre figure journalistique aisément identifiable par les publics :

1 INA, *Des paroles et des actes*, France 2, 22 janvier 2015.

l'éditorialiste politique Nathalie Saint-Cricq, très présente à l'antenne durant la semaine des attentats afin d'analyser les répercussions politiques des événements. Au cours du 13 heures du 12 janvier, elle répond ainsi en plateau à la présentatrice Élise Lucet qui l'interroge sur les limites de l'unité nationale malgré la forte mobilisation du 11 janvier : « Ah, non Élise, faut pas faire preuve d'angélisme. C'est justement ceux qui ne sont pas Charlie qu'il faut repérer, ceux qui, dans certains établissements scolaires, ont refusé la minute de silence, ceux qui balancent sur les réseaux sociaux et ceux qui ne voient pas en quoi ce combat est le leur. Eh bien, ce sont eux que nous devons repérer, traiter, intégrer ou réintégrer dans la communauté nationale. Et, là, l'école et les politiques ont une lourde responsabilité<sup>1</sup> ».

Plus que le raisonnement lui-même, les mots « repérer » et « traiter » irritent particulièrement les téléspectateurs dont la parole critique va crescendo au fil des jours (entretenue par la viralité des dénonciations sur les réseaux sociaux numériques) : 5 courriers le jour même, 8 le mardi 13 janvier, 15 le mercredi 14, encore 12 le jeudi 15, avant de s'affaiblir (2 courriers le 16 janvier et un dernier le 20 janvier). Soit au total 43 messages dont l'intensité critique

---

1 INA, JT de 13h, 12 janvier 2015.

est, de façon inhabituelle, particulièrement élevée : 28 sont « très négatifs » (65,1 %), contre 15 seulement « négatifs » (34,9 %).

Cette séquence entraîne une forte expression de « dissensus Charlie » (31 courriers sur 43) : mais ce type de « Je ne suis pas Charlie » est surtout le fait de téléspectateurs qui, tout en condamnant fermement les attentats, veulent avant tout prendre leur distance avec la ligne éditoriale de *Charlie Hebdo* dont ils n'acceptent pas ce qu'ils perçoivent comme la stigmatisation de certaines catégories de populations<sup>1</sup>. « Nous avons le droit de ne pas être CHARLIE, ce qui ne nous empêche absolument pas de dénoncer ces attentats odieux, je les condamne de toutes mes forces, mais je n'adhère pas à certains propos de ce journal, et qu'il m'arrive parfois de le trouver islamophobe » affirme ainsi une téléspectatrice se revendiquant athée (13 janvier).

---

1 Voir le chapitre de R. Badouard dans cet ouvrage. Cette catégorie s'apparente au deuxième type de « Je ne suis pas Charlie » qui y est identifié (droite d'inspiration conservatrice, catholique ou nationaliste). Parmi les téléspectateurs participant à cette critique, aucun ne s'apparente à la troisième catégorie identifiée par R. Badouard (identification à l'identité arabe et/ou affiliation spirituelle à l'Islam). Cela confirme bien que tous les profils d'individus mobilisés autour de l'interprétation des événements de janvier ne se distribuent pas de manière égale entre tous les médias et toutes les modalités d'expression qui leur sont accessibles. Il y a tout au contraire des stratégies et des comportements différenciés.

Les téléspectateurs en profitent pour renvoyer l'éditorialiste politique face à ses contradictions : si les « Je suis Charlie » ont manifesté pour défendre la liberté d'expression, alors ils doivent accepter que d'autres puissent défendre une autre opinion et l'exprimer sans craindre d'être marginalisés, sous peine de générer un « tabou » social préjudiciable au sein de la communauté nationale et de faire défaut aux principes fondateurs de toute démocratie :

Merci pour la chasse aux sorcières que nous a présentée Madame Saint-Cricq. Les mots ont un sens; en tant que journaliste politique, elle devrait mieux les choisir. Un discours totalitaire au moment où vous nous parlez de liberté de parole, c'est complètement contradictoire et hypocrite. Merci pour ce moment dictatorial. (14 janvier)

Quelle est cette démocratie qui impose la traque aux non Charlie que vous préconisez? (14 janvier)

Là encore, les téléspectateurs sont d'autant plus ulcérés par ces propos, choquants en soi selon eux, qu'ils sont proférés sur les antennes du service public : « Est-ce un appel à envoyer les gens dans des camps de rééducation pour pensée non conforme (à laquelle)? Bref tout ceci est scandaleux, et je ne paie pas le service public pour cela, même si elle a le droit de le dire... » s'indigne ce téléspectateur qui fait partie des 7 courriers explicitant une « exigence de service

public». Nathalie Saint-Cricq se voit principalement reprocher sa « partialité » (secondairement sa « manipulation » et son « incompétence »). Mais, bien que clivante, la sensibilité politique de l'éditorialiste est différemment perçue par les publics, comme en témoignage ces deux critiques contradictoires :

Y en a marre de cette dame, mutez-la au figaro vous gagnerez des téléspectateurs. (9 janvier)

Nathalie saint Cricq est une socialiste nulle à virer payée avec ma taxe télé c'est une honte! (7 janvier)

### Les prises d'otage du 9 janvier : les critiques avant les sanctions du CSA

Le 12 février 2015, le CSA, réuni en formation plénière la veille, rend ses décisions à propos du traitement des attentats par les télévisions et radios. Les sanctions les plus graves et les plus nombreuses concernent la journée du 9 janvier et portent sur quatre séquences particulières<sup>1</sup> : premièrement, « la diffusion d'images et d'images ou d'informations concernant le déroulement des opérations en cours alors que les terroristes étaient encore retranchés à Dammartin-en-Goële et à l'Hyper Cacher de

---

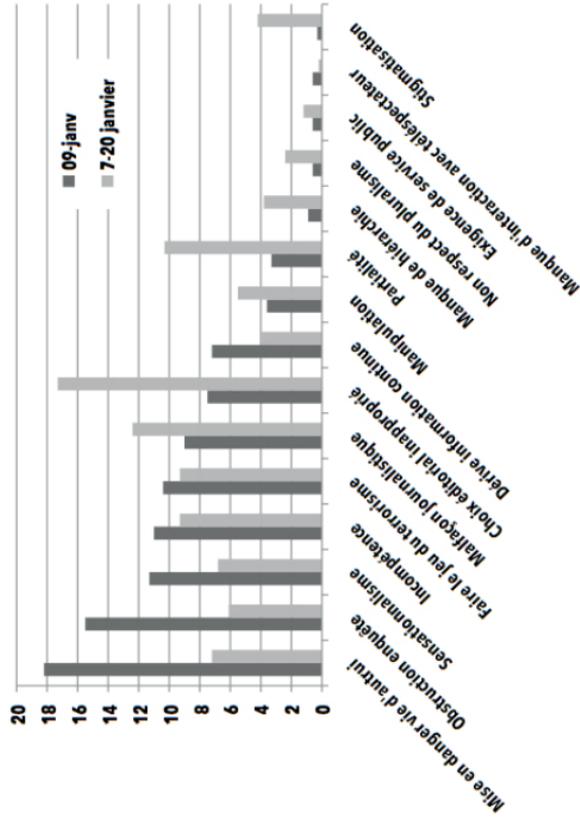
1 CSA, communiqué du 12 février 2015.

la Porte de Vincennes » (7 mises en garde contre BFM TV, Canal+, Euronews, France 2, France 24, LCI et TF1) ; deuxièmement, « l'annonce que des affrontements contre les terroristes avaient lieu à Dammartin-en-Goële alors qu'Amedy Coulibaly était encore retranché à la Porte de Vincennes » (13 mises en demeure contre BFM TV, Euronews, France 2, France 24, i-Télé, LCI, TF1, Europe 1, France Info, France Inter, RFI, RMC et RTL) ; troisièmement, « la diffusion d'informations concernant la présence de personnes cachées dans les lieux de retranchement des terroristes, alors que les assauts n'avaient pas encore été menés par les forces de l'ordre et qu'un risque pesait donc toujours sur leur vie » (3 mises en demeure contre France 2, TF1 et RMC) ; et enfin quatrièmement « la diffusion des images de l'assaut mené par les forces de l'ordre dans le magasin Hyper Cacher de la porte de Vincennes » (2 mises en garde contre France 3 et Canal+). Le CSA reproche ainsi aux chaînes d'avoir « menacé gravement la sécurité des personnes retenues par les terroristes », « été préjudiciables au déroulement des opérations » des forces de l'ordre et finalement d'avoir « contribué à troubler l'ordre public ».

Lorsque l'on observe les 377 courriers de téléspectateurs relatifs aux prises d'otage du 9 janvier (auxquels il faut soustraire 15 courriers élogieux et 27 neutres)

il apparaît une forte convergence avec l'examen sévère du CSA. En effet, la hiérarchie des critiques observées pour la période globale du 7 au 20 janvier est totalement redistribuée (graphique 4).

Les téléspectateurs indignés ont, bien avant les argumentaires du CSA, identifié et formulé prioritairement les mêmes griefs que l'autorité de régulation, à savoir la « mise en danger de la vie d'autrui » (18,2 %) et « l'obstruction de l'enquête » (15,5 %) qui s'avèrent très concentrés sur cette journée et peu mobilisés avant ou après de sorte que, pour la période globale du 7 au 20 janvier, ils n'occupent respectivement que la 6<sup>e</sup> (7,2 %) et la 8<sup>e</sup> (6,1 %) places des critiques principales. Cette congruence entre les remontrances du public et les sanctions du CSA et le fait que les chaînes ont très négativement réagi à ces dernières ouvre la question de savoir si elles, ainsi que leurs journalistes, seraient prêtes à opposer une résistance aussi forte à l'avis des publics. Or, ce par quoi elles ont répliqué au CSA (la volonté de préserver leur indépendance éditoriale et l'indépendance du journalisme) ne peut convenir à répondre aux publics. En outre, si notre étude porte sur un segment très mobilisé du public et n'est donc pas généralisable à son ensemble, ses résultats convergent cependant avec ceux du volet complémentaire du Baromètre TNS-Sofres de confiance dans les médias consacrés à



GRAPHIQUE 4. – Hiérarchie des critiques principales 9 janvier / période du 7-20 janvier (% du nombre de message).

la perception de la couverture médiatique des attentats<sup>1</sup>. En l'occurrence, les répondants se répartissent presque également entre ceux qui pensent que les médias « ont fait attention à ne pas mettre les otages en danger » (52 %) et ceux qui pensent le contraire (47 %). De même entre ceux qui pensent que les médias ont « fait attention à ne pas compliquer le travail de la police » (51 %) et ceux qui pensent le contraire (48 %). Les courriers adressés au médiateur sur ces sujets ne sont donc pas des critiques isolées mais rendent compte d'une inquiétude très largement partagée.

Indignés, effrayés ou ironiques, les téléspectateurs ont eu à cœur de dénoncer le manque de discernement des journalistes, expliquant essentiellement les deux premiers objets de leur critique par une troisième : la recherche du scoop et la dérive sensationnaliste (11,3 % ce 9 janvier, soit 1,5 fois le pourcentage recueilli pour l'ensemble de la période) :

« depuis ce matin, vous ne cessez de diffuser des informations qui doivent rester le plus confidentielles possibles. La sécurité des otages devrait rester votre priorité et non la recherche de l'exclusivité. » (9 janvier)

---

1 Enquête réalisée du 16 au 19 janvier 2015 sur un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, interrogées dans le cadre d'une enquête en ligne.

oui à la liberté de dessiner et d'informer, non à la mise en scène indécente en direct des opérations de police délicates comme si c'était Fort Boyard. (9 janvier)

Un peu de retenue et d'intelligence pendant ces moments d'une extrême gravité ne nuisent pas!!!! même pour faire de l'audimat personne n'a le droit de mettre la vie des gens en danger! (13 janvier)

### Écrire pour dire merci : les compliments des téléspectateurs

Il reste une catégorie très minoritaire mais non négligeable de courriers : ceux qui sont motivés par le souci de complimenter la chaîne et ses journalistes. Sur 1 038 courriers de particuliers, 49 (soit 4,7 %) félicitent France 2 et sa rédaction, saluant prioritairement la « qualité de l'information » (16, 32,6 %), le « professionnalisme » des journalistes et des présentateurs (14, 28,6 %) ou simplement le fait d'avoir rempli un « devoir d'information » en tenant le direct et en proposant des éditions spéciales depuis l'attaque contre *Charlie Hebdo* jusqu'à la marche républicaine du 11 janvier (10, 20,4 %) :

Bravo et merci pour votre travail d'informations et les directs pour l'attentat de *Charlie Hebdo* et les jours suivants (11 janvier)

merci au journalistes qui sont restés des heures de suite à nous tenir informé (13 janvier)

Bravo, à tous pour le suivi des Événements, concernant *Charlie Hebdo* (12 janvier)

Vient ensuite l'expression d'une reconnaissance pour avoir respecté la diversité des paroles (5), saluant notamment le choix des invités de plateau lors de l'édition spéciale du 11 janvier ; pour avoir rempli une mission de service public (3) : « le service public [*sic*] à son plus haut niveau » applaudit un téléspectateur à propos du direct de la prise d'otage assurée le 9 janvier par Élise Lucet ; « Bravo pour cette retransmission, et un grand BRAVO pour ne pas avoir passé de publicité pendant cette émission émouvante » remercie une téléspectatrice lilloise à propos de l'édition spéciale du 11 janvier ; et, enfin pour avoir proféré un discours de vérité (courrier dédié à Nathalie Saint-Cricq).

Ces messages de congratulations se répartissent à peu près également entre une tonalité « positive » (47 %) et « très positive » (53 %).

## La parole citoyenne : les thèmes évoqués après les attentats

Au-delà des jugements négatifs ou élogieux envers les médias (92 % des courriers), les téléspectateurs livrent un regard qui « exprime le sens civique de celui qui écrit » : « dans ce cas, la télévision n'est plus considérée en tant qu'instance problématique, fautive, indigne d'intérêt, mais comme un relais d'opinions alternatives<sup>1</sup> ». En effet, après les attentats de janvier 2015, se ressent le besoin de s'exprimer et de proposer des analyses ou de formuler des sentiments. Sur 1 038 courriers, 830 (80 %) incluent cette parole citoyenne en abordant une gamme variée de thèmes.

Loin devant, figure sans surprise le thème du « terrorisme » (396 courriers, 47,7 %), qui atteint 436 courriers (52,5 %) lorsqu'on ajoute les sous thèmes « Boko Haram » (38) et « Merah » (2), qui témoigne des effets de résonance dans l'actualité et des effets de mémoire des événements passés dans la compréhension des phénomènes terroristes.

Puis viennent les messages qui, sur les questions religieuses, défendent la nécessité pour la société française de ne pas céder à l'amalgame « musulman/

---

1 A. Aubert, *op. cit.*, p. 193.

terroriste» (84, 10,1 %). A contrario, les téléspectateurs reproduisant cet amalgame sont, certes minoritaires mais néanmoins représentés à travers une expression résolue et insistante, une téléspectatrice écrivant même sept fois en trois jours à ce sujet :

M PUJADAS, hier on attaque M.HUELLEBECQ [sic] sur soumission et la peur de stigmatiser l'islam et aujourd'hui vos braves musulmans assassinent les vôtres. Belle démocratie que la notre où les journalistes n'ont de cesse que de protéger ces égorgeurs! il est amusant de voir qu'ils s'occuperont de vous dans les années futures... (7 janvier)

Quand najat valaud bel kacem [sic] prie à la mosquée les vendredis, est ce qu'elles prient uniquement avec les femmes, pour respecter les diktats de ces aïeux, et faire respecter la déclaration des droits de l'homme. Dénier des journalistes qui refusent de poser les questions qui dérangent. Il faudrait exiger deux générations complètes de nationalité française pour accéder aux fonctions de l'état. (11 janvier)

À ces messages dénonçant ou reprenant les amalgames à propos des musulmans doivent s'ajouter les 50 courriers qui ont pour thème la religion, soucieux de corriger les approximations terminologiques des journalistes (notamment après la polémique sur les propos de David Pujadas à propos du « médecin musulman marié à une Française »).

Dans le sillage du thème « anti-amalgame » interviennent les expressions d'un « vivre ensemble » (58,7 %). Nombreux sont les téléspectateurs qui, s'appuyant sur leur expérience et leur vécu, souhaitent témoigner et veulent engager le dialogue, attendant de leur média de service public qu'il participe activement à la concrétisation de ce « vivre ensemble ». L'usage d'un « nous » collectif unissant les citoyens et les professionnels de l'information est alors mobilisé :

Quel est mon seul souci avec ces quelques lignes ? Celui d'apporter une contribution à une réelle construction du vivre ensemble, avec nos différences (j'ai connu moi-même à une autre époque, et avec une autre origine, des éléments comparables à la problématique actuelle) dans la nation française. Je souhaitais donc vous faire part de la réaction d'un de vos téléspectateurs, connaître votre avis sur cette réaction. (9 janvier)

Je condamne tout meurtre quel qu'il soit, mais plutôt qu'une liberté d'expression mal contrôlée, *prônons*<sup>1</sup> les valeurs du vivre ensemble en se respectant les autres France, terre d'accueil ; personnes accueillies sur le sol Français participant à la vie de la nation, sans communautarisme aucun (17 janvier)

L'expression du « dissensus Charlie » apparaît comme l'antithèse du « vivre ensemble ». Il regroupe tous les courriers (49,6 %) s'affichant explicitement

---

1 Nous soulignons dans le texte.

comme n'étant « pas Charlie », notamment en réaction aux propos de l'éditorialiste Nathalie Saint-Cricq dans le 13 heures du 12 janvier.

Si la « compétence des forces de police » et la « compétence des responsables politiques » arrivent à égalité (16 courriers chacun, 1,9 %), il est intéressant de noter que, a contrario, l'évocation d'une « incompétence des responsables politiques » (16, 1,9 %) est largement plus fréquente que le constat d'une « incompétence des forces de polices » (2, 0,2 %).

À partir de l'observation du corpus de messages de téléspectateurs, par définition très majoritairement enclins à la critique et mobilisés pour la faire entendre, il serait fallacieux de déduire ce qu'a été la perception de l'ensemble du public. D'ailleurs, tout au contraire, dans le volet complémentaire de la vague 2015 du Baromètre TNS-Sofres de confiance dans les médias déjà évoqué, il apparaît que 80 % des personnes interrogées estiment que les médias ont permis de bien comprendre ce qui s'était passé (non : 19 %). Se dégage aussi une nette majorité satisfaite (64 %, dont 17 % « très satisfaits de la manière dont les médias ont traité les attentats » la semaine du 7 au 11 janvier. Quant aux insatisfaits, tout de même un peu plus du tiers de l'échantillon (35 % dont 10 % « pas du tout satisfaits »), on pourra estimer que

l'exploration que nous avons menée sur les courriers adressés au médiateur de l'information de France 2 permet de mieux comprendre les raisons qu'ils ont d'être critiques.

Pierre LEFÉBURE  
Université Paris 13,  
LCP-IRISSO

Claire SÉCAÏL  
LCP-IRISSO

# Le rôle des « philosophes médiatiques » Construction symbolique des événements

Dans un entretien publié par *Libération* le 21 janvier 2015, Pierre Nora achève son propos : « A l'heure d'internet, ce 11 janvier est le type même de ce que j'avais appelé autrefois "l'événement monstre"<sup>1</sup> ». Dans l'article éponyme, l'historien reconnaît qu'il n'est plus possible de saisir l'événement moderne en dehors de sa médiatisation<sup>2</sup>. Il concède ainsi aux médias la capacité, concurrente à celle des historiens, d'écrire l'histoire. Cependant, l'histoire de l'instant faite par les journalistes, au lieu de permettre de mieux lire l'événement, aveugle et rend ce dernier illisible. Nora fait donc des médias les producteurs « d'événements

- 
- 1 C. Calvet, C., Daumas, entretien avec Pierre Nora, « La manifestation du 11 janvier est le type même de "l'événement monstre" », *Libération*, 21 janvier 2015.
  - 2 P. Nora, « L'Événement monstre », *Communications*, vol. 18, n° 1, 1972, p. 162-174.

monstres», dont les attentats de janvier 2015 et leurs suites sont un nouvel exemple.

Face à cette histoire de l'instant, Nora plaide pour une histoire contemporaine, faite par des historiens du présent ayant pour tâche de redonner du sens aux événements et de permettre leur appréhension par tous. Deux entreprises traduisent alors sa position. Sur le plan public, la revue *Le Débat*, lancée en 1980, propose de substituer à la figure déclinante de « l'intellectuel universel<sup>1</sup> » celle de « l'intellectuel démocratique » qui, en plaçant l'histoire du présent au cœur de son travail, contribue à ce que chacun puisse mieux comprendre le monde dans lequel il vit<sup>2</sup>. Sur le plan de l'œuvre, Nora essaie de répondre en historien du présent à la « demande de mémoire<sup>3</sup> » inaugurée dans les années 1980, par la tentative d'historicisation de la mémoire nationale que représentent *Les Lieux de mémoire*<sup>4</sup>.

Mais force est de constater que ces entreprises visant à établir des distinctions claires sont fragilisées

- 
- 1 M. Foucault, « La fonction politique de l'intellectuel », 1976, *Dits et écrits*, tome II, Paris, Gallimard, 2001 [1994], p. 109-113.
  - 2 Voir P. Nora, « Que peuvent les intellectuels? », *Le Débat*, n° 1, 1980, p. 3-19; F. Dosse, « Pierre Nora ou l'avènement de l'intellectuel démocratique », *Revue historique*, 4, n° 664, 2012, p. 921-936.
  - 3 F. Hartog, « Comment on écrit l'histoire de France », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 50<sup>e</sup> année, n° 6, 1995, p. 1219-1236.
  - 4 P. Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, trois tomes, Paris, Gallimard, 1984-1992.

par un réagencement des usages des temporalités qui présagerait une transformation même plus radicale de l'expérience qu'on a du temps en bouleversant l'articulation entre passé, présent et futur<sup>1</sup>. Ainsi, selon François Hartog, la discipline historique a tenté, par plusieurs approches, de faire tenir ensemble ces trois dimensions du temps. Donnant un coup d'arrêt au régime d'historicité moderne, dans lequel le passé et le présent étaient vus en fonction de l'avenir, les années 1980 laisseraient place à un présentisme, dont le symptôme révélateur serait l'importance prise par la mémoire en tant que mode d'évocation du passé qui privilégie le présent depuis lequel elle est remémorée<sup>2</sup>. Coïncé entre un passé qui « ne passe pas » et un futur « bouché », le présentisme « absorberait en lui les catégories du passé et du futur. Comme si, devenu à lui-même son propre horizon, il se muait en un présent perpétuel<sup>3</sup> ».

Reprise publique du phénomène mémoriel, la « fièvre commémorative<sup>4</sup> » de ces dernières années et

---

1 F. Hartog, « Comment on écrit... », p. 1222. Voir aussi C. Dubard, « Temps de crise et crise du temps », *Temporalités*, 13, 2011, [en ligne].

2 F. Hartog, *Croire en l'histoire*, Flammarion, Paris, 2013, p. 290.

3 *Ibid.*

4 C. Delporte, I. Veyrat-Masson, « Entretien avec Pierre Nora : « La fièvre médiatique des commémorations », *Le Temps des médias*, n° 5, 2005, p. 191-196.

la manière dont les événements de janvier 2015 ont été traités dans les médias corrobore cette analyse. Sous le règne présentiste du « tout-événement », dans lequel il n'y a plus que des événements se télescopant auxquels il faut réagir au rythme incessant des *breaking news*<sup>1</sup>, l'histoire de l'instant s'avère l'avoir emporté contre l'histoire du temps présent, du moins dans l'espace public. Déjà en 2000, Nora signait un texte<sup>2</sup>, se désolidarisant de « ce qu'on commençait à appeler les intellectuels “médiatiques” », personnages hybrides, à cheval entre médias et histoire<sup>3</sup>.

À l'occasion des événements de janvier 2015, répondant, comme les politiques et les journalistes, à l'injonction première du présentisme qui est de réagir au plus vite à l'événement naissant, les « philosophes médiatiques<sup>4</sup> » n'ont pas manqué à l'appel des médias, y compris parmi les plus marginaux ou périphériques au sein du système médiatique français. Pour comprendre le rôle particulier qu'ils jouent dans la construction symbolique des événements de

---

1 F. Hartog, *op. cit.*, p. 263, 266.

2 P. Nora, « Adieu aux intellectuels? », *Le Débat*, 3, n° 110, mai-août 2000, p. 4-14.

3 P. Nora, « Rencontre avec Pierre Nora à l'occasion de la parution de *Historien public* et *Présent Nation Mémoire*, octobre 2011 », *gallimard.fr*.

4 P. Bourdieu, « Le fonctionnement du champ intellectuel », *Regards sociologiques*, n° 17-18, 1999, p. 5-27, p. 24.

janvier, on a procédé à une analyse de discours de six interventions de personnalités parmi celles qu'on considère comme emblématiques de cette catégorie : Bernard-Henri Lévy, Alain Finkielkraut et Michel Onfray. Ce corpus est basé, pour chacun des trois, sur une intervention audiovisuelle et une autre écrite, survenues pendant ou juste après les événements de janvier<sup>1</sup>. Au cours de cette analyse, on a pu constater une convergence des positions occupées et des propos tenus par les philosophes médiatiques avec le cortège de figures et de maîtres mots que draine avec lui le présentisme. En effet, selon Hartog, en temps de présentisme, des figures privilégiées s'imposent : « le journaliste, le juge, le témoin, l'expert, la victime ». Des « maîtres mots » sont sur toutes les lèvres : « mémoire, identité, commémoration et patrimoine<sup>2</sup> ».

Le but de cette étude est d'examiner dans quelle mesure les philosophes médiatiques, en exploitant l'héritage de la figure disparue de l'intellectuel

---

1 Corpus : B-H. Lévy : duplex depuis Paris, *Amanpour Show*, *CNN International*, 7 janvier 2015, 19 h 17 [9'11"] / Tribune « Le moment churchillien de la V<sup>e</sup> République » *lemonde.fr*, 8 janvier 2015 ; A. Finkielkraut : *L'esprit d'escalier* (émission qu'il co-anime avec E. Lévy), *RCJ*, 11 janvier 2015 [25'53"] / Entretien « Qu'est-ce que le politiquement correct ? Un antiracisme qui a perdu la tête », *Le Figaro*, 14 janvier 2015 ; M. Onfray : *Zemmour et Naulleau, Paris première*, 9 janvier 2015 [21'42"] / Tribune « Mercredi 7 janvier : notre 11 septembre », *Le Point*, 10 janvier 2015.

2 F. Hartog, *op. cit.*, p. 60.

universel, proposent de « faire de l'histoire en direct<sup>1</sup> ». S'il s'avérait qu'ils ne parviennent ainsi qu'à « faire de la mémoire », il s'agirait aussi d'examiner dans quelle mesure ils instituent, par là, les événements de janvier en un lieu de mémoire comme « toujours déjà là » de l'histoire de France. Se pose ainsi la question de comprendre comment, se transmuant en historiens pour médias, l'usage public qu'ils font du passé peut être instrumentalisé autour du rôle d'« entrepreneurs de mémoire » qu'ils jouent au sein de la « communauté d'opérateurs » participant à la construction symbolique des événements<sup>2</sup>.

## Saisir l'événement

### HISTOIRE, MÉDIAS ET ÉVÉNEMENT

On retient de Nora que l'histoire de l'instant produite par les journalistes est faite d'« événement sans historien<sup>3</sup> ». Persuadés de retransmettre des faits bruts et d'enregistrer fidèlement la réalité, les journalistes

---

1 *Ibid.* p. 61.

2 S. Hilgartner, Ch. L. Bosk, « The Rise and Fall of Public Problems », *American Journal of Sociology*, 94, 1988. Cité par E. Neveu, « L'approche constructiviste des "problèmes publics". Un aperçu des travaux anglo-saxons », *Études de communication*, n° 22, 1999, p. 41-58.

3 *Ibid.*, p. 166.

croient pouvoir faire l'histoire en laissant tourner la caméra. Cet aspect-là est particulièrement sensible dans les fameux *media events*<sup>1</sup>. Qualifié d'ores et déjà d'historique, les télévisions du monde entier proposent à des millions de téléspectateurs de suivre tel couronnement ou telle compétition sportive « en direct », autrement dit, de leur faire vivre l'histoire en temps réel. Pensées en vue de leur retransmission, ces cérémonies sont telles que : « Et vous pourrez dire : J'y étais !... Le propre de l'événement moderne est de se dérouler sur une scène immédiatement publique, [...] ce "voyeurisme" donne à l'actualité à la fois sa spécificité par rapport à l'histoire et son parfum déjà historique<sup>2</sup> ». La manifestation du 11 janvier 2015, dont les commentaires ont répété, avant et après qu'elle se tienne, le caractère déjà historique, semble ainsi entrer dans la catégorie des *media events*.

#### LA CONSTRUCTION SYMBOLIQUE DE L'ÉVÉNEMENT

Mais l'image tournée ne peut se suffire à elle-même car le propre de « l'authentique événement » est d'être singulier et imprévisible, en d'autres termes,

1 D. Dayan, E. Katz, *La Télévision cérémonielle. Anthropologie et histoire en direct*, Paris, PUF, 1996 [1992]. Voir également dans cet ouvrage le chapitre de C. Sécaïl.

2 P. Nora, « L'Événement monstre... », p. 166.

irréductible<sup>1</sup>. Face à sa soudaineté, on ne peut déterminer ce qui advient alors même « que nous voyons bien qu'il se passe quelque chose [...]. C'est pourquoi nous parlons souvent "des événements" [on y sacrifie également], avouant par là notre ignorance de la qualification effective de ce qui s'est passé et notre incapacité à choisir une description parmi toutes celles qui sont possibles, bref de réduire la complexité de l'événement<sup>2</sup> ». L'espace public apparaît, dès lors, comme le lieu d'un processus de construction symbolique de l'événement. C'est-à-dire, une opération de réduction de son indétermination en forme d'attribution de sens. Dans cette perspective, la « communauté d'opérateurs », autrement dit la constellation d'acteurs aux intérêts divers se dessinant autour de l'événement et participant à sa désignation collective, tend à inscrire l'événement dans « un champ problématique » qui lui préexiste<sup>3</sup>. L'événement dont on ne savait initialement que penser tant il était soudain peut ainsi être progressivement rapporté à un univers de sens familier et lui-même trouver une signification intégrée à cet univers de sens.

- 
- 1 J. Arquembourg, *Le Temps des événements médiatiques*, Bruxelles, INA / De Boeck, 2003, p. 30.
  - 2 L. Quéré, E. Neveu, « Le temps de l'événement », *Réseaux*, 14, n°75, 1996, p. 7-21.
  - 3 L. Quéré, « L'Événement », *Sociologie de la communication*, 1997, 1, n° 1. p. 415-432, p. 422.

Revenant sur le 11 septembre 2001, Katharina Niemeyer note l'absence de référent capable de réduire l'indétermination de l'événement durant les premières heures de diffusion télévisuelle en direct : devant l'image incroyable de l'avion percutant les tours, les publics n'ont pas de souvenirs auxquels se rattacher pour appréhender ce qui se passe. Toutefois, les publics trouvent un univers de référence commun dans l'imaginaire du cinéma de science-fiction, seuls les films catastrophes offrant alors l'impression d'un « déjà-vu<sup>1</sup> ». On remarque un phénomène de sidération similaire à propos des événements de janvier 2015, à ce détail près qu'ils ont bien, eux, un précédent : c'est justement les attentats du 11 septembre. On en veut pour preuve l'usage massif de la comparaison dans le discours des politiques et des journalistes, auxquels on ne peut manquer d'ajouter les discours des philosophes médiatiques prompts à réagir, comme en témoigne le « tweet » d'Onfray, posté moins de deux heures après l'attaque et relayé partout : « mercredi 7 janvier 2015, notre 11 septembre ».

---

1 K. Niemeyer, « Le journal télévisé entre histoire, mémoire et historiographie », *A contrario*, 1, n° 13, 2010, p. 95-112.

## La prise de parole des philosophes médiatiques : conditions et réalisations

### ÉLÉMENTS DE SOCIO-HISTOIRE DES INTELLECTUELS

Si l'intellectuel assume d'intervenir dans le débat public, c'est en vertu d'une légitimité acquise ailleurs<sup>1</sup>. Dans le cas de la figure de l'intellectuel universel, cette légitimité lui vient de son œuvre. Dans les années 1970, Michel Foucault oppose à l'intellectuel universel, « maître de vérité » à la fois porte-parole et prophète, « l'intellectuel spécifique » qui intervient sans excéder son domaine de compétence et fonde son travail sur une pratique ; là réside sa légitimité<sup>2</sup>. Pour autant, accompagnant la montée en puissance du journalisme télévisuel et l'émergence du marketing dans l'édition, les années 1970 voient également naître une philosophie calibrée pour les médias. On reconnaît là le phénomène dit de la « Nouvelle philosophie » conduit par Lévy. Selon Pierre Bourdieu :

- 
- 1 J. Julliard, M. Winock (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris, Seuil, 1996. Cité par M. Leymarie, *Les Intellectuels et la Politique en France*, Paris, PUF, 2001, p. 12.
  - 2 M. Foucault, « La fonction politique... », p. 109.

le philosophe médiatique n'est possible [...] qu'à ce terme. Exploitant l'héritage de Sartre, il prend les aspects médiatisables de tous les rôles de l'intellectuel qui ont été inventés dans le passé, en oubliant l'essentiel du point de vue du corps académique, c'est-à-dire l'œuvre<sup>1</sup>.

Les philosophes médiatiques construisent leur reconnaissance auprès des médias qui concurrencent les instances de consécration traditionnelle. Ce début de XXI<sup>e</sup> siècle confirme, au sein du champ intellectuel, la dynamique attractive du pôle médiatique a contrario des critères de travail requis dans le pôle académique. De son côté, délaissant la figure de l'intellectuel, le système médiatique contemporain lui préfère le titre de philosophe, cherchant ainsi à user du prestige conféré au label et de la souplesse d'approche qu'il permet dans le traitement des sujets. Par ailleurs, la distinction de philosophe draine avec elle un capital symbolique qui suffit à légitimer la prise de parole en tant que telle. Ainsi, le philosophe médiatique, validé par la seule vertu du titre de « philosophe » n'a pas à être spécialiste de quoi que ce soit pour être fondé à s'exprimer potentiellement sur n'importe quel sujet. Prétendant la promotion d'un nouveau livre, on l'invite pour le faire réagir à l'actualité. Il est toutefois à remarquer que dans le cas des événements de janvier,

---

1 *Ibid.*, p. 24.

les médias ont invité les philosophes médiatiques sans qu'ils ne soient en promotion, tant ils avaient besoin de leurs services.

C'est que, fort de son capital symbolique, le philosophe médiatique apparaît comme l'agent réducteur par excellence de l'indétermination de l'événement. Il est celui que les médias convoquent pour venir les suppléer dans l'opération de désignation de l'événement. Prisonnier du rôle qui lui est ainsi assigné mais dans lequel il se complaît, il a pour fonction de dire ce qu'il a vu en tant que témoin-victime, de l'expliquer, en tant qu'expert dans l'énonciation des raisonnements et de statuer sur la signification qui s'en dégage en tant que juge moral. Par cette accumulation de points de vue, le philosophe médiatique est en capacité de se réappropriier la figure défunte de l'intellectuel universel qui, se croyant « détenteur du sens de l'Histoire<sup>1</sup> », était un symbole du régime d'historicité moderne écrasant la distinction et la complémentarité entre passé, présent et futur.

---

1 P. Nora, « Que peuvent les intellectuels?... », p. 6.

RECONNAISSANCE ET UNIVERSALISATION  
DE LA CATÉGORIE DE TÉMOIN-VICTIME

Au cœur de l'événement moderne sinistre est ancrée la figure de la victime. Sa centralité découle de la conception de l'événement comme traumatisme appelant l'établissement d'un rapport immédiat d'empathie et d'identification. Si on imagine qu'autour de l'événement se dessinent des cercles concentriques ayant pour centre commun le *trauma* provoqué – épicentre propageant une onde de choc –, on peut dire qu'un premier cercle comprend les victimes directes : les morts. À ces derniers s'applique un « devoir de mémoire » en forme d'hommage<sup>1</sup>. Ainsi, toutes les interventions de Lévy et Finkielkraut débutent par une oraison funèbre : « Douze visages, douze noms... [...] le moins que nous devons est d'être à la hauteur de leur engagement<sup>2</sup> ». De même, l'allocution officielle du président de la République au soir du premier attentat ressemble, à s'y méprendre, à une cérémonie de deuil militaire : « ces femmes et ces hommes sont morts pour l'idée qu'ils se faisaient de la France, c'est-à-dire la liberté. [...] Ce sont aujourd'hui nos héros<sup>3</sup> ». Politiques,

1 F. Hartog, *op. cit.*, p. 45.

2 B-H. Lévy, *lemonde.fr*, 8 janvier 2015.

3 F. Hollande, « Allocution suite aux attentats au siège de *Charlie Hebdo* », 7 janvier 2015.

journalistes et philosophes médiatiques se rejoignent pour faire des victimes des attentats des héros morts pour la patrie. Par cette « rhétorique guerrière », elles sont considérées comme des soldats<sup>1</sup>. Lévy écrit : « ces chroniqueurs et caricaturistes qui étaient, nous le savons désormais, des sortes de reporters de guerre, s'étaient, depuis des années, portés en première ligne<sup>2</sup> ».

Un deuxième cercle contient les premiers « témoins comme victime », c'est-à-dire les survivants<sup>3</sup>. Ainsi, a-t-on parlé du « numéro des survivants » à propos du *Charlie Hebdo* paru la semaine suivant les attentats, se calquant sur le modèle des survivants de la Shoah. En effet, on émet l'hypothèse que la Shoah tient lieu de matrice pour penser l'événement moderne sinistre vécu comme traumatisme et auquel s'applique un devoir de mémoire. Ce modèle, selon lequel tout nouvel événement possède ses victimes directes, ses survivants et le reste de ses témoins-victimes, prend forme à partir de 1961, lors du procès d'Eichmann qui, mettant les survivants sur le devant de la scène, inaugure « l'ère du témoin<sup>4</sup> ». Ce modèle a émergé en deux temps. D'abord celui du silence qui caractérise les survivants, son équivalent moderne étant cette

---

1 F. Hartog, *op. cit.*, p. 76.

2 B-H. Lévy, *lemonde.fr.*, 8 janvier 2015.

3 F. Hartog, *op. cit.*, p. 80.

4 Annette Wieviorka, *L'Ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.

période de discrétion par laquelle on reconnaît aux survivants la nécessité de se rétablir de leurs blessures et de se reconstruire psychiquement. Ensuite vient le temps de l'expression et du témoignage à valeur mémorielle. Mais ce déroulement est bousculé par l'accélération présentiste et son injonction à la réaction : le débat public télescope ces deux temps du silence et de l'expression en se focalisant immédiatement sur la figure du survivant, soit qu'elle brille par son absence car encore en reconstruction, soit qu'elle accepte de parler. Elle devient alors le vecteur d'une production d'émotions en direct<sup>1</sup>.

Un troisième cercle renferme la multiplicité des témoins comme victime allant du témoin oculaire au témoin médiatique. En effet, retransmettant en direct l'événement, les médias prennent à témoin leurs publics. Ces derniers deviennent garants de ce qui se passe. Touchés, en tant que témoin-victime, les publics peuvent s'appropriier l'événement, comme ce fut le cas en ce mois de janvier 2015 qui a vu l'irruption sur la scène publique d'un « acteur collectif<sup>2</sup> » atypique : le mouvement « Je suis Charlie<sup>3</sup> ». S'ouvre alors l'hypothèse que s'applique à cette mobilisation une

---

1 Voir par exemple l'intervention de Patrick Pelloux en pleurs, le 8 janvier 2015 sur i-Télé.

2 J. Arquembourg, *Le Temps...*, p. 99.

3 Voir *infra*, l'article de Maëlle Bazin.

analyse selon laquelle les événements modernes suscitent « des publics éphémères, sous le coup d'émotions fugaces et irrationnelles, qui se contenteraient de réagir à l'événement, mais ne seraient pas mus par une authentique volonté d'action<sup>1</sup> ». Avant que soit interrogée la portée des marches républicaines au-delà de leur déroulement ainsi que leur aspect plus ou moins transversal ou sélectif en termes de catégories de population, le commentaire des médias qui les couvraient en direct a effectivement promu une perception unifiante et communiante de la société française indépendamment de sa possible activation civique ou politique<sup>2</sup>. Précisément selon cette dynamique, une figure spécifique du témoin médiatique se dégage au sein de ce troisième cercle : le philosophe médiatique. Ce dernier est lui aussi sollicité dans le registre de la réaction émotionnelle à l'événement. Dans toutes leurs interventions, la première question qu'on leur pose est : quelle a été votre première réaction ? Cette attention à la personne, à l'instant et à l'émotion avait déjà été perçue par Gilles Deleuze : « [les nouveaux philosophes] ont découvert la fonction-témoin, qui ne fait qu'un avec celle d'auteur ou de penseur<sup>3</sup> ». Le

---

1 J. Arquembourg, *Le Temps...*, p. 102.

2 Voir dans cet ouvrage le chapitre de Claire Sécaïl « L'histoire en marche (républicaine) ».

3 G. Deleuze, « À propos nouveaux philosophes et d'un problème plus général », supplément, *Minuit*, n° 24, mai 1977.

philosophe médiatique est alors mis en position d'être une figure emblématique du témoin-victime que, par un effet de circularité, il finit par incarner médiatiquement. Si, parmi cette catégorie on s'applique mutuellement un devoir d'attention car chacun éprouve le besoin de surmonter l'émotion qui l'a submergée, alors le philosophe médiatique jouit d'une modalité particulièrement privilégiée de cette attention. En effet, étant invité à exprimer publiquement ce qui l'a constitué comme témoin-victime, il authentifie son inclusion dans la communauté formée par le partage de l'émotion (a contrario de la suspicion d'isolement du philosophe académique) tout en accédant à un espace social (la scène médiatique) où il sait par avance qu'on ne se contentera pas de requérir de sa part ce seul type de propos mais qu'il aura aussi la fonction d'éclairer les autres, ce qui lui confèrera de l'autorité. Le philosophe médiatique joue donc en quelque sorte sur deux tableaux, investissant la scène où il peut affirmer être totalement « des nôtres » en même temps que l'accès à cette scène va lui permettre de se distinguer à la manière de l'intellectuel universel.

Cet aspect est le plus sensible chez Onfray<sup>1</sup>. Dans sa tribune du *Point*, publiée le 10 janvier, il raconte sa

---

1 Détenteur d'une thèse de philosophie, M. Onfray a longtemps été enseignant de philosophie au lycée. En 2002, il crée l'université populaire de Caen où il dispense des cours diffusés par *France*

journée dans une écriture tenant du roman à la première personne : « Il est 11 h 50 ce mercredi 7 janvier 2015 quand arrive sur mon portable cette information qu'une fusillade... ». Puis il commente les interventions des politiques sur les chaînes d'information, en notant les heures comme dans un journal de bord : « *i-Télé* 13 h 20... » ; « 14 h 21 sur *LCI*... ». Il confie ses rêves et ses pensées : « Je rêve un peu ; j'imagine que Hollande... » ; « Je pense au cadavre de Cabu... ». Bref, Onfray livre un témoignage. Confirmant son statut de témoin loquace, alors même qu'il est encore devant sa télévision, il est déjà au téléphone avec des journalistes pour dire ce qu'il a vu. Le philosophe apparaît alors comme un témoin à part entière, qui peut mieux dire ce que tout le monde a vu : il est un « grand témoin<sup>1</sup> ». C'est d'ailleurs à ce titre qu'il est invité sur le plateau de l'émission de *Paris Première* – c'est explicitement l'intitulé de l'émission : « Le grand témoin : Michel Onfray<sup>2</sup> ».

---

*Culture.* Il est l'auteur de plus de quatre-vingt livres. Il dirige aujourd'hui une collection chez Grasset.

- 1 Dans ses deux interventions, il est remarquable qu'Onfray dit vouloir se déprendre de l'émotion et que le rôle du philosophe est de mettre à distance l'événement (*Paris première*). Pourtant il demeure un témoin-victime ressentant l'émotion, mais qui serait sorti victorieux de cette confrontation à l'émotion. Ce surpassement ; cette prise en charge de l'émotion, le légitime à mettre des mots – à exprimer son opinion – sur l'émotion ressentie par tous.
- 2 Ce 9 janvier 2015, à l'heure où est enregistrée l'émission, les forces de l'ordre sont encore en pleine intervention.

## PORTE-PAROLE

Témoin du siècle, le philosophe médiatique ne manque pas l'occasion qui lui est fournie par son accès aux médias de se faire porte-parole, se glissant toujours plus dans la peau de l'intellectuel universel. Cette dimension est la plus flagrante chez Lévy<sup>1</sup>. Dans la soirée du 7 janvier, l'émission de *CNN International: Amanpour Show*<sup>2</sup> diffuse une déclaration de John Kerry qui s'adresse aux Français, juste avant la prise de parole du philosophe médiatique. Par cette juxtaposition des deux interventions, Lévy est invité à répondre au nom des Français. Ce qu'il ne se prive pas de faire : « C'est un jour de chagrin [...], pour tous les Français, hommes et femmes ». De même, l'intégralité de son article paru sur *lemonde.fr* le 8 janvier est écrite à la première personne du pluriel<sup>3</sup>. Ce même « nous » apparaît si central dans l'expression « notre 11 septembre » (Onfray). Finkelkraut va plus loin dans son entretien publié dans *Le Figaro* le 14 janvier : « Les Français de toutes obédiences ont été touchés au cœur par l'assassinat des

- 
- 1 Agrégé de philosophie, B-H. Lévy est notamment directeur de publication chez Grasset.
  - 2 B-H. Lévy a déjà participé à trois reprises à l'émission. Il intervient également deux fois au cours de l'émission spéciale de *CNN* qui suit en direct la manifestation du 11 janvier. En d'autres mots, il est le « Monsieur France » de *CNN*.
  - 3 Journal dont il fait partie du conseil de surveillance.

journalistes de *Charlie Hebdo*. [Ils] n'étaient pas seulement des symboles de la liberté d'expression, c'était des figures familières. [Ils] étaient partie intégrante de l'identité française. Héritiers de Voltaire, ils peuplaient le monde commun et contribuaient à faire de nous, un "nous". *Charlie Hebdo*, ce n'était pas seulement un journal satirique. C'était, nous l'avons compris le 7 janvier, un album de famille. [...] Le peuple s'est donc spontanément uni, à l'exception toutefois des jeunes des quartiers dits populaires».

## IDENTITÉ

Se dessine dans cette dernière citation le thème central de l'identité. En effet, s'autodésignant porte-parole, le philosophe médiatique est amené à définir lui-même le groupe qu'il dit représenter : en l'occurrence pour Finkielkraut, il s'agit de tous les Français qu'il fait se reconnaître dans une identité française dont il semble exclure, toutefois, « les jeunes de quartiers dits populaires ». À ce stade, il est très frappant de voir la similitude entre le discours des philosophes médiatiques et ceux tenus par les responsables politiques au pouvoir. On pourrait exprimer l'essentiel de ces discours par le syllogisme suivant : *Charlie Hebdo* représente la liberté d'expression, *Charlie Hebdo* est un journal français donc la France

représente la liberté d'expression. Les trois termes France, *Charlie Hebdo* et liberté d'expression pouvant interchanger leur place au sein de ce syllogisme qui atteste d'un rapport d'identité entre les trois. Assimilation confirmée par la récurrence du verbe être dans les déclarations publiques, comme dans le mot d'ordre « Je suis Charlie ». Pour Lévy, « *Charlie Hebdo* était l'incarnation de l'esprit de la France, le meilleur de la France qui est la liberté d'expression. Voltaire était incarné à travers *Charlie Hebdo* [...] c'était le cœur de la France<sup>1</sup> ». Une heure plus tard, François Hollande déclare : « la République, c'est la liberté d'expression<sup>2</sup> ». Sept jours après, le Premier ministre ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme : « La France, c'est l'esprit des Lumières. La France, c'est l'élément démocratique, la France, c'est la République chevillée au corps. La France, c'est une liberté farouche. [...] Rester fidèle à l'esprit du 11 janvier c'est donc être habité par ses valeurs<sup>3</sup> ». On tient là l'usage du passé qui est fait par les philosophes médiatiques, comme par les gouvernants, pour réduire l'événement. Érigé en « symbole de la liberté d'expression<sup>4</sup> », *Charlie*

---

1 B-H. Lévy, *CNN*, 7 janvier 2015.

2 F. Hollande, « Allocution... », 7 janvier 2015.

3 M. Valls, « Discours à l'Assemblée nationale en hommage aux victimes des attentats », 13 janvier 2015.

4 A. Finkelkraut, *Le Figaro*, 14 janvier.

*Hebdo* est directement inscrit dans une généalogie prenant racine dans les Lumières et la Révolution française. À ce titre le journal serait le dernier représentant en date d'une liberté d'expression elle-même constitutive de l'identité française. Se faisant « expert de la mémoire<sup>1</sup> », on perçoit, dans cette convocation du passé dans le présent réalisée par les philosophes médiatiques, le risque d'une instrumentalisation du type de celles contre lesquelles le Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire met en garde<sup>2</sup>.

#### L'ÉVIDENCE DU RÉEL

Derrière cet usage public du passé se cache une lutte de définition au sein de la communauté d'opérateurs participant à la construction symbolique de l'événement. Ce conflit est le plus explicitement formulé dans les interventions de Finkielkraut<sup>3</sup>. Ce dernier défend une « identité française » qu'il dit menacée par la mondialisation culturelle et les politiques d'immigration qui conduiraient à l'implantation sur

---

1 F. Hartog, *op. cit.*, p. 293.

2 Le CVUH est une association créée en 2005 et présidée par Gérard Noiriel.

3 Auteur de plus de trente livres, Alain Finkielkraut est agrégé de Lettres modernes. Sa notoriété lui provient notamment d'une émission radiophonique : *Répliques* sur *France Culture*, qu'il anime depuis 1986.

le sol français d'un islam radical. Pour lui, les événements de janvier 2015 en sont la preuve. Au contraire, pour certains journalistes, comme Edwy Plenel, le délaissement des banlieues et la stigmatisation des musulmans contribueraient à créer un ressentiment conduisant la jeunesse des quartiers à se tourner vers l'islam radical. Les événements de janvier 2015 seraient l'aboutissement tragique de cette logique auto-réalisatrice<sup>1</sup>. On retrouve ici une opposition de cadres interprétatifs qui recoupe en partie les lignes éditoriales de médias que Finkielkraut énonce lui-même : le « parti du sursaut » auquel il adhère dans *Le Figaro* et le « parti de l'Autre » dans *Médiapart*<sup>2</sup>. Une opposition qui équivaut à celle entre réalisme et angélisme. Cette différence de patrons interprétatifs a déjà pu être modélisée à propos du problème public de la violence urbaine<sup>3</sup>.

Finkielkraut accuse le « parti de l'Autre » de ne pas vouloir voir ce qui crève les yeux : le réel. Pour lui, « il faut cesser de fournir l'excuse de la discrimination et de l'exclusion aux salafistes qui veulent subvertir moralement et juridiquement les valeurs de la société française<sup>4</sup> ». De même, Onfray dénonce que personne

1 A. Finkielkraut, *RJC*, 11 janvier 2015.

2 *Ibid.*

3 E. Macé, « Les faits divers de violence urbaine : effets d'agenda et de cadrage journalistique », *Cahiers du journalisme* n° 14, 2005, p. 188-200.

4 A. Finkielkraut, *Le Figaro*, 14 janvier 2015.

n'ose établir un lien entre l'islam et les attentats car « déjà pointe l'insulte islamophobe contre quiconque va affirmer que le réel a eu lieu<sup>1</sup> ! ». Il regrette que « le succès de Le Pen provien[ne] du fait [qu']elle est en matière de constats l'une des rares à dire que le réel a bien eu lieu<sup>2</sup> ». Selon Lévy : « Il faut rompre avec les discours lénifiants que nous servent depuis si longtemps les idiots utiles d'un islamisme soluble dans la sociologie de la misère<sup>3</sup> ».

En définitive, face à la complexité du social, les philosophes médiatiques opposent ce qu'on peut appeler « l'évidence du réel ». Encore une fois, on perçoit là un comportement semblable à celui de l'intellectuel universel qui, en « maître de vérité », se permet de juger et de définir l'événement, maniant l'histoire en tant que « science du réel<sup>4</sup> », comme l'invite à le faire le régime d'historicité moderne. Finalement, refusant que la réalité puisse être le fruit d'une construction collective, ils assimilent le réel à l'interprétation qu'ils en font. Dans cette perspective, l'usage massif du direct par les chaînes d'information en continu finit d'effacer toute mise à distance « au profit d'un réel qui semble aller de soi<sup>5</sup> » et consacre la

---

1 M. Onfray, *Le Point*, 10 janvier 2015.

2 *Ibid.*

3 B-H. Lévy, *lemonde.fr*, 8 janvier 2015.

4 F. Hartog, *op. cit.*, p. 293.

5 J. Arquembourg, *Le Temps...*, p. 17.

perméabilité de ce système médiatique aux stratégies de communication des acteurs : « il devient facile pour les acteurs [...] d'instrumentaliser les médias au profit d'une communication apparemment immédiate avec le public ». D'après cette perspective, s'inspirant de l'expression d'« entrepreneur de morale » forgée par Joseph Gusfield<sup>1</sup>, on peut affirmer que les philosophes médiatiques jouent le rôle d'« entrepreneurs de mémoire » au sein de la communauté d'opérateurs participant à la construction symbolique des événements de janvier 2015.

## Entrepreneurs de mémoire

### L'ÉVÉNEMENT « TOUJOURS DÉJÀ LÀ » ET LA RÉOUVERTURE DU ROMAN NATIONAL

Dans *Croire en l'histoire*, Hartog s'interroge : « Alors que nous sommes entrés dans un temps médiatique d'historicisation, non même plus quotidienne, mais instantanée du présent, l'historien peut-il, lui aussi [comme le journaliste], “faire de l'histoire en direct”, toujours plus vite, et donner immédiatement le point

---

1 J. Gusfield, *La Culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, Economica, 2009 [1981]. Cité par E. Neveu, « L'approche constructiviste... », p. 45.

de vue de la postérité en un tweet<sup>1</sup>? » Comme s'il avait voulu précisément répondre à cette question, le 7 janvier, moins de 2 heures après l'attaque au siège de *Charlie Hebdo*, Onfray publie sur *Twitter* : « mercredi 7 janvier 2015 : notre 11 septembre ». Le paradoxe de cette histoire de l'instant réside dans l'injonction présentiste à graver dans la mémoire un événement dont le sens est encore en train de se construire, comme si on voulait faire croire que les événements de janvier étaient un « toujours déjà là » de l'histoire de France. Aussitôt survenus, aussitôt inscrits au nouveau chapitre du roman national.

En effet, devant l'usage du passé que légitiment les philosophes médiatiques ; face à ce « supplément de mémoire » qu'ils administrent aux événements de janvier, on s'inquiète du danger à renouer, de manière non distanciée, avec l'écriture d'un roman national que Nora avait pris soin d'historiciser dans *Les Lieux de mémoire*.

Ici encore, les philosophes médiatiques miment le rôle de l'intellectuel universel en tentant de remettre en marche le concept d'une histoire téléologique, celle du régime d'historicité moderne, à l'origine de l'écriture des histoires nationales pour une large part fantasmées et dont le but – permettre la cohésion d'un peuple autour d'un récit commun – était politique. De

---

1 F. Hartog, *op. cit.*, p. 61.

même, dans le cas des événements de janvier, l'objectif n'est pas moins politique. S'adossant au spectre de la Révolution, les philosophes médiatiques prophétisent que le mouvement d'opinion qu'occasionnent les événements se prolongera pour se transformer en une union nationale permanente d'une France consciente de son identité. Derrière cette tentative pour ramener le présent à un passé fabriqué en vue de faire advenir un futur déjà connu, on perçoit le symptôme d'une désorientation : une perte de repère face à l'accélération du temps caractéristique du présentisme ; un moyen de rendre habitable un présent dans lequel on ne se retrouve plus ; une manière « d'entrer dans l'avenir à reculons<sup>1</sup> ».

#### PATRIMOINE ET AUTOCOMMÉMORATION

Sous cet angle, l'identité, figée, devient partie intégrante d'un patrimoine qu'il faut préserver car on le croit en danger. L'expression « album de famille » employée par Finkielkraut révèle la volonté de faire de *Charlie Hebdo* un emblème et même un monument de la liberté d'expression immédiatement inscrit au rang du patrimoine français, au point d'en faire un lieu de mémoire, au sens galvaudé du terme<sup>2</sup>. Dans

1 P. Valéry. Cité par F. Hartog, *op. cit.*, p. 293.

2 A. Finkielkraut, *Le Figaro*, 14 janvier 2015.

cette perspective, et indépendamment de la gamme de significations que ses participants sont susceptibles de lui attribuer, la manifestation du 11 janvier peut être interprétée comme une commémoration immédiate de la dimension historique instantanément attribuée aux événements de janvier. Le parallèle mérite ainsi d'être fait avec la réflexion de Charles Péguy, citée par Hartog à propos de 1789 : « La prise de la Bastille, ce fut proprement la première célébration, la première commémoration et pour ainsi dire le premier anniversaire de la prise de la Bastille... Ce n'est pas la fête de la Fédération qui fut la première commémoration, le premier anniversaire de la prise de la Bastille. C'est la prise de la Bastille qui fut la première fête de la Fédération avant la lettre<sup>1</sup> ». On peut poser l'hypothèse que cette représentation de l'événement par la formulation anticipée de sa possible importance à venir alors même qu'il n'est pas clos puisse valoir pour la manifestation du 11 janvier telle qu'elle est traitée par les philosophes médiatiques : « l'événement moderne inclut la représentation qu'il se donne de lui-même alors même qu'il est en train d'advenir, voire inscrit dans l'espace public son autocommémoration immédiate<sup>2</sup> ». Un exemple de ce phénomène est fourni par la comparaison faite dans les médias entre une

---

1 F. Hartog, « Comment on écrit... », p. 1232.

2 F. Hartog, *Croire en...*, p. 265.

photographie de la manifestation du 11 janvier place de la Nation avec le tableau de Delacroix *La Liberté guidant le peuple*<sup>1</sup>. Dès le lendemain, cette photographie, qui a fait le tour du monde, se voit proposer de figurer dans les livres d'histoire par les internautes puis une multitude d'articles de presse<sup>2</sup>. Au mois de mai 2015, des députés ont déposé une proposition de loi visant à faire du 11 janvier une journée de commémoration et de lutte contre le terrorisme<sup>3</sup>. De même, dès le 9 janvier 2015, une lettre ouverte, écrite par Yann Moix, compagnon de route de Lévy, et signée par de nombreuses personnalités du monde culturel, était adressée à l'Élysée, réclamant pour les journalistes de *Charlie Hebdo* une entrée au Panthéon<sup>4</sup>.

Au prisme du présentisme, on a décelé que la participation des philosophes médiatiques à l'opération de définition collective des événements de janvier 2015 se fait au risque d'une instrumentalisation du passé. Il convient alors de désigner les philosophes

---

1 Photographie de Martin Argyroglo.

2 Par exemple P. Croquet, « Mobilisation du 11 janvier à Paris : la photo que les internautes aimeraient voir dans les livres d'histoire », *lemonde.fr*, 13 janvier 2015.

3 « Des élus UMP veulent faire du 11 janvier une journée de lutte contre le terrorisme », *lefigaro.fr*, 9 mai 2015.

4 Y. Moix, « Le Panthéon pour Charlie », *La Règle du jeu*, 9 janvier 2015.

médiatiques par ce qu'ils opèrent : ils s'instituent, d'une part, comme historiens grâce à l'invitation que les médias leur font de remplir la fonction de l'intellectuel universel, investissant la case vide que ce dernier occupait dans les imaginaires et, d'autre part, comme des « entrepreneurs de mémoire » qui réduisent l'indétermination de l'événement à un tel point que celui-ci ne peut pas nourrir autre chose qu'une mémoire instantanée. Pour donner à voir cela, on s'est intéressé à la période s'écoulant pendant et juste après les événements de janvier 2015. Les interventions des philosophes médiatiques ne prenaient alors pas place dans les canaux audiovisuels les plus centraux du système médiatique français et on pourrait donc s'interroger sur l'ampleur de l'impact qu'a pu avoir le biais d'interprétation qu'ils développent. Une étude plus extensive serait requise pour l'établir empiriquement. Toutefois, depuis, la configuration du débat public a évolué, principalement sous l'effet de la publication en mai 2015 d'un essai d'Emmanuel Todd venant relancer le processus d'attribution du sens des événements<sup>1</sup>. Dans le même temps, d'autres événements sont venus concurrencer ceux de janvier (crise des migrants, conflits au Proche-Orient, etc.) dans les préoccupations des médias selon la logique bien connue de rotation de l'agenda. Dans l'attente

---

1 E. Todd, *Qui est Charlie?*, Paris, Seuil, 2015.

d'un processus de commémoration qui ne manquera pas de s'élaborer puissamment en janvier 2016 puis encore à d'autres occasions, se pose donc la question d'une relative incertitude sur la stabilisation des interprétations qui peuvent s'en faire. La tendance qu'impriment les philosophes médiatiques pourrait ne pas être confortée par le travail de mémoire qui se produira alors, et sans doute de manière très concurrentielle quant à la validation de ce qui s'est effectivement passé dans la société française à la suite des attentats. C'est bien pourquoi il ne s'agit pas ici de fustiger la mémoire. Elle est un matériau précieux qui enferme en elle la « puissance d'attestation » qu'un passé a eu lieu<sup>1</sup>. Tâche à l'historien de la faire passer au crible de l'« opération historiographique » dont la fonction symbolique, chère à Michel de Certeau, est d'enterrer les morts<sup>2</sup>. Grâce à ce travail de deuil, l'écriture de l'histoire espère apporter une meilleure intelligibilité aux sociétés contemporaines, en leur permettant de se donner un présent vivable et ouvert sur le futur.

Timothée DELDICQUE  
Université Paris 2,  
CARISM

---

1 Paul Ricoeur. Cité par F. Hartog, *op. cit.*, p. 130.

2 M. de Certeau, *L'Écriture de l'histoire*, Gallimard, Paris, 1975, p. 139.



# Magnitude Charlie : un défi pour les sciences sociales

## Effets d'ondes sur la recherche

« Où est Charlie ? » Cette question ne vaut pas que pour la série de livres du britannique Martin Handford (*Where's Wally?* en version originale) qui défie à chaque double page le lecteur de retrouver le personnage dissimulé dans un dessin fourmillant de détails. La question, pensons-nous, vaut dans un sens beaucoup moins enfantin pour exprimer la complexité scientifique à circonscrire le phénomène multidimensionnel de dérèglement fonctionnel de notre société qu'ont provoqué les attentats de janvier 2015. Autrement dit : par où conviendrait-il le mieux d'aborder les événements pour développer une recherche approfondie, méthodique et critique de ce qui s'est joué autour des attentats ? Les angles pour aborder le sujet sont si nombreux : les attentats comme

violence politique, la caricature comme modalité du débat public, l'action publique dans le secteur de la sécurité et de l'encadrement des libertés individuelles, l'analyse des opinions au sein de la population, les formes de la radicalisation religieuse, la recomposition du rapport aux valeurs, etc.

En précisant « résultats à partir de 2015 », la recherche de l'expression « Charlie Hebdo » sur la base de données numérique *Google Scholar* effectuée début octobre 2015 obtient 1 990 résultats référant des publications ou commentaires scientifiques. Moins d'un an après les événements concernés, cette profusion suggère que la communauté scientifique a ressenti une urgence (par rapport au rythme habituel de ses travaux) à traiter le sujet qui n'est finalement pas très différente de celle observée chez les médias pour le couvrir à l'époque des faits. Cela suggère aussi que les approches sont très diversifiées et n'ont pas été raisonnées et rationalisées sous la forme d'un débat scientifique clairement encadré. Or, à vouloir travailler vite et sans que cela soit particulièrement ordonné et organisé, est-on sûr de travailler dans de bonnes conditions et de pouvoir produire des résultats fiables ?

L'abondance de résultats à cette requête sur *Google Scholar* pourrait bien être un indice que s'est ici développé un « présentisme » de la recherche, comme on

pourrait l'appeler à la suite des inquiétudes formulées par certains historiens sur la surréactivité à l'actualité comme forme primaire mais de plus en plus dominante de production du savoir sur le monde social<sup>1</sup>. Tout au contraire, il conviendrait de ne pas tirer de conclusion (nécessairement hâtive) sur un événement qui n'est pas abouti car ses conséquences se prolongent encore et dont l'histoire est donc en train de s'écrire. Nous entendons bien cet appel à la prudence et nous y souscrivons même. Mais nous considérons aussi que nous avons un garde-fou pour assumer de travailler assez rapidement après les faits tout en veillant à la plus grande rigueur scientifique.

En fait, nous n'avons pas tenté d'analyser « Charlie » au sens d'un phénomène multidimensionnel et donc difficilement saisissable et catégorisable. Alternativement à cette quête, probablement impossible, d'opérationnaliser scientifiquement « Charlie », nous avons plus modestement mais plus assurément construit le projet de travailler sur le traitement médiatique de la période des attentats, c'est-à-dire une facette particulière de l'ensemble bien plus vaste d'aspects qui se sont articulés les uns aux autres. Sans espérer approcher une certaine

---

1 F. Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003 ; H. Rousso, *La Dernière Catastrophe. L'histoire, le présent, le contemporain*, Paris, Gallimard, 2012.

exhaustivité des formes médiatiques, du moins avons-nous pu diversifier les types de médias sur lesquels nous avons travaillé (presse écrite, télévision, réseaux sociaux numériques). Nous avons aussi considéré des vecteurs de communication qui ont pu s'instituer eux-mêmes comme des quasi-médias : d'une part, le président de la République doté de la capacité à produire et diffuser ses contenus (allocutions télévisées, compte Twitter<sup>1</sup>) et, d'autre part, les marches des 10 et 11 janvier telles qu'elles ont été investies comme opportunité de produire et partager des messages. En revanche, il nous faut admettre que nous avons délaissé la radio alors que ce média de parole offre un espace important à l'expression de ses auditeurs<sup>2</sup> et qu'il s'y est donc probablement manifesté une forme spécifique de rapports diversifiés aux événements.

Ainsi animés par le souhait de poser de premiers résultats et un jalon pour des recherches à venir, nous avons éprouvé un sentiment de responsabilité à effectuer le travail scientifique qui est notre vocation. Nous pensons nous être conformés à l'exigence de traiter de

- 
- 1 Le compte Twitter @Elysee a publié 76 messages relatifs aux attentats et à leurs suites du 7 au 15 janvier (dont 23 le 7 janvier et 20 le 9 janvier) et aucun sur un autre sujet durant cette période. Parmi ces messages, le plus rediffusé l'a été par plus de 1 400 autres utilisateurs.
  - 2 C. Deleu, *Les Anonymes à la radio. Usages, fonctions et portée de leur parole*, Bruxelles, De Boeck/INA, 2006.

manière réflexive, distanciée, critique et méthodique les conditions dans lesquelles s'est alors construit le rapport médiatique aux événements. Cette exigence se vérifie dans l'ensemble des chapitres de l'ouvrage qui sont, par ailleurs, diversifiés en termes de cadre théorique, de méthodologie et de positionnement disciplinaire. Cette diversité de regards scientifiques n'aboutit pas à une fragmentation ou une dispersion des analyses car les événements traités sont suffisamment intenses et rapprochés dans le temps pour produire une forme d'unité.

Tout particulièrement, dans l'ordre discursif, se tisse un lien au cœur des événements comme entre nos chapitres autour de ce qu'est, pour nous en un sens scientifique, la formule « Je suis Charlie ». Comme forme langagière, la formule est « un signe qui fonctionne pour tous à un moment donné<sup>1</sup> » avec l'effet double, d'une part, de se diffuser largement comme un format d'usage aisé par sa concision et son adaptabilité au reste du discours et, d'autre part, d'être puissant pour faire entendre une signification sociale ou politique qui actualise dans le discours un positionnement de valeur. Cela induit un usage engagé, donc potentiellement polémique, de l'énoncé qui peut

---

1 A. Krieg-Planque, *La Notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009, p. 95.

stimuler aussi bien des discours qui le confortent et amplifient sa portée que des discours antagonistes.

En innervant toutes les formes discursives de la période étudiée (réseaux sociaux numériques, Une des journaux, incrustation à l'image des programmes télévisés, texte-slogan en pancarte, sujet photographique, dessin de presse, etc.), la formule « Je suis Charlie » tisse une sorte de fil rouge qui, jusque dans les oppositions ou dénégations qu'elle suscite, manifeste l'aspect intégré de ce que nous traitons avec une diversité d'approches.

Reste l'enjeu des moyens empiriques de traiter cette matière. Même en travaillant assez rapidement après que les faits se sont déroulés, le recueil des données appelle effort et rigueur. Nous bénéficions à cet égard de ressources complémentaires qui ont considérablement facilité notre travail d'analyse de contenus : archives audiovisuelles numériques personnelles ou du dépôt légal de l'INA, base de données de Unes de presse internationales, fonds documentaire spécialement créé par des municipalités pour conserver les traces des marches républicaines, logiciels de captation et d'enregistrement des données du web et accessibilité aux historiques des comptes publics des réseaux sociaux numériques, accès aux archives des courriers de téléspectateurs. Il est plus délicat de constituer, pour des raisons

différentes aussi bien au moment des faits que plusieurs mois plus tard, un matériau compréhensif ou même simplement informatif à partir d'entretiens. Sauf exception, nous ne l'avons d'ailleurs pas fait. Plusieurs aspects (intentionnalité, opinion, etc.) supposent cependant ce type de données pour pouvoir être étudiés et c'est donc une limite à nos travaux que des déductions raisonnables ou nos intuitions ne peuvent suffire à compenser.

### À l'épicentre : perspectives des études sur les médias

Il nous apparaît que l'objectif d'analyser le fonctionnement et le rôle des médias dans cette période complexe des attentats de janvier 2015 doit s'envisager selon deux axes complémentaires. Le premier consiste à observer ce qui a travaillé les médias eux-mêmes. Le second consiste à examiner ce que les productions médiatiques mettent en jeu dans la société. Au-delà de la saisie de ces deux aspects à l'occasion d'un moment particulier, la réflexion s'élargit par la portée qu'ils ont pour l'étude des médias en général. Autrement dit, ce qui se trouvera documenté sur les données et les résultats à propos d'un cas aussi spécifique sert en quelque sorte d'expérience pour interroger les

moyens de mener plus généralement nos travaux sur les médias, leurs productions, discours et publics.

S'agissant de ce qui a travaillé les médias, il nous semble que cela peut à son tour se décliner en deux sujets. Le premier de ces sujets est la place des émotions dans les mises en récit des médias. Sans postuler une improbable séparation entre les contenus mobilisant les émotions et ceux, informationnels ou éducatifs, qui tendraient à en réduire fortement la place, voire à les ignorer, on peut raisonnablement faire l'hypothèse que les journalistes des grands médias généralistes sont méticuleux plutôt qu'indifférents ou négligents à ce sujet et qu'ils s'appliquent prioritairement à être crédités d'un bon travail de restitution factuelle. S'ils tâchent de mobiliser les émotions, notamment pour mieux capter et fidéliser l'audience ou susciter l'achat au numéro, ce n'est que secondairement et de manière instrumentale, a contrario de l'auteur de fiction qui vise d'abord à toucher son public de manière sensible pour mieux le divertir, le troubler, le séduire ou le bouleverser.

La gestion éditoriale des émotions dans l'information est donc un enjeu de cohérence professionnelle. Or, dans la période des attentats de janvier 2015, l'intensité émotionnelle est telle que le traitement journalistique doit en quelque sorte s'appliquer à une matière première factuelle totalement

imbibée d'émotions<sup>1</sup>. C'est ce que montre notamment le chapitre sur la couverture télévisée de la marche républicaine du 11 janvier. Cela est également porté à un point très élevé avec les réceptions de Patrick Pelloux pour des interviews en studio du matin au soir du 8 janvier (matinales de France Inter et d'i-Télé, *C'est à vous* sur France 5, *Édition spéciale* de BFM TV, journal de 20 h de France 2). Le suivi de la traque des terroristes dans la soirée du 8 janvier et de ses suites meurtrières dans les prises d'otages du 9 janvier est lui aussi saturé de tension émotionnelle. De même la retransmission télévisée en direct des cérémonies d'obsèques des policiers (13 janvier) ou du dessinateur Charb (16 janvier).

Au-delà de la grammaire ordinaire de l'information télévisée ou radiophonique, au-delà de l'instrumentalisation routinière du sensationnel dans la composition des titres et des couvertures de presse écrite, il semble que la restitution des émotions qui circulent alors dans l'espace public se surimpose à l'écriture médiatique quel que soit le support. Cela pose la question du rapport des professionnels des médias à l'émotion et, selon la place qu'ils lui accordent dans la mise en récit des événements, de son articulation avec la réflexivité

---

1 Ce qui a également ou être observé lors du 11 septembre 2001 ou encore lors des attentats de Madrid.

sur le monde social. D'ailleurs, quand l'événement est encore en train de se faire, la mise en récit n'est pas forcément ordonnée et organisée : la primauté de l'émotion empêche une configuration habituellement maîtrisée. Les émotions peuvent saturer nos perceptions et ainsi compromettre notre capacité à faire sens de ce qui survient ou, tout au contraire, nous rendre ce qui survient suffisamment sensible pour que nous lui appliquions notre volonté de le comprendre. Enfin, le statut social des émotions dirige plus ou moins dans un sens ou dans l'autre selon que leur évocation s'applique à une personne ou un groupe restreint de personnes dont il serait indécent de pénétrer l'intimité ou que leur évocation s'applique à un vaste groupe de personnes, voire à une communauté tout entière, où elle fonctionne alors comme un attribut positif de l'appartenance collective. Le cadrage médiatique des émotions qui en découle peut ainsi être très variable<sup>1</sup>.

Outre l'enjeu des émotions, le second sujet ayant travaillé les médias concerne leur capacité à s'interroger sur leurs pratiques. Il n'y a aucun doute que les discussions, parfois les controverses ont animé les rédactions d'information. Les programmes télévisés dédiés à

---

1 R. Entman, « Framing : Towards clarification of a fractured paradigm », *Journal of Communication*, vol. 43, n° 4, 1993, p. 51-58.

l'observation des médias n'ont pas tardé à se saisir des événements<sup>1</sup>. Comme nous le rappelons en introduction, les associations, les syndicats professionnels et les écoles de journalisme ont organisé de multiples échanges. Lorsque nous avons reçu une table ronde de professionnels lors de la journée scientifique de juin 2015 dont cet ouvrage est issu, nous avons bien constaté que les réflexions étaient toujours en cours. Malgré tout cela, quand survient l'attentat au musée du Bardo à Tunis (22 morts, 45 blessés le 18 mars 2015), les reproches de mise en danger des otages, de répétition en boucle ou d'insuffisante vérification vont se répéter à l'encontre des chaînes de télévision, en particulier d'information continue. Entre-temps, les sanctions prononcées le 12 février par le Conseil supérieur de l'audiovisuel ont suscité une contestation en bloc de la part des chaînes de télévision et de radio visées. Le constat de la capacité de réflexion des professionnels du secteur est donc compensé par une crispation évidente quant aux conséquences qu'ils

---

1 *Médias le magazine* (France 5) du 11 janvier, allongé au format de 90 minutes et exceptionnellement en direct y est entièrement consacré avec trois approches : la description de la couverture médiatique, informer sans gêner le travail de la police, le traitement médiatique de l'Islam. Puis les émissions des 18 et 25 janvier y reviennent longuement. *Le Tube* (Canal+, en clair) du 10 et du 17 janvier. L'émission du 28 janvier du magazine de la médiatrice de l'information de France 3.

seraient amenés à tirer de l'expérience des attentats de janvier sur leur fonctionnement.

Le rapport à la critique des publics ne semble pas non plus avoir trouvé de débouché structuré. Ni l'immense majorité des critiques restée confidentielle, tel que le courrier au médiateur de la rédaction de France 2, ni les quelques-unes qui accèdent à la visibilité notamment sous la forme de prise à partie en direct telles que l'accusation de mise en danger le 9 janvier sur BFM TV ou l'accusation de stigmatisation à *Des paroles et des actes* du 25 janvier sur France 2 n'ont donné lieu par tel ou tel média à une analyse ou à une forme d'échange structuré avec son public. En l'absence de recul suffisant pour pouvoir observer ce qui sera noté dans les rapports annuels des chaînes de télévision au CSA, on ne peut conclure définitivement sur ce point mais il semble néanmoins que, si la période des attentats de janvier 2015 a créé les conditions d'une interrogation approfondie sur le fonctionnement des médias, celle-ci n'a pas été résolue. En termes de recherche, cela appellerait le développement d'enquêtes par observation des rédactions et par entretiens auprès de journalistes pour identifier les conséquences susceptibles de se manifester sous une autre forme que ce bilan institutionnalisé qui n'a pas (encore) eu lieu.

Concernant ce que les productions médiatiques mettent en jeu dans la société, deux sujets se présentent

à nos yeux. Le premier est celui des phénomènes de réception, que ce soit sous forme d'effets suggestifs spécifiques ou en termes plus diffus de représentations du monde social chez les publics. Sans chercher à nous inscrire dans une version même modérée du courant théorique du constructivisme, nous abordons ici l'enjeu du traitement scientifique de la valeur qu'ont pour les acteurs sociaux les objets qui peuplent le monde social non pas directement selon ce que ce monde et ces objets seraient de manière intangible mais bien plutôt tels que les acteurs les perçoivent à travers différents filtres<sup>1</sup>.

Nous devons admettre là que l'adéquation des méthodes d'enquête au questionnement est très complexe. La capacité à recueillir des données pour traiter la réception suppose d'être très réactif pour accompagner ces phénomènes au moment où ils se produisent plutôt que de tenter de les reconstituer plus tard sous une forme expérimentale mais nécessairement biaisée. Mais, selon le phénomène visé, les conditions sociales de son déroulement rendent plus ou moins difficile, voire impossible, d'y accéder. N'ayant évidemment pas eu la prescience de ce qui allait se passer à partir du 7 janvier, nous n'avions pas de plan d'enquête ni de stratégie de recrutement

---

1 P. Berger, T. Luckmann, *La Construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2002 [1966].

ou d'échantillonnage pour solliciter des entretiens ou la rédaction de carnets d'écoute enrichis pendant la semaine des attentats. Cela devient plus envisageable pour faire retour sur les événements et leur mémorisation, notamment dans le cas d'un événement social traumatisant qui mobilise les identités et les valeurs<sup>1</sup>. Mener des observations pour capter les discours qui circulent entre acteurs peut alors figurer une stratégie méthodologique alternative<sup>2</sup>. Mais, dans les circonstances des attentats, les espaces accessibles pour de telles observations seront peu nombreux.

Reste la possibilité de procéder par le recueil de matériau écrit dont on est sûr qu'il a été produit par les acteurs sociaux spontanément face aux contenus médiatiques auxquels ils étaient exposés mais avec l'inconvénient de n'avoir que peu ou pas de moyen de contrôle quant aux caractéristiques de ces acteurs<sup>3</sup>. C'est ce que nous avons fait en traitant le courrier des

- 
- 1 D. M. Hunt, *Screening the Los Angeles 'Riots': Race, Seeing, and Resistance*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.
  - 2 D. Boullier, *La télévision telle qu'on la parle. Trois études ethno-méthodologiques*, Paris, L'Harmattan, 2004 ; S. Calbo, *Réception télévisuelle et affectivité. Une étude ethnographique sur la réception des programmes sériels*, Paris, L'Harmattan, 1998.
  - 3 A. Aubert, *La Société civile et ses Médias. Quand le public prend la parole*, Lormont, Le Bord de l'eau / INA, 2009 ; G. Poels, *Les Trente Glorieuses du téléspectateur. Une histoire de la réception télévisuelle des années 1950 aux années 1980*, Bry-sur-Marne, INA éditions, 2015 ; D. Pasquier, *La Culture des sentiments*.

télespectateurs de France 2 et les formes d'expression sur Twitter ainsi que dans des forums de discussion. Cela invite d'ailleurs à s'interroger en termes de méthodologie sur les conséquences de la fragmentation des espaces d'expression<sup>1</sup> que le développement du numérique a fortement amplifié. Il s'agit de bien établir à quel point ce à quoi nous accédons est partiel, plus ou moins représentatif ou singulier, par rapport à l'ensemble des discours qui circulent dans les espaces sociaux susceptibles de nous intéresser.

Le second sujet que nous pointons concernant le rôle social des productions médiatiques est celui de la temporalité impliquant les processus de mémoire. En effet, en traitant de la médiatisation des événements peu de temps après qu'ils sont survenus, nous ne pouvons prendre en compte la progressive stabilisation sélective de ses formes et de ses significations qui est pourtant essentielle dans l'impact social qu'ont les phénomènes de grande magnitude tels que les attentats de janvier 2015. En quelque sorte, pour faire le lien avec l'enjeu qui précède, on peut rappeler ce point crucial selon lequel la réception

---

*L'expérience télévisuelle des adolescents*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1999.

- 1 E. Neveu, B. François (dir.), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, PUR, 1999; J. Jouët, R. Rieffel (dir.), *S'informer à l'ère numérique*, Rennes, PUR, 2013.

(médiatique) ne s'effectue pas dans le seul temps de l'exposition mais se nourrit aussi, parfois surtout, de ce qui s'en cristallise avec le temps et, s'agissant tout particulièrement d'objet à résonance politique, au terme de luttes d'interprétation sur la définition même de ce qui s'est passé.

Les médias jouent ici un rôle central en servant de support aussi bien à d'éventuelles controverses alimentées par les stratégies commerciales des éditeurs de tel ou tel essayiste qu'à des commémorations officielles ou informelles telles qu'elles vont se développer dès le premier anniversaire des événements<sup>1</sup>. L'objectif qui est le nôtre avec cet ouvrage – étudier le traitement médiatique des attentats de janvier 2015 – appelle donc un nécessaire complément qui s'applique à cette première phase de phénomène commémoratif et mémoriel, le cas échéant en redoublant de prudence quant à l'instrumentalisation ou la récupération dont nous pourrions faire l'objet dans des luttes d'interprétation. En ce sens, la production scientifique de sciences sociales éprouve tout particulièrement face à des événements tels que les attentats de janvier 2015 qu'elle fait elle-même partie du monde social qu'elle cherche à comprendre. En ce sens aussi

---

1 K. Niemeyer, *De la chute du mur de Berlin au 11 Septembre 2001. Le journal télévisé, les mémoires collectives et l'écriture de l'histoire*, Lausanne, Antipode, 2011.

nous éprouvons la responsabilité des termes que nous utilisons pour désigner les objets étudiés et pour clarifier nos interprétations.

Cet enjeu du lexique et de la mise en mots du récit des événements est d'ailleurs une caractéristique plus générale de la période pour tous les acteurs et notamment les médias. La sensibilité des publics autant que l'opportunisme des acteurs politiques à se saisir d'une formulation pousse notamment les médias à un haut degré de vigilance face au risque des critiques de stigmatisation, d'amalgame ou de manipulation. C'est jusqu'à la plus simple expression qui peut alors être réinterrogée quant à sa portée et ses implications comme l'ont montré, dans un autre domaine, les discussions sur l'appellation la plus appropriée des populations affluant de plus en plus en 2014 et 2015 du Moyen-Orient et d'Afrique vers l'Europe (migrant, réfugié, demandeur d'asile).

En nommant, on fige plus ou moins implicitement le sens. Or, comme il n'est pas possible dans nos usages langagiers ordinaires de procéder systématiquement par des périphrases longuement développées, on nomme les objets du monde social de manière concise, au risque du nominalisme, c'est-à-dire d'un processus de simplification qui entretient potentiellement et peut finir par naturaliser un fort biais d'interprétation. C'est précisément ce que vient conforter le processus

de mémoire qui s'opère notamment à travers la couverture médiatique des commémorations et des retours savants ou polémistes sur les événements. Entre autre complément scientifique, cela appelle des analyses de l'évolution des formes d'évocation des attentats de janvier 2015 et des thèmes qui leur sont associés pour identifier quel univers de signification tend à se stabiliser et quelles éventuelles contradictions ou dénonciations plus minoritaires suscitent ce processus de stabilisation. Il s'agit ainsi d'intégrer à nos exigences analytiques celle des «devenirs historiques» de la médiatisation.

Pierre LEFÉBURE  
Université Paris 13,  
LCP-IRISSO

Katharina NIEMEYER  
Université Paris 2,  
CARISM

Claire SÉCAÏL  
LCP-IRISSO

## Postface

Paris, 16 novembre 2015

Nous le savions, Charlie n'était qu'un début. Nous étions prévenus. Nous imaginions qu'il y aurait d'autres répliques, sans doute de magnitude plus grande encore. « Le pire est devant nous », entendait-on. Aujourd'hui, nous pleurons toutes les victimes de ce 13 novembre, nos concitoyens insouciant, notre jeunesse brisée. Nous sommes un corps « Un et indivisible ». Une République. Nous souffrons une nouvelle fois d'une souffrance qui, à cette heure, s'évertue difficilement à nous mobiliser en tant que chercheur. Nous y arriverons, cela ne fait aucun doute. Mais aujourd'hui, après cette minute de silence nationale, c'est encore le deuil. Auteur-es des chapitres qui ont précédé, nous habitons ces quartiers endeuillés, cette ville lumière qui se recueille depuis trois soirs à la lueur des bougies. Et, au-delà de Paris, n'oublions pas que les bombes de ces djihadistes à idéologie criminelle viennent de tuer dans un quartier chiite de Beyrouth et ont fait s'écraser l'avion russe dans le Sinaï.

Le terrorisme vise la médiatisation, recherche la visibilité, convoite la postérité par l'image au-delà de son entreprise mortifère. Terroriser les consciences pour mieux soumettre la volonté ou susciter la reddition morale. Avec la télévision et internet, la visibilité obtenue est d'une telle ampleur et d'une telle immédiateté que la médiatisation s'avère consubstantielle au terrorisme. Le statut de l'image en devient tout à fait essentiel car c'est elle qui frappe le plus profondément l'esprit. S'ouvre alors l'enjeu de la responsabilité des médias : que montrer, quand, comment ? Ainsi, quand l'organisation dite de l'État islamique met en scène des décapitations d'otage, les médias occidentaux s'interdisent d'en relayer l'aspect le plus visuellement effrayant tout en signifiant verbalement la modalité d'exécution utilisée. Dans des limites qui peuvent encore s'interroger tant le floutage ou l'arrêt sur image peuvent sembler insuffisants, il s'agit de ne pas se faire le relais de la propagande terroriste.

Inversement, cette organisation militaro-terroriste apporte un soin particulier à sa production audiovisuelle, notamment par contraste avec le minimalisme des messages du réseau Al-Qaïda. La recherche d'une esthétisation guerrière et exaltante empruntant aux codes narratifs du cinéma d'action américain fait ainsi un usage iconique des images. Pour sa propagande, l'organisation pratique donc la représentation

d'êtres possédant une âme telle qu'elle est pourtant censée être proscrite par leur interprétation rigoriste des règles religieuses. L'objectif d'inspirer la terreur ou d'inciter au recrutement tire un tel bénéfice de l'exploitation de l'image que cela justifie la subversion de la règle violemment imposée aux autres. On peut donc dire, par analogie avec la querelle des icônes chrétiennes du IX<sup>e</sup> siècle, que se développe une « iconodoulie criminelle » contemporaine. Ou alors, il faudrait considérer que ces figures mises en scène par la propagande seraient des corps sans âme, des spectres inhumains, sans masque et sans cagoule mais aussi sans conscience, pure abstraction de haine. Leur action criminelle s'en trouverait dépouillée de toute signification, le mal n'étant commis que pour la recherche de lui-même.

De ces deux hypothèses, on voit bien que la seule tenable est celle de la subversion de leur propre règle pour imposer leur vision du monde. Si cette subversion est ainsi assumée, alors c'est un indice majeur que le rapport à l'image doit être tenu pour un point crucial de l'analyse du phénomène terroriste. L'analyse des images produites par nos médias importe tout autant. C'est ce que nous avons voulu étudier et qui doit l'être encore.

Face aux images des terroristes, nos propres récits font intervenir des figures collectives (population

mobilisée, publics des hommages, forces de l'ordre et armées, professionnels de santé), des figures de responsabilité (autorités politiques, autorités religieuses, institutions d'enseignement), des figures individuelles aussi bien ordinaires (témoin, personne bouleversée) qu'héroïques (rescapé, citoyen s'interposant au prix du danger) et des figures historiques et symboliques (la Résistance, l'unité nationale, les valeurs de la République). Un ou plusieurs systèmes de référence fournissent des horizons interprétatifs, des définitions sont discutées, voire disputées. Nous le discernons comme chercheurs avec le sentiment de l'importance qu'il y a à étudier ces phénomènes de mise en récit pour mieux comprendre la société. Mais nous le vivons aussi comme citoyens au même titre que tout autre. Nous nous sentons donc vivement concernés et soucieux du lendemain. Nous n'assurons pas la sécurité, nous ne soignons pas les blessés, nous ne dirigeons pas les administrations mais nous enseignons et nous étudions cette société dans laquelle nous vivons, nous aimons, nous souffrons.

Parmi toutes les institutions qui ont fait face héroïquement à ces terroristes en janvier et en novembre (police et agents de renseignement, médecins et personnels soignants, enseignants et éducateurs sociaux, etc.), les médias qu'ils honnissent idéologiquement comme forme de liberté d'expression les intéressent

néanmoins stratégiquement comme relais de la terreur qu'ils cherchent à inspirer. C'est dire si le rôle des médias doit nous préoccuper. Trois jours après le 13 novembre, nous voyons ressurgir ces questionnements récurrents à chaque fois que surviennent des violences. Et encore une fois, il est bien question d'images. Nous en distinguons deux sortes.

D'une part, les images des criminels. L'enquête avançant, les identités des terroristes se font connaître, des portraits-robots circulent pour traquer ceux qui sont en fuite. Mais au-delà de cette nécessaire diffusion de noms et de visages à des fins d'information, n'ignorons pas les buts de propagande, les logiques de personnification qui, misant sur cette alliance objective des médias occidentaux, visent à faire accéder des criminels au rang de « martyr » et à servir un processus d'héroïsation. Alors que les besoins des publics d'être informés sont, dans ces circonstances, considérablement accrus, les journalistes ont le devoir de s'interroger : informe-t-on moins bien en s'obligeant à ne pas faire le jeu du terrorisme ? Les attentats de Charlie nous ont enseigné qu'une partie du public avait ardemment défendu cette idée que tout n'était pas montrable et que l'une des retenues éthiques consistait à ne pas diffuser en boucle les visages des terroristes. Au lendemain du 13 novembre, une pétition « Pas de noms, pas de

visage » a été créée<sup>1</sup> pour empêcher que ces criminels sortent du tombeau de l'anonymat.

D'autre part, les images des victimes. Si, dans l'ensemble, les journalistes ont respecté les consignes pour ne pas entraver le déroulement des opérations lors de la prise d'otages au Bataclan, ils ne sont pas exempts de reproches concernant une deuxième critique formulée par le CSA après les attentats de janvier 2015 : le respect de la dignité des personnes. Cette remontrance concernait alors la diffusion de l'image du policier abattu en pleine rue après l'attaque de *Charlie Hebdo*. En novembre, il a suffi de quelques heures pour voir des infractions à ce respect du droit des victimes (prévu par la loi du 15 juin 2000). Le 15 novembre, vers 14 heures, la police nationale a dû prendre l'initiative d'un message sur Twitter : « Par respect pour les victimes et leurs familles, ne contribuez pas à la diffusion des photos des scènes de crime<sup>2</sup> » (plus de 25 000 retweets). On le voit bien, au-delà de la déontologie journalistique, c'est plus largement un sens de la morale civique qui est ici éprouvé.

---

1 [www.change.org/p/le-pr%C3%A9sident-de-la-r%C3%A9publique-pas-de-notori%C3%A9t%C3%A9-pour-les-bourreaux](http://www.change.org/p/le-pr%C3%A9sident-de-la-r%C3%A9publique-pas-de-notori%C3%A9t%C3%A9-pour-les-bourreaux)

2 [http://abonnes.lemonde.fr/attaques-a-paris/article/2015/11/15/appels-a-ne-pas-diffuser-des-photos-des-corps-de-victimes\\_4810510\\_4809495.html](http://abonnes.lemonde.fr/attaques-a-paris/article/2015/11/15/appels-a-ne-pas-diffuser-des-photos-des-corps-de-victimes_4810510_4809495.html)

Face à ces images dont la diffusion doit être interrogée avec plus de rigueur, il existe aussi sur les réseaux sociaux l'expression d'une résistance ordinaire. Comme lors des attentats de Charlie, c'est d'abord l'élan de solidarité : dessins d'hommage, éclairages tricolores de monuments dans le monde entier, etc. Et, désormais, les selfies de parisiens attablés aux terrasses de cafés accompagnés du mot-dièse #JeSuisEnTerrasse : cette résistance s'apparente au processus de mobilisation de « l'arrière » repéré historiquement en période d'effort de guerre. Or, face au terrorisme, l'arrière, c'est aussi le front, celui qui consiste à ne pas se laisser aller à la peur ni au sentiment d'impuissance.



## Bibliographie complémentaire

- BOUCHERON, Patrick et RIBOULET, Mathieu, *Prendre dates. Paris 6 janvier – 14 janvier 2015*, Lagrasse, Verdier, 2015.
- CHRISTIAN, Marie, *Le Street art et Charlie. La mémoire des murs*, Montreuil, Omniscience, 2015.
- DAYAN, Daniel (dir.), *La Terreur spectacle. Terrorisme et télévision*, Bruxelles, De Boeck / Ina, 2006.
- DAYAN, Daniel et KATZ, Elihu, *La Télévision cérémonielle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996.
- FRAU-MEIGS, Divina, *Qui a détourné le 11 septembre? Journalisme, information et démocratie aux États-Unis*, Bruxelles, De Boeck / Ina, 2006.
- GARCIN-MARROU, Isabelle, *Des Violences et des Médias*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- GARCIN-MARROU, Isabelle, *Terrorisme, médias et démocratie*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2001.
- FERRET, Jérôme, *Violence politique totale. Un défi pour les sciences sociales*, Paris, Lemieux Éditeur, 2015.
- LITS, Marc (dir.), *Du 11 septembre à la riposte : les débuts d'une nouvelle guerre médiatique*, Bruxelles, De Boeck / Ina, 2004.

NIEMEYER, Katharina, *De la chute du mur de Berlin au 11 Septembre 2001. Le journal télévisé, les mémoires collectives et l'écriture de l'histoire*, Lausanne, Antipode, 2011.

TRUONG, Nicolas (dir.), *Penser le 11 janvier*, Arles, Les éditions de l'Aube, 2015.

WESTON VAUCLAIR, Jane et VAUCLAIR, David, *De Charlie Hebdo à #Charlie. Enjeux, histoire, perspectives*, Paris, Eyrolles, 2015.

« Attentats : le CSA a-t-il eu raison de rappeler les médias à l'ordre? », *Ina global*, mars 2015.

[www.inaglobal.fr/idees/dossier/attentats-le-csa-t-il-eu-raison-de-rappeler-les-medias-lordre-8149?rq=17](http://www.inaglobal.fr/idees/dossier/attentats-le-csa-t-il-eu-raison-de-rappeler-les-medias-lordre-8149?rq=17)

« Médias et terrorisme », *Ina global*, mai 2015.

[www.inaglobal.fr/idees/dossier/medias-et-terrorisme-8282?rq=17](http://www.inaglobal.fr/idees/dossier/medias-et-terrorisme-8282?rq=17)

« Charlie Hebdo : après l'émotion, l'analyse », *Ina global*, juin 2015.

[www.inaglobal.fr/presse/dossier/charlie-hebdo-apres-lemotion-lanalyse-8123?rq=6](http://www.inaglobal.fr/presse/dossier/charlie-hebdo-apres-lemotion-lanalyse-8123?rq=6)

## Contributeurs

Romain BADOUARD est maître de conférences à l'université de Cergy-Pontoise et chercheur au sein du laboratoire AGORA. Ses travaux portent principalement sur les mouvements d'opinion, les actions collectives et la participation politique sur internet. Il a récemment coordonné un numéro de la revue *Hermès* sur la communication en situation de controverses (avec Clément Mabi), où il publie plusieurs contributions sur le rôle des médias dans l'organisation du débat public en France.

Maëlle BAZIN est doctorante au CARISM (université Paris 2) et chargée de TD à l'Institut français de presse. Elle prépare une thèse en sciences de l'information et de la communication sur les « Écritures publiques en situations de crise. Images et langages des mobilisations collectives de janvier 2015 : production, circulation, mémoire », sous la direction de Frédéric Lambert.

Timothée DELDICQUE est étudiant à l'Institut français de presse au sein de l'université Paris II Panthéon-Assas et à l'EHESS. Ses domaines de recherches sont l'histoire et la sémiologie des techniques et l'histoire des sciences

humaines. Il a pour projet de réaliser une thèse sur Gilbert Simondon et la discipline scolaire « technologie ».

Christian DELPORTE est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Membre et ancien directeur du Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines, il est vice-président de l'UVSQ, chargé de la recherche et du développement scientifique. Spécialiste d'histoire politique et culturelle de la France du xx<sup>e</sup> siècle, notamment de l'histoire des médias, de l'image et de la communication politique, il est président de la Société pour l'histoire des médias et directeur de la revue *Le Temps des médias*.

Joël GOMBIN achève une thèse en science politique au CURAPP-ESS (université de Picardie – Jules Verne / CNRS) qui porte sur les votes pour le Front national. Ses recherches portent également sur le conspirationnisme et les discours de haine en ligne.

Pierre-Emmanuel GUIGO est agrégé d'histoire, docteur à Sciences-Po et ATER en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris-Est Créteil. Il travaille sur l'histoire de la communication politique et du socialisme. Il a publié *Le Chantre de l'opinion. La communication de Michel Rocard de 1974 à 1981* (INA Éditions, 2013) et contribué à l'ouvrage collectif *Le Parti socialiste d'Épinay à l'Élysée, 1971-1981*, (PUR, 2015) sous la direction de Noëlline Castagnez et Gilles Morin.

Pierre LEFÉBURE est maître de conférences en science politique à l'université Paris 13, chercheur au Laboratoire Communication et politique (IRISSO, UMR 7170), spécialiste de communication politique, des comportements de participation et du rapport des citoyens aux médias.

Bérénice MARIAU est docteure en sciences de l'information et de la communication (GRIPIC-CELSA, Paris-Sorbonne). Ses recherches portent sur le journalisme et ses mutations, et plus précisément sur la médiatisation des faits divers à la télévision. Sa thèse interroge notamment la place de l'émotion dans la narration audiovisuelle de ces événements.

Katharina NIEMEYER est maîtresse de conférences à l'université Paris 2. Rattachée au Centre d'analyse et de recherche interdisciplinaire sur les médias (CARISM) / Institut français de presse (IFP), elle s'intéresse principalement à la relation entre médias, mémoire et histoire. Elle est membre du Conseil de l'International Association for Media and History (IAMHIST) et cofondatrice de l'International Media and Nostalgia Network (IMNN).

Claire SÉCAIL est chargée de recherche CNRS au Laboratoire Communication et Politique (LCP-IRISSO, UMR 7170) et docteure en histoire contemporaine. Spécialiste des représentations médiatiques du crime et de la justice, de l'histoire des médias et de l'information télévisée, elle est membre du comité de rédaction de la revue *Le Temps des médias*.

Gaël VILLENEUVE (université Paris 13 / LCP-IRISSO), docteur en science politique, est l'auteur des *Débats télévisés en 36 questions-réponses* (PUG, 2013). Ses recherches portent actuellement sur les interactions entre l'agenda médiatique dominant, et son interprétation par des groupes d'acteurs fédérés au sein des réseaux socionumériques.

# Table des matières

Pierre LEFÉBURE et Claire SÉCAIL	
Introduction . . . . .	7

## LE TEMPS DE L'ATTAQUE

Katharina NIEMEYER	
Les Unes internationales du 8 janvier 2015. Entre uniformité et singularité. . . . .	19
Pierre LEFÉBURE	
Rire malgré tout. Comment les humoristes d'actualité font face au choc. . . . .	49
Pierre-Emmanuel GUIGO	
L'étoffe présidentielle à l'épreuve. La communication de F. Hollande pendant les attentats . . . . .	79

## LE TEMPS DE LA MARCHÉ

Claire Sécaïl

L'Histoire en marche (républicaine).

L'information continue

et « l'esprit du 11 janvier » . . . . . 117

Maëlle BAZIN

L'énonciation d'un deuil national.

Usages de « Je suis Charlie »

dans les écritures urbaines . . . . . 153

Romain BADOUARD

« Je ne suis pas Charlie ».

Pluralité des prises de paroles sur le web

et les réseaux sociaux . . . . . 187

Joël GOMBIN, Bérénice MARIAU

et Gaël VILLENEUVE

Le web politique au lendemain

des attentats de Charlie . . . . . 221

## LE TEMPS DU DÉBAT

Christian DELPORTE

Dessin de presse. Limites et atteintes

à la liberté d'expression (xx<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècles) . . . . . 259

Pierre LEFÉBURE et Claire SÉCAIL La critique des publics. Les courriers du médiateur de l'information de France 2 . . . . .	279
Timothée DELDICQUE Le rôle des « philosophes médiatiques ». Construction symbolique des événements . . . . .	315
Pierre LEFÉBURE, Katharina NIEMEYER et Claire SÉCAIL Magnitude Charlie : un défi pour les sciences sociales . . . . .	347
Postface . . . . .	365
Bibliographie complémentaire . . . . .	373
Contributeurs . . . . .	375





